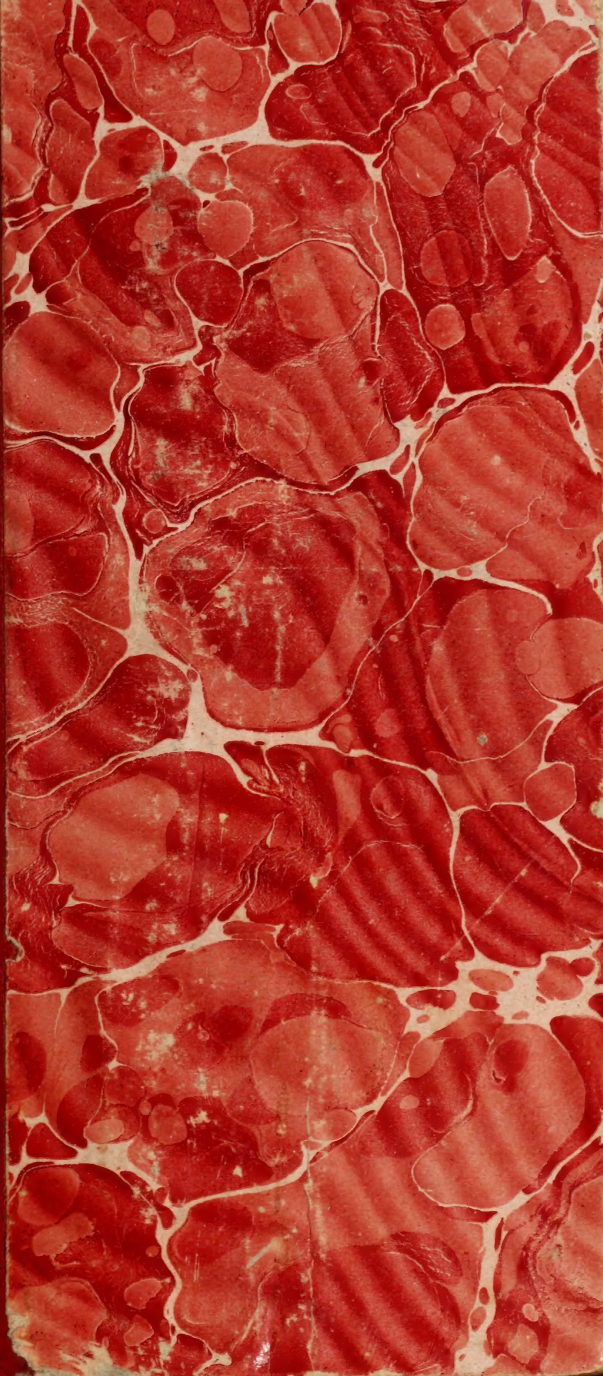


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE

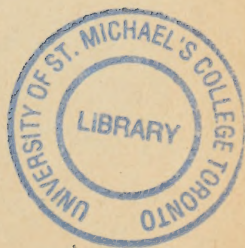


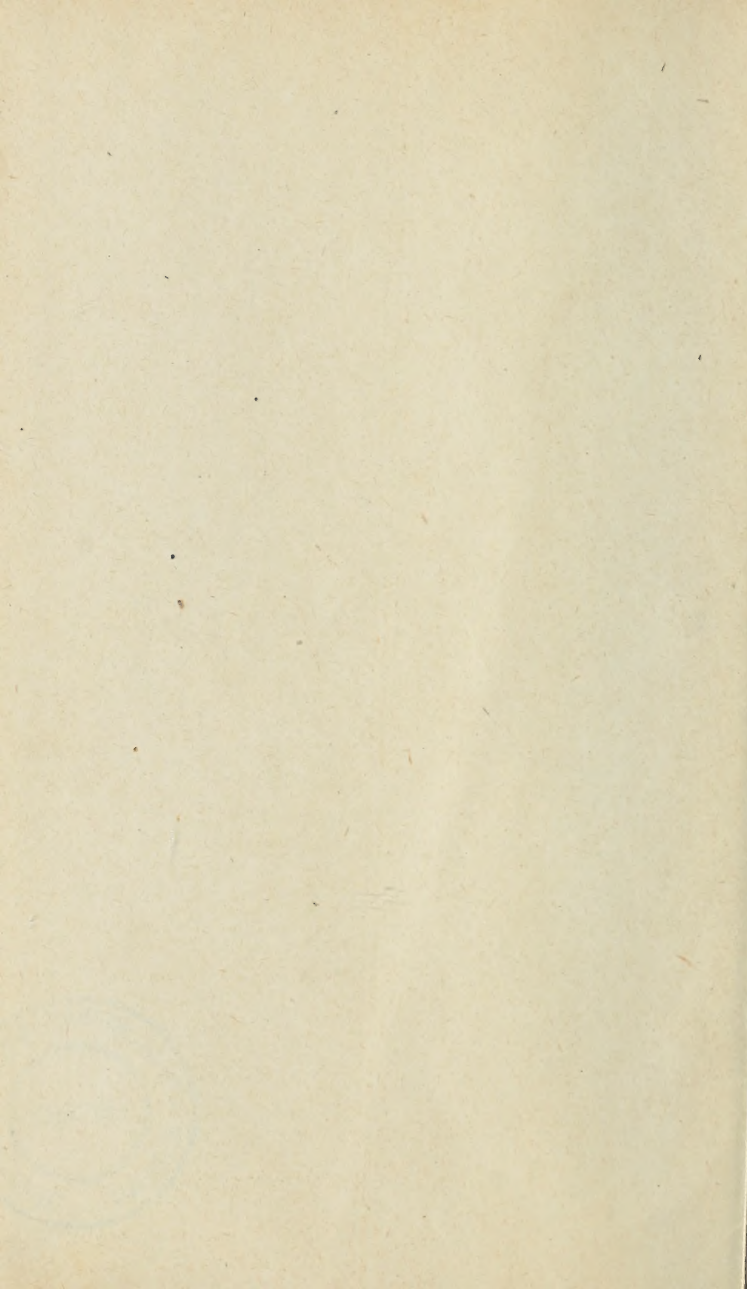
3 1761 07087966 3





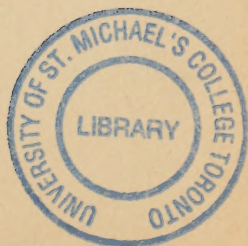






LES DEVOIRS DE L'HEURE PRÉSENTE

APOSTOLAT OPPORTUN



*L'Auteur et l'Éditeur réservent tous droits
de reproduction et traduction.*

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en octobre 1908.

LES DEVOIRS DE L'HEURE PRÉSENTE

Apostolat Opportun

PAR S. G. M^{GR} GIBIER


ÉVÊQUE DE VERSAILLES



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

APOSTOLAT OPPORTUN

APOSTOLAT OPPORTUN

INTRODUCTION

Nous avons décrit dans un précédent volume le *travail* qui s'imposait de nos jours à tout chrétien, à tout honnête homme que préoccupait l'avenir de la religion, de la morale, de la société. Aujourd'hui c'est à l'*apostolat*, et à un apostolat adapté aux exigences du temps présent que nous voudrions conduire nos bienveillants lecteurs. Comme toute action intense suppose une conviction profonde, nous allons d'abord montrer que la religion de Jésus-Christ est nécessaire au monde, que cette religion vit, résiste, avance, mais que, pour triompher et accomplir son œuvre de salut, elle réclame impérieusement l'apostolat du clergé et des laïques.

I. *Jésus-Christ est nécessaire au monde.*

Vous avez *une âme*, et cette âme a une destinée qui ne se peut régler en dehors de Jésus-Christ.

Vous disparaîtrez demain. Mais la mort n'est pas le néant; elle est la conclusion de la vie présente et l'inauguration de la vie future. Or, dans cette vie future, qui vous recevra et vous mettra à votre place? Toutes les voix de la terre faisant silence, vous devrez répondre à la voix de votre Juge, et ce Juge a un nom, il s'appelle Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jésus-Christ est le roi des âmes.

Vous avez *une intelligence*, et cette intelligence pose des questions que Jésus-Christ seul peut résoudre. Pour comprendre ce que vaut la doctrine de Jésus-Christ, il suffit de contempler ceux qui prétendent s'en passer. « Les absurdités où ils tombent en niant la religion, dit Bossuet, deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne, et pour ne vouloir pas croire à des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs. » Jésus-Christ est le docteur des intelligences inquiètes.

Vous avez *une volonté*, et cette volonté a des défaillances que Jésus-Christ seul peut guérir. L'honnête homme sans religion se trace, je le sais, un programme de dignité morale. Mais, en présence des mille tentations qui le secouent par le dedans et qui l'assiègent par le dehors, la force lui manque, et sa vertu finit parce que Dieu seul ne finit pas. Et la parole de l'incomparable Bossuet

me revient ici encore à la mémoire : « On est saisi d'horreur et de tremblement, dit-il, quand on voit ce que peut faire et ce que fait l'oubli de Dieu, et cette terrible pensée de n'avoir rien sur sa tête. » Cherchez, en dehors de Jésus-Christ, quelque chose qui vous domine, qui vous règle, qui vous arrête, qui vous relève ! Il n'y a rien ou à peu près rien. Jésus-Christ est le régulateur des volontés chancelantes.

Vous avez *un cœur*, et dans ce cœur il y a des meurtrissures que Jésus-Christ seul peut toucher de sa main caressante et divine. La fortune vous abandonne, la maladie vous visite, la calomnie déchire votre nom, les fleurs qui ombrageaient les berceaux se flétrissent, des tombes se creusent, des ruines se font, des abîmes s'ouvrent, des sources intarissables de larmes jaillissent de votre cœur percé de mille glaives. O hommes, atteints dans vos biens, blessés dans votre honneur, dans votre chair, dans vos affections les plus légitimes et les plus saintes, qu'allez-vous devenir ? dans quels bras vous précipiter ? Jésus-Christ, qui compte tant d'ennemis parce qu'il est pur, parce qu'il est impitoyable pour l'orgueil et pour le mal impénitent, Jésus-Christ a cependant un immortel défenseur, un complice impérissable qui assure son empire ici-bas... c'est le pauvre cœur humain, ce

sont nos yeux mouillés de larmes! L'impiété n'a jamais consolé personne. Jésus-Christ est le consolateur des cœurs meurtris.

Et puis vous n'êtes pas seul au monde. Vous appartenez à *une famille*. Or, si votre famille échappe à Jésus-Christ, en sera-t-elle plus unie, plus morale, plus heureuse? A-t-on jamais vu les foyers se tenir debout sans s'adosser aux autels? A-t-on jamais vu la jeunesse désertier les croyances et les pratiques religieuses pour devenir plus chaste, plus disciplinée, plus amie du devoir? Non. Lorsque Jésus-Christ s'en va d'une jeune âme, ce sont les passions qui le remplacent. Lorsque la foi baisse dans vos maisons, ce n'est pas la vertu qui monte. En cessant d'être chrétienne, la famille n'a rien à gagner et a tout à perdre. Jésus-Christ est le conservateur et le restaurateur du foyer domestique.

Plus haut que la famille, il y a la patrie. Vous appartenez à *une patrie*. Et ce qui fait la prospérité d'un peuple, c'est d'abord son niveau moral. L'abaissement du niveau moral est le signal et la cause de la décadence même matérielle. Or, ce sont les fortes croyances qui font les bonnes mœurs. C'est Jésus-Christ qui élève le niveau moral. — Ce qui fait ensuite la prospérité d'un peuple, c'est l'amour fraternel entre tous les citoyens. Si bien

ajustés que soient les engrenages d'une machine, ils grincent et se brisent dès que l'huile n'adoucit plus leur mouvement. Si bien appareillées que soient les pierres d'un édifice, tant que le ciment ne les relie pas, elles ne forment qu'une juxtaposition de matériaux sans cohésion et sans solidité. L'huile de la machine, le ciment de l'édifice social, c'est la charité, et la charité vient de Jésus-Christ. — Tout cela est vrai surtout de notre pays. C'est par Jésus-Christ que la France s'est établie. C'est loin de Jésus-Christ que la France s'est perdue. C'est en revenant à Jésus-Christ que la France retrouvera sa grandeur et sa gloire. La religion ne nous menace pas, elle nous manque. Nous mourons d'inanition religieuse. La patrie baisse non parce qu'elle est catholique, mais parce qu'elle ne l'est pas assez. Jésus-Christ est l'agent nécessaire du relèvement national.

Au-dessus de la patrie, il y a l'humanité. Vous appartenez à une humanité, à une civilisation. Qui a fait cette civilisation, sinon Jésus-Christ? Son berceau est le point d'arrivée de l'ancien monde, et le point de départ du monde nouveau; quarante siècles y conduisent, vingt siècles en descendent. La source est petite, quasi imperceptible; tout sort de là. Depuis qu'a paru l'enfant de Bethléem, des millions d'hommes ont versé

leur sang pour attester sa divinité et proclamer ses bienfaits. Depuis qu'il a paru, les lettres, les arts, les mœurs, les lois se sont épurés et attendris. Depuis qu'il a paru, l'esclavage a commencé de briser ses chaînes, et ce sont ses disciples qui en ont dispersé peu à peu les sanglants anneaux. Depuis qu'il a paru, la femme, l'enfant, le pauvre, les petits, toutes les faiblesses ont été réhabilitées... l'apôtre, le martyr, la vierge, le saint, toutes les beautés morales, toutes les vertus héroïques ont germé comme une moisson d'or dans l'humanité. Il a fait des hommes nouveaux et des sociétés nouvelles. Il a créé une civilisation qui porte son nom. Jésus-Christ est l'auteur de notre civilisation.

Jésus-Christ est nécessaire au monde.



Rien ni personne ne peut remplacer Jésus-Christ.

Il y a des hommes cependant, nés d'hier et promis à la mort pour demain, qui ont l'étrange et folle prétention de discuter Jésus-Christ, de le détrôner et de le remplacer. *Qui sont-ils* ces hommes et quelle insolence est la leur? Leur intel-

ligence mesure-t-elle un horizon plus vaste que le sien? Leurs pensées ont-elles réalisé dans le monde plus de bien que les siennes? Leurs vertus sont-elles plus grandes, leurs mœurs plus chastes, leur autorité plus haute? Et à eux seuls, ramassés dans un jour et dans une idée, pèsent-ils autant que le Christ avec les siècles et les œuvres qui émanent de Lui? Non, mille fois non. Les ennemis de Jésus-Christ n'ont que des négations et des blasphèmes sur les lèvres. Ils détruisent, ils n'édifient pas. Ils amassent des ruines sur le sol; ils n'y jettent aucune semence de vie. Quand l'impiété aura fait la dix-millionième partie du bien que le Christ a fait ici-bas, je lui reconnaitrai le droit de le discuter et je lui passerai l'ambition enfantine de le remplacer. Jusque-là je la récuse, et je reste agenouillé, reconnaissant, attendri devant la divine figure de Jésus-Christ.

Rien ne peut le remplacer. On a essayé, on essaie encore aujourd'hui, on aboutit à des déceptions, à des énormités. Et voilà tout.

Ils éteignent *la foi* en Jésus-Christ, et avec elle toutes les lumières supérieures qui scintillent au firmament de l'humanité chrétienne. En verrons-nous plus clair?

Ils expulsent l'*Évangile* de Jésus-Christ. Pensent-

ils sérieusement que le monde puisse vivre des négations de Renan et des obscénités de Zola?

Ils abattent *la croix* de Jésus-Christ. Quel mal leur a-t-elle fait? Et pourquoi supprimer ce signe adorable du dévouement, cette unique espérance de ceux qui pleurent?

Ils ferment *les écoles* de Jésus-Christ. Que font-ils de la liberté? Pourquoi meurtrir de la sorte le cœur des pères et des mères? Et où donc trouver assez de locaux, d'argent, de dévouements pour suffire à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse?

Ils chassent *les ministres* de Jésus-Christ, les âmes consacrées à Jésus-Christ. Mais c'est la fleur de l'humanité qui s'en va; et qui aurons-nous désormais pour prier, pour prêcher, pour absoudre, pour enseigner, pour se dévouer héroïquement? Et puis, même au point de vue matériel, a-t-on prévu que l'on fait souffrir beaucoup de professions, que l'on prend à l'ouvrier son travail, et ses meilleurs clients à l'architecte, au commerçant, à l'entrepreneur, à l'artiste?

Ils veulent se passer *de la religion* de Jésus-Christ. Mais, en dehors du christianisme, ils n'ont pas un système qui tienne, pas même assez de pierres pour édifier un pan de mur, un abri. « Ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel

ils espèrent après cette vie, et ce misérable partage ne leur est pas assuré. » Ils démolissent sans pouvoir reconstruire.

Ils parlent *de justice, de bonté et de solidarité*. Mais, en dehors des pays où la croix est plantée, on ignore ces biens, et on les perd dès qu'on s'éloigne de Jésus-Christ.

Ils parlent *de liberté, d'égalité et de fraternité*. Mais ce ne sont là que de vaines paroles, si on les isole de l'Évangile qui seul peut en faire des réalités vraies, vivantes et agissantes.

Ils parlent *des droits de l'homme*. Mais les droits de l'homme sont inférieurs, postérieurs et conséquents aux droits de Dieu, et c'est Jésus-Christ qui, en promulguant les droits de Dieu, a restauré les droits de l'homme.

Ils parlent *de paix, d'ordre, de progrès social*. Mais ce sont là des fruits du christianisme, et on ne peut pas avoir les fruits en déracinant l'arbre qui les porte. Tourner contre le christianisme tous les progrès, toutes les lumières, toutes les forces qui viennent du christianisme, c'est une souveraine démence et une souveraine ingratitude, c'est vouloir garder les effets en supprimant la cause, c'est en quelque sorte lapider Jésus-Christ avec ses propres dons.

Jésus-Christ est nécessaire au monde ; rien ni

personne ne peut le remplacer, c'est l'évidence même ; aussi, malgré toutes les attaques, la religion de Jésus-Christ vit, résiste, avance.

II. *La Religion au début du XX^e siècle.*

La Religion est sur le penchant de la ruine ; elle est sur le déclin ; elle est sur le bord de la tombe, disent tout haut ses ennemis passagèrement victorieux. Et certains chrétiens, secoués par le frisson de la peur, murmurent tout bas : « Si c'était vrai ! » Non, ce n'est pas vrai. Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, et sa divine religion est impérissable comme Lui. A cette heure même où on la dit morte, *elle vit, elle résiste, elle avance*. Considérons ce spectacle pour y puiser une leçon et une consolation.

A. *La Religion vit.*

Sur le premier plan de notre monde contemporain, elle se dresse comme une grande statue, statue animée, qui marche, qui parle, qui agit, qui fonctionne. Mieux que cela. Elle se dresse comme une grande société, société organisée, hiérarchisée, inentamée.

Est-ce que *ses ministres* ne sont pas à leur poste,

debout sur la brèche, en chaire, à l'autel, au chevet des malades, nombreux, intrépides, inlassables?

Est-ce que *son Chef* n'est pas à Rome? On l'appelle Pie X, et il continue saint Pierre. Il a soixante-treize ans, et il porte à son front la jeunesse de l'éternité. Il est captif, et il fait trembler les méchants. Il n'a pas d'armée, et sa puissance va plus loin que celle des plus grands potentats.

Est-ce que *ses fidèles* ne sont pas semés aux quatre vents du ciel? Est-ce que la race des chrétiens est tarie? Est-ce que des millions d'âmes ne se nourrissent pas de la doctrine de Jésus-Christ, de sa morale et de ses sacrements? Est-ce que des milliers et des milliers de familles ne donnent pas à la religion de Jésus-Christ leurs alliances à bénir, leurs enfants à élever, leurs moribonds à consoler et à sanctifier?

Est-ce que *sa parole* ne retentit pas partout? Est-ce que, à toute heure, elle n'ébranle pas les oreilles et les cœurs? Est-ce que les impies n'en sont pas obsédés et épouvantés? Elle parle, et non dans des caves, dans des loges souterraines, dans des conciliabules secrets, mais à ciel ouvert, en plein jour, dans ses temples et en dehors de ses temples. Elle ne sent pas le besoin de se dérober; elle n'a rien à cacher.

Est-ce que *ses bienfaits* ne sont pas patents ? Nous sommes assez honnêtes pour ne pas promettre ce que nous ne pouvons pas donner, ce que personne ne peut donner, c'est-à-dire la félicité immédiate, universelle, absolue. Qui cependant oserait dire que nous sommes à l'égard de notre peuple des inutiles et des stériles ? Nous avons quelquefois du travail pour ceux qui veulent gagner leur vie, souvent des aumônes pour ceux qui n'ont pas de pain, toujours des instructions pour ceux qui ignorent, des consolations pour ceux qui souffrent, des relèvements pour ceux qui tombent, des prières pour ceux qui vivent, des espérances pour ceux qui meurent et des pardons pour ceux qui nous insultent. Que les hâbleurs qui veulent nous supprimer et se passer de nous, essaient d'en faire autant. La religion vit.

Elle tient une place immense dans les préoccupations des gouvernements et des peuples, dans la vie privée et dans la vie sociale. Elle est à la base de notre civilisation, de nos lois et de nos usages. Elle apparaît jusque dans la maison de ceux qui la méconnaissent sous la forme d'une mère, d'une épouse, d'une fille dont la vertu et la piété imposent le respect. Elle plonge ses racines dans notre conscience, dans notre instinct et en quelque sorte dans notre sang,

à ce point que les incrédules eux-mêmes sont généralement meilleurs que leurs doctrines... car à leur insu et malgré eux, sans le savoir et sans le vouloir, ils vivent de l'influence du christianisme, ils respirent l'air qu'il a répandu, ils jouissent de ses bienfaits, ils sont eux-mêmes son ouvrage. La religion est partout dans notre monde contemporain, tantôt visible, éclatante comme un foyer qui éclaire, réchauffe et vivifie; tantôt insoupçonnée, latente comme un parfum qui embaume, comme un sel divin qui arrête la corruption. Elle vit. Mais qu'est-ce que vivre? C'est résister.

B. *La Religion résiste.*

Elle est *attaquée*... avec quelle habileté et quelle violence, vous le savez. Elle est attaquée par l'orgueil des faux intellectuels et par la fureur des passions populaires, par les légistes hypocrites et par les folliculaires vendus. Elle est attaquée dans ses dogmes qu'on dit absurdes, dans sa morale qu'on accuse tantôt de sévérité et tantôt de dégradation, dans ses sacrements que les uns déclarent inutiles, tandis que les autres les proclament nuisibles. Elle est attaquée dans son histoire qu'on falsifie à loisir, dans ses intentions qu'on travestit et dénature, dans ses ministres qu'on vili-

pende sans pitié. Elle est attaquée dans ses biens qui sont confisqués, profanés, jetés sur le marché avec un cynisme déconcertant. Elle est attaquée, et avez-vous remarqué ceci ?

Elle est *seule attaquée*. On la poursuit partout, et contre elle on fait flèche de tout bois ; on inflige à sa liberté et à ses droits des blessures qui crient vengeance. Mais on laisse bien tranquilles le judaïsme, le protestantisme, les mahométans et les bouddhistes. Je ne dis pas qu'on a tort de les laisser tranquilles ; mais je constate que les impies tapent toujours sur le dos des curés et des religieuses ; sur le dos des ministres protestants et des rabbins, jamais. La religion catholique a cette gloire unique, singulière, exceptionnelle, de susciter la haine et la fureur de tous ceux qui ont rompu définitivement avec l'honneur, avec la vertu, avec la conscience. Tous les ennemis du bien sont ses ennemis. Vraiment, je serais incrédule de bonne foi que je trouverais dans ce phénomène de quoi me faire réfléchir, de quoi m'incliner vers le catholicisme. La religion est attaquée, seule attaquée. Elle vit quand même et elle résiste.

Elle est *attaquée vainement*. En 1860, quand parut la *Vie de Jésus* de Renan, Proudhon triomphant écrivait : « Que les âmes dévotes prennent

leur passeport d'avance, parce qu'avant dix ans il ne restera plus un seul prêtre pour leur administrer les saintes huiles. » Proudhon est mort. Renan est mort. Et, la grâce de Dieu réagissant contre la malice des hommes, la religion a trouvé des prêtres, elle en trouve aujourd'hui, et j'espère bien qu'elle en trouvera demain autant qu'hier et aujourd'hui.

On nous répète de semaine en semaine que la religion va mourir, qu'elle est morte, bien morte, que la science l'a tuée, que le catholicisme est enfin vaincu et terrassé... et, le lion étant réputé mort, nous voyons des braves qui déjà s'approchent pour lui arracher la crinière. Cependant ils ne sont pas très rassurés, et, en même temps qu'ils se préparent à mener les funérailles de l'Église catholique, ils inventent des calomnies pour la rendre impopulaire, des liens pour la rendre impuissante, des mesures pour l'empêcher de vivre et pour l'empêcher de ressusciter. La religion laisse dire tous ces faux prophètes et tous ces fossoyeurs trop pressés, et elle se venge de leur méchanceté en priant pour eux et en les enterrant. Elle résiste... Vivre, c'est non seulement résister, mais encore conquérir.

C. *La Religion avance.*

Elle avance là-bas *aux États-Unis*. Il y a cent

ans, dans la grande République américaine, il y avait à peine cent mille catholiques : on en compte actuellement quinze millions, et non pas des catholiques de nom et de surface, mais des catholiques pratiquants.

La religion avance là-bas *en Extrême-Orient*. Voici que se fonde à Tokio une Université catholique sous la direction des Jésuites. Bientôt la capitale du Japon deviendra un centre de science et de foi catholique. Le flambeau de l'Évangile ne s'éteint pas, il change de place : il laisse dans la nuit les civilisés qui le repoussent, et il va éclairer des races neuves qui ne le connaissent pas.

La religion avance là tout près de nous, *en Angleterre*, où l'on compte à peu près dix mille conversions par an, et des conversions préparées et mûries par de longues réflexions, des conversions qui se recrutent surtout dans les classes les plus cultivées et les plus influentes.

La religion avance là tout de près de nous, *en Allemagne*, où le Centre catholique vient de remporter une victoire qui lui assure au Reichstag une place prépondérante.

J'ose dire que même chez nous, dans notre cher pays, en apparence et officiellement athée, la religion avance. Toutes les parties pourries de la nation s'en vont à la libre-pensée. Mais de plus

en plus, *l'élite*, les meilleurs esprits, les esprits les plus élevés et les plus réfléchis, les meilleures âmes, les âmes les plus honnêtes et les plus indépendantes, se rapprochent du catholicisme. Des écrivains de première valeur travaillent à la diffusion de la vérité religieuse. La philosophie chrétienne trouve des interprètes dignes d'elle. Des historiens remettent dans leur éclat nos grands âges catholiques. Les découvertes de la science laissent intacts nos dogmes et nos Livres Saints. La vraie sociologie rend justice aux principes de l'Évangile, et Léon XIII a dit sur la question ouvrière plus de choses que les novateurs ne pourront en réaliser d'ici longtemps. Dès maintenant, la religion avance dans l'élite, dans les parties hautes, dans les parties fortes de la nation.

Elle avance même *dans la foule*. La foule commence à voir clair, à comprendre que l'impiété ne lui a fait aucun bien et qu'au contraire elle lui a fait beaucoup de mal — que l'impiété a déprimé sa vie morale et n'a pas amélioré sa vie matérielle. Et voilà que le soir, à la table de famille, *le père et la mère* reconnaissent ensemble qu'il serait sage de donner à leurs enfants une éducation chrétienne. Et voilà que dans les champs *les paysans* s'aperçoivent que la cessation du culte serait la ruine du bourg, et, constatant

autour d'eux l'abaissement des caractères et des mœurs, ils regardent du côté de leur vieille église depuis trop longtemps oubliée et délaissée. Et voilà que, dans leurs comptoirs et à leurs bureaux, *les industriels et les commerçants* se disent que la guerre menée contre la religion n'est bonne qu'à troubler les affaires déjà si précaires et si difficiles. Et voilà que, dans leurs ateliers et sur leurs chantiers, *les travailleurs* se murmurent les uns aux autres qu'on leur a beaucoup promis et à peu près rien donné et qu'en devenant moins religieux, ils ne sont pas devenus plus heureux. Et voilà que, dans la conscience réveillée de la multitude, s'annonce l'avènement d'un ordre meilleur et une orientation vers les croyances et les pratiques religieuses. — La religion sort vivante du cercueil où croyait l'avoir ensevelie l'incrédulité méprisante, et elle reprend son empire dans des milieux qui semblaient lui avoir échappé à jamais. Elle vit, elle résiste, elle avance. Confiance donc, mais aussi courage, courage pour lui préparer un avenir meilleur encore, et une action plus profonde.

III. *L'apostolat aujourd'hui nécessaire.*

C'est au clergé d'abord que nous nous adressons

pour lui rappeler la nécessité impérieuse de l'apostolat. Sans apostolat toute renaissance religieuse demeure une chimère. Quelques-uns ont dit : Le Concordat, c'était le mal. La liberté, voilà le bien ! Mots creux. Ni le Concordat, ni la liberté n'ont de valeur absolue, d'efficacité souveraine. Ni ceci ni cela ne suscitera la moisson. La moisson, c'est la fleur de la semence, c'est le fruit du travail, c'est le résultat de l'évangélisation universelle.

Il est évident que, pour sanctifier les autres, le prêtre devra préalablement se sanctifier ; avant d'être apôtre, il tâchera d'être saint ; son premier effort portera sur lui-même ; il ne se contentera pas d'être bon, il s'appliquera sans cesse à devenir meilleur ; pour ne pas déchoir, il se haussera perpétuellement vers une moralité et une perfection supérieure. Il ira de l'avant dans la voie des vertus évangéliques, et il y entraînera son peuple. Cent prêtres fervents et apôtres font plus pour rénover un diocèse que six cents prêtres d'une vertu médiocre.

La sainteté est l'armure indispensable du prêtre. Mais le guerrier le mieux armé ne gagne pas des batailles en restant toujours à la caserne. Il sauve son pays en affrontant l'ennemi et en allant jusqu'à la frontière. Tel le prêtre du xx^e siècle. Il sait qu'il n'a plus comme autrefois à paître un

troupeau fidèle et paisible, bien à l'abri dans son bercail fermé à tous les loups : que ses brebis dispersées et menacées ont besoin de sa présence et de sa protection ininterrompue, que la moitié, les trois quarts, les quatre cinquièmes de son peuple sont à reconquérir. Et que ne fait-il pas pour sauver les chères âmes qui lui sont confiées ? Il est attentif, vigilant, actif, doucement entêté dans l'accomplissement de son devoir. Il connaît ses paroissiens et il les appelle par leur nom. Il les visite plusieurs fois l'année. Il n'oublie personne, ni les enfants, ni la jeunesse, ni les malades, ni les pauvres, ni les vieillards, ni les pécheurs. Il ne s'effraie de rien, ni de la froideur des indifférents, ni de l'hostilité des impies, ni de la dureté des ingrats, ni des risques, des lassitudes, des insuccès qui accompagnent souvent les entreprises du zèle. L'obstacle le meurtrit, mais ne l'empêche pas d'agir, il s'en fait un levier pour s'élançer plus loin. Parmi les notes prises au courant de la plume par le P. Monsabré et trouvées dans ses cartons, on a recueilli celle-ci à l'adresse du clergé : « Un pauvre prêtre se mourant d'ennui et de dégoût voulait quitter une paroisse impie dans laquelle il avait dépensé inutilement les dix plus belles années de sa vie. Son directeur lui conseilla d'aller frapper à la porte du tabernacle et d'attendre

la réponse du divin Prisonnier. Il crut entendre comme un gémissement, cette parole de tendre reproche : « Tu pars et moi je suis condamné à rester ! » Son cœur se brisa, il fondit en larmes, et promit de partager le sort de son Maître. Heureuse promesse qui fut bientôt récompensée par des conversions inespérées. Prêtre, prends garde ! Le moment où tu vas céder au découragement est peut-être celui d'une grâce qui va payer au centuple les travaux et les souffrances que tu croyais inutiles. »

Non, le travail pastoral n'est jamais inutile ; même quand il reste pendant un certain temps stérile en apparence, il prépare des moissons pour l'avenir ; et, quand il ne sauve pas les âmes, il sauve au moins le prêtre. On dit que l'Église de France traverse en cet instant une crise intellectuelle et scientifique, et que le jeune clergé se sent un peu à l'étroit dans l'enseignement traditionnel. C'est possible. Mais ce malaise disparaîtra sûrement et promptement sous la poussée de l'esprit apostolique. La vie de lutte qui s'impose au clergé le rendra nécessairement plus actif que discuteur, et en mettant la main à l'œuvre, il échappera aux dangers de la théorie et du criticisme à outrance.



A l'apostolat du clergé viendra se joindre l'apostolat des catholiques. Comme l'a dit notre bien-aimé Pontife et Père, Sa Sainteté Pie X, dans sa première Encyclique : « L'action, voilà ce que réclament les temps présents. Et ce ne sont pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes. »

Que ceux donc qui n'ont encore rien fait mettent la main à l'œuvre. La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère? Catholiques, honorez votre foi par une dignité de vie, par une pureté de mœurs, par une délicatesse de probité, par une véracité de parole, par une générosité de dévouement qui permette à Dieu de dire de vous comme il disait de Job : « Avez-vous vu mon serviteur fidèle, comme il est droit! » Honorez et propagez votre foi en mettant à son service vos affirmations, vos exemples, vos démarches, vos libéralités. Que peut faire un seul homme? direz-vous. Il peut faire beaucoup. Si chaque individu catholique voulait agir suivant sa foi et pour sa foi, les choses auraient vite changé de face. Parce que de nom-

breux chrétiens restent inertes, il suffit d'un petit nombre de sectaires pour nous traîner à l'abîme de l'irréligion et de l'immoralité. Le grand revirement collectif ne peut sortir, en fin de compte, que de l'addition de tous les efforts individuels. Que ceux donc qui n'ont encore rien fait mettent la main à l'œuvre.

Et vous, jeunes gens, qui entrez seulement dans la vie, qui avez devant vous cinquante années d'existence, défendez-vous contre l'incrédulité, contre l'amour du plaisir, contre la recherche immodérée de l'or et des honneurs, contre votre propre cœur, contre les faux amis, contre les sectes organisées, contre les mauvais exemples qui ne font jamais loi, de quelque hauteur qu'ils descendent. Quoi qu'il advienne des autres, vous, soyez bons. En dépit de toutes les défections, soyez ouvertement pour la cause de Dieu. Jeunes gens de nos patronages et de nos Associations catholiques, vous êtes l'espoir de la religion et de la patrie, vous êtes le salut de l'avenir ! Honneur à vous, et honneur aux prêtres zélés qui usent leur vie à vous aimer, à vous protéger, à vous instruire, à vous sanctifier et à vous sauver !

Nous nous adressons aussi aux personnes pieuses. Quelques-unes sont très ardentes et elles portent Jésus-Christ dans leur cœur comme dans un os-

tensoir d'où Il rayonne sur le monde qui les entoure. Nous les bénissons. Il y en a d'autres qui sont languissantes ; elles portent Jésus-Christ dans leur cœur, comme dans un ciboire où elles Le tiennent caché, captif, impuissant ; elles communient souvent, mais elles ont peu de délicatesse dans la conscience, peu de charité sur la langue, peu de bonnes œuvres dans les mains ; elles prient, mais elles n'agissent pas. Nous les invitons instamment à sortir de leur torpeur. Après avoir prié pendant dix jours au Cénacle, les apôtres se sont précipités sur l'Empire romain, haranguant les sages d'Athènes dans l'Aréopage, les patriciens et les sénateurs de Rome jusque dans le palais des Empereurs, les esclaves dans leurs cabanes... et l'Empire romain a été christianisé. Or, le siècle présent n'est pas pire que le siècle de Néron... A cela vous nous dites, que vous n'êtes pas des apôtres. Pardon ! vous devez l'être tous, au moins dans une certaine mesure. Chacun ici-bas a une influence, un rayonnement, une sphère d'action plus ou moins étendue, et chacun est responsable du règne de Dieu et du salut des âmes dans la mesure exacte de son influence personnelle et de son rayonnement possible. Un homme de belle intelligence et de grand cœur, Ozanam, a écrit : « Non, les conversions ne se font pas par les lois, mais par les

mœurs, mais par les consciences qu'il faut assiéger une à une. » Que ceux donc qui n'ont encore rien fait mettent la main à l'œuvre.

*
* *

Comprenez bien toute la portée de notre invitation. Elle s'adresse non seulement aux catholiques croyants et pratiquants, mais à tous les croyants sans exception. Il y a en France une immense multitude de chrétiens incomplets qui ont été baptisés, qui ont fait leur première communion, qui ont été mariés à l'église, qui vont à la messe quelquefois dans l'année... et c'est tout. O hommes, hommes honnêtes et à moitié chrétiens, ce n'est pas assez ! Il vous manque quelque chose. Vous me dites que vous êtes d'honnêtes gens : je ne le conteste pas. Mais j'affirme que vous pouvez et que vous devez faire mieux. Sur ce noble fondement de votre belle vie d'honnête homme, placez donc le couronnement nécessaire d'une vie de chrétien. Soyez logiques, et vivez avec les sacrements, puisque vous ne voudriez pas mourir sans les sacrements ! La profession intégrale du Christianisme n'est pas faculta-

tive, elle est obligatoire. Elle est un devoir de conscience. Elle est une nécessité sociale.

Vous êtes là, indécis, laissant dire, laissant faire, entre la religion que vous ne voulez pas répudier et l'impiété que vous n'osez pas désavouer, essayant encore de garder des illusions sur les défaites de la vérité et du bien et sur les progrès menaçants de l'erreur et du mal. « Il en est, a écrit le pape Léon XIII (*Encycl. Sapientiæ christianæ*), qui pensent qu'il n'est pas opportun de résister de front à l'iniquité puissante et dominante, de peur que la lutte n'exaspère davantage les méchants. De tels hommes sont-ils pour ou contre l'Église? On ne saurait le dire. Car, d'une part, ils prétendent professer la doctrine catholique, mais, en même temps, ils voudraient que l'Église laissât libre cours à certaines théories qui lui sont contraires. Ils gémissent de la perte de la foi et de la perversion des mœurs, mais à de tels maux ils n'ont souci d'apporter aucun remède, et même il n'est pas rare qu'ils en augmentent l'intensité, soit par une indulgence excessive, soit par une pernicieuse dissimulation. » Voilà bien l'attitude incompréhensible, la situation intenable de l'immense majorité des hommes dans notre société française. Ils ne vont ni à l'assaut ni à la défense du christianisme. Ils sont neutres. Ils s'abstiennent.

Ce sont les grands responsables. Car la maison brûle, et ils refusent de faire la chaîne. La civilisation chrétienne s'effrite et se décompose, et ils la laissent démolir pierre à pierre. Le mal va atteindre demain les limites dernières où toute ruine est irréparable à la puissance même de Dieu, et ils ne font rien pour la conjurer.

Honnêtes gens de tous les partis, qu'attendez-vous donc pour vous mettre à l'œuvre et pour sauver la société en sauvant la religion? Vous espérez sans doute le salut social de la science, de l'instruction répandue à outrance. Or, la science n'a pas répondu à vos espoirs. L'instruction est bonne, mais elle ne suffit pas. Écoutez une parole officielle. Le 16 octobre 1901, à la rentrée de la Cour de cassation, l'avocat général Feuilletoy, prononçant un discours sur *la magistrature et les lois protectrices de l'enfance*, disait : « Longtemps les bons esprits avaient espéré que l'instruction, pour laquelle le gouvernement de la République fait tant de sacrifices, moraliserait l'enfance. Il n'en a rien été... » Écoutez une autre parole officielle. Elle est d'hier. Au mois d'octobre 1907, devant le Jury de la Seine qui jugeait l'assassinat du jeune Debroise tué sans provocation au retour de la procession de la Fête-Dieu de Dugny, l'organe du ministère public, l'avocat général Pey-

sonnié a déclaré : « J'ai cru autrefois que toutes les fois que l'on ouvrait une école on fermait une prison. Je reconnais que nous sommes loin de compte. Il y a là un problème à résoudre qui appelle l'attention du législateur. » Le problème est résolu depuis longtemps. Chez tous les peuples du monde — cette grande loi historique n'est pas contestable — c'est la religion vraie ou diminuée qui donne l'éducation, enseigne la morale et forme les consciences. La religion sauve les âmes, et par contre-coup les sociétés. Vous donc, ô honnêtes gens, qui respectez la religion, mais qui ne la pratiquez pas et la défendez moins encore, comprenez quel est votre devoir. La foule vous regarde, et elle attend, pour se déclarer, que vous marchiez devant elle et l'entraîniez vers les autels du vrai Dieu. Elle fera ce que vous ferez. Votre neutralité religieuse est une impossibilité qui ne saurait durer plus longtemps : votre abstention prolongée serait une trahison qui achèverait notre décadence et notre ruine. Que ceux qui n'ont encore rien fait mettent la main à l'œuvre !

*
* *

Clergé, catholiques et honnêtes gens, allons vers notre bon peuple de France, qui est si peu évan-

gélisé, qui ne connaît pas ses prêtres, qui connaît encore moins la vérité religieuse ! Ne craignons pas de l'avouer, notre peuple dans son ensemble n'est plus guère chrétien que par un reste d'habitude machinale, par une sorte d'instinct atavique qui l'attache inconsciemment à quelques formes rituelles. Voyez : depuis cinq ans, des violences inouïes ont été accomplies contre la religion persécutée et spoliée, contre nos sanctuaires inventoriés et profanés, contre nos écoles fermées et supprimées, contre nos religieux et religieuses traqués et chassés ; l'impiété imbécile, féroce, éhontée a saccagé toutes nos œuvres, toutes nos institutions catholiques... et le peuple n'a pas bougé, et les travailleurs de la mine et de l'usine ont laissé faire, et nos habitants des campagnes ont assisté impassibles et muets à tous ces écroulements monstrueux. Ce phénomène, à première vue, est déconcertant. Il s'explique cependant. Notre peuple ne connaît de la religion que les calomnies que l'on débite contre elle, que les outrages dont elle est abreuvée ! Il ignore son clergé. Il ne sait plus un mot de l'Évangile. Il est à cent lieues de ses guides providentiels et il est la proie quotidienne des missionnaires de l'impiété. Un académicien, un grand catholique, un homme qui voit juste et qui dit bien, M. de Mun, l'écrivait

dernièrement : « Il y a un abîme entre le prêtre et le peuple, et c'est pourquoi, la vie chrétienne ne circule plus en France. » Voilà le mal. Le prêtre et le peuple vivent à distance, sont séparés par un abîme, par une mer de glace. Et voici le remède. Il faut rapprocher l'Église et le peuple. « Une tâche nouvelle nous est imposée, a dit le grand cardinal anglais Manning. L'Église n'a plus à traiter avec les parlements, mais avec le peuple. Bon gré, mal gré, c'est notre œuvre. Et pour l'accomplir il nous faut un esprit nouveau et un nouveau genre de vie. Les calmes et belles allures des jours paisibles et abrités ne supporteront point le choc furieux de la démocratie moderne. » « Souhaitons que l'Église de France comprenne cette leçon et sache s'en inspirer », a écrit M. de Vogué, de l'Académie française, en réponse à l'affirmation du prélat anglais. Et un autre académicien, M. d'Haussonville, répondant au cardinal Mathieu, lors de sa réception à l'Académie, a dit ce qui suit : « Laissez-moi caresser le rêve d'une Église de France qui ne demanderait rien à l'État et tirerait ses ressources des seuls catholiques, où les pasteurs vivraient en communion intime avec les fidèles... Le jour où l'Église de France aura pris son parti de puiser dans les entrailles du peuple les éléments de sa vie, comme

un arbre replanté qui plonge à nouveau ses racines dans les entrailles de la terre, elle reprendra vigueur, et son tronc rajeuni poussera dans un ciel dégagé de nuages de verdoyants rameaux. Peut-être cette transformation sera-t-elle longue à opérer..., mais elle est inévitable.» Et M. d'Haussonville ajoute mélancoliquement : « Peut-être les hommes de ma génération dont la jeunesse a été brisée par la guerre et qui descendent d'un pas rapide la pente de la vie, ne verront-ils pas l'épanouissement de ce jour radieux; mais puissent leurs yeux, avant de se fermer, en apercevoir au moins l'aube! C'est l'espoir que je conserve, indestructible, comme catholique et comme Français...»

Clergé, catholiques et honnêtes gens, préparons cet avenir, hâtons-le de nos vœux et par nos efforts, et orientons de plus en plus notre apostolat du côté des classes populaires dont les besoins religieux sont aujourd'hui particulièrement intenses.

Que ceux qui travaillent ne se découragent point. Visiblement l'Église de France renaît de ses ruines. Par une action silencieuse et efficace, nous lui ferons de belles destinées, et nous réaliserons la prédiction d'un de ses plus redoutables ennemis, de Paul Bert, qui disait avec dépit : « L'Église n'en est pas à une défaite près; c'est la recommenceuse éternelle. »



Nous entrons dans une phase nouvelle. Tout est à reconstruire. Dans le champ du père de famille, il y a de l'ouvrage pour tout le monde, et aux ouvriers de la onzième heure jusqu'ici insoucians et inoccupés, le Maître du champ dit et redit : « Et vous aussi, allez travailler à ma vigne. »

N'oublions pas d'ailleurs de joindre à l'apostolat aujourd'hui nécessaire la prière et le sacrifice dont nous ne pouvons jamais nous dispenser. Nous travaillons sur la terre; mais la terre n'est qu'une partie de l'horizon total, elle se prolonge et s'achève là-haut. La terre a besoin du ciel. Agissons donc sur le cœur de Dieu par nos supplications et nos pénitences, afin que Dieu travaille avec nous, en même temps que nous travaillons pour lui!

I

LE

PRÉAMBULE NÉCESSAIRE DE L'APOSTOLAT

OU

LA SANCTIFICATION PERSONNELLE

CHAPITRE PREMIER

LA SANCTIFICATION DU CLERGÉ

Pour améliorer la situation religieuse, nous instituons nous, prêtres, des œuvres multiples. C'est bien. Mais nous ne devons pas oublier qu'il est une œuvre, qui doit précéder, accompagner et compléter toutes les autres, c'est l'œuvre de notre sanctification personnelle. Si tous les chrétiens étaient vraiment des chrétiens et si tous les prêtres étaient vraiment des prêtres, les questions sociales seraient bien vite tranchées et la question religieuse ne tarderait pas à se résoudre par un triomphe éclatant du catholicisme. Le salut de la société et de l'Église de France dépend beaucoup moins du perfectionnement des organisations que de la vertu, de la valeur morale des individus. Les qualités personnelles du clergé et des fidèles ont cent fois plus d'influence et d'efficacité que la qualité et la quantité des lois et des œuvres. Soyons saints et le monde marchera beaucoup mieux. Parlons donc en toute liberté et très abondamment des œuvres de piété et de sanctification personnelle qui con-

viennent soit au clergé, soit au peuple chrétien.

I. Nous affirmons d'abord que l'intérêt majeur de notre monde contemporain réside dans la piété et la sanctification du clergé. Là est le préalable nécessaire, la condition irremplaçable, le secret dernier de notre relèvement. Avec un clergé de vertu médiocre on ne saurait rien faire ; on pourra tout faire avec un clergé de vie surnaturelle intense. La piété est le premier devoir et le principal ornement du prêtre ; elle est sa véritable, nous allions dire son unique force. « Je puis tout en Celui qui me fortifie », disait saint Paul. Et, le regard toujours fixé sur Dieu, il prenait les choses comme elles venaient, sans trêve ni relâche, il se sanctifiait et sanctifiait les autres. L'histoire de l'Église est pleine des merveilles que de saints prêtres ont su accomplir pour la gloire du ciel et la consolation de la terre au sortir de leurs intimes entrevues, de leurs ineffables conversations avec Dieu. Nous nous imaginons quelquefois que tout l'avenir de la religion dépend des œuvres extérieures et retentissantes. Erreur ! Nos prières silencieuses et nos sacrifices cachés ont devant Dieu plus de valeur que nos paroles et nos entreprises. L'Église est le royaume du surnaturel et elle repose tout entière sur les vertus des saints, sur

des prières inentendues et des sacrifices inaperçus, qui ne sont rien au regard des hommes, mais qui devant Dieu décident de tout.

La sainteté est pour le prêtre le principe de la vie apostolique. Pour glorifier l'Évangile et l'accréditer au milieu d'un monde indifférent ou hostile, le clergé doit d'abord se sanctifier. S'il n'a pas soin de mettre Dieu avec lui et de se tenir en union avec Dieu, non seulement ses travaux ne seront pas bénis, mais il se découragera au premier obstacle, à la moindre critique; après quelques essais infructueux, il restera dans le champ battu de la médiocrité et de l'impuissance, il n'osera pas descendre sur les champs de bataille où l'appellent les besoins de l'heure présente. La mission du prêtre est, en effet, aujourd'hui surtout, une mission laborieuse et crucifiante. Administrer les intérêts de Dieu et des âmes, organiser le culte public, distribuer à tous l'enseignement catholique qui donne la lumière et les sacrements qui donnent la grâce, venir au secours de toutes les infirmités humaines et répandre d'innombrables bienfaits sur toutes les classes de la société, faire connaître Dieu, le faire aimer et lui gagner partout des serviteurs, mener de front un double ministère d'assistance spirituelle et temporelle, et, pour accomplir comme il faut ce double ministère,

se tenir sans cesse sur la défensive ou prendre sans peur l'offensive, résister à l'erreur et aux mauvais, attaquer l'incrédulité et le vice, étendre ainsi au prix de ses sueurs et au risque de sa vie le royaume du divin Maître, le royaume de la lumière et de la vertu, travailler du matin au soir à l'honneur de Dieu et au salut du monde et reprendre chaque jour le sillon commencé la veille... telle est la mission du prêtre. Ce n'est pas une paix inactive, mais une guerre conquérante, une sainte milice, un apostolat. et il semble impossible de concevoir une vie sacerdotale, une vie apostolique qui ne serait pas avant tout une vie pieuse et sanctifiée. Un prêtre doit aimer Dieu et les âmes jusqu'à en mourir, et l'efficacité de sa mission se mesure à son degré de sainteté. Plus il se sanctifie, et plus il est puissant sur son propre cœur et sur le cœur de Dieu, plus aussi il est puissant sur le cœur de son peuple. Son âme pleine de piété, de miséricorde, de pureté, de charité, est comme un vase qui déborde et qui communique à tous la vie de la grâce dont elle est comblée. Son langage, inspiré par l'Esprit de Dieu, est tour à tour un miroir fidèle de la justice et de la mansuétude divine, un rayon lumineux et chaud qui dissipe les ténèbres du doute et fait fondre les glaces de l'indifférence, un parfum qui embaume

tous les cœurs de foi, d'amour et d'espérance. Ses actes réalisent ce qu'il enseigne et sont la vivante image de ses saintes dispositions intérieures. Il ne vit pas, c'est Jésus-Christ qui vit en lui et qui par lui se donne aux âmes fidèles.

Relisons ici ce qu'écrivait, il y a quarante ans, le P. Gratry, du saint curé d'Ars, aujourd'hui patron de tous les curés de France : « Un homme est mort, il y a peu de temps, homme prodigieux, qui, en tout temps prenant la croix et marchant sur la mort, alla chaque jour jusqu'au bout de lui-même et de ses forces. *Quotidie morior*, je meurs tous les jours : cette parole de saint Paul, cet homme l'a pratiquée pendant sa vie entière, sans s'arrêter jamais. Qui était cet homme et que faisait-il donc ? Il était curé de village, et il aimait Dieu et ses frères si ardemment que, pour exhorter, pour consoler, relever, purifier et bénir, il ne cessa de se donner d'âme et de corps, comme une Eucharistie, à la foule avide et serrée qui l'entourait et le pressait. Travaillant vingt heures sur vingt-quatre, dormant deux heures, mangeant une fois par jour un peu de lait, il touchait sans cesse à la mort. Mais il renaissait sans cesse, en quelque sorte, d'une vie ressuscitée, transfigurée, active et ardente comme une flamme ; transmettant par ses mains, par sa voix, par ses yeux étonnants qui

embrasait les cœurs, le feu, la vie, l'émotion et la foi, et surtout les larmes profondes et génératrices du repentir. La foule qui le pressait, qui le touchait corporellement, faisait comme partie de lui-même; il n'était pas seulement le grain de froment mort et ressuscité, c'était un épi, ou plutôt une gerbe d'épis. Il consola, il transforma les âmes par millions et guérit par milliers les corps malades. « Qui consent à perdre la vie, la trouve », dit l'Évangile. Cet homme avait trouvé la vie, et il semblait ne la posséder que pour la transmettre. Voilà le prêtre et le pasteur. O Jésus-Christ, faites la grâce, en ce siècle, à plusieurs de vos prêtres de posséder la vie par votre croix, afin de la transmettre au monde avec le feu du Saint-Esprit! »

II. Jésus-Christ a voulu que les prêtres fussent le levain dans la pâte, le sel de la terre, la lumière du monde, des sauveurs d'âmes, les rédempteurs des peuples, l'avant-garde du bien. Ils marchent les premiers, la société chrétienne les suit, mais elle reste toujours, inévitablement, d'un degré au-dessous d'eux. C'est pourquoi un profond philosophe du siècle dernier, Blanc de Saint-Bonnet, a pu écrire : « Un clergé saint fera un peuple vertueux. Un clergé vertueux fera un peuple honnête. Un clergé simplement honnête fera un peuple

impie. » Jésus-Christ et le peuple chrétien exigent du clergé la sainteté et la vertu des apôtres. Qu'est-ce à dire ? Ce n'est ni le temps ni le lieu de tracer un programme complet de la vie ecclésiastique. Disons seulement que nous attendons de nos prêtres, à l'heure actuelle, une piété plus profonde et plus agissante que jamais, et par quelques brèves paroles suggérons aux vrais chrétiens la salutaire pensée de s'intéresser et de collaborer à la sanctification du clergé.

Pour suffire à leur sublime et difficile mission, les prêtres ont besoin d'entretenir et d'augmenter toujours plus en eux-mêmes les forces de résistance et les forces de conquête : la vivacité de la foi, l'impression profonde et présente des vérités éternelles, la crainte et l'amour de Dieu, la délicatesse de conscience, toutes les saintes dispositions en un mot qui constituent comme la santé et le bon tempérament de l'âme. Et c'est dans la fidélité aux exercices de piété qu'ils trouveront le moyen de se sanctifier et la possibilité de sanctifier leur peuple. L'oraison, la lecture spirituelle, la visite au Saint-Sacrement et le chapelet entretiennent au cœur du prêtre la ferveur et la dévotion, l'amour de Dieu, de Notre-Seigneur, de la Très Sainte-Vierge, avec cette profonde onction de la grâce qui est la consolation et la force

de toute vie sacerdotale. L'examen de conscience et la fréquente confession exercent sur l'âme du prêtre une puissance sanctifiante et préservatrice qui le rend vigilant, attentif, fort à l'endroit même des moindres fautes. Les retraites du mois et la retraite annuelle remédient périodiquement aux relâchements inévitables, renouvellent la vigueur et la jeunesse de l'âme et la défendent contre l'envahissement de la tiédeur. Nous conseillons surtout au clergé le culte de l'Eucharistie. Jésus est près de nous, avec nous, à nous. Le Tabernacle est la tente où le prêtre est toujours sûr de le trouver. C'est là que notre Dieu attend nos hommages; c'est là qu'il est toujours prêt à nous prodiguer ses conseils et ses grâces. L'Église catholique ne peut manquer de saints prêtres, tant qu'elle possédera l'Eucharistie, qui est le dogme générateur de la piété et du zèle sacerdotal. Nous supplions tous nos prêtres, surtout les plus jeunes, de rester invariablement fidèles à leurs exercices de piété. « J'insiste sur ce point, écrivait M^{sr} Dupanloup à son clergé, parce que je vois avec l'évidence du jour que, pour nous prêtres, tout dépend de là. Et si nous avons le bonheur, en France, de voir le clergé généralement si exemplaire, la cause en est que, depuis deux siècles, nos excellents directeurs de Séminaire ne cessent d'incul-

quer à toutes les générations sacerdotales l'esprit de prière, et la fidélité à l'oraison et à tous les pieux exercices, dont on fait contracter aux ordinands la sainte habitude, pendant leur noviciat ecclésiastique. »

Il est pour le clergé un moyen de sanctification que nous nous contentons pour aujourd'hui de signaler par un simple mot. C'est la vie commune. Les prêtres sont généralement condamnés à un trop grand isolement physique et moral, à un malheureux individualisme de conduite, d'esprit, d'intérêts, de vie et d'action dont ils souffrent tous plus ou moins, et qui est pour quelques-uns absolument intolérable et dangereux. Ils ont besoin d'union et d'affections saintes pour entretenir leur vie spirituelle et leur vie apostolique. Leurs attraites, leurs vives aspirations de sainteté et de charité ne peuvent se satisfaire qu'au sein d'une confraternité sacerdotale. Et, au point de vue purement temporel, l'heure n'est-elle pas venue de demander à la vie commune un système d'économie qui rendra moins coûteuse la subsistance du clergé? Deux, trois, quatre ou cinq prêtres, vivant ensemble, sous le même toit, ont toute chance de conserver et d'accroître leurs forces vives : la piété, la science, les talents naturels et surnaturels, le zèle, l'habileté, le savoir-faire pastoral, les ressources même

temporelles : de devenir plus pieux, plus instruits, plus zélés, plus appliqués à la prière et à l'étude, plus forts dans l'action, en un mot capables de mieux servir Dieu et de faire plus de fruit dans les âmes. Ils s'aident, se contrôlent et se stimulent les uns les autres, et par conséquent ils se sanctifient plus efficacement et toujours davantage, ils sont et demeurent pendant toute leur carrière sacerdotale de bons et saints prêtres de Jésus-Christ, intérieurs, surnaturels, pleins de foi, de religion et de zèle. Et que nous faut-il aujourd'hui sinon de saints prêtres, sinon des apôtres, capables de tout dans l'Église, même d'opérer, avec le temps et par la grâce de Notre-Seigneur, ce grand miracle qui s'appelle la régénération chrétienne d'une paroisse, d'un diocèse, d'une nation ? « Les prêtres médiocres, écrivait déjà il y a cinquante ans M^{sr} Dupanloup, ne suffisent plus pour ce qui est à faire aujourd'hui, en présence de ces épouvantables envahissements du mal, et au sein d'une société démoralisée, et bientôt tout à fait déchristianisée. Ce qu'il nous faut, en de pareils temps, ce sont des saints prêtres, dans toute la force du mot ; des hommes de Dieu ; surnaturels et pleins de foi, brûlants de zèle, nourris d'oraison et d'étude, détachés, désintéressés, dévoués, prêts à tout sacrifier et à se sacrifier eux-mêmes pour Dieu et pour

les âmes. C'est par des saints que la vie chrétienne s'est établie dans le monde païen il y a dix-neuf siècles, et ce n'est que par des saints que cette même vie peut être ressuscitée dans un monde prêt à redevenir païen. » Qu'il nous soit permis de reproduire ici le portrait du saint prêtre, tel qu'il a été présenté dernièrement à l'Académie par le cardinal Mathieu, parlant de son prédécesseur le cardinal Perraud : « Et pourtant, c'est par la vie intérieure que nous valons, et c'est la gloire du christianisme de l'avoir, dans une certaine mesure, prescrite et rendue accessible à tous ! L'âme chrétienne, purifiée par les sacrements, est transformée en un sanctuaire que Dieu consacre par la majesté et la douceur de sa présence. C'est la vraie tour d'ivoire. Car, si l'on donne quelquefois ce nom aux retraites orgueilleuses où des hommes célèbres sont allés cacher leurs déceptions, habituellement, l'ivoire de ces tours n'est pas immaculé, et ce n'est pas l'amour divin qui console les reclus ! Au contraire, pour le fidèle qui vit sous le regard du Père céleste, il n'y a plus de solitude ; les biens extérieurs perdent leur attrait, la douleur et la mort se transforment, et l'enfant de Dieu contracte, avec l'Hôte incomparable qu'il possède, une union intime qui, dans la doctrine catholique, va jusqu'à faire de Jésus-Christ lui-même la nour-

riture et le convive de ceux qu'il a rachetés de son sang. Joies saintes des festins sacrés, que les profanes soupçonnent et qu'ils ne goûtent pas, parce qu'elles ne peuvent être achetées que par le sacrifice !

« Vous les voulez trop purs, les heureux que vous faites ! » s'écriait Musset avec découragement, et il interpellait les privilégiés :

C'est un amour profond qu'au fond de vos calices
Vous buviez à plein cœur, moines mystérieux !

« Le cardinal Perraud, chaque matin, buvait à plein cœur dans son calice ! Toujours levé dès quatre heures, il passait plusieurs heures de suite à méditer, à prier, à dire la messe avec une dévotion qui dépassait de beaucoup la mesure des prêtres les plus fervents. « *Adolphe*, disait son frère Charles, est *insatiable du Saint-Sacrement*. » Pendant les tournées pastorales, il s'échappait des presbytères et s'en allait oublier sa fatigue devant le Tabernacle. Qui l'avait vu une fois agenouillé derrière une colonne, le buste droit, la tête inclinée, les mains jointes, les yeux clos, ne l'oubliait plus et croyait avoir assisté à une extase. »

Nous signalons ces grands exemples à la méditation du clergé, si désireux de se sanctifier et de faire tout son devoir, et nous demandons à Dieu

qu'il daigne susciter et envoyer à l'Église beaucoup de saints prêtres.

Parmi les moyens de sanctification offerts aux prêtres, je voudrais signaler *les retraites* qui chaque année se font dans les divers diocèses de France.

Il n'est point de communauté religieuse, de maison d'éducation bien réglée, où l'on ne consacre, tous les ans, quelques jours à la méditation des grandes vérités de la foi. Avant de recevoir les saints ordres, les jeunes lévites font une retraite de huit jours. Nous imposons une retraite de trois jours aux jeunes enfants qui se disposent à la première Communion. Les pasteurs zélés invitent, chaque année, les fidèles dont le salut leur est confié, à venir retremper leur âme dans la retraite pascale. Et quand nous voulons façonner des chrétiens fervents, des chrétiens apôtres, nous leur procurons le bienfait d'une retraite fermée. Si donc les retraites sont d'un usage général, si on y convie toutes sortes de personnes, sans exclure même l'enfant, si peu capable de réflexions sérieuses, n'est-ce pas parce que l'expérience prouve que cette pieuse pratique est d'une importance majeure et d'une efficacité souveraine?

Descendons dans notre âme, et consultons nos besoins. Une semaine de solitude nous est non

seulement utile, mais absolument nécessaire. Prêtres bien-aimés, pour glorifier Dieu et pour sauver votre peuple, il faut que vous soyez parfaits. Or, après toute une année consacrée à des fonctions très sublimes et très difficiles, n'éprouvez-vous pas l'impérieux besoin de rentrer dans votre conscience pour y discerner les manquements, les oublis, les déviations, les taches inaperçues qui échappent à l'attention même des meilleurs, des plus soigneux, des plus préoccupés de leur sanctification personnelle? Après avoir soutenu et comme tendu votre âme toute une année, pour empêcher votre zèle de décroître et votre piété de s'attiédir, n'éprouvez-vous pas une certaine lassitude et le désir intense de restaurer vos forces spirituelles, de ranimer votre première ferveur, de ressusciter la grâce de votre sacerdoce? Plus d'une fois dans une année, vous vous êtes demandé avec une douloureuse anxiété si l'insouciance ou la désertion de vos paroissiens ne venait pas de votre inaptitude à éclairer et à toucher leurs cœurs et vous vous êtes fait le secret reproche de ne pas allumer l'amour de Dieu dans les âmes parce que la vôtre n'en était pas suffisamment embrasée. *Qui non ardet, non incendit.* C'est pendant la retraite que la chaleur des vérités célestes vous pénétrera d'une manière plus intime et qu'en devenant des saints

et des ardents vous deviendrez des apôtres et des convertisseurs. De votre retraite dépendra tout le succès de votre ministère pastoral. A quoi bon insister sur la nécessité de ces saints exercices? Votre expérience, sur ce point, vous en a plus appris que ne pourraient faire mes paroles.

Et puis dans quels temps nous vivons! Les circonstances actuelles nous écrasent et nous épuisent. Nous aimons les âmes avec une profondeur de dévouement qui ne se peut dire, nous voudrions les sauver et trop souvent nous constatons que nous ne le pouvons pas, qu'il y a entre elles et nous une barrière quasi infranchissable. Je ne connais pas sur la terre une tristesse plus douloureuse, une amertume plus amère que celle du prêtre, du bon prêtre, du saint prêtre qui a faim et soif du salut de ses ouailles et qui, supplicié comme Tantale, se voit dans l'impossibilité d'apaiser cette faim et d'étancher cette soif. Pour discréditer notre apostolat, on discrédite notre personne. On nous accuse d'être les adversaires du progrès, de la science, nous qui sommes les fils de la lumière et les propagateurs de la civilisation; on nous dénonce comme des ennemis du peuple et de la patrie, nous en qui l'amour divin exalte et centuple l'intensité de l'amour fraternel, nous qui avons fait la France comme les abeilles font la ruche, nous

qui sommes les serviteurs les plus désintéressés du bien public. Humbles prêtres cachés dans l'obscurité du ministère des campagnes, c'est à vous surtout que va ma pensée, sur vous surtout que s'épanche ma respectueuse affection ! Plus que jamais, il me semble, vous avez besoin de puiser, dans le recueillement et la prière, les grâces qui vous permettront de triompher des épreuves auxquelles vous êtes en butte. Et tous, soit à la ville, soit à la campagne, en présence de l'avenir qui s'annonce inquiétant et plein de dangers, ne devons-nous pas faire provision d'énergie, de patience, de calme, de résignation, de sérénité, pour mieux résister aux attaques, aux haines, aux violences peut-être, qui seront notre partage ? Allons à la retraite. Venons chercher là les secours indispensables : la lumière, la consolation, la capacité d'endurer et de faire des choses fortes, *facere et pati fortia*. La retraite annuelle est toujours nécessaire au clergé ; mais, de nos jours, nous avons des motifs particuliers de n'y pas manquer.

Nous sommes à une heure où ceux qui ont mission de commander doivent se rapprocher de ceux qui n'ont qu'à obéir, et les évêques attendent la retraite ecclésiastique pour écouter les doléances du clergé, pour consulter les doyens et vice-doyens, pour s'inspirer de leurs lumières et de leurs ini-

tiatives, pour appuyer leur autorité sur la spontanéité de leur assentiment.

Nous sommes à une heure où il est bon à des frères de vivre ensemble, pendant quelques jours, sous le même toit, pour se soutenir, se fortifier, s'éclairer, sous le regard de Dieu, s'encourager en commun, s'édifier réciproquement par une mutuelle et sainte rivalité de généreux efforts. Fatigués d'un long labeur, meurtris par les luttes inévitables, et inquiets du lendemain, vous aspirez à une semaine de silence, de repos et de réconfort spirituel, *in silentio et quiete proficit anima devota*.

Nous sommes à une heure, où la sainte Église elle-même, assiégée par toutes les puissances de l'enfer, ballottée par tant d'orages contre tant d'écueils, réclame nos réunions sanctifiées, nos prières collectives et toutes-puissantes pour triompher des machinations que le génie du mal s'étudie à multiplier.

Accourons à la retraite, là tous ensemble nous raviverons en nous l'esprit sacerdotal, nous resserrerons les liens de la hiérarchie ecclésiastique, nous nous préparerons à un apostolat plus désintéressé, plus ardent et plus fécond, et nous demanderons à Dieu qu'il rende à l'Église sa jeunesse et sa force, à la société civile la paix et la prospérité, à nos paroisses un renouveau de vie chrétienne.

CHAPITRE II

LA SANCTIFICATION DU PEUPLE CHRÉTIEN

Lorsque, il y a quatre ans, Pie X prenait en main le gouvernail de la barque de Pierre, il se donnait comme devise, de tout restaurer dans le Christ et par le Christ, et, pour atteindre un but si élevé, quels moyens conseillait le saint Pontife à ses frères dans l'épiscopat? La sanctification du clergé : *Curarum hæc prima... ut Christum formemus in iis qui formando in cæteris Christo officio muneris destinantur*. La sainteté des fidèles résulte de la sainteté du prêtre. Nous avons mis en évidence cette capitale vérité. Parlons maintenant de la sanctification du peuple chrétien.

I. Dans le désarroi général et les difficultés de notre époque, *le seul remède efficace aux maux qui nous affligent est la sainteté, la sanctification des âmes*. Un auteur contemporain, le P. Weiss, dans son *Apologie du christianisme (la Perfection ; Introduction, p. 27)*, s'exprime ainsi : « Les temps que nous traversons sont mauvais. Tout le monde

se lamente, tout le monde fait des plans pour éviter la catastrophe redoutée et pour préparer un avenir meilleur. Il faut tout renouveler de fond en comble : la science, l'art, la politique, la vie sociale, la philosophie, la morale, la théologie, le droit, la vie chrétienne. Et tout cela on voudrait l'améliorer avec des moyens purement extérieurs, avec de la politique, de la diplomatie, des déclamations creuses. Les remèdes proposés sont pires que le mal. Ce mal provient de ce que la vie intérieure de l'humanité est faible, qu'elle est même tout près de s'éteindre. Ce n'est pas en mettant notre confiance dans les moyens profanes, ni en nous appuyant sur le fragile bâton de la faveur populaire et de la protection si chèrement achetée des puissances terrestres, ni en faisant preuve d'une obséquiosité servile envers l'opinion publique, ni en approuvant les agissements du monde, ni en nous accommodant à l'esprit du temps, que nous trouverons le salut. Nous devons avant tout rentrer en nous-mêmes, avoir conscience des forces surnaturelles que Dieu a déposées en nous, et en faire usage sans hésiter un seul instant. Rien ne saurait mieux arrêter les dangers terribles de la détresse sociale, que les armes des vertus chrétiennes, de l'abnégation, de la justice, de la charité... Ce dont notre époque a besoin avant tout, pour ne

pas dire la seule chose dont elle ait besoin, ce sont des saints, de grands saints, capables de convaincre et d'entraîner; et sinon des saints, du moins des hommes nouveaux, des hommes complets, des chrétiens véritables, intérieurs, parfaits. » Voilà le grand remède, l'œuvre par excellence, l'entreprise nécessaire : agir sur les âmes, les vivifier, les sanctifier, les surnaturaliser. Les âmes sont égarées; il faut les remettre dans la voie. Elles sont viciées; il faut les purifier. Elles sont appauvries: il faut les enrichir. Elles sont asservies; il faut les délivrer. Elles sont affaissées: il faut les relever. Elles sont mortes ou mourantes: il faut les régénérer. Elles marchent loin de Dieu et de leur éternelle destinée, il faut les ramener à Dieu et les conduire à la bienheureuse immortalité. Ici éclate la supériorité du christianisme sur toutes les œuvres qui ne sont que purement humaines. Les systèmes politiques ou philosophiques peuvent bien embellir et amuser notre fragile existence, mais ils ne peuvent pas la garantir des étreintes de la mort; le christianisme seul nous conduit là où l'on ne meurt plus et nous garantit la félicité éternelle. Les sages de la terre peuvent bien donner un peu de science et de moralité à l'âme humaine, mais ils ne peuvent pas la régénérer et la renouveler à fond; le christianisme seul

communiqué à l'âme humaine une vie nouvelle, la vie divine elle-même, et sous l'impulsion de cette vie l'âme humaine s'illumine, s'élève, se transfigure; elle ne recule ni devant la rigueur des préceptes, ni devant la perfection des conseils; elle a des élans qui lui font braver les puissances du mal; elle produit des actes qui dépassent le pouvoir habituel de la nature; en un mot, elle se sanctifie. Et là, dans la sanctification des âmes, réside en dernière analyse le remède à tous nos maux, le salut des peuples. Les peuples, en effet, ne sont pas des troupeaux qu'on améliore en changeant leur pacage. On aura beau ajouter des progrès nouveaux aux progrès anciens et rendre plus faciles pour tous les conditions de l'existence, on n'aura rien fait, ou à peu près rien, si la volonté morale des individus, c'est-à-dire si l'âme n'a pas pris une direction supérieure. — C'est sur l'âme qu'il faut agir tout d'abord. Ce qui importe plus que tout le reste, c'est le relèvement spirituel, le salut, la sanctification des âmes.

Nous savons d'ailleurs comment les âmes se sanctifient : par la prédication, par la prière et par les sacrements. Le peuple chrétien, et j'entends par là toutes les classes de la société, le peuple chrétien manque d'instruction religieuse. Quelques années de catéchisme, à l'âge de la légè-

reté et des passions, ne lui ont donné qu'un lambeau insignifiant de la grande science du christianisme. Il faut donc étaler sous ses yeux un développement continu d'instruction. En apprenant à connaître, le peuple apprendra à aimer. La foi lui viendra de l'audition de la parole de Dieu : *fides ex auditu*. Et puis, à l'instruction qui atteint l'esprit, s'adjoindra le culte, la prière qui s'adresse au cœur, un culte majestueux, solennel, touchant, édifiant, des pompes religieuses qui font rayonner la majesté de Dieu et qui intéressent toutes les nobles facultés de l'homme. Le peuple a désappris les fêtes de l'Eglise, il ne court plus qu'après les fêtes du siècle ; c'est un malheur. Il faut lui rendre ses antiques solennités avec tous les prestiges d'autrefois et tous ceux que nous pouvons y ajouter aujourd'hui. Le temple catholique est en même temps la maison de Dieu et le palais du peuple, les magnificences purement profanes et les pompes exagérées ne doivent pas trouver place dans nos églises ; mais des cérémonies très dignes favorisent grandement le recueillement, la prière, la contemplation, la dévotion, le repentir, l'amour de Dieu, la ferveur religieuse, la sanctification des âmes. Éclairé par la prédication et entraîné par le culte, le peuple chrétien s'oriente vers les sacrements, cette source de la grâce, cet aliment et

cette conservation de la vie divine. Rien n'est fait tant que les sacrements ne sont pas fréquentés, et pour amener son troupeau à les recevoir, le pasteur multiplie les industries et les démarches de son zèle; il ne dort pas tranquille tant qu'il a dans sa paroisse des enfants qui naissent, vivent et peut-être meurent sans baptême, des chrétiens et des chrétiennes qui ne font plus leur communion pascale, des unions qui ne se contractent pas au pied des autels, des malades qui paraissent devant Dieu sans absolution, des pécheurs qui vivent dans l'impénitence: le pasteur veut sanctifier et sauver toutes ses brebis; il court à la recherche des brebis égarées et il fait le possible et l'impossible, pour les ramener au bercail; comme Dieu dont il est le ministre, il n'a qu'une pensée, un désir, une volonté, qui est la sanctification des âmes : *hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra.*

II. La sanctification du peuple chrétien est une œuvre qui aujourd'hui devient *plus que jamais difficile*. Dans les âges de foi ou dans les pays très religieux, les âmes venaient chercher les dons de Dieu et les prêtres n'avaient qu'à se prêter aux besoins du troupeau. Dans nos temps d'indifférence ou d'apostasie, le clergé ne peut plus se contenter de ce rôle négatif et purement passif:

la collectivité paroissiale n'existe plus ; il doit la reconstituer en agissant sur des catégories de personnes et presque sur chaque âme en particulier. Autrefois on pouvait administrer et sanctifier les paroisses en bloc ; aujourd'hui il faut les convertir et les christianiser en détail, âme par âme, unité par unité.

Pour sanctifier le peuple chrétien, il est aujourd'hui nécessaire de le connaître, de le visiter ; c'est pour un pasteur un grand travail, mais c'est aussi une grande consolation et un grand profit ; c'est le moyen et l'occasion de faire tomber des préjugés, de témoigner aux paroissiens un intérêt qui les touche, de découvrir beaucoup de besoins spirituels particuliers qui resteraient ignorés sans cela, de donner une quantité d'avis utiles de remédier à bien des désordres, d'obtenir des secours pour les bonnes œuvres, de ramener un certain nombre d'âmes à Dieu et à la pratique des sacrements, etc... Dans les grandes paroisses, le curé ne peut pas tout seul suffire à la visite pastorale ; mais il n'est pas seul : il a des vicaires ; il partage le travail ; il divise la paroisse par quartiers et il assigne un quartier à chaque vicaire, en se réservant pour lui-même l'inspection et la surveillance générale. Alors tout se fait et se fait non sans peine, mais avec fruit.

C'est ce que pratiquait M. Olier dans son immense paroisse de Saint-Sulpice, à Paris. La recherche des âmes en détail, l'investigation des besoins particuliers des paroissiens, dans une grande paroisse, est aussi impossible qu'indispensable, si l'on ne s'y met pas à plusieurs, si la paroisse n'est pas divisée par quartiers avec assignation d'un quartier à chaque vicaire.

C'est qu'en effet, pour sanctifier le peuple chrétien, il faut l'atteindre et le saisir dans chacune de ses parcelles. L'individu ne doit pas disparaître dans la masse ; Jésus-Christ n'est pas mort seulement pour le genre humain en général, mais pour chaque homme en particulier, pour ce petit enfant, pour ce vieillard, pour ce pauvre, pour ce riche, pour cette grande dame, pour cette humble ouvrière. Qu'importent dix mille conversions, si la dix mille unième manque ? Et dès lors le travail apostolique se multiplie, se complique, se diversifie à l'infini. Il y a sans doute une instruction religieuse qui convient à tous et qu'il faut donner à tous ; mais il y a aussi une instruction religieuse spéciale qui convient à certaines portions du peuple chrétien, et dont il ne faut pas le priver. La parole de Dieu atteindra ainsi plus particulièrement et plus fortement. De même le culte, comme la prédication, devra être

accommodé à certaines classes de fidèles. On instituera des congrégations, des assemblées religieuses pour les enfants, pour les vierges, pour les mères de famille, pour les hommes, pour les ouvriers, pour atteindre tous les besoins, toutes les facultés de l'homme, pour offrir tout l'homme à Dieu. Et enfin, on tiendra les sacrements à la disposition de tous et on s'ingéniera à les rendre accessibles à chacun, de manière que l'œuvre de sanctification s'exerce sur l'ensemble et en même temps sur les âmes les plus déshéritées, les plus inaperçues et les plus oubliées. Dans un si vaste sujet, le temps nous manque pour tout dire ; donnons seulement quelques indications.

La sanctification des enfants est particulièrement importante. Il faut les faire venir au petit catéchisme dès l'âge de sept ans, les préparer à une excellente première communion par la confession fréquente, par l'assistance à la messe le dimanche et en semaine, par la formation progressive dans ces jeunes âmes de l'esprit de prière, de la piété, de la vie chrétienne.

La jeunesse, les ouvriers, les pauvres, les malades sont autant de catégories qui exigent des soins spéciaux, des démarches individuelles et des œuvres de différents genres. Toutes ces faiblesses, toutes ces indigences matérielles ou spirituelles

sont incapables de se subvenir à elles-mêmes et d'aller jusqu'à Dieu, si elles ne sont aidées, encouragées, dirigées, soutenues et persévéramment assistées.

Les âmes fidèles et les pécheurs doivent être au moment du Carême l'objet d'une très vive sollicitude. Non seulement on les appellera à des prédications extraordinaires, mais on leur rendra aussi facile que possible l'accomplissement consciencieux du devoir pascal. On connaîtra par le détail ceux qui pratiquent les sacrements, ceux qui en ont perdu tout à fait l'habitude depuis longtemps et ceux qui n'attendent qu'une occasion pour s'y remettre.

Le baptême est souvent donné trop tard aux enfants. De temps à autre des pasteurs donneront sur ce point des avis généraux et pressants, et même des avis particuliers aux parents. Si nous ne disons rien, si nous laissons aller les choses, les retards deviendront de plus en plus nombreux, l'idée de la nécessité du baptême s'affaiblira et le salut de bien des enfants sera compromis.

Le sacrement de Mariage est souvent légèrement ou sacrilègement reçu et les familles se fondent sur un sacrement profané. S'il n'est pas facile ici d'empêcher tout le mal, essayons au moins d'en empêcher une partie, et faisons comprendre à

notre peuple combien la bénédiction de Dieu est nécessaire à l'établissement du foyer.

C'est au foyer que les âmes se sanctifient et que s'opère la restauration morale et religieuse des paroisses. Nous n'aurons rien fait tant que nous n'aurons pas rétabli, au moins dans une certaine mesure, l'esprit de famille aujourd'hui si menacé et si diminué. Ce travail exige de longs et persévérants efforts; il y faudra des années, des siècles peut-être, car les mœurs et les habitudes d'un peuple ne se changent pas en une génération. Mais qu'importe? Dieu ne nous demande pas le succès immédiat, mais le labeur incessant. Faisons notre possible, et Dieu fera le reste.

CHAPITRE III

LE DIMANCHE ET LES FÊTES RELIGIEUSES

Ce qui importe avant tout, c'est la sanctification personnelle du prêtre et des fidèles. Là est l'œuvre primordiale, nécessaire, irremplaçable. Avec un clergé et un peuple saints, tous les espoirs sont permis et le salut général est certain. Si la piété est absente ou languissante, nous nous agitons dans le vide et nous marchons à la déception et à la ruine. Mais quels sont les moyens d'accréditer la piété dans les âmes et dans les paroisses? Le premier moyen, le moyen traditionnel et obligatoire est l'observation, la célébration régulière des dimanches et des fêtes religieuses.

I. Le repos du dimanche et des fêtes n'est pas seulement un devoir que Dieu commande, il est encore un besoin impérieux de notre nature. Dieu n'a donné de forces à l'homme que juste ce qu'il faut pour travailler six jours, et le travail ininterrompu ne peut que nous user et nous tuer avant l'âge. Nécessaire à la vie physique, le repos hebdomadaire l'est également à la vie morale, à

la vie de famille et à la vie religieuse. Comment voulez-vous qu'il comprenne la dignité de son être ce malheureux qui n'a pas un jour par semaine, souvent pas un jour par mois pour y réfléchir? Comment voulez-vous qu'il ne se matérialise pas cet homme qui, tous les jours, sans exception et sans relâche, reste attaché, collé, et pour ainsi dire identifié à la terre ou à l'outil par le travail? Et puis, dans la semaine, l'homme n'a pas le temps de se livrer aux impressions purifiantes de la vie de famille; qu'on lui laisse donc un jour où, à son réveil, ses enfants pourront aller se jeter dans ses bras, un jour où il aura le loisir de se reposer au milieu des siens, un jour où ce père, cette mère et ces enfants auront vraiment le temps de se voir et de s'aimer. Et enfin, sans dimanche pas de religion, pas d'instruction religieuse, pas de prière, pas de vie chrétienne. Sans doute tous les jours sont saints, Dieu est esprit, on peut le servir partout et en tout temps, et l'âme fidèle la plus occupée peut trouver dans ses labeurs des moments à lui consacrer. Cependant nous avons tous besoin de prières régulières et d'offices publics, nous avons tous besoin d'avoir certains jours mis à part pour le service de Dieu et pour la culture de notre âme baptisée. Sans cela notre piété s'évanouira bien vite dans une

spiritualité fausse. Le repos du dimanche et des fêtes nous est absolument nécessaire.

J'entends dire que beaucoup abuseront de ce repos et le profaneront dans des plaisirs grossiers. C'est possible. Les hommes sont libres, et ils peuvent user mal de leur liberté. Plaignons-les. Tâchons de les amener à des résolutions meilleures. Mais n'allons pas prétendre que le droit au repos hebdomadaire n'existe pas, sous prétexte qu'un certain nombre d'hommes en feront un mauvais usage. Non. Ce droit existe pour tous. La cause du dimanche est juste. Embrassons-la avec ardeur, plaidons-la avec persévérance, et elle finira par émouvoir la conscience publique et par s'imposer à l'opinion. D'ailleurs, si beaucoup d'hommes doivent abuser du repos hebdomadaire, beaucoup d'autres en profiteront sagement. Il est bien évident, en effet, que quand je parle du repos du dimanche et des fêtes, je n'entends pas par là un repos quelconque, par exemple le repos de l'inaction ou de la débauche, mais le repos moralisateur et religieux. L'homme ne saurait se reposer comme une machine qui cesse de marcher, ou comme un animal qui mange et qui dort. L'homme n'est ni animal ni machine. Il a un Dieu à servir et une âme à sauver, et voici l'emploi de son dimanche.

Il vient à l'église qui est en même temps la maison de Dieu et la maison de l'homme, la maison du peuple, la maison de tous. Le temple catholique est le palais du peuple. Là, il est chez lui. Le riche a ses salons. Il faut au peuple une basilique où il soit vraiment l'égal du prince. C'est l'église. Il y entre à son aise. Il y est accueilli comme un roi par la grande voix des orgues. Il y a sa place. C'est là que sa petite fille bien parée a fait sa première communion. C'est là qu'il est venu pleurer sur la dépouille mortelle de ses parents et de ses amis. C'est là qu'en un jour d'enchantement, il a juré fidélité à la compagne de sa vie. Là il est chez lui. — Là il trouve le Vrai. Cette pauvre âme du peuple, dites-moi, est-elle assez négligée, sacrifiée, oubliée dans l'ardente mêlée de la vie, oubliée presque fatalement par tous ces hommes de peine dans l'écrasement de la tâche journalière? Heureusement, au centre de la cité et au centre du hameau, se dresse le temple, et là, dans le plus simple et le plus sublime des langages, il se dit des choses que nous trouvons toutes naturelles, mais qui auraient ravi le génie de Platon, s'il lui eût été donné de les entrevoir dans les visions incomplètes du cap Sunium. C'est le festin de la vérité auquel sont conviés les enfants, les femmes, les ouvriers, tous les petits.

Là le peuple est chez lui. Là il trouve le Vrai. — Là il trouve le Bien. Non seulement la vérité lui est apportée toute faite, mais la morale lui est enseignée avec tous les détails qui la composent, avec les principes qui la font obligatoire, avec les sanctions qui la montrent impérieuse, avec les moyens qui la rendent possible. C'est dans nos églises que le peuple apprend à penser, à sentir, à agir noblement. Là il trouve le Vrai. Là il trouve le Bien. Ce n'est pas suffisant. « Tant pis, dit J.-J. Rousseau, si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain, il lui en faut encore pour le manger avec joie. » Oui. Au peuple qui travaille et qui souffre, il faut un peu de joie, non la joie du cabaret qui enivre et qui tue, mais la joie du temple qui élève et qui vivifie. — Là il trouve le Beau, le vrai Beau, le Beau intégral, le Beau moralisateur. Là, il trouve un musée des beaux-arts composé pour lui, un livre de lectures choisi à son intention, une vraie leçon de choses mise à sa portée et capable au besoin de lui en remplacer bien d'autres. Là, il trouve l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, l'éloquence, l'harmonie des figures, des couleurs, des sons et des idées, toutes les richesses de la nature et tous les artifices de l'art, toutes les combinaisons du savoir et toutes les intuitions de la pensée servies par

toutes les patiences du labeur, en un mot toutes les attractions les plus saines et les plus puissantes qui se concertent pour pénétrer par les portes des sens jusqu'au sanctuaire de l'âme.

Le temple catholique d'ailleurs n'est pas seulement le palais du peuple ; il est le lieu de rendez-vous des petits et des grands, des riches et des pauvres, de toutes les fractions de la société chrétienne. Je ne vois que l'église et le cimetière pour réunir la masse des hommes ; mais le cimetière n'unit, n'égalise que les morts. L'église est l'unique école de fraternité pour les vivants. Partout ailleurs les classes sont divisées, et la division appelle l'antipathie et la guerre. Quand la majorité d'un peuple a perdu l'habitude de se réunir un jour sur sept à l'église, vous savez où elle va. La classe aisée va aux réunions d'affaires où elle apprend à grossir ses capitaux, au théâtre où elle rit de tout : des vertus encore plus que des vices. La classe pauvre va au cabaret, dans les clubs, où elle apprend à maudire sa condition et à détester les conditions supérieures. Et ces deux peuples ennemis ne se rencontrent plus que pour se montrer le poing et s'entre-dévorer. Les âmes et les paroisses se sanctifient par la fréquentation des églises, par la célébration régulière des dimanches et des fêtes religieuses.

II. Entrons dans quelques détails et disons d'abord combien il importe que les fidèles et particulièrement les enfants soient bien placés à l'église. C'est un point capital pour la prospérité de la religion dans une paroisse. Souvent le placement des enfants, surtout des jeunes garçons, laisse à désirer. Leur vraie place, c'est dans le chœur ; à défaut du chœur, on les placera dans une chapelle latérale ouvrant sur le chœur, ou bien dans les premiers rangs de la nef en face du chœur, dans un endroit enfin où ils puissent être bien surveillés, bien voir l'autel et bien entendre les prédications. Dans quelques églises, on met les enfants à la tribune ; c'est une excellente manière de les placer, pourvu qu'ils ne soient pas laissés seuls, sans surveillance, pourvu que les bancs soient disposés en amphithéâtre. Sans doute la location des bancs et des chaises doit être conservée pour assurer au culte les ressources pécuniaires dont il a besoin ; mais l'intérêt matériel s'éclipse devant l'intérêt religieux ; avant tout, il faut donner aux fidèles et aux enfants une place à l'église, une bonne place, et, si c'est nécessaire, une place gratuite.

Et puis la parole de Dieu, l'instruction religieuse doit leur être largement distribuée. Beaucoup de chrétiens évitent soigneusement tout

office où il y a prédication. C'est un tort. S'abstenir une fois ou l'autre d'entendre la parole de Dieu ne constitue pas une faute réelle et positive ; mais peut-on se croire en sûreté de conscience si, régulièrement et systématiquement, on refuse de prêter l'oreille aux enseignements de la chaire chrétienne ? Nos prêtres combattront le préjugé détestable qui consiste à se contenter habituellement, le dimanche, d'une petite messe basse sans prédication. S'ils le peuvent, ils donneront à toutes les messes une allocution de quelques minutes. En tout cas, ils obéiront exactement aux règlements diocésains qui prescrivent la prédication régulière faite chaque dimanche et faite d'après un plan. Ils prêcheront tous les dimanches, et même, je dirai surtout les jours de grandes fêtes. « Quoi ! a écrit M^{sr} Dupanloup, nous nous plaignons qu'on ne vient pas, les hommes surtout, entendre la parole de Dieu ; nous ne savons comment les atteindre, disons-nous ; ils ne viennent pas ! Et ce serait précisément les jours où ils viennent, les seuls jours de l'année où un grand nombre d'hommes assistent à la messe et pourraient entendre nos instructions, ce serait ces jours-là précisément que nous ne prêcherions jamais ! N'y aurait-il pas là un non-sens ? C'est au contraire ces jours-là qu'il importe le plus de prêcher. C'est

pour ces grands jours d'assemblées nombreuses qu'il faut réserver les sujets les plus importants, les choses qu'on veut faire entendre à toute la paroisse. » Nous ne pouvons que nous associer aux remarques si pratiques et aux exhortations si puissantes que le grand Évêque d'Orléans adressait jadis à ses prêtres.

Et puisque nous venons de citer M^{sr} Dupanloup, il nous plaît de nous abriter encore derrière son autorité pour recommander et relever l'office des vêpres. « Si nous ne faisons rien et laissons aller les choses, écrit-il, les vêpres finiront par tomber en désuétude, et il n'y aura bientôt plus que le prêtre et les chantres. Voici quelques moyens d'augmenter l'assistance aux vêpres : 1^o les exhortations pressantes en chaire, au confessionnal et dans les visites aux paroissiens ; 2^o recommander que les personnes empêchées d'assister à la messe, pour des raisons légitimes, viennent du moins aux vêpres ; 3^o insister particulièrement, pour l'assistance aux vêpres, auprès des membres des Confréries, et de tous ceux et celles sur lesquels on a de l'influence dans la paroisse ; 4^o tâcher que les vêpres soient bien chantées ; y faire concourir les fidèles au chant... Quelle différence entre les vêpres chantées par la foule, avec vie et entrain, et celles où l'on n'entend que les chantres seuls,

— et quels chantres souvent! — au milieu d'une assistance muette et ennuyée; 5° donner le plus d'éclat et d'intérêt possible aux saluts qui suivent les vêpres; 6° un peu de parole de Dieu après vêpres, en chaire, sur les marches du sanctuaire, de votre stalle, n'importe; ne renvoyez pas votre peuple sans lui avoir dit au moins quelque chose; pourvu que ce ne soit pas long, soyez sûrs que vous lui ferez plaisir, et qu'il en résultera, avec le temps, un grand bien; 7° Beaucoup de curés se sont mis à faire, après les vêpres, dans la grande nef, du haut de la chaire ou au banc-d'œuvre, leur catéchisme de persévérance, et ils ont remarqué deux choses : qu'il venait beaucoup plus de monde aux vêpres, et que presque toutes les personnes qui venaient aux vêpres restaient au catéchisme. C'est un moyen excellent et qui a un double avantage, celui de relever les vêpres et celui d'augmenter l'instruction chrétienne dans une paroisse. » Il est certain que manquer les vêpres ne constitue pas en soi un péché; toutefois peut-on dire qu'on a bien sanctifié son dimanche, quand on a donné le matin une demi-heure à Dieu dans une messe basse entendue à la hâte? C'est bien peu. Les vrais chrétiens font davantage pour Dieu. En assistant à la messe, ils accomplissent un devoir de conscience; en assistant aux vêpres, ils

accomplissent envers Dieu un devoir de cœur ; ils se sanctifient et, par leur exemple, ils sanctifient les autres. Les dimanches et les fêtes bien célébrés attestent la vitalité religieuse d'une paroisse, s'imposent à l'attention des indifférents et des tièdes et raniment sans cesse la piété dans l'âme des fidèles.

Nous supplions le clergé et les catholiques de faire le possible et l'impossible pour restaurer dans nos mœurs le respect du dimanche et des fêtes religieuses. La loi sur le repos hebdomadaire a été récemment votée, mais elle restera lettre morte, ou à peu près, tant que l'action privée ne viendra pas se joindre à l'action des pouvoirs publics. Tâchons de bien convaincre nos contemporains, nos voisins, nos amis, nos clients, nos fournisseurs de l'obligation et de l'avantage qu'il y a pour eux non seulement de se reposer, mais de se sanctifier les jours de dimanche et de fête. Pour atteindre ce but, répandons en grand nombre des brochures, des tracts, des traités clairs, intéressants, exposant la question du Dimanche sous toutes les faces : faisons de temps en temps des conférences sur ce sujet ; ne travaillons pas et ne faisons pas travailler le dimanche ; fournissons-nous de préférence dans les magasins qui observent la loi du repos dominical ; assistons en famille aux offices de la

paroisse, surtout aux grands offices, à la grand'messe et aux vêpres, etc... etc... L'œuvre de la sanctification du Dimanche est une œuvre de salut et de relèvement pour les âmes, pour les paroisses et pour le pays tout entier.

CHAPITRE IV

LE CULTE DU SAINT-SACREMENT

Dans une magnifique instruction pastorale adressée à son clergé, le 10 juillet 1865, M^{sr} Dupanloup s'exprime ainsi : « L'Eucharistie est le centre vivant de la religion, et ma conviction est que nous ressusciterions la religion par ce seul moyen ! Il est manifeste, en effet, que si nous pouvions raviver la dévotion à la divine Eucharistie, nous mettrions par là dans les âmes le germe fécond de la vie chrétienne. Et une paroisse où cette grande dévotion envers le Saint-Sacrement serait relevée, honorée et rendue populaire, deviendrait nécessairement une paroisse où l'on apprendrait de plus en plus à connaître, aimer et servir Jésus-Christ ; car l'Eucharistie n'est pas autre chose que la manifestation au monde de Jésus-Christ dans le grand mystère de son amour. L'Eucharistie, c'est Jésus-Christ lui-même ; et ce n'est pas un Jésus-Christ absent, éloigné, retiré pour ainsi dire dans les profondeurs de son éternité ; c'est un Jésus-Christ, qui est là présent, vivant au milieu de nous, et nous

disant à tous : *Venite ad me omnes, qui laboratis et onerati estis*, venez à moi vous qui travaillez et n'en pouvez plus et je vous soulagerai, *et ego reficiam vos.* » Ces admirables paroles nous disent bien ce qu'est l'Eucharistie et la place d'honneur qui lui revient dans la sainte Église, dans la paroisse et dans toute vie chrétienne. Or la sainte Eucharistie se présente à nous sous trois aspects qui doivent attirer notre attention et stimuler notre piété, Jésus-Christ descend sur l'autel entre les mains du prêtre, et s'y immole de nouveau pour nous : c'est le saint Sacrifice de la messe. — Jésus-Christ, par l'intermédiaire de son ministre, descend les degrés du sanctuaire et se donne en nourriture aux âmes rangées à la sainte Table : c'est la sainte communion. — Jésus-Christ, après s'être donné aux âmes, ne veut pas les quitter et va se renfermer dans le tabernacle pour continuer de résider avec elles : c'est la permanence de la présence réelle. Chacun de ces points de vue mérite d'être mis en lumière.

I. La messe est l'acte essentiel de la religion chrétienne. Là, Jésus-Christ continue le grand sacrifice de la croix. Là, il adore, il implore le pardon de nos fautes et il nous obtient les grâces du salut. Là, en union avec Jésus-Christ, nous venons prier

pour nous, pour les vivants, pour les morts et alimenter dans nos âmes la vie divine. Il faut assister à la messe tous les dimanches de l'année et aux quatre grandes fêtes d'obligation. Est-ce assez ? Oui, c'est assez pour satisfaire au précepte, mais ce n'est pas assez pour répondre à l'amour de notre Dieu, à l'édification du prochain et à nos propres besoins. Aujourd'hui surtout, nous devrions avoir un culte tout particulier pour le saint Sacrifice de la messe. L'amour de la messe est le critérium infaillible de la foi d'une nation. Là où la dévotion à la messe est faible, la foi diminue ; là où cette dévotion s'épanouit, la foi augmente. Si vous voulez un exemple frappant, allez le chercher en Irlande. Ce peuple a conservé sa foi intacte par son amour passionné pour la messe ; dans Dublin seulement, quarante mille personnes entendent la messe chaque jour ! Hélas ! nous sommes loin en France d'un si bel exemple. Que de personnes chez nous qui auraient le temps d'assister à la messe en semaine, et qui ne pensent pas, qui ne veulent pas se gêner, qui par insouciance ou sans-gêne se tiennent à distance des sources de la vie ! Beaucoup prétendent qu'ils ne le peuvent pas, que le temps leur manque. « La meilleure manière d'économiser le temps, écrivait Ozanam, c'est d'en perdre tous les matins une demi-heure à la messe. »

Il faudrait assister souvent à la messe. Il faudrait aussi la bien entendre, et pour cela généralement il est nécessaire de se servir d'un livre. « Une paroisse, écrit M^{gr} Dupanloup, où personne ne viendrait à la messe sans son livre, serait une paroisse où l'on entendrait bien la messe. Le contraire n'est pas moins vrai généralement; pas de livre de messe, messe mal entendue. » Voyez beaucoup de gens assister à la messe. Ils sont là, assis ou debout, les yeux en l'air, les bras pendants, sans livre; ils ne prient pas : ils sont étrangers à ce qui se fait sur l'autel. Ils ne savent plus même distinguer les diverses parties du sacrifice, ni les moments où il faut se tenir debout, se mettre à genoux, se tourner vers l'autel. Comment instruire et former ces pauvres chrétiens? Nous ne disons pas que c'est facile. Il faudrait, ce nous semble, refaire la vie religieuse de nos paroisses en nous adressant aux générations nouvelles, aux jeunes enfants, en les convoquant tous les jeudis à la messe célébrée exprès pour eux. Là on les instruirait à fond, théoriquement et pratiquement, sur le saint Sacrifice, on leur donnerait l'intelligence, le goût, l'habitude de la messe : ces enfants seront un jour toute la paroisse; la génération religieuse d'un peuple ne se fait pas en gros, mais en détail, par de menus soins longtemps continués,

par une action exercée de longue main sur l'enfance et sur la jeunesse.

II. Mais, assister à la messe ne suffit pas ; il faut communier et communier souvent ; il n'y a sans cela ni foi vive, ni piété, ni christianisme vraiment solide dans une paroisse. Saint Vincent de Paul a dit : « Une personne qui communie bien, fait tout bien. » Pour ne pas exposer quelques jeunes gens de Sorèze à manquer leur communion du 2 février 1856, Lacordaire faisait le voyage de Paris à Toulouse en plein hiver, et malgré les instances de ses amis qui cherchaient à le retenir à Paris. « On ne peut pas calculer, disait-il, l'effet d'une communion de moins dans la vie d'un chrétien. » Sans doute la communion pascale est seule obligatoire ; mais suffit-elle à mettre la vie chrétienne, la piété fervente, dans la paroisse et dans les âmes ? Évidemment non. A peu près partout il est possible de trouver un certain nombre de chrétiennes et même de chrétiens qui s'approcheraient de la sainte Table aux principales fêtes de l'année, puis tous les mois, puis tous les quinze ou tous les huit jours ; à peu près partout il est possible de constituer un petit groupe de personnes pieuses qui, bravant le respect humain, donneraient l'exemple de la communion fréquente. Nous répéterons ici ce

que tout à l'heure nous disions à propos de l'assistance à la messe. C'est par les enfants qu'il faut commencer. Dans quelques régions, on ne songe à faire communier les enfants qu'une année après leur première communion, c'est-à-dire à les faire accompagner ou renouveler. Cette pratique est tout simplement pernicieuse. Que veut-on que devienne un malheureux enfant qu'on laisse une année entière sans communion et sans confession, et cela à l'âge précisément où les plus redoutables passions commencent à s'allumer? Cet enfant est voué à l'apostasie et à la ruine. Si nous voulons sauver nos enfants pendant l'année décisive qui précède le renouvellement, il est nécessaire de les faire communier de temps en temps, à l'Assomption, à la Toussaint, à Noël, à Pâques, à peu près tous les mois. C'est le moyen de les faire persévérer; c'est le moyen aussi d'accréditer dans une paroisse l'habitude de la communion. En résumé, sans la communion fréquente et fervente, point de piété solide, point de religion vivante, mais un christianisme de pure apparence et de routine qui n'a ni solidité pour durer, ni fécondité pour s'étendre, ni force pour résister aux envahissements de l'impiété et des mœurs païennes. Il est bien entendu d'ailleurs que, pour les enfants et pour les grandes personnes, la communion exige

des dispositions de foi, de pureté de conscience, de bonne volonté, qui sont la condition essentielle et la mesure exacte de son efficacité. Comme l'aliment qui nourrit nos corps, elle n'est profitable qu'à ceux qui savent en user.

III. L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement et un sacrifice, elle est encore la permanence de Jésus-Christ au Tabernacle, et à ce dernier titre elle se recommande également à la piété et au zèle du clergé et des fidèles. Nous possédons au saint Tabernacle Celui qui est le souverain Maître de la vie et de la mort, Celui qui dispose de tous les biens et qui est la source de toutes les grâces. Rien n'est excellent pour tous, rien n'est facile pour beaucoup comme la visite au Saint-Sacrement. C'est là, devant le Tabernacle, que le curé d'Ars, alors que tout était à faire dans sa pauvre paroisse, au début de son ministère, venait réchauffer son cœur et aviver les ardeurs de son zèle. Il avait compris que la dévotion au Saint-Sacrement est la source de la piété dans une paroisse, et avec la droiture de son grand bon sens chrétien il jugeait que l'exemple du pasteur était la prédication vivante du troupeau. C'est là, devant le Tabernacle, dans la solitude et le silence du temple, que les âmes vraiment chrétiennes, les

âmes d'élite viennent offrir à leur divin Maître les oraisons les plus ferventes et les résolutions les plus généreuses, et recevoir de Lui les plus douces et les plus intimes communications, les grâces les plus abondantes pour elles-mêmes et pour les autres. Dans les localités où la population est assez nombreuse et agglomérée autour de l'église, il sera possible d'organiser un système d'heures ou de demi-heures d'adoration, soit toute la journée dans les grandes paroisses, soit pendant quelques heures dans les paroisses moindres. Ailleurs, on fera chaque soir la prière en commun devant le Saint-Sacrement, et parmi les personnes qui viendront à cet exercice, les unes restant à l'église assez longtemps, avant et après, prieront et diront leur chapelet, et les autres profiteront de l'occasion pour se confesser. Partout on habituera les fidèles, dès qu'ils ont quelque grâce particulière à demander, à venir à l'église et à recourir au Saint-Sacrement. « Pourquoi, écrit M^{gr} Dupanloup, les peuples ne s'accoutumeraient-ils pas à faire des neuvaines au Saint-Sacrement, comme ils font des neuvaines à tel Saint et à telle Sainte? Ce n'est pas l'usage dira-t-on; eh bien! faisons que cela devienne l'usage et tout sera gagné. » Et puis, pour encourager la dévotion au Saint-Sacrement, on célébrera *l'Adoration perpétuelle* dans chaque paroisse, et

l'on donnera à cette fête une magnificence extraordinaire. Dans quelques endroits même on pourra instituer *l'Adoration nocturne*. Enfin les grandes fêtes de l'Eucharistie, telles que les Quarante Heures, le Jeudi Saint, la Fête-Dieu et son Octave, seront des moyens excellents d'amener à Notre-Seigneur de nombreux adorateurs et de remettre en honneur les trois grands actes de la piété catholique : l'assistance à la messe, la sainte communion et la visite au Saint-Sacrement.

Disons un mot, en terminant, de la dévotion au Sacré-Cœur. Dans le langage ordinaire, nous faisons du cœur le centre, le résumé et comme le symbole de l'homme tout entier, et nous avons prononcé le plus beau panégyrique d'un homme quand nous avons dit qu'il a un grand cœur. Il est donc convenable d'honorer d'un culte spécial le cœur de Jésus, qui est le foyer de son amour infini et le point central de son adorable personne. L'Église, d'ailleurs, a approuvé cette belle dévotion; elle l'a enrichie de précieuses indulgences; elle a institué des fêtes en son honneur; elle a consacré des églises au Cœur de Jésus; elle a érigé des Confréries du Sacré-Cœur, etc. En France, et particulièrement dans ce diocèse de Versailles, nous vivons en quelque sorte à l'ombre de la Basi-

lique de Montmartre qui domine tout Paris et qui fait resplendir sur la capitale et sur la nation le culte du Cœur de Jésus. Nous rencontrons dans beaucoup de nos paroisses de pieuses Associations qui se rattachent à l'Archiconfrérie de Montmartre ; nous savons que des groupes d'hommes et de jeunes gens vont de temps en temps faire un pèlerinage ou passer une nuit d'adoration à Montmartre : ces belles manifestations de piété nous touchent profondément, et il nous est doux de remercier les prêtres et les fidèles qui en sont les promoteurs. Appuyons-nous de plus en plus sur le Cœur de Jésus et sur la divine Eucharistie. Allons à Celui qui peut tout et de qui tout dépend, et sans lequel notre action demeure stérile et notre travail impuissant.

CHAPITRE V

LES DIFFÉRENTES DÉVOTIONS

La sanctification des âmes consiste dans leur union à Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Or Notre-Seigneur Jésus-Christ est présent et se donne dans l'Eucharistie. Donc le culte de l'Eucharistie doit primer toutes nos dévotions. Les dévotions catholiques sont innombrables. Pouvons-nous les embrasser toutes? Évidemment non. Il y en a de permanentes et vraiment d'immortelles: ce sont celles qui, par leurs racines, tiennent si profondément au christianisme qu'elles se confondent presque avec lui et importent à son intégrité, ou même parfois à son essence. D'autres ont brillé un temps pour s'éclipser ensuite, ou jeter moins d'éclat et passer à des rangs secondaires. Nous allons dire quelque chose des unes et des autres.

I. Nul doute que dans notre estime nous ne devions donner la priorité aux dévotions qui trouvent leur objet en Dieu lui-même et en son

adorable Fils. La dévotion à la Sainte Trinité est par excellence la dévotion du ciel, et par conséquent la dévotion de la terre. La dévotion au Saint-Esprit est particulièrement sanctifiante. La dévotion à la personne de Jésus-Christ se diversifie à l'infini. Outre la dévotion à l'Eucharistie et au Sacré-Cœur qui est manifestement la dévotion centrale et essentielle, il y en a beaucoup d'autres qui sont inexprimablement chères aux âmes chrétiennes. C'est la dévotion à son humanité considérée dans son ensemble, à sa face sacrée, à son sang précieux, à ses cinq plaies, aux différents mystères de son existence temporelle. C'est surtout la dévotion à *sa sainte Passion et à sa croix*. « Il a été révélé à un saint solitaire, dit saint Alphonse de Liguori, qu'il n'y a pas d'exercice plus propre à allumer en nous le divin amour que la considération fréquente des souffrances et des ignominies que Jésus-Christ a endurées pour l'amour de nous. Quant à moi, je dis qu'il est impossible qu'une âme qui médite souvent la passion de Jésus-Christ ne s'embrace pas d'amour pour Lui. » La dévotion à Jésus Crucifié est la plus efficace pour nous éloigner du péché, pour nous porter à la vertu, pour nous faire marcher dans la voie du pur amour, et cette dévotion peut se manifester de bien des façons, spécialement

par le Chemin de la croix et par la vénération du Crucifix.

Le Chemin de la Croix représente le trajet douloureux que Notre-Seigneur a parcouru, avec la croix sur les épaules, depuis le palais de Pilate où il fut condamné à mort, jusqu'au sommet du Calvaire où il fut crucifié. Il se compose de quatorze stations indiquées dans les églises par des tableaux ou de petites croix. Les indulgences du Chemin de la Croix sont très abondantes. Outre une foule d'indulgences partielles, il y a au moins une indulgence plénière pour toute personne qui fait en un même jour les quatorze stations, et toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire. Et de plus, pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix, il n'est pas nécessaire de se confesser et de communier auparavant, il suffit que l'on soit en état de grâce et que l'on parcoure les quatorze stations, en s'arrêtant à chacune et en méditant, selon sa capacité, sur la passion; aucune prière vocale n'est requise. Pourquoi le Chemin de la Croix est-il si peu pratiqué par les chrétiens, et même par les personnes pieuses? On ne veut pas se gêner. On est arrêté par le respect humain. On se fait une religion facile, une religion furtive et honteuse d'elle-même, une religion peu méritoire et peu efficace. Nous voudrions

voir beaucoup de fidèles faire le Chemin de la Croix dans nos églises une fois par semaine, le vendredi par exemple, ou le dimanche après les vêpres, ou au moins le premier vendredi ou le premier dimanche du mois.

Nous voudrions aussi voir adopter par tous les chrétiens la dévotion *au Crucifix*. Cette dévotion s'impose d'une façon toute particulière dans un moment où la haine sectaire s'applique à faire disparaître de tous les lieux publics l'image bénie du Rédempteur. Portons le Crucifix sur notre cœur pendant le jour et pendant la nuit, et baissons-le souvent avec respect et amour; qu'il ait une place d'honneur sur notre table de travail, près de notre lit, dans nos appartements; qu'à ses pieds la famille se réunisse chaque soir pour la prière, et qu'à l'heure de la mort il reçoive notre dernier soupir. Puisse nous à ce moment suprême le tenir avec confiance dans nos mains défaillantes et expirer en y collant nos lèvres.

II. A côté de la dévotion à l'Eucharistie, au Sacré-Cœur et à la Croix, la dévotion *à la Sainte Vierge* occupe une place à part. Nous ne pouvons pas embrasser toutes les dévotions; dans leur ensemble, elles présentent aux âmes l'aspect d'une table abondamment servie, chacun doit en prendre ce

qui convient à ses besoins et à ses goûts surnaturels. Mais il serait assez difficile d'imaginer un chrétien qui n'aurait aucune dévotion envers la Très Sainte Vierge. « Telle est la volonté de Dieu, dit saint Bernard : nous recevons toute grâce par Marie. » « Il est impossible, dit saint Alphonse de Liguori, qu'un vrai serviteur de Marie se damne... Quelque désespéré que soit un pécheur, s'il recourt à Marie dans les sentiments d'une dévotion vraie, Marie le sauvera par son intercession. » Ce qui ne veut pas dire bien entendu qu'un pécheur peut s'enhardir à pécher et n'avoir aucun désir de se corriger, dans l'espérance que la Sainte Vierge le sauvera quand même. Marie est bien la mère des pauvres pécheurs, mais non la mère des obstinés.

La dévotion à la Sainte Vierge peut se manifester de bien des manières. *Les prières* mariales les plus connues sont les meilleures : l'*Ave Maria*, le *Sub tuum*, le *Magnificat*, l'*Ave maris Stella*, l'*Inviolata*, le *Stabat*, le *Souvenez-vous*, les Litanies de la Sainte Vierge, le chapelet. Le chapelet se compose de cinquante *Ave Maria*, séparés de dix en dix par le *Pater* et le *Gloria Patri*. Il est le tiers du Rosaire. Révélé à saint Dominique, il a été tout spécialement recommandé en ces derniers temps par le pape Leon XIII. Tout chrétien

doit avoir son chapelet et en réciter au moins une dizaine chaque jour.

Le *Scapulaire* est un morceau d'étoffe de quelques centimètres, portant l'image de la Sainte Vierge, qu'on suspend à son cou. Il est un diminutif du vêtement religieux; il exprime à Dieu, à la Sainte Vierge, notre désir de paraître en tout et partout son serviteur dévoué, revêtu de ses livrées, enveloppé d'un vêtement qui lui est consacré. Il y a plusieurs Scapulaires en l'honneur de la Sainte Vierge; le principal est celui du Carmel. « Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé du feu éternel. C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls, un gage de paix et d'alliance éternelle », dit la Mère de Dieu au Bienheureux Simon Stock, général des Carmes, dans sa célèbre apparition à Cambridge, en 1251. Quand un scapulaire est usé, on en prend un neuf, sans avoir besoin de le faire bénir de nouveau.

Il est aussi fortement recommandé de porter sur soi une *médaille* de la Sainte Vierge. Le portrait d'une mère fait penser à elle. Pour nous rappeler notre Mère du ciel, portons son image, la médaille miraculeuse, médaille dont le modèle a été donné par la Sainte Vierge elle-même à Sœur Catherine Labouré, Fille de la Charité, en 1830, et ainsi appelée par la voix du peuple à cause des

miracles innombrables, corporels et spirituels, qu'elle a obtenus.

Si nous voulons être de parfaits serviteurs de la Très Sainte Vierge, avoir à son égard une vraie dévotion, nous l'aimerons comme un enfant aime sa mère, nous l'imiterons comme le modèle achevé de toutes les vertus, nous la prierons parce qu'elle est la trésorière et la dispensatrice des grâces que Jésus-Christ nous a méritées, et nous aurons soin de célébrer *ses fêtes* qui sont espacées tout le long de l'année chrétienne et qui nous rappellent sans cesse sa vie, ses exemples, sa virginité sans tache et sa maternité divine, sa puissance et sa bonté.

III. Après les dévotions qui ont pour objet Notre-Seigneur et sa divine Mère, viennent celles qui ont pour objet *les saints, les anges, les âmes du purgatoire*.

Les dévotions qui s'adressent *aux Saints* ont plus ou moins d'éclat et de popularité selon les temps et les lieux. Les patrons locaux sont vénérés dans une région ou dans une paroisse et sont oubliés ou inconnus ailleurs. Saint Jean-Baptiste a inspiré dans les premiers siècles une dévotion qui n'existe plus aujourd'hui au même degré ; tandis que saint Joseph, si longtemps caché et comme inconnu, est devenu, depuis saint Bernardin de

Sienna et surtout depuis sainte Thérèse, l'objet d'une dévotion croissante, publique, universelle. Ce culte semble désormais monté à son comble, grâce à la reconnaissance et à la proclamation faite par le Saint-Siège du haut patronage qu'au nom et par la volonté de Dieu cet incomparable Saint exerce sur toute l'Église. De nos jours la dévotion à saint Antoine de Padoue est devenue très populaire, et, si large qu'on fasse ici la part de la vogue et de l'engouement, on est forcé de reconnaître que les faveurs obtenues par l'intercession de ce glorieux fils de saint François sont innombrables et souvent extraordinaires. Parmi les saints il en est un qui nous a été donné par la sainte Église au baptême comme protecteur, comme intercesseur et comme modèle, c'est notre saint Patron, et rien n'est plus légitime que d'avoir pour lui une dévotion spéciale; nous ferons bien de lire sa vie, de célébrer sa fête et de l'invoquer souvent. Nous n'avons pas à craindre de déplaire à Jésus et de blesser sa sainte Mère en les négligeant un peu pour laisser aller notre regard et notre tendresse vers un saint qui nous attire. Allons dans le sens de notre inspiration. Tous nos hommages diversifiés sont approuvables, orthodoxes et salutaires, pourvu qu'ils convergent, sans exception, vers le même point central, vers le

même objet final, qui est l'Auteur suprême de la grâce. Toutes les dévotions en l'honneur des saints se rapportent indirectement à Jésus-Christ. Il est la fin ; elles ne sont que des moyens.

La dévotion *aux Saints Anges* mérite aussi notre pleine confiance, surtout la dévotion à nos anges gardiens et aux trois archanges Michel, Gabriel et Raphaël. La dévotion à saint Michel est une de celles qui ont pris une importance particulière dans la piété chrétienne à notre époque. Elle répond aux nécessités actuelles de l'Église, aux besoins de notre société contemporaine envahie et bouleversée par les légions infernales. Quant à notre Ange gardien, il n'est point de père, de frère, d'ami dont l'affection égale la sienne ; la foi nous dit qu'il a été député par Dieu pour nous protéger ; nous lui devons l'hommage de notre respect à cause de sa dignité, de notre amour à cause de sa bonté, de notre confiance à cause de sa mission bienfaisante auprès de nous.

Il est enfin une dévotion qui se recommande également des enseignements de notre foi et des meilleurs instincts de notre cœur, c'est la dévotion *en faveur des âmes du purgatoire*. Quand nous avons accompagné un parent ou un ami à sa dernière demeure, nous n'avons pas payé toutes nos dettes à son endroit. Il nous reste à prier et à

faire prier pour le soulagement de son âme, afin que la justice de Dieu la délivre plus tôt des souffrances expiatoires du purgatoire, et à son tour cette âme, une fois dans le ciel, intercédéra pour nous. Avant même l'heure de sa délivrance, elle peut nous obtenir de grandes grâces. « Elle ne s'est pas éloignée en devenant invisible, dit Fénelon. Elle vous voit, vous aime, elle est touchée de vos besoins. » Et sainte Catherine de Bologne disait : « Souvent ce que je n'avais pu obtenir par les prières des saints du ciel, je l'ai obtenu dès que j'ai eu recours à ces âmes souffrantes. » Les moyens que nous avons de soulager les âmes du purgatoire sont la prière, l'aumône, les indulgences, les bonnes œuvres et surtout le saint sacrifice de la messe.

IV. Il nous reste un mot à dire *des dévotions populaires*, des dévotions locales, anciennes, enracinées dans les mœurs, qui autrefois étaient vivifiées par l'esprit de foi, et qui aujourd'hui ne sont plus qu'une écorce extérieure, matérielle, purement superficielle. Il ne faut pas les détruire. S'il s'y est mêlé des abus ou quelques superstitions, il faut les épurer très prudemment et très doucement, en évitant de froisser, de troubler trop brusquement les habitudes locales. Si ces dévotions populaires

vont s'affaiblissant de plus en plus et tendent à disparaître tout à fait, il faut les ranimer et les faire refleurir. Si elles sont devenues des routines machinales et inintelligentes, il faut les revivifier et leur rendre peu à peu leur puissance de sanctification. Donnons ici quelques exemples. On vient demander au prêtre des Évangiles et le prier de bénir des linges pour les malades. Cette pratique est excellente, pourvu qu'elle soit accompagnée de la foi, de la prière, des sacrements et du soin spirituel des malades. — Il y a des saints locaux auxquels on a une grande dévotion dans chaque paroisse et qu'on invoque pour obtenir les biens temporels. Ce n'est pas mal, pourvu que, par l'intercession de ces saints, on sollicite les grâces spirituelles non moins que les faveurs temporelles. — Dans tels pays, même peu chrétiens du reste, on organise une belle procession, où les corps de métiers sont représentés et leurs bannières portées avec pompe, où figurent des reliquaires dorés et des statues enguirlandées. Rien n'est plus conforme à l'esprit de l'Église, et n'excite davantage la dévotion; ces manifestations extérieures font souvent plus d'effet que de beaux discours et rattachent fortement les populations à la religion, il suffit seulement de donner l'intelligence de ces manifestations à ceux qui y prennent part, de leur en faire con-

naître l'esprit et de leur suggérer les pensées et les dispositions qui permettent d'en bien profiter. — La dévotion pour les morts est restée populaire dans presque toutes nos paroisses. Tant mieux. Elle rappelle l'âme naturellement aux grandes pensées de la foi et de l'éternité; elle remue les fibres les plus sensibles du cœur humain et produit souvent des conversions. Il suffit seulement de cultiver cette dévotion, de se servir des émotions naturelles pour rendre les âmes plus accessibles et plus souples aux impressions de la grâce. Quand on est affligé, facilement on va jusqu'à Dieu. Souvent, nous le savons, on ne donne aux morts que des larmes d'amitié humaine; mais de là il n'y a qu'un pas pour aller plus loin, et il est assez aisé de montrer le ciel à ceux qui se plaignent de la terre.

Toutes les dévotions, approuvées par l'Église, sont bonnes. Elles nourrissent la piété. Elles sanctifient les âmes. Quelques personnes, par-ci par-là, peuvent abuser des dévotions, comme on abuse des meilleures choses. Mais cet excès est aujourd'hui très rare, et mérite à peine d'être signalé. Ce ne sont pas les dévotions exagérées qui nous menacent; nous mourons plutôt d'inanition religieuse.

CHAPITRE VI

LES EXERCICES DE PIÉTÉ

Les moyens de sanctification ne nous manquent pas. Nous avons les dimanches et les fêtes religieuses, qui périodiquement nous font penser au culte de Dieu et au soin de notre âme. Nous avons l'Eucharistie qui nous met en contact et en intimité avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous avons les dévotions qui sont autant de chemins diversifiés et convergents dont l'aboutissement est toujours le même, c'est-à-dire notre profit spirituel. Mais il faut user de tous ces moyens. Il faut leur donner une place dans notre vie. Les fontaines jaillissantes restent parfaitement inutiles, si nous négligeons de nous en approcher et de nous y abreuver. C'est par les exercices de piété que nous appréhendons et que nous utilisons les moyens de sanctification, et par conséquent, dans toute vie qui veut être chrétienne, une *place plus ou moins large* doit être faite aux exercices de piété.

I. Les exercices de piété sont à l'âme ce que la

nourriture est au corps : si on les lui refuse, elle dépérit, s'affaïsse et meurt. Ils sont à l'âme ce que l'huile est à la lampe : si on ne l'entretient, la lumière s'éteint et fait place à une fumée noire et malfaisante. Ils sont à l'âme ce que le bois est au feu : faute de bois, le feu s'arrête ; de même, sans les exercices de piété, le cœur s'attiédit, se refroidit et se glace. Ils sont à l'âme ce que l'arme est au soldat : quand ce bouclier sacré ne nous couvre plus, on est bientôt battu et mis en déroute par le monde et ses passions, on se laisse aller à une vie naturelle, dissipée, sensuelle, à l'amour de soi et de ses aises, à des chutes inévitables, à la perte du salut. Ce sont les exercices de piété qui entretiennent en nous les vues de foi, les bonnes pensées, les pieux sentiments. Avec ces exercices, tout va bien ; sans eux, tout va mal : l'âme se dessèche, se dégoûte de ses devoirs, de Dieu, de la perfection. Avec les exercices de piété, le chrétien peut monter jusqu'à la vertu héroïque : sans les exercices de piété, il peut descendre jusqu'aux derniers abîmes du scepticisme et de l'im-pénitence finale. Il y a des hommes qui ont la prétention d'accepter le christianisme sans vouloir se plier à toute la pratique sensible du christianisme. C'est une grossière erreur. « Il faut que l'extérieur soit joint à l'intérieur, dit Pascal, c'est-à-dire que

l'on se mette à genoux, prie des lèvres, etc.; afin que l'homme orgueilleux qui n'a pas voulu se soumettre à Dieu soit maintenant soumis à la créature. Attendre de cet extérieur le secours est superstitieux; ne vouloir pas le joindre à l'intérieur est être superbe. » Voilà toute la philosophie des exercices de piété. Par eux-mêmes, ils sont insuffisants, et cependant nous ne pouvons pas nous en passer. Si nous étions des anges, nous irions à Dieu par des évolutions et des ascensions purement spirituelles; mais parce que nous sommes des hommes, c'est-à-dire des âmes enveloppées dans des corps, nos moyens d'atteindre Dieu doivent être des moyens sensibles, et ces moyens sensibles, dans le langage courant, s'appellent des exercices de piété.

II. Tout chrétien *qui veut arriver à la perfection* doit nécessairement placer dans sa vie un certain nombre d'exercices spirituels. Chaque jour il fait sa prière du matin et sa méditation qui dure une demi-heure ou au moins un quart d'heure; il assiste au saint sacrifice de la messe, à moins d'impossibilité, et il regarde cette action comme la plus sanctifiante et la plus douce de sa journée; il récite son *Angelus* le matin, à midi et le soir; il sanctifie ses repas par une petite prière avant

et après ; il fait dans l'après-midi une visite au Saint-Sacrement ; il récite son chapelet ; il fait une lecture spirituelle d'au moins un quart d'heure ; sa prière du soir est accompagnée d'un sérieux examen de conscience ; il sanctifie quotidiennement ses actions ordinaires en les offrant à Dieu et en les surnaturalisant par de nombreuses oraisons jaculatoires ; il ne lui suffit pas d'orienter dès le matin son esprit et son cœur vers Dieu, et de lui dire une fois pour toutes : « Mon Dieu, tout pour vous ! » ; il renouvelle cette direction d'intention de temps en temps ; il s'applique sans cesse à agir, à souffrir, à parler, à penser comme Notre-Seigneur et les Saints ; il ne fait rien par des motifs humains, ou simplement par des vues honnêtes, ou par routine, il pense, parle, agit toujours avec des intentions surnaturelles, par esprit de foi, en union avec Jésus-Christ. Ainsi s'écoule chacune de ses journées. Ses exercices de piété sont comme autant d'échelons qui le font monter incessamment dans la vie parfaite et qui le placeront au ciel à des hauteurs qui étonnent. Et puis, chaque semaine, il assiste le dimanche non seulement à la messe, mais aux vêpres et au salut ; il s'arrange pour entendre le prône ou le sermon ; il se confesse au moins tous les quinze jours et il communie selon la permission

de son confesseur. La confession et la communion fréquentes sont son aliment habituel, le soutien de sa ferveur, la vie de son âme, sa vraie consolation, sa meilleure force, sa joie la plus pure. Il n'oublie pas le vendredi de produire quelques actes de dévotion au Cœur de Jésus et de faire le Chemin de la Croix. Est-ce tout? Non. Chaque mois, il fait une récollection spirituelle ou retraite mensuelle pour se rendre compte des victoires ou défaites de son âme ; il passe la journée dans un plus grand recueillement et il la termine par la préparation à la mort qui le met en état de paraître devant Dieu. Chaque année enfin il se ménage, soit chez lui, soit dans une communauté religieuse, quelques jours de retraite pour faire une revue de sa conscience et se retremper dans la ferveur. Ainsi procède le chrétien qui veut arriver à la perfection. Il n'est en quelque sorte jamais seul, ni jamais hors de chez lui ; il est toujours préoccupé de son âme et toujours près de Dieu ; les exercices de piété sont comme la table toujours dressée où s'alimente sa vie intérieure et surnaturelle, où il puise les énergies qui font le juste, le saint, le serviteur impeccable de Dieu et du prochain.

III. En lisant le programme que nous venons de tracer, quelques-uns penseront et diront qu'une

telle gymnastique spirituelle n'est pas faite pour eux, qu'ils n'ont pas besoin de se livrer à ces évolutions inutiles et superflues, et que d'ailleurs ils n'en ont pas le temps. Les exercices de piété leur semblent bons pour les femmes, inutiles pour les hommes. C'est une erreur. « Les esprits supérieurs ont encore plus besoin de piété que le peuple », a dit M^{me} de Staël; et un homme qui était tout esprit, Joubert, a dit pareillement : « Pour être pieux, il faut qu'on se fasse petit. Les attitudes qui, en nous faisant ployer nos membres, en amoindrissent le volume ou en abaissent la hauteur, sont favorables à la piété. Aussi dit-on que la piété nous porte à nous anéantir devant Dieu. » Les exercices spirituels profitent en sens inverse aux esprits supérieurs, et aux simples; aux simples ils donnent de l'élévation; aux esprits supérieurs, de la simplicité; à tous, de la piété, donc de la noblesse. Nous convenons d'ailleurs volontiers que tout le monde n'a pas la possibilité d'introduire dans sa vie toutes les pratiques pieuses qui viennent d'être énumérées. Les nécessités matérielles, les devoirs d'état absorbent l'attention et dévorent le temps de la plupart des hommes et ne leur laissent que des minutes furtives pour se sanctifier. Est-ce à dire que la piété est impraticable pour la plupart des hommes? Nullement. Dans

toute vie humaine, on peut toujours trouver une place pour la prière du matin et du soir, peut-être pour une dizaine de chapelet, pour une lecture pieuse de quelques minutes, certainement pour l'offrande faite mentalement à Dieu des principales actions de la journée. Dans toute vie humaine, on peut toujours trouver une place pour la messe obligatoire du dimanche, et même pour la messe entendue quelquefois en semaine. « Quand j'ai perdu ma messe le matin, disait La Rochejaquelein, je suis toujours un peu canaille le reste de la journée. » — Quel est le chrétien, si occupé soit-il, qui ne peut pas trouver le temps de se confesser et de communier tous les mois, ou même plus souvent? Quel est l'homme qui, à l'époque du Carême, ne peut pas trouver le temps d'entendre quelques instructions dans l'église paroissiale, de faire une retraite sérieuse pour préparer la communion pascale? Tous les soirs, dans les longues veillées d'hiver, et tous les dimanches de l'année, après les offices, il est assez facile de lire quelque bon livre. L'oraison elle-même, la méditation est accessible aux chrétiens ordinaires; c'est bien à tort qu'on la croit réservée aux prêtres et aux religieux, et aux personnes qui font profession de piété. Elle est utile, importante même, pour quiconque veut se sauver en évitant le péché. « Nous

avons le temps de dormir, écrit un pieux auteur, de prolonger nos repas, de médire, de faire le mal. Point pour Dieu ! Le moyen de ne pas perdre de temps, c'est de faire oraison. Par là, on se tient en grâce avec Dieu et tout est méritoire ; on s'applique à ses devoirs d'état plus consciencieusement. Si un pauvre nous voyait jeter des pièces d'or dans la rivière, il ne serait pas bien indiscret en nous en demandant une ; nous perdons tant d'heures chaque jour qu'on peut bien nous en demander pour Dieu la moitié, le quart d'une. »

IV. C'est dès leurs premières années qu'il faut former les enfants aux habitudes et aux exercices de piété. On ne fait bien que ce qu'on a appris à faire dans sa jeunesse. Ici encore nombre de préjugés sont à réformer. Beaucoup de parents s'imaginent faussement que la piété n'est pas possible à leurs enfants, ou qu'elle est faite pour leurs filles et non pour leurs fils, ou qu'il suffit de leur donner de la religion, et peu ou point de piété. Nous protestons énergiquement contre ces erreurs. La piété est utile à tous les âges de la vie, et c'est surtout quand on est jeune qu'il faut s'y habituer. L'usage immodéré des pratiques pieuses est dans la jeunesse un travers si peu fréquent qu'il mérite à peine d'être redouté, et quatre-vingt-dix-

neuf fois sur cent les jeunes gens se perdent non par excès de religion, mais par l'abandon précoce des habitudes de piété, qui revêtaient leurs premières années d'innocence, de charme et d'éclat. Et puis n'est-il pas absurde d'élever dans la même famille, sous le même toit, côte à côte, des filles qui sont pieuses et des fils qui ne sont pas même chrétiens ? Est-ce que la religion n'est pas bonne pour les frères autant que pour les sœurs ? Est-ce que les garçons, avec leurs ardentes passions, avec leur vie en plein air, avec les périls qui les attendent, n'ont pas absolument besoin d'être façonnés de bonne heure aux saintes disciplines de la piété catholique ? Parce que les enfants ne sont destinés ni au cloître ni au sanctuaire, parce qu'ils vivront demain dans le mariage et dans le monde, ce n'est pas une raison de ne leur donner qu'un demi-christianisme, un christianisme tiède et languissant. M^{me} de Chantal travaillait avec un zèle infatigable à former ses enfants à la piété, et l'aînée de ses filles, Marie-Aimée, malgré son jeune âge, après avoir achevé ses prières vocales, faisait chaque matin un gros quart d'heure d'oraison mentale. Beaucoup de parents trouveront que c'est trop pour une enfant appelée à la vie du monde. Ce n'est point pourtant ce qu'en pensait saint François

de Sales, cet homme si peu suspect d'exagération et de sévérité, qui disait à M^{me} de Chantal : « Quant à notre Marie-Aimée, d'autant qu'elle veut demeurer dans la tourmente du monde, il faut sans doute avoir un soin cent fois plus grand de l'assurer en la vraie vertu et piété. » Cette parole d'un saint, qui fut en même temps un esprit très cultivé et un mystique très élevé, justifie et consacre toutes les considérations qui précèdent et nous la recommandons à l'attention de tous les chrétiens qui prennent au sérieux leur sanctification personnelle et la sanctification de leur famille.

CHAPITRE VII

LES ASSOCIATIONS DE PIÉTÉ

Comme tous les autres sentiments du cœur humain, la piété s'échauffe, s'exalte et se décuple par l'association. La piété collective est généralement plus ardente que la piété privée. L'homme isolé n'a que ses propres forces pour se mettre en mouvement ; joint à d'autres, il est entraîné, et l'influence du milieu augmente son élan. Les Associations de piété ont donc toujours été en honneur dans l'Église, et elles sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais. Où est la force secrète de l'erreur et du mal, sinon dans l'association ? Qui est-ce qui rend la franc-maçonnerie si redoutable, sinon l'association ? Elle enlace dans son réseau juifs, protestants, mauvais catholiques, libres-penseurs ; elle les discipline jusqu'au silence ; elle les mate jusqu'à l'esclavage ; elle les enchaîne et les rive jusqu'à la mort, selon le bon plaisir d'une autorité supérieure, mais toujours secrète, à laquelle ils dévouent leur temps, leurs soins, leur vie, sans connaître ses vues et sans lui

demander compte de son administration. Que les enfants de lumière empruntent donc leur modèle aux enfants de ténèbres et qu'ils fassent pour le bien ce que les autres font pour le mal. Leur union fera leur force.

I. Il y a des Associations pieuses qui sont purement transitoires, telles que les assemblées des fidèles dans nos églises à l'occasion des dimanches, des fêtes de l'année chrétienne, des cérémonies locales, telles encore que les excursions collectives, les *pèlerinages* à un sanctuaire renommé. Les Juifs se rendaient au temple de Jérusalem. De tout temps les chrétiens ont fait de longs voyages pour voir les lieux saints, le saint Sépulcre, Bethléhem, le Calvaire. Saint Jérôme parle du concours immense des peuples allant en Terre Sainte. Dès la fin du premier siècle, on venait à Rome visiter le tombeau de saint Pierre et de saint Paul. Les trois grands pèlerinages de Jérusalem, de Rome et de Saint-Jacques-de-Compostelle ont toujours été très en vogue dans la chrétienté. Et aujourd'hui, ces vieux usages rentrent de plus en plus dans nos mœurs. Chaque année, d'imposantes multitudes vont en pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, et il n'est presque pas de diocèse de France qui n'ait son sanctuaire

privilegié où accourent le même jour des milliers de pèlerins. Sans doute ces pieux voyages peuvent être l'occasion de fêtes mondaines, de désordres et de superstitions ; mais l'abus inévitable, en toute chose humaine, ne saurait faire abolir un usage louable ; l'Église a toujours condamné les abus et favorisé les pèlerinages. Le désir de visiter un endroit sanctifié et aimé est un désir légitime et bienfaisant. Quand, dans un pèlerinage, nous nous trouvons unis à une grande foule pieuse et sans respect humain, nous prions avec plus d'ardeur, nous allons à Dieu plus facilement, nous nous sentons meilleurs.

II. Les pèlerinages sont des Associations momentanées qui font du bien aux âmes, mais leur action est nécessairement limitée et fugitive. Les *Tiers-Ordres* sont des Associations permanentes qui sont beaucoup plus efficaces, qui agissent fortement sur la vie des chrétiens mêlés au monde, qui communiquent aux séculiers quelque chose de la perfection religieuse. Les deux principaux Tiers-Ordres sont celui de Saint-François d'Assise et celui de Saint-Dominique. Les tertiaires franciscains et les tertiaires dominicains peuvent vivre isolément dans le monde et observer en leur particulier les prescriptions de la règle. Mais géné-

ralement ils font partie d'une Fraternité canoniquement érigée qui relève d'un Père franciscain ou d'un Père dominicain et qui tient des assemblées régulières et périodiques. Le Tiers-Ordre ne doit pas être confondu avec les Congrégations religieuses. Il n'est qu'un degré réel ajouté au simple christianisme. C'est un état particulier de perfection qui fait monter le chrétien du siècle à côté du religieux, qui le rend même religieux jusqu'à un certain point, selon l'expression de Benoît XIII, puisqu'il lui fait professer une règle approuvée par l'Église, et qu'il le fait marcher dans la voie des conseils évangéliques, sous la direction des Supérieurs légitimes. La règle du Tiers-Ordre, d'ailleurs, n'oblige pas sous peine de péché, même véniel. L'esprit du Tiers-Ordre est un esprit de pénitence, d'humilité et de charité à l'égard de Dieu et du prochain. Le grand bienfait du Tiers-Ordre, c'est d'arracher les âmes à l'isolement et de leur assurer la force que l'on trouve dans une Association chrétienne. Plus d'une fois le Souverain Pontife Léon XIII a recommandé le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise. Son appel n'a pas été suffisamment entendu, et la diffusion du Tiers-Ordre est restée très incomplète. Nous n'avons pas la prétention de mieux réussir que le grand Pape Léon XIII ; cependant nous joignons

notre faible voix à la sienne, et nous demandons aux tertiaires de Saint-François et de Saint-Dominique de rester très attachés à leurs Fraternités, très fidèles à la vraie et solide pratique de l'Évangile, très appliqués à la rénovation chrétienne de la société contemporaine.

III. Les Tiers-Ordres sont des Associations toujours plus ou moins fermées qui n'atteignent que le petit nombre. *Les Confréries* sont ouvertes à la masse et nous ne saurions trop les encourager. Elles peuvent être pour beaucoup un puissant moyen de sanctification.

Au premier rang, à cause de l'excellence de leur objet, se présentent les *Confréries du Saint-Sacrement*, spécialement destinées aux hommes. Elles sont administrées par le curé de la paroisse et par un Conseil. Elles ont une caisse alimentée soit par des quêtes, soit par des cotisations, soit par le paiement de l'ovale que présente chaque année le proviseur à tous les associés. Elles invitent leurs sociétaires à assister aux processions mensuelles du Saint-Sacrement et à faire l'adoration du premier dimanche du mois à tour de rôle. Viennent-elles à perdre un de leurs membres, elles assurent au confrère défunt une assistance convenable pour la cérémonie de ses obsèques et une

messe pour le repos de son âme. Y a-t-il procession du Saint-Sacrement à l'église ou dans la rue, c'est la Confrérie qui mobilise un concours d'hommes suffisant pour porter le dais, la bannière et les flambeaux et pour faire escorte à Notre-Seigneur. Les Confréries du Saint-Sacrement sont souvent dans la paroisse les seules Associations d'hommes existantes ou possibles. On a tout à gagner à les maintenir, à les fonder, à les revivifier, car elles font du bien à leurs sociétaires, elles luttent avantageusement contre le respect humain, elles glorifient la sainte Eucharistie et elles sanctifient les âmes.

Les Confréries de la Sainte Vierge s'adressent particulièrement aux femmes. Elles prennent les formes les plus variées. Signalons seulement le Rosaire. Pour faire partie, dans une paroisse, d'une Confrérie du Rosaire et gagner les indulgences, il faut dire le rosaire sur un chapelet indulgencié par un prêtre qui en a reçu l'autorisation, méditer sur les mystères du rosaire, et être inscrit sur le registre de la confrérie. Il est inutile d'insister sur l'utilité des Confréries de la Très Sainte Vierge. Quand elles sont bien constituées et bien conduites, elles peuvent devenir manifestement, au sein d'une paroisse, des foyers de vie chrétienne et des instruments puissants de propagande religieuse.

Les Confréries professionnelles sont un vestige des anciennes corporations de métiers. Elles groupent sous le patronage d'un saint les hommes du même métier, par exemple : les cordonniers sous le patronage de saint Crépin, les vigneronns sous le patronage de saint Vincent, les maraichers sous le patronage de saint Fiacre, les laboureurs sous le patronage de saint Éloi, etc... Ces Confréries sont, hélas ! bien déchues de leur antique splendeur. Dans la plupart des paroisses, elles n'ont d'autre exercice religieux que la messe, au jour de la fête du patron, et d'autre obligation que la remise d'une aumône en échange du pain béni traditionnel. Il faudrait les reprendre en sous-œuvre, les fortifier par une organisation plus puissante, mettre à leur tête un Conseil composé du Curé et de quelques hommes d'action, leur donner une fête patronale, accompagnée de belles cérémonies et d'une solide instruction ; il faudrait instituer une messe pour les confrères défunts à laquelle assisteraient tous les confrères vivants ; il faudrait étendre le rôle des associés et donner aux meilleurs d'entre eux une mission de zèle ; il faudrait même, si c'était possible, greffer sur la Confrérie une œuvre sociale et économique, telle qu'une mutualité, une caisse rurale, une assurance, un syndicat. Plaise à Dieu que nos vieilles Con-

fréries, rajeunies et revivifiées, conservent dans l'atelier et dans les champs la place qui leur convient et retrouvent leur vitalité d'autrefois !

IV. *Les associations de piété pour la Jeunesse* sont particulièrement nécessaires. Nul n'ignore les causes de démoralisation qui font tant de ravages parmi nos pauvres jeunes gens et jeunes filles. A la conjuration du mal il faut opposer la conjuration du bien. Les jeunes gens seront abrités et groupés dans leurs patronages où ils trouveront non seulement des moyens de se récréer honnêtement, mais encore des moyens de se sanctifier sûrement. Pour alimenter leur vie chrétienne, on leur offrira plusieurs Associations, telles que la Congrégation des Saints Anges pour les plus jeunes et l'association de Saint-Labre pour les plus âgés et les plus sérieux. Quant aux jeunes filles, elles auront non seulement leur catéchisme de persévérance et leur patronage particulier, mais une Confrérie telle que la *Congrégation des enfants de Marie*. Ce dernier genre d'association n'aura pas partout le même règlement et la même physionomie ; partout cependant il devra tendre au même but qui est : 1° de procurer aux jeunes filles par l'association les moyens d'entretenir et de développer en elles la vie chrétienne ; 2° de les

faire contribuer au bien général de la paroisse par l'édification qu'elles donneront, l'influence qu'elles exerceront et la part qu'elles prendront à sa vie et à ses œuvres. Partout les vertus que l'on demandera spécialement aux Enfants de Marie seront la piété, la fidélité aux devoirs d'état, la modestie et le zèle.

1° *Piété*. Elles se rappelleront que la piété consiste en un amour tendre et délicat pour Dieu, qui fait fuir tout ce qui lui déplaît et rechercher tout ce qui lui est agréable. Elles porteront le scapulaire et la médaille de la Sainte Vierge et réciteront chaque jour au moins une partie du chapelet. Elles adopteront, dans la mesure du possible, les pratiques conseillées aux personnes pieuses en plus des prières du matin et du soir : méditation d'un quart d'heure, assistance à la messe en semaine, visite au Saint-Sacrement, récitation de l'*Angelus*, lecture de piété, examen particulier. Elles se confesseront assez souvent et communieront au moins tous les mois, même tous les quinze jours ou les huit jours, même plus fréquemment si leur confesseur le juge utile.

2° *Devoirs d'état*. Elles comprendront que leur piété ne peut être complète et véritable si elles n'accomplissent consciencieusement et en vue de plaire à Dieu tous leurs devoirs d'état. Elles met-

tront donc tous leurs soins à s'acquitter envers leurs parents de leurs devoirs de respect, d'obéissance et d'assistance. Elles aimeront le travail et s'y appliqueront selon leur condition avec conscience et courage. Elles travailleront à acquérir la simplicité des goûts, l'esprit d'ordre et toutes les autres qualités qui font les femmes sérieuses et utiles.

3° *Modestie*. La pureté du cœur étant la condition et la mesure de la piété et du dévouement, elles éviteront avec grand soin tout ce qui pourrait altérer en elles cette délicate vertu. Elles veilleront sur leurs lectures, leurs conversations, leurs fréquentations, leurs promenades, leur tenue en public. Elles s'abstiendront de paraître aux bals publics. Si elles ne peuvent éviter de prendre part aux bals de noces et de corporations, elles ne le feront que dans les limites tracées par la prudence chrétienne et après avoir demandé conseil.

4° *Zèle*. Elles s'efforceront de faire le bien parmi les autres jeunes filles, dans leur famille, dans toute la paroisse. Elles prendront part, selon leur pouvoir, à toutes les œuvres de piété, de charité ou de zèle qui se font dans la paroisse. Notamment, elles donneront l'exemple du silence et du recueillement à l'église ; elles assisteront, autant qu'elles le pourront, aux offices, saluts et réunions

de piété qui se font en semaine à l'église ; elles viendront adorer le Saint-Sacrement le jour où il est exposé et elles se feront zélatrices pour recruter d'autres personnes adoratrices ; elles répondront à tout appel du pasteur pour les bonnes œuvres ; elles accepteront la mission de catéchistes volontaires, etc.

Évidemment, ce programme n'est pas réalisable partout. C'est à chaque paroisse de constituer dans son sein les Associations pieuses qui ont le plus de chance de réussir et de faire du bien.

Terminons cette longue étude sur les œuvres de piété et de sanctification personnelle en redisant au clergé et aux catholiques que la déchristianisation de la France est notre grand mal, et que le remède à ce mal ne se trouve ni dans la science, ni dans la richesse, ni dans les habiletés humaines, ni dans les combinaisons politiques, mais dans le retour à l'Évangile intégral, mais dans la pratique sérieuse de la vie chrétienne, mais dans la sainteté. Au xvi^e siècle, après les ravages du protestantisme, notre pays a été sauvé par une efflorescence de saints et de saintes, par une efflorescence de vertus et d'œuvres héroïques qui ont purifié la France et renouvelé sa mentalité. La crise qui sévit en ce moment n'est pas moins grave que celle du xvi^e siècle. Usons, pour

nous relever et nous guérir, des moyens qu'ont employés nos pères. Aucune loi, aucune tyrannie, aucune persécution ne peut nous empêcher ou nous dispenser d'être des saints. Là est la solution de tous les problèmes qui nous agitent, et le remède à tous les maux qui nous tourmentent.

Conclusion. — Accentuez votre vie catholique.

Qu'est-ce à dire? La vie catholique se manifeste par des pratiques, s'impose par des vertus, se propage par des œuvres.

Accentuez vos pratiques religieuses. Une culture intense de la piété chrétienne est aujourd'hui absolument nécessaire à quiconque veut garder l'intégrité de sa foi et l'intégrité de sa conscience. Celui-là se résigne à n'être plus catholique qui se contente de l'être à moitié. Accentuez vos pratiques religieuses. — Il y a des violents qui ont rêvé l'extermination du catholicisme. Vous leur opposeriez vainement des raisonnements; on ne raisonne pas avec la vague, on lui oppose une digue. Or la digue, ce sont vos pratiques religieuses, devenues plus régulières et plus importantes que jamais. Quelqu'un dernièrement, voyant une magnifique assemblée d'hommes envahir le

lieu saint, disait : « On parle de fermer les églises ? Il faudrait plutôt les agrandir. » La foi ouvertement professée par la collectivité catholique, voilà la barrière contre laquelle viendront se briser toutes les conjurations de l'enfer. Accentuez vos pratiques religieuses. — Et puis, à l'heure présente, les timides sont encore beaucoup plus nombreux que les violents. Ils s'abstiennent, ils se taisent, ils se cachent, ils se tiennent prudemment à l'abri des regards et des coups. Toutes les harangues seraient impuissantes à faire passer un souffle de liberté et de courage sur ces consciences terrorisées. Il faut les entraîner par l'exemple. Si vous voulez qu'on vous suive, marchez devant, enseignes déployées. Allez à la Messe, aux Vêpres, au Salut, au Sermon, à la Communion. Accentuez vos pratiques religieuses. Ce n'est pas assez.

La vie catholique se manifeste par des pratiques ; elle s'impose par *des vertus*. On discute nos dogmes, nos préceptes, nos sacrements, nos cérémonies. On ne discutera pas nos vertus. Les païens qui entouraient sainte Cécile disaient : « Si le Christ n'était pas Dieu, comment aurait-il une pareille servante ! » Des païens, il y en a partout dans notre voisinage, et jusque dans nos maisons. Nous pouvons essayer de les convaincre par de

bonnes paroles, par des réflexions judicieuses, par des répliques irréfutables. Mais en général, nous ne les vaincrons que par nos bonnes actions. Chrétiens, votre grande délicatesse de conscience et la dignité de votre vie seront plus éloquentes que tous vos discours. Épouses, vous convertirez vos maris par votre humeur toujours égale et par votre bonté inlassable. Le monde qui ne veut plus croire à rien, jeunes filles, sera bien obligé de croire à votre éblouissante pureté, et par conséquent au vrai Dieu qui en est la source. Et vous, âmes pieuses, servantes d'un Dieu né sur la paille et mort sur la croix, ayez peur de lui trop peu ressembler, efforcez-vous de mettre vos actes en harmonie avec votre foi et prouvez la vérité de vos croyances par la sublimité de vos vertus ! Voilà les arguments qui portent, qui pénètrent, qui persuadent, qui ne sont pas violents, mais qui sont presque toujours définitivement victorieux.

La vie catholique se manifeste par des pratiques, elle s'impose par des vertus, elle se propage par *des œuvres*. Nous sommes dans la lutte. L'ennemi est aux remparts. Il faut agir. Plus que jamais il faut garder et développer nos œuvres de prière et d'apostolat, nos œuvres d'enseignement et de persévérance, nos œuvres de charité, nos œuvres de presse, nos œuvres religieuses et sociales. Tout le

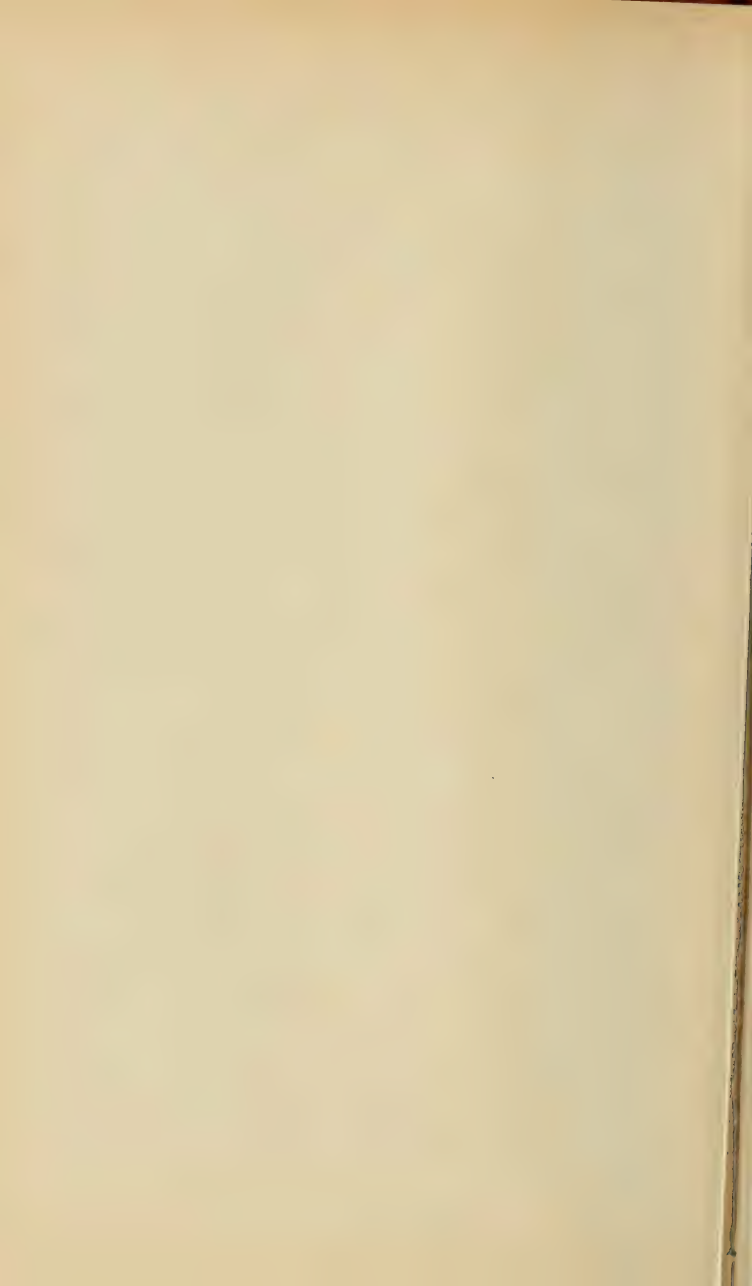
monde doit s'y mettre. Les prêtres d'abord à qui Jésus-Christ n'a pas dit : Restez dans vos maisons ! mais à qui Il a dit : Allez à votre peuple : *Ite ad oves!* Si saint Pierre n'avait pas quitté le Cénacle, nous serions encore païens... les prêtres, qui ne sont pas des spéculatifs, des théoriciens, des intellectuels stériles, des gémissants inertes, mais qui sont et qui veulent être de plus en plus des apôtres, des hommes d'action, vos pères dans la foi et vos serviteurs dévoués. Avec les prêtres, hommes et jeunes gens, soyez au premier rang dans la grande bataille du bien contre le mal. Rien ne se fera sans vous, car vous êtes la tête du pays, les chefs de la cité, les dirigeants de la paroisse et les promoteurs nécessaires du progrès religieux ! Et vous aussi, femmes chrétiennes, mettez en activité, pour faire avancer le règne de Dieu, tout ce qu'il y a d'ingénieux, de communicatif et de conquérant dans vos âmes si naturellement apostoliques. C'est la femme qui a bercé l'Église naissante à Nazareth. Ce sont deux femmes : Clotilde et Jeanne d'Arc, qui ont apporté à la France son baptême, sa vocation et son salut. Le moyen âge a connu les croisades d'enfants ; le xx^e siècle verra la croisade des âmes féminines, pures, généreuses, héroïques, qui feront violence au ciel et qui convertiront la terre !

En quelques mots, je viens de vous tracer un vaste programme. Acceptez-le sans discussion, exécutez-le sans découragement, et j'ose vous promettre la victoire.

Il est vrai que les ennemis de Dieu disent tout haut que l'Église n'a plus que vingt-cinq ans de vie, ou que tout au plus elle peut bien encore durer cinquante ans. Ils se trompent étrangement. Nous enterrerons tous ces gens-là, et à leur dernière heure la plupart s'empresseront de nous demander une absolution dont ils auront grand besoin et un convoi de première classe que nous leur accorderons peut-être. Dans sa marche victorieuse depuis vingt siècles, l'Église a rencontré et bousculé beaucoup de Nérons et de Juliens l'Apostat, beaucoup de Jacobins et de sous-Jacobins. Sa victoire a toujours été de leur survivre et sa vengeance de prier pour eux.

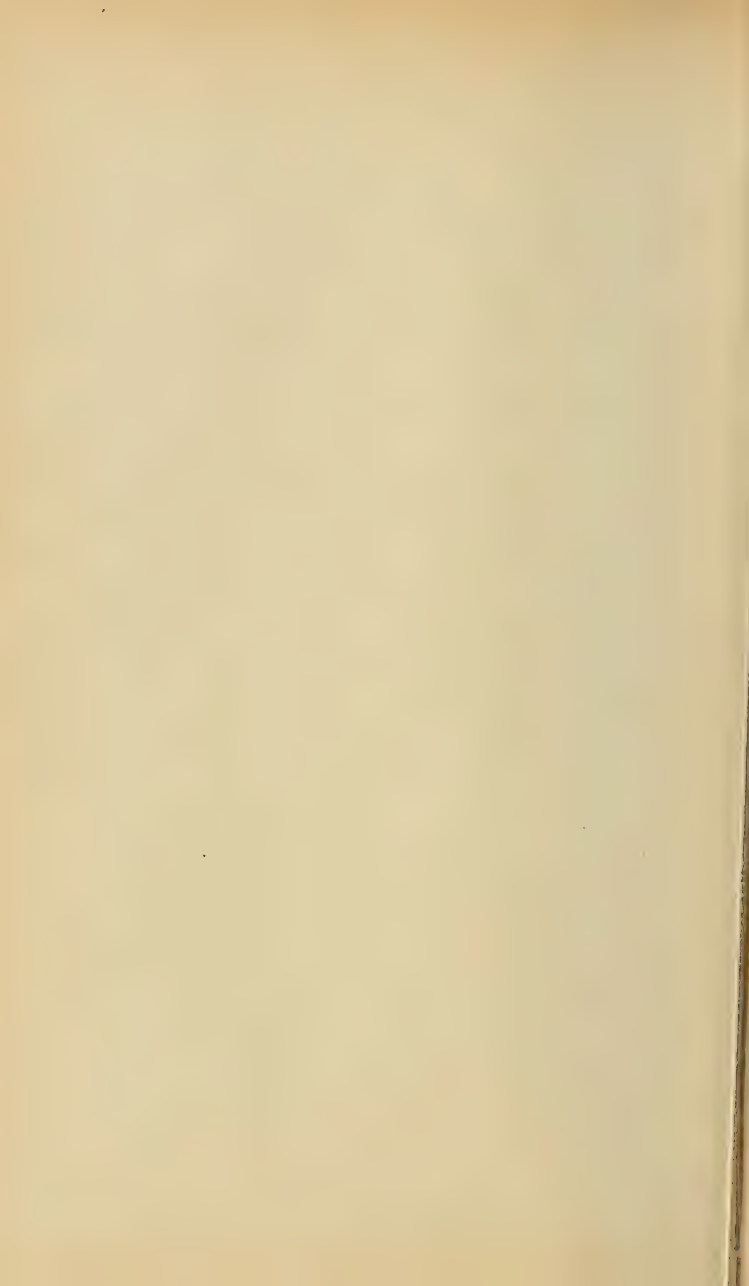
Il est vrai que les ennemis de Dieu nous font la vie dure. Qu'importe? Nous, prêtres, nous tâcherons de faire notre devoir, et vous, fidèles, vous accentuerez plus que jamais votre vie catholique. Entre le clergé et le peuple chrétien, il y aura une sainte union de pensées et de sentiments, une sainte rivalité de charité et de bienveillance, une sainte émulation pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Unis ensemble, nous serons très

forts, nous serons inaccessibles à la crainte et à la lassitude, nous serons invincibles. Que si le présent nous semble lourd et douloureux, nous prendrons patience. On peut nous ravir nos aises ici-bas, mais on ne peut pas nous ravir la récompense de là-haut. Et d'ailleurs, même sur cette terre, demain nous vengera des amertumes d'aujourd'hui; l'avenir nous rendra justice en venant chercher dans nos bras les trésors nécessaires de la vérité, de la vertu et de la paix.



II

LES OUVRIERS OFFICIELS DE L'APOSTOLAT
OU
LE RECRUTEMENT DU CLERGÉ



Lorsque nous parcourions, au cours de nos tournées pastorales, les grandes agglomérations qui avoisinent Paris, la belle et riche vallée de Montmorency, les rives si peuplées de la Seine, de l'Oise et de l'Essonne, les plaines fertiles de Gonesse, de Marines, d'Étampes et de Rambouillet, la parole de Jésus-Christ se faisait retentissante à nos oreilles, nous poursuivait partout et nous redisait sans cesse : *Levate oculos, et videte regiones, quia jam albæ sunt ad messem.* Levez les yeux, et voyez ces régions qui sont déjà toutes blanchies pour la moisson. Mais les ouvriers pour la recueillir, les ouvriers, où sont-ils? Et nous demandions au Père de famille, nous lui demandions instamment ces ouvriers. En présence des besoins si urgents que nous a révélés la visite pastorale, après avoir vu de près la disproportion du nombre des prêtres avec les nécessités religieuses des populations, nous voudrions dire l'inquiétude qui nous oppresse. Étudions sur ce grave sujet l'histoire d'hier, la réalité d'aujourd'hui.

d'hui, la menace de demain, et voyons ce que nous avons à faire pour combler les vides du sacerdoce, pour donner à l'Église les prêtres dont elle a besoin.

CHAPITRE PREMIER

HIER, L'ÉGLISE DE FRANCE A TROUVÉ DES PRÊTRES

Pour encourager nos espoirs, jetons d'abord un regard sur l'histoire d'hier, et appuyés sur le passé nous irons vers l'avenir avec plus de confiance.

Il y a cent ans, au lendemain de la Révolution, au commencement du xix^e siècle, l'Église de France n'avait plus de prêtres. Ils avaient été non seulement chassés des presbytères et des temples, mais chassés du territoire, jetés en exil ou à l'échafaud. Les monastères étaient devenus des manufactures, des fermes, des prisons ou des lieux inhabités. Les sanctuaires étaient abandonnés à des usages profanes, d'autres fermés et vides, d'autres consacrés au schisme constitutionnel. L'Église de France n'était plus qu'une vaste ruine. Rien ne lui restait du patrimoine qu'elle avait acquis par des siècles de travail, d'économie et de charité, et, comme dit Lacordaire, elle avait à peine un calice pour y boire le sang de son Maître. Elle n'avait plus de prêtres.

Témoin d'un tel anéantissement, Joseph de

Maistre écrivait : « Le sacerdoce doit être en ce moment la préoccupation souveraine de la société qui veut renaître. Que les hautes classes offrent leurs fils à l'autel, comme dans les temps passés ; qu'elles rendent à l'Église, en illustration et en richesses, tout ce qu'elles en ont reçu. Elles s'acquitteront ainsi d'une dette immense qu'elles ont contractée envers la France, et peut-être envers l'Europe, mais surtout envers Dieu. » Et avec ce tour prophétique qu'il employait volontiers, Joseph de Maistre ajoutait : « Si j'avais sous les yeux le tableau des ordinations sacerdotales, je pourrais prédire de grands événements. » Le tableau des ordinations sacerdotales depuis cent ans est notoire. Que nous dit-il ?

Il nous dit que l'Église, au xix^e siècle, a demandé des prêtres, qu'elle en a cherché, et qu'elle en a trouvé malgré tout, malgré les hommes et les choses, malgré les guerres civiles et étrangères qui avaient décimé la nation, malgré la Révolution qui, ne faisant grâce à aucune vertu, venait de moissonner tout entière la hiérarchie sacerdotale. « Si la France est cassée, les morceaux en sont bons », disait le duc d'Aumale après nos effrayants désastres de 1870. Ainsi, au lendemain de la Révolution, l'Église de France était en morceaux, mais de cette poussière féconde, elle a fait

éclore de nouveaux et nombreux rejetons. A force de soins et de charité, avec un discernement et un courage admirables, elle est parvenue en quelques années à repeupler le sanctuaire. C'a été un chef-d'œuvre d'habileté et de patience, un chef-d'œuvre de la grâce de Dieu.

Jamais l'Église n'a fait acception de personnes ; elle a su, dans tous les temps, discerner et faire éclore des mérites, des vertus, des génies même cachés dans l'ombre, qui, sans elle, seraient demeurés à jamais dans l'oubli. Plus d'une fois dans l'histoire on a vu la tiare des pontifes reposer avec éclat sur des fils de pâtres, d'artisans. On a vu sur le siège de saint Pierre des Papes qui, dans leur enfance, avaient gardé les troupeaux comme Sixte-Quint, ou travaillé à la menuiserie comme Grégoire VII. Ainsi, chez nous, au siècle dernier, on a vu d'illustres pontifes dont l'humilité de l'origine ne fut point un obstacle à la splendeur de la vie. Le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, a été d'abord un petit pâtre de l'Anjou. Le cardinal Boyer, archevêque de Bourges, a mis un rabot dans ses armes pour rappeler la modestie de la profession paternelle. Le cardinal Pie, évêque de Poitiers, a commencé par être un petit paysan intelligent et un bon petit enfant de chœur. L'Église de France, au XIX^e siècle, a demandé des

prêtres aux classes populaires, et elle a trouvé là des perles fines, étincelantes, qui n'ont point déparé sa couronne royale.

Quelques-uns cependant lui ont fait un reproche d'avoir recruté son clergé surtout dans le peuple. A qui la faute? Depuis cent ans, les plus grands esprits et les plus grands évêques sollicitent les classes riches de donner des prêtres à l'Église. Et à cet appel souvent réitéré, la noblesse, la bourgeoisie, le commerce, l'industrie et la finance n'ont que médiocrement répondu. Les classes riches ont bien voulu donner à l'Église leur concours pécuniaire, mais pas leurs enfants, l'impôt de l'or, mais pas l'impôt du sang. Elles n'ont pas voulu reprendre toute la place qui leur revenait dans le ministère des autels. Dans la liste de nos ordinations on a vu peu de grands noms; dans les classes même simplement aisées, les vocations ont été rares; la portion fortunée de la nation française a poussé ses enfants bien plutôt vers les carrières lucratives que vers la modeste existence du sacerdoce. Or fallait-il que l'Église fût privée de prêtres, parce que les familles prépondérantes ne lui en donnaient presque plus, et qu'elle fermât son sanctuaire parce que les riches héritiers ne demandaient plus à y entrer? Non. L'ordre sacerdotal se perpétuera jusqu'à la fin des temps.

Il ouvre ses rangs à toutes les classes de la société, et si le clergé du xix^e siècle s'est surtout recruté dans les classes populaires, manifestement la faute n'en a pas été à l'Église.

Est-ce à dire que l'Église de France, au siècle dernier, n'a trouvé de prêtres que dans la multitude? Non certes. Les classes élevées, elles aussi, lui ont donné depuis cent ans un bon nombre de vocations désintéressées et généreuses, un bon nombre de prêtres qui ont été en même temps un honneur pour leurs familles et une force pour le sacerdoce. Citons-en quelques-uns. En 1819, le prince de Rohan, que Louis XVIII voulait remariar à une princesse de Saxe, entre au séminaire de Saint-Sulpice. Pair de France, grand seigneur raffiné, âgé de plus de trente ans, il se plie aux exigences d'une règle trouvée déjà austère aux élans de la vingtième année, et il devient un prêtre en qui se rencontrent à un degré éminent la distinction de l'homme du monde et la sainteté du ministre de Dieu. Lacordaire débute au barreau de Paris comme avocat très éloquent. Il devient prêtre, dominicain, conférencier de Notre-Dame où il ouvre des voies entièrement nouvelles à l'apologétique chrétienne. Ravignan résigne les fonctions d'avocat général à la Cour de Paris, et il cache son nom, ses talents, ses vertus sous la

robe du Jésuite. Schouwaloff, habile et savant diplomate, quitte la cour de Russie et les salons de l'aristocratie parisienne, et va s'enfouir dans une humble cellule de Barnabite. Le jeune de Ségur renonce à ses pinceaux, abandonne sa palette et devient un prélat très pieux, très dévoué aux âmes d'enfants et d'ouvriers. L'abbé de Broglie était d'abord un brillant officier ; à trente ans, il brise son épée pour devenir un prêtre exquis et un savant apologiste de la religion. L'abbé d'Hulst est né dans un château, à sept ans il rêve du sacerdoce, il était de noble race, il avait une large fortune ; son intelligence était merveilleuse ; tous ces biens, il les mit au service de l'Église et des âmes. Il fut prêtre, et on a pu dire de lui dans son oraison funèbre : « C'était le premier prêtre de France ! » Voilà quelques noms. Nous pourrions en citer bien d'autres. Qu'il nous suffise de dire que, depuis un certain nombre d'années surtout, le clergé se recrute un peu plus dans les classes élevées et moyennes. Les parties hautes de la société nous reviennent. Les sommets de la nation se tournent vers nous. Ce n'est pas mauvais signe. L'Église de France, au XIX^e siècle, a trouvé des prêtres dans toutes les conditions sociales. Il faut s'en réjouir. Il faut en remercier Dieu.

Saluez la fécondité de l'Église et l'immortalité

du sacerdoce ! L'Église est mère, et elle enfantera toujours des prêtres. Au commencement du xix^e siècle, nous étions morts en apparence, et nous sommes sortis vivants du tombeau où la Révolution croyait nous avoir ensevelis pour toujours. Au commencement du xx^e siècle, d'affreux sectaires s'imaginent sottement qu'en nous dépouillant et en nous calomniant ils vont nous mettre dans l'impossibilité de vivre et dans la nécessité de mourir. Nous les avertissons charitablement qu'ils se trompent, que l'amour est plus fort que la haine et que leur férocité sera vaincue par la ténacité de notre dévouement. Au milieu de notre pauvre monde qui craque de toutes parts, le sacerdoce catholique reste debout, et avec son cœur qui palpite, avec ses lèvres qui parlent, avec ses mains qui bénissent, il se prépare à tout relever : les autels et les foyers, les âmes et la société !

CHAPITRE II

AUJOURD'HUI, L'ÉGLISE DE FRANCE N'A PAS ASSEZ DE PRÊTRES

L'Église de France, au siècle dernier, a trouvé des prêtres. Voilà l'histoire d'hier, histoire consolante et réconfortante. Contemplons maintenant la réalité d'aujourd'hui. L'Église de France, à l'heure présente, a-t-elle assez de prêtres? Non.

Pour entretenir la vie chrétienne dans les paroisses, pour prêcher l'Évangile et administrer les sacrements, il faut à l'Église des prêtres-pasteurs. Pour convertir les pécheurs, pour instruire les indifférents et les sceptiques, pour donner dans nos villes et dans nos campagnes des missions populaires et des prédications savantes, il faut à l'Église des prêtres-apôtres. Pour répondre victorieusement aux attaques journalières de la fausse science, pour suivre le mouvement de la littérature et de la philosophie contemporaine, pour élever l'apologétique chrétienne à la hauteur des besoins modernes, pour défendre et venger la foi avec compétence, autorité et succès, il faut à l'Église des

prêtres-docteurs. Et puis, à quoi servirait-il d'avoir des pasteurs dans toutes les paroisses, des prédicateurs dans toutes les chaires, des apologistes même et des docteurs, si l'enfance et la jeunesse étaient mal élevées? Pour sauver l'âme des enfants, pour diriger nos maisons d'éducation chrétienne, pour distribuer aux générations qui naissent l'érudition classique et scientifique, l'enseignement secondaire et supérieur, il faut à l'Église des prêtres-professeurs. Et enfin, pour propager la foi au milieu des pays idolâtres, pour aller à travers les continents et les mers arracher à l'esclavage et à l'ignorance les païens abrutis, pour aller dans l'Extrême-Orient ramasser et baptiser les pauvres enfants abandonnés, pour aller dans le Levant organiser des écoles, allumer dans ces écoles le double flambeau de la science et de la foi et souffler le double amour de la religion et de la mère-patrie, il faut à l'Église des prêtres-missionnaires. Pour exercer son ministère pastoral, son ministère apostolique, son ministère doctoral, pour sauver la foi à l'intérieur et la propager à l'extérieur, il faut à l'Église des prêtres. Au milieu de nos luttes religieuses contemporaines, souvent on a entendu les ennemis de l'Église dire qu'ils en voulaient non à la religion, mais au clergé ; la distinction est peut-être

habile, elle n'est certainement pas sincère. Car il n'y a pas de religion sans sacerdoce, et le jour où le clergé disparaîtrait, ce serait la fin du règne de Dieu et de l'existence de l'Église sur la terre. Là où est le prêtre, là est la vie de l'Église. Il faut à l'Église des prêtres, et il lui en faut beaucoup.

Elle n'en a pas assez. Dans les campagnes que de paroisses sans curés, que de vicariats sans titulaires ! Vous savez ce que sont nos campagnes. Les hommes y sont absorbés par le travail, courbés sur la terre. Otez le prêtre : que reste-t-il ? par quoi le remplacerez-vous ? où sera le rayon céleste qui planera sur un village ? Otez le prêtre, et vous verrez bientôt les âmes se matérialiser et se corrompre, et nos fortes populations rurales, rempart de la société, en deviendront la terreur. Elles seront la proie du mauvais journal, de l'instituteur sans Dieu et du politicien sans conscience. Or c'est à grand-peine que nous leur envoyons des prêtres. Il n'est pas rare de voir des curés de campagne chargés de deux, trois ou quatre paroisses, impuissants par conséquent à les évangéliser comme il faut ; il n'est pas rare de voir de jeunes prêtres qui ont des binages, qui font doubles prônes, doubles catéchismes, qui s'exterminent dans un ministère écrasant et... insuffisant.

Dans les villes la situation est différente, mais

elle est encore plus médiocre. On rencontre à Paris des paroisses de quarante à cent mille âmes, avec huit, dix ou quinze prêtres exténués par le matériel du ministère, accablés par le soin des fidèles qui pratiquent, et incapables de donner même un regard à des foules immenses qui sont devenues la proie facile de la libre-pensée. Dans les trois quarts de sa population, Paris est devenue une ville païenne, et l'on pourrait dire à peu près la même chose de nos grandes villes qui généralement ne reçoivent pas une culture religieuse suffisante. Le clergé des villes donne d'ordinaire une somme de travail qui dépasse la moyenne de ses forces; mais, quoi qu'il fasse, il ne parvient pas à pénétrer, à connaître, à atteindre tout son peuple, à égaler le labeur pastoral aux besoins du troupeau.

Dans ces conditions, il nous est tout à fait impossible de marcher à la conquête des peuples infidèles. Quand on s'appelle la France, la fille aînée de l'Église, peut-on, sans avouer sa déchéance, ne pas porter au dehors la foi chrétienne? D'ailleurs, que font au loin nos missionnaires, sinon accrédi ter la patrie en même temps que la religion? C'est l'Angleterre qu'on respecte là où règnent les prédicateurs anglicans, et c'est notre nation qu'on révère, là où se dé-

vouent nos missionnaires. Nous en envoyons... mais combien peu ! L'Église de France n'a pas beaucoup de prêtres pour empêcher les chrétiens de retourner au paganisme ; elle en a moins encore pour aider les païens à se mettre en marche vers le christianisme.

Voici qui est bien autrement grave. Non seulement le clergé ne suffit pas aux besoins généraux des âmes, mais il ne suffit pas aux besoins particuliers du siècle. Napoléon, en rétablissant le culte, avait dit : « Je veux des évêques, des curés, des vicaires, et voilà tout. » Il considérait que le rôle du clergé consiste purement et simplement à baptiser, confesser, marier, célébrer la messe et enterrer les morts. Et il y a aujourd'hui encore pas mal d'honnêtes gens qui voudraient nous enfermer dans ce rôle rétréci et humiliant. Qu'on le sache, le rôle du clergé est tout autre, plus étendu, plus élevé, plus grandiose. Le clergé doit christianiser la nation tout entière, et dans notre siècle cela n'est pas une petite affaire. Pour suffire à une pareille tâche, il faut beaucoup d'ouvriers et des maîtres-ouvriers. Entrons dans quelques détails.

En ce ^{xx}^e siècle qui débute si tumultueux, si superbe, si difficile à conduire, nous rencontrons sur notre chemin trois puissances avec lesquelles

il est nécessaire de compter et qu'il serait puéril de traiter par le dédain : la science, la jeunesse, le peuple. La science, la fausse science s'insurge contre la religion, et elle a à son service des hommes souvent très forts et très habiles, — lesquels composent des livres, des revues et des journaux, — lesquels journaux, revues et livres, après avoir accrédité le doute dans les régions élevées, le vulgarisent dans les classes populaires. Nous avons donc besoin de compter dans le clergé un certain nombre d'hommes délivrés des accablants du ministère pastoral, jouissant de la solitude, mère des grands travaux, et de la liberté, source des inspirations sublimes, ayant du temps, des loisirs, des bibliothèques pour se mettre en état de réfuter toutes les erreurs contemporaines, possédant une large instruction, une plume exercée, le savoir et le style, capables de faire des livres et de rédiger des journaux, pouvant se préparer pendant des années à une parole savante, éloquente, documentée. Nous en avons, mais pas assez.

Et puis, à côté de la science, voici la jeunesse qui appelle à son tour des ouvriers sans nombre. La jeunesse qui étudie d'abord. Combien il importe de lui donner une forte éducation religieuse unie à une sérieuse formation intellectuelle ! Sans cela

quel serait le sort de la foi dans un avenir prochain ? Aussi, dans certains diocèses, cent, deux cents, ou même trois cents prêtres sont employés au ministère de l'éducation. Et la jeunesse qui travaille, la jeunesse des bureaux, des comptoirs, des ateliers, des chantiers.... elle court d'immenses dangers et elle est presque sans défense..., les moyens de dissipation, de séduction, de corruption : journaux, cabarets, théâtres, fêtes profanes se sont accrus dans des proportions effroyables. Pour sauver cette jeunesse, il faut des œuvres de préservation et de persévérance, des patronages, des cercles d'études, etc... ; il en faut dans les villes, il en faut dans les campagnes. Et pour diriger ces œuvres, aujourd'hui absolument nécessaires, il faut des prêtres, beaucoup de prêtres. Nous en avons, mais pas assez.

Le peuple enfin doit attirer notre attention. Son état religieux et moral fait pitié. Nous avons six millions d'ouvriers, dix-sept millions de paysans, cinq cent mille employés de chemin de fer. Beaucoup n'ont point de religion, et les choses sont si bien organisées qu'ils ne peuvent pas en avoir. Il est facile de dire que tous ces hommes sont irréligieux, méchants, corrompus, ennemis déclarés de toute vertu, de tout ordre social. Quand ce serait vrai, qu'est-ce que cela prouverait ? Qu'ils

sont dignes de compassion, puisqu'ils blasphèment ce qu'ils ignorent. Mais cela n'est pas vrai. Non, il n'est pas vrai que nos paysans et nos ouvriers sont foncièrement mauvais, comme certains le prétendent. Il reste au fond de leur âme un immense besoin de vrai, de bien, et même de religion. Ils sont accessibles à la pure lumière de l'Évangile. Ils se laissent toucher par le dévouement. Sous une écorce rude, se cachent très souvent des âmes neuves et des cœurs droits. Seulement ce peuple, abandonné comme une pâture aux missionnaires de l'impiété et du vice, il faut l'instruire, le moraliser et le christianiser. Ce peuple, dont les conditions d'existence sont généralement très dures, il faut l'aider par la charité, par le travail, par des œuvres de justice et de fraternité chrétienne. Et pour améliorer l'état moral et l'état matériel du peuple, il faut des apôtres, des évangélistes, des ouvriers apostoliques, des prêtres. Nous en avons, mais pas assez.

CHAPITRE III

*DEMAIN, L'ÉGLISE DE FRANCE
EST MENACÉE D'AVOIR ENCORE MOINS
DE PRÊTRES QU'AUJOURD'HUI*

L'Église de France a trouvé hier des prêtres. Elle n'en a pas assez aujourd'hui. En aura-t-elle demain? On peut craindre qu'elle en ait demain encore moins qu'aujourd'hui. Envisageons virilement cette éventualité inquiétante. Il importe de voir le mal tel qu'il est, avant d'en chercher le remède.

Nous disons que l'Église de France est menacée d'avoir de moins en moins de prêtres à mettre au service des populations; pourquoi? Est-ce que Dieu peut refuser des prêtres à son Église? Non. Il lui en donne toujours dans une proportion suffisante. Disons mieux. Dieu est magnifique dans ses dons. Il a semé à profusion les astres dans le ciel et les fleurs sur la terre; donc aussi, dans l'ordre surnaturel, il multiplie ses dons, et particulièrement celui qui est le plus auguste et le plus nécessaire: les vocations sacerdotales. Il les fait germer dans tous les siècles, chez toutes les races, au sein de toutes les

conditions sociales. Il ne dit point aux riches et aux nobles : « Je ne veux que des pauvres » ; — aux pauvres : « Je ne veux que des riches » ; — aux lettrés : « Vous êtes pleins d'orgueil » ; — aux ignorants : « Vous êtes sans lettres, je vous exclus à jamais. » Non. Pour faire des prêtres, il s'adresse à tous et dit : « Qui sent en soi le dévouement ? Qui veut aimer et servir les âmes ? Qui veut combattre les ennemis visibles et invisibles des âmes ? Qui veut vivre et mourir pour Dieu et pour les âmes ? » La France, plus que tous les autres peuples, a entendu cet appel. Elle est par excellence une terre sacerdotale et une terre militaire. Elle a toujours été féconde en soldats et en prêtres. Et pas plus aujourd'hui que dans le passé, les germes divins du sacerdoce ne peuvent lui manquer. Les vocations sacerdotales abondent sur notre sol. Ils sont là cachés dans la foule, les enfants de bénédiction, les élus de Dieu, les prédestinés au sacerdoce, qui seront un jour l'ornement de la maison du Seigneur et l'instrument du salut pour un grand nombre d'âmes, si toutefois la vocation divine n'est pas étouffée dans ces futurs lévites, dans ces rédempteurs de l'avenir. Hélas ! par la faute des hommes et des circonstances, que de vocations en germe vont être malheureusement combattues, compromises, condamnées

à ne pas aboutir. Nous entrons dans une période très peu favorable au recrutement du clergé, et l'on peut dès aujourd'hui se demander si l'Église de France trouvera demain les prêtres dont elle aura besoin.

Le premier obstacle à l'éclosion et au succès des vocations ecclésiastiques se trouvera dans le pouvoir civil, dans les lois nouvelles qui vont soumettre les élèves du sanctuaire à des conditions très dures et très dangereuses. Déjà l'ancienne législation militaire imposait aux futurs prêtres un séjour d'une année entière à la caserne. Ne pouvant tarir la source des vocations ecclésiastiques, la franc-maçonnerie essayait d'en corrompre les eaux. On se disait tout bas qu'en imposant aux jeunes clercs le service militaire obligatoire, on finirait par décourager l'Église de France et par lui enlever une bonne partie de ses recrues. Mais les plans de l'ennemi furent à peu près déjoués. Malgré une année de séjour à la caserne, les vocations sacerdotales n'ont pas été altérées, elles ont été aussi nombreuses et aussi franches que par le passé, et nos séminaristes sont généralement revenus du service militaire avec une vertu inentamée, avec une âme solidement trempée, avec des résolutions afferemies. Un tel résultat n'était pas fait pour contenter la franc-

maçonnerie. On s'est remis à l'œuvre, et, comme la première loi militaire n'avait infligé à l'Église que des blessures insignifiantes et vite guéries, on en forgea une seconde beaucoup plus dangereuse. Désormais les futurs prêtres devront séjourner pendant deux années à la caserne, et, au lieu d'être spécialisés dans le service des infirmeries militaires, ils seront assimilés à tous les autres soldats et versés dans les différents services de l'armée combattante. Il est évident qu'un bon nombre de vocations ecclésiastiques ne pourront pas résister aux inconvénients d'un tel régime, qu'elles en seront mortellement atteintes.

Et cependant les lois qui en veulent au sacerdoce, si mauvaises et perfides qu'elles soient, ne sont pas encore ce qu'il y a pour lui le plus à redouter. Un autre obstacle va se dresser et se dresse dès maintenant devant les vocations, c'est l'esprit public hostile au clergé, c'est la situation précaire faite au prêtre dans notre société déchristianisée. Comment les vocations sacerdotales pourront-elles germer au milieu d'un monde qui, en déconsidérant le sacerdoce, en le suspectant, en le persécutant, s'efforce de l'anéantir et d'en tarir le recrutement? Pour être prêtre, a dit M^{sr} Dupanloup, il faut être né grand ou le devenir. Le mot a toujours été vrai, mais il va l'être davantage, puisque désormais le

prêtre devra être assez grand pour dominer le soupçon, la persécution et l'abandon que le monde réserve à sa personne et à son ministère. Les exigences de beaucoup d'hommes à l'égard du clergé sont véritablement extraordinaires. Qu'il nous suffise d'en donner quelques exemples. Un prêtre est en gare et un portefaix s'offre pour lui porter sa valise. Refus du prêtre. « Ça ne peut pas même faire gagner dix sous au pauvre peuple », dit le portefaix. A cette réflexion, le prêtre cède, donne sa valise et naturellement reste les mains vides. « Fainéant, dit un ouvrier en le voyant passer, il ne pourrait donc pas porter son sac lui-même. » Si nous ne sortons pas de nos églises, de nos presbytères et de nos sacristies, on nous accuse de paresse, de fierté, d'esprit bourgeois, de dédain pour ceux qui peinent... et si nous allons vers tous, si nous nous exténuons à chercher les misères et à les soulager, si nous nous mêlons à nos concitoyens pour leur faire du bien, à la jeunesse pour la préserver du vice, à la classe ouvrière pour y faire régner les œuvres de la justice et de la charité, on crie à l'envahissement, à l'ambition, à l'ingérence cléricale. On est exigeant pour le clergé jusqu'à la sottise, jusqu'à la malveillance, jusqu'à l'injustice la plus criante. Un jour, dans une réunion publique, un libre-penseur interrompait à chaque instant un

prêtre conférencier et répétait à satiété : « Tous les curés, c'est des voleurs et des affameurs du peuple... — Je suis un Curé, moi aussi, dit l'abbé qui était à la tribune. — Oui. — Qu'est-ce que je vous ai volé? » — Silence. — « Maintenant nommez-moi personnellement un Curé qui vous ait volé? » — Silence encore. — Et le prêtre de reprendre : « Tenez, mon cher ami, vous me faites pitié. On s'est moqué de vous. On vous a dit : Le travail ne va pas... c'est le Curé. — Le pain devient cher... c'est le Curé. — Il pleut... c'est le curé. — Il ne pleut pas... c'est le curé... Encore le Curé et toujours le Curé. — On vous a dit cela, et vous avez fini par le croire. Mais réfléchissez un peu, écoutez votre bon sens, et après examen vous arriverez vite à crier tout haut : « Mon Dieu, ai-je été assez bête ! » Hélas ! beaucoup ne réfléchissent pas, ne veulent pas réfléchir et leurs soupçons, leurs exigences à l'endroit du clergé sont d'une malice ou d'une insanité invraisemblable. Quand jadis le sacerdoce apparaissait dans un rayonnement de beauté divine et de gloire humaine, nombreuses étaient les âmes qui le voulaient embrasser. Mais, aux yeux de l'opinion publique moderne, qu'est devenu le sacerdoce, sinon une profession peu séduisante ? Dans la couronne du clergé, il y a plus d'épines que de roses... l'épine de la pauvreté, l'épine de

la solitude, l'épine de la défiance et du soupçon, l'épine de l'ingratitude, et souvent l'épine de la persécution. Aucun sacerdoce n'a été persécuté. L'Indien, l'Égyptien, le Grec, le Romain n'a pas méprisé ses prêtres. Le protestant respecte ses ministres. Il n'y a que le clergé catholique qui amène contre lui les cris sauvages des passions perverses. Et que n'a-t-on pas fait depuis cent ans pour le chasser des camps, des hôpitaux, de l'école, du berceau des enfants, de la chaumière des pauvres et de la couche des malades, pour le reléguer dans son église vidée et dans son presbytère isolé? Contemplez en particulier le Curé de campagne. Quel homme utile et bienfaisant! Il n'a l'air de rien et il sauve tout. Voyez-le aux pieds de son crucifix où il fait oraison, à l'autel où il célèbre, dans les sentiers de la paroisse où il récite son bréviaire. Il sauve la gloire de Dieu, qui est souvent blasphémé, presque toujours oublié dans ce pauvre village. Voyez-le visitant son troupeau avec un mot de consolation pour les affligés, de tendre reproche pour les pécheurs, de paix et de concorde pour ceux que divisent le ressentiment et la haine, relevant le courage des uns et guérissant les blessures des autres, bénissant le berceau de l'enfant qui vient de naître, le foyer de la famille qui se prépare, la tombe du vieillard arrivé au terme de ses

jours. Il sauve les âmes qui sans lui resteraient ensevelies dans le matérialisme le plus profond. Voyez-le debout au milieu de son peuple. Il représente Dieu, Jésus-Christ et l'Église. Il tient dans ses mains le Symbole, le Décalogue, la Croix, l'Eucharistie, les clefs du ciel. Il sauve l'Évangile et il empêche l'oubli et les passions de prescrire contre la vérité et la loi divine. Toutes les charges, toutes les dignités, toutes les renommées, si hautes soient-elles, pâlissent à côté de la simplicité et de la grandeur d'une telle fonction. Il y a des ministères plus brillants, il n'y en a pas de plus féconds. Les vrais lutteurs, les vrais héros, ils sont là dans nos campagnes, dans ces postes ignorés et sans gloire, seuls vis-à-vis d'un monde matérialiste et indifférent, seuls à croire, à espérer et à aimer, semblables au témoin crucifié de la vérité méconnue, qui vit Lui aussi son ministère méprisé, qui étendit ses bras vers un peuple rebelle, qui pleura sur Jérusalem, et dont les yeux mourants ne contemplèrent qu'une foule qui le maudissait. Contemplez le Curé de campagne. Quel homme utile et bien-faisant... et en même temps quel homme crucifié et abandonné ! Il est pauvre. Tel journaliste en vogue gagne cent mille francs par an en faisant manger du prêtre à ses nombreux lecteurs, et vit au milieu de tous les raffinements du luxe en dé-

blatérant contre les prétendus envahissements du clergé. Ce n'est pas une des moindres étrangetés de notre temps que de voir des publicistes grassement payés défendre en phrases ronflantes et indignées la cause du peuple contre de pauvres prêtres qui ne joignent pas les deux bouts. Car il en est ainsi. Le clergé des campagnes est pauvre, très pauvre. S'il y a quelques prêtres qui s'enrichissent dans l'exercice du ministère pastoral, ce sont des tours de force si prodigieux et des monstruosité si rares qu'il n'y a pas à en tenir compte. Le Curé de campagne n'a pas le prestige de la richesse, ni le prestige des honneurs. Il est isolé. Il poursuit péniblement son ministère au milieu d'une population indifférente ou hostile, priant sans réponse et prêchant sans succès, rassemblant autour de lui quelques enfants de paysans qui le comprennent à peine, et sentant que tous les élans de son cœur vont se briser contre une glaciale insouciance, contre une stupide et morne opposition. Muré en quelque sorte dans son presbytère dont la misérable jouissance ne lui est pas même assurée, il entend monter jusqu'à lui les cris de ceux qu'il appelle ses enfants et qui se déclarent ses ennemis : *filios enutrivî, ipsi autem spreverunt me!* Notre monde contemporain fait au clergé une situation amoindrie, ingrate et diffi-

cile. Il n'y a pas là de quoi encourager et favoriser les vocations ecclésiastiques.

Tout se ligue contre le recrutement du sacerdoce : les lois, l'opinion et surtout les familles. Il n'est pas facile de trouver des prêtres dans des familles riches ou même simplement aisées, qui destinent leur fils à toute autre chose qu'à la solitude et à la pauvreté du curé de campagne. Il n'est pas facile de trouver des prêtres dans ces familles indifférentes ou hostiles à la religion, qui, bien loin de désirer pour leurs enfants l'honneur du sacerdoce, ne leur assurent pas même les bienfaits d'une éducation chrétienne. Il n'est pas facile de trouver des prêtres dans ces familles stériles, systématiquement stériles. Quand on a sept ou huit enfants, c'est encore un sacrifice d'en donner un à Dieu ; mais enfin on le fait ; quand on n'en a qu'un ou deux, le courage manque. Et c'est là le triste état de beaucoup de diocèses aujourd'hui. Il n'est pas facile de trouver des prêtres dans ces familles anémiées où nous ne rencontrons que des santés délicates, affaiblies, énerchées, revêches à l'effort et incompatibles avec l'austérité et les labeurs de la vie sacerdotale. Il n'est pas facile de trouver des prêtres dans ces familles amollies, qui élèvent leurs enfants dans la recherche fiévreuse du plaisir, dans l'horreur de toute contrainte, dans la déplorable habitude de ne rien

faire ou à peu près rien. Il est difficile de trouver des prêtres dans tant de familles qui ne veulent pas ou ne peuvent presque pas en donner.

En résumé l'Église de France a peu de prêtres et est menacée d'en avoir demain encore moins qu'aujourd'hui. Nous venons de constater le danger; il nous reste à chercher virilement le remède et à l'appliquer sans retard.

CHAPITRE IV

QUE FAIRE ?

L'Église de France au XIX^e siècle a trouvé des prêtres ; cependant elle n'en a pas assez, et elle est menacée d'en avoir demain moins encore qu'aujourd'hui. Que faire ? La question est grave. Ce n'est ni plus ni moins qu'une question de vie ou de mort. Le sacerdoce étant le foyer de la vie dans l'Église, l'organe permanent par lequel Jésus-Christ fait l'œuvre de la rédemption du monde, rien n'intéresse plus la vie de l'Église et le salut des peuples que ce qui touche au sacerdoce. C'est une question non seulement religieuse, mais nationale et patriotique. En effet, pour relever la nation, il faut la christianiser. Les arts, la science, le progrès matériel, c'est quelque chose, mais ce n'est pas tout, ce n'est pas même l'essentiel d'une nation. Le mal peut exister lorsque le commerce va, lorsque les usines marchent, lorsque la rente est au pair et que le gendarme est respecté. Les prospérités extérieures ne sont qu'une façade. La vie d'un peuple repose dans les âmes, et la vie des âmes repose dans l'Évangile. « La

religion ne vous menace pas, elle vous manque », disait M^{gr} Dupanloup à la tribune de l'Assemblée nationale. Et c'est vrai. Pour relever la nation il faut la christianiser. Et pour christianiser la nation, il faut des prêtres. Nous sommes les ouvriers du relèvement national. Nous sauvons les âmes, en leur inspirant l'amour du devoir et en les formant à la pratique de la vertu. Or, la pratique de la vertu et l'amour du devoir constituent pour la nation le capital social le plus précieux de tous. Nous semons la vérité; nous accédions le bien; nous exerçons les hommes à la justice et à la sainteté; nous faisons des chrétiens, en un mot. Or, « un peuple de vrais chrétiens n'aurait pas besoin de gendarmes », dit J.-J. Rousseau. Pour christianiser la nation, il faut des prêtres. O mon Dieu, donnez-nous des prêtres, beaucoup de prêtres, des prêtres saints, doctes, zélés, des prêtres qui soient la lumière du monde et le sel de la terre !

Oui, c'est Dieu d'abord qui donne des prêtres, qui dépose dans certaines âmes le germe de la vocation ecclésiastique; et il n'y manque jamais, il sème à pleines mains dans les familles la pluie d'or des vocations futures. Les germes du sacerdoce existent. Où irons-nous les chercher? Partout, dans les classes populaires et dans les classes riches. Dans les classes populaires. Le clergé sera

toujours en majorité tiré du peuple. Numériquement, le peuple représente la presque totalité de la nation ; donc il doit fournir beaucoup plus de vocations que les classes riches. Et puis historiquement, tout le monde sait comment s'est fondée l'Église. Saint Paul disait : « Il n'y a parmi nous ni beaucoup de grands, ni beaucoup de riches, ni beaucoup de nobles : *non multi potentes, non multi nobiles.* » Dieu, pour faire éclater sa puissance, a choisi dès l'origine ses ministres parmi les faibles, parmi les petits, parmi ce qu'il y avait de plus rien, *elegit ea quæ non sunt.* Voilà le plan divin. Constantin, Charlemagne, saint Louis, Louis XIV ont bien pu jeter des vêtements de pourpre sur les épaules de l'Église ; ils n'ont pas pu modifier ce que Dieu avait décrété. L'Église de l'avenir, en allant chercher ses prêtres dans les classes populaires, restera donc simplement fidèle à ses origines. Sera-ce un mal ? Nous ne le croyons pas. Né du peuple, sorti des fortes populations des campagnes, le clergé en connaît la langue ; il en aime les travaux ; il sait parler au laboureur de ses blés, de ses avoines et de ses seigles, au vigneron de l'état de ses vignes et des espérances de la vendange. Destiné à vivre au milieu du peuple, il se rapproche de lui par des similitudes d'origine et d'éducation qui facilitent le succès de son minis-

tère. Le sacerdoce est d'ailleurs un métier austère... Faut-il se plaindre qu'il se recrute dans la foule de ceux qui travaillent, dans les rangs des durement laborieux ? Là se trouvent la santé, la robustesse de l'âme, l'habitude de l'effort, le gros bon sens, le fin sourire... Autant de qualités utiles à tout le monde, mais absolument nécessaires au prêtre.

Cela ne veut pas dire qu'on ne s'adressera qu'au peuple pour trouver des vocations. Non. Il serait regrettable que toutes les classes de la société ne fussent pas représentées dans la tribu sacerdotale. De tout temps l'Église a compté parmi ses ministres de nobles représentants des classes élevées. Elle y tient. Elle se plaît à reconnaître que la naissance et la fortune, unies à de réels mérites, exercent sur les peuples une puissante influence. Aux yeux de l'opinion courante qui n'estime que la richesse, le prêtre qui a du patrimoine est un homme posé. Il a une auréole. Il a le prestige du désintéressement. Avec son patrimoine, le ministre de Jésus-Christ peut faire beaucoup de bien, soutenir les bonnes œuvres qui végètent faute d'argent, engager mille entreprises apostoliques qui ne sont possibles qu'à un prêtre riche ou au moins aisé. Les enfants des classes supérieures, en entrant dans le clergé, y apportent avec eux des avantages

humains, qui sont de puissants et heureux moyens d'influence pour le bien. Ils y apportent en particulier l'avantage inappréciable d'une première éducation, la délicatesse des sentiments qui accompagne d'ordinaire la délicatesse des manières, la politesse, l'urbanité et la distinction qui ne sont pas moins recommandables chez le prêtre que chez l'homme du monde. Qui ne voit que le prestige du nom, de la fortune, de l'éducation et la connaissance du monde sont un supplément, un appoint précieux pour le clergé et pour la religion ? Ajoutez à cela que les classes riches ont elles-mêmes tout à gagner en donnant leurs fils à l'autel et qu'elles se sauveraient elles-mêmes en servant de la sorte l'Église et la société. Que de jeunes gens à qui l'état ecclésiastique et les travaux apostoliques procureraient plus de liberté d'esprit, plus d'allégresse de cœur, plus de sécurité d'âme, plus de vrai bonheur que la vie trop souvent terne et inféconde que l'on mène dans le monde ! Que de familles bien posées le seraient encore mieux, si elles avaient un fils dans les ordres, surtout dans les rangs du clergé séculier ! Le père de saint François de Sales avait longtemps résisté à la vocation de cet aîné de sa race. Mais vraiment l'évêque de Genève, à lui seul, n'a-t-il pas illustré le nom de son père plus que tous les autres

membres de la famille, qui ont cependant occupé de grands emplois ? Que les classes riches donnent des recrues au clergé, et elles retrouveront une influence morale que la richesse toute seule ne saurait donner. Elles ont payé autrefois un large tribut à l'autel, et elles ont fait descendre par là pendant des siècles les bénédictions de Dieu sur leurs maisons. Qu'elles reprennent aujourd'hui le chemin du sanctuaire et du sacerdoce, et Dieu rendra en vitalité à leur race ce qu'elles auront apporté de service et d'éclat à son Église.

Non, les vocations ecclésiastiques ne manquent pas. C'est Dieu qui les crée, et Il les crée comme toute chose, à l'état de germe, dans les plus humbles familles et dans les familles prépondérantes. Mais, comme tous les autres germes, les germes du sacerdoce sont faibles, précaires, d'autant plus délicats qu'ils sont plus précieux. Il ne faut pas les fouler d'un pied brutal et les écraser. Il faut les discerner, les défendre et les faire éclore. Qui fera cela ? Les *parents* d'abord, et c'est à eux d'abord que nous prenons la liberté de nous adresser. Le père est le chef du foyer. Il a grâce d'état pour lire dans l'âme de son fils et pour le guider dans sa vocation. Et la mère ! ah ! c'est elle surtout qui devine et discerne la vocation de l'enfant et doucement, délicatement, travaille à son éclo-

sion. L'intervention maternelle apparaît dans l'histoire de presque tous les prêtres. Saint François de Sales parle du sacerdoce. Son père s'emporte, se fâche. Mais sa mère, plus désintéressée, plus pieuse, intervient, intercède et fléchit l'opposition paternelle. Au fort de la Révolution, la comtesse de Quélen aimait à conduire son fils à l'église des Carmes, transformée en prison, pour lui faire visiter les évêques et les prêtres qui allaient mourir et recevoir leur dernière bénédiction. Ainsi, elle faisait naître dans cette jeune âme le saint enthousiasme du sacerdoce. Le P. Besson était fils unique et artiste déjà remarqué. Sa mère le donne au P. Lacordaire qui, dit-il, n'eut que la peine de se baisser pour cueillir cette belle fleur. Quand une famille donne un fils à l'autel, c'est quelquefois un grand sacrifice, mais c'est toujours une grande bénédiction. Avec un fils prêtre, la famille devient plus unie, plus grave, plus élevée. Le prêtre bénit le mariage des frères et des sœurs et baptise leurs petits enfants, dont il surveille encore l'éducation chrétienne. Il intervient dans les différends; il console dans les épreuves; il assiste dans la gêne; il calme, il apaise, il unit. Il enveloppe toute la famille d'une influence religieuse qui la rend meilleure.

C'est donc au foyer, sous le regard attendri du

père et de la mère, que germent les vocations sacerdotales. Et c'est *le prêtre* qui en aperçoit la tige naissante et donne la première culture. Prêtres bien-aimés, c'est à vous maintenant que sont destinées nos plus pressantes recommandations. Qui donc, dans ces temps malheureux, se préoccupera de la disette de jour en jour plus grande du sanctuaire, qui songera à recruter le clergé, sinon le clergé lui-même ? Un conseil doit ici précéder tous les autres. Sachant qu'on ne cueille pas du raisin sur les ronces et que la sève sortie d'une mauvaise racine ne peut produire que des fruits amers, n'allez pas chercher des vocations dans les foyers vicieux, mais bien dans les maisons où la religion et la vertu sont en honneur. C'est là, au sein d'une très pure atmosphère familiale, que vous discernerez les âmes prédestinées, que vous en étudierez les aptitudes et les goûts. Vous chercherez des tempéraments sains, des intelligences ouvertes, des jugements droits, des cœurs purs. Vous prêterez une oreille attentive aux premiers bégaiements d'une vocation encore inconsciente. Et, quand vous croirez avoir trouvé le germe sacerdotal, même caché sous une enveloppe épaisse et rude, cette perle précieuse, gardez-vous de la négliger. Faites connaître aux parents de l'heureux enfant vos conjectures sur

son avenir. Souvent vos ouvertures seront reçues avec reconnaissance et docilité. Plus souvent encore la famille se montrera étonnée, émue, récalcitrante, et alors, avec prudence et respect sans doute, mais aussi sans respect humain, vous saurez combattre les préjugés, les hésitations et les craintes injustifiées qui empêchent certains parents de consentir à la vocation de leurs enfants. Votre tâche n'est pas terminée après ce premier travail de recherche, de découverte et de pourparlers. Une fois la vocation trouvée et décidée, il faut la cultiver avec amour. Cet enfant béni, qui vous semble destiné au sanctuaire, il faut le prendre à part le plus tôt possible et le soustraire au contact de la vie ordinaire. Après le foyer domestique, l'école presbytérale est la serre chaude où s'élaborent les vocations, où se préparent les futurs prêtres. Nous savons bien que tous les prêtres employés au saint ministère ne peuvent pas s'imposer le soin et la charge de donner des leçons particulières pendant une année ou deux à un jeune enfant qui deviendra plus tard élève du séminaire et ministre de Dieu. Mais quelques-uns le pourraient facilement surtout à la campagne. « Que faire, écrit ici M^{sr} Dupanloup, que faire dans l'isolement d'un presbytère, loin de toute société, à la campagne? Que faire? Ah! bien des choses

sans doute que le zèle suggère, mais aucune meilleure et plus douce que celle dont je vous parle. Je ne disconviens pas que le moyen que je vous propose a ses assujettissements et ses labeurs; mais, outre que le bien ne se fait jamais sans quelque peine, en retour, quelles consolations, quelles bénédictions! » C'est vrai. Le plus grand service que vous puissiez aujourd'hui rendre à la religion, est de discerner et de cultiver les vocations, de préparer à votre diocèse les ouvriers dont il a un si grand besoin, et de combler ainsi les vides que nous déplorons. Un ministre de Jésus-Christ, un curé, un vicaire, un aumônier, un professeur qui dans sa vie n'aurait fait que cela : un prêtre, un seul prêtre, n'aurait pas perdu sa vie. « J'ai quatre-vingt-trois ans, disait un bon vieillard, chanoine titulaire, je vais bientôt mourir. Je n'ai pas fait tout le bien que j'aurais voulu. Mais une chose me console. Je laisse derrière moi trente-trois prêtres que j'ai formés et qui feront mieux que moi. » Il y a dans le diocèse de Versailles tel prêtre que vous connaissez, qui est encore un de nos curés les plus actifs et les plus entreprenants, et qui a déjà donné à notre Église une vingtaine de prêtres. Pourquoi ne pas le nommer? C'est M. l'abbé Reignat, curé de Maisons-Laffitte. Qu'il soit publiquement remercié et que son exemple trouve des imitateurs!

CHAPITRE V

LES SÉMINAIRES

Nous n'avons pas assez de prêtres. Il faut en trouver. Où ? Dans la famille. C'est au foyer domestique que germent les vocations sacerdotales, et c'est le prêtre, dans son presbytère, qui généralement leur donne la première culture. Cependant la famille et le presbytère ne sont qu'un vestibule. L'enfant destiné au sacerdoce n'y reste pas longtemps. Vers l'âge de douze ou treize ans, l'Église met la main sur lui, le tire de la masse, et le dirige vers les pieux asiles, où sa jeune âme doit s'imbiber de science, de vertu et de piété. Étudions la physionomie des petits Séminaires.

Le petit Séminaire a pour but de favoriser la lente évolution du germe sacerdotal dans l'âme des enfants. Ce n'est pas une petite affaire. Cela comprend une période de six ou sept années. Cela n'a l'air de rien, et pourtant c'est une histoire longue et compliquée. Voyez-vous cet épi de blé dont on va faire de la farine et du pain ? Tout le

monde en vit, et personne ne le regarde vivre. Son histoire est aussi dramatique qu'elle est inaperçue et silencieuse. Quand il germe, il doit lutter contre le froid et le chaud, contre les attaques des mulots sous la terre, contre les cailloux qui lui barrent la route, contre les herbes qui prennent sa place. Quand sa tige verte émerge du sol, il rencontre des régiments d'insectes et des escadrons de moineaux. Quand le blé se noue, quand il fleurit, quand il mûrit, il est à la merci du vent, du soleil, d'un nuage qui passe, d'un oisillon qui cherche pâture. Tel est le germe sacerdotal, et cette comparaison suffit à faire comprendre la haute fonction de nos petits Séminaires, qui sont comme le terrain de culture où s'élabore la formation des jeunes lévites.

Là, au petit Séminaire, sont réunis les jeunes gens destinés au sacerdoce. On ne les sépare pas des jeunes gens destinés au monde. Ce n'est pas nécessaire. A quoi bon isoler le clergé du reste des hommes? A quoi bon en faire une caste dans la nation? Élevé avec les avocats, les magistrats, les notaires, les médecins, les propriétaires d'un pays, le prêtre conservera avec eux des relations amicales, qui plus tard pourront être utiles aux uns et aux autres.

Tous ces jeunes gens, qui seront dans quelques

années prêtres du Seigneur ou simples laïques, sont confiés à des maîtres très instruits et très dévoués. Fénelon disait aux maîtres chargés de l'éducation de la jeunesse : « Soyez pères, soyez mères ! » Et, en effet, initier de jeunes esprits à la connaissance des lettres humaines, former de jeunes cœurs à la pratique de toutes les vertus, cultiver dans l'enfant l'intelligence, la sensibilité, la volonté, le caractère, c'est une tâche toujours grande, souvent écrasante, parfois ingrate, et il faut, pour la bien remplir, la fermeté du père, la tendresse de la mère, toutes les énergies et toutes les délicatesses d'un cœur sacerdotal ! — Avoir eu dans sa jeunesse de bons maîtres, quel immense bienfait pour la vie tout entière ! Platon remerciait la Divinité de deux faveurs signalées : celle d'être né et d'avoir été élevé sous le ciel de la Grèce, et celle d'avoir eu Socrate pour précepteur. Alexandre le Grand disait que son amour pour son maître Aristote égalait l'affection qu'il avait pour son père, Philippe de Macédoine : « Si j'ai reçu la vie de l'un, disait-il, l'autre m'a appris à bien vivre. » Et il se plaisait à lui payer royalement sa dette de reconnaissance. Après la conquête de la Perse, il lui offrit une somme de huit cents talents, presque cinq millions de francs. Alcuin, le précepteur de Charle-

magne et de ses enfants, était tendrement aimé de ce grand prince. Sa mort fut pleurée par la famille impériale comme celle d'un ami et d'un père. Charlemagne voulut écrire lui-même, en vers latins, l'éloge de cet illustre maître. Ainsi nous tous, prêtres ou laïques, à mesure que nous avançons dans la vie, nous nous rappelons avec une gratitude grandissante les maîtres vénérés qui, au petit Séminaire, ont guidé nos pas chancelants dans les sentiers difficiles de la science et de la vertu.

Oui, je dis bien, dans le sentier de la science. Au petit Séminaire la science est largement distribuée. La science est aujourd'hui très utile à tout le monde. Mais, au prêtre, elle est absolument nécessaire. Quel prestige aurait un prédicateur qu'on pourrait accuser d'ignorance? Quelle autorité aurait un prêtre qui ne serait pas instruit? Or, c'est quand on est jeune qu'il faut surtout s'instruire. La science passe sans laisser son empreinte sur les cerveaux durcis par l'âge. Les années, en mûrissant le jugement, ralentissent l'activité vitale et ferment la mémoire. Jeune homme qui aspire au sacerdoce, va donc puiser au petit Séminaire une large provision intellectuelle, car demain, quand tu seras prêtre, c'est la science qui te donnera l'élévation des pensées et la joie du

cœur, c'est la science qui te rendra honorable aux yeux du monde et puissant sur les hommes de ton siècle !

Et puis nos petits Séminaires, nos collèges ecclésiastiques donnent plus et mieux que la science. Et c'est ici qu'ils défont toute comparaison et méritent tous les suffrages. Ils enveloppent leurs élèves d'une atmosphère de vertu et de piété. Oh ! combien il est bon, quand une âme doit être vouée à la chasteté parfaite, qu'elle reste toute pure ! Et comment sera-t-elle pure sinon par la piété ? Là, dans nos petits Séminaires, on donne au jeune homme une sérieuse instruction religieuse. Là, on l'habitue à des pratiques religieuses, régulières, modérées, bien faites. Là, on lui offre des fêtes religieuses splendides et des cérémonies touchantes, dont le souvenir profond et tenace ne sera jamais plus effacé par les vagues tourmentées de la vie réelle. Là, la discipline n'est pas militaire comme dans une caserne, mais paternelle comme dans une famille. Elle contient le jeune homme sans le briser. Elle lui inspire le sentiment du respect, et non la sensation de la peur. Elle le traite comme un enfant de la maison et non comme un esclave qui se sent prisonnier. Là, on sait se faire obéir, mais on sait surtout se faire aimer. Là, on élève des hommes

libres, une jeunesse pure, des chrétiens solides.

En terminant nous demandons instamment à tous les prêtres de préparer d'abondantes recrues pour nos petits Séminaires. Faisons pour les autres, ce qu'on a fait pour nous. Pourquoi sommes-nous honorés du signe sacré du sacerdoce? Parce que Dieu l'a voulu et parce que nos familles l'ont permis? Oui sans doute, mais aussi parce que de vénérables prêtres ont discerné et cultivé notre vocation. Présentez-nous des élèves bien choisis qui promettent de devenir un jour ministres de Dieu. Mettez-vous à l'œuvre, prêtres bien-aimés; faites pour votre diocèse aujourd'hui ce qu'ont fait autrefois pour vous les anciens du sacerdoce; payez ainsi à vos aînés la dette sacrée de la reconnaissance. A leur exemple, choisissez, élevez près de vous quelques enfants prédestinés, donnez-leur quelque commencement de latin. Nous vous aiderons, nous y mettrons tous les soins, tout le zèle, tout l'argent nécessaire. Et la grâce de Dieu sera avec nous tous.

La formation du clergé commence dans les petits Séminaires. Elle continue et s'achève dans les grands Séminaires, qui sont pour l'Église ce que l'École polytechnique et l'École Saint-Cyr sont pour l'armée. A Saint-Cyr et à Polytechnique

on forme de vaillants soldats, au grand Séminaire on forme de bons prêtres.

Les grands Séminaires sont des écoles spéciales de formation sacerdotale absolument nécessaires. En effet, il faut à l'Église des prêtres saints, des prêtres instruits, des prêtres zélés. Or, ni la sainteté, ni la science, ni le zèle ne s'improvisent. Donc cinq ou six années de séjour au grand Séminaire sont indispensables pour préparer dans le jeune lévite le prêtre de l'avenir.

Il faut à l'Église des prêtres saints. C'est assez clair. Le prêtre est le sel de la terre, c'est-à-dire qu'au milieu d'un monde plus ou moins corrompu il doit garder sa saveur morale et la communiquer aux autres. Il doit être pur de corps, d'esprit, de cœur et d'affection. Sans cesse il est obligé de vivre dans l'atmosphère empoisonnée du péché et de ne point se laisser gagner par la contagion. Là où tant de victimes sont abattues, il doit rester debout comme s'il était invulnérable. Homme, il faut qu'il vive d'une vie angélique. J'ai dit qu'il fallait à l'Église beaucoup de prêtres. C'est vrai. Mais ce qui est plus vrai encore, c'est qu'il faut à l'Église de bons prêtres. La vigne du père de famille n'est pas cultivée en proportion du nombre de bras. C'est là qualité qui importe beaucoup plus que la quantité. Un saint vaut des

milliers d'hommes, et un Curé d'Ars fait plus que des millions d'honorables fonctionnaires habillés de noir. C'est de vie que le monde a besoin et non de gestes et de paroles. Or, pour vivre et faire vivre les autres, il faut s'y préparer de longue main. Il faut, pendant des années de noviciat, avoir pris l'habitude de marcher pieds nus dans les rudes voies et de porter avec le feu de l'amour le bois lourd du sacrifice. La sainteté ne s'improvise pas. Donc les grands Séminaires sont nécessaires.

Il faut à l'Église des prêtres instruits. C'est clair. Pour rendre compte de sa foi, et à sa propre conscience qui l'interroge, et aux âmes tourmentées de doutes qui le harcèlent, le prêtre a besoin d'une science théologique sérieuse. Pour exercer son ministère de docteur en chaire, son ministère de médecin au confessionnal, son ministère d'apôtre dans les conversations, le prêtre a besoin de beaucoup de savoir. Un clergé ignorant serait un fléau pour l'Église et les âmes. Sainte Thérèse dit quelque part : « Je préférerais consulter un confesseur savant qui ne pratique point la prière plutôt qu'un homme de prière qui n'est pas un savant ; car celui-ci ne pourrait pas me conduire à la vérité. » Et ce qui était vrai autrefois est encore plus vrai aujourd'hui. Aujourd'hui tous les hommes

sont curieux et chercheurs. Ils explorent toutes les régions du savoir. La foi naïve du charbonnier ne suffit presque plus à personne. Tout le monde discute et veut se rendre compte de ses croyances. Ce n'est pas un mal. Mais cela crée au prêtre une terrible besogne. Sans doute on ne peut pas raisonnablement nous demander de connaître à fond toutes les branches de la science profane. Et cependant nous devons au moins en avoir une connaissance suffisante pour prouver au besoin que ni les faits historiques, ni les découvertes scientifiques ne peuvent ébranler les fondements inexpugnables du christianisme, et qu'il y a un accord parfait entre le Dieu de la science et le Dieu de la révélation. Au commencement du siècle dernier, on présentait au Séminaire de Saint-Sulpice un jeune homme bon, mais peu intelligent, et le Supérieur, M. Émery, refusait de le recevoir. « Que m'importe la piété du sujet que vous me présentez, s'il est inintelligent? Au bout de quelques années, la piété s'en va et la bêtise reste; je n'en veux point. » Aujourd'hui plus que jamais il faut à l'Église des prêtres instruits. Or, pour s'instruire, il faut étudier, il faut travailler. Il faut, pendant des années de noviciat, approfondir les sciences sacrées, et aussi, dans une certaine mesure, les sciences profanes qui continuent à l'Écriture sainte

et à la Théologie. Pas plus que la sainteté, la science ne s'improvise. Donc les grands Séminaires sont nécessaires.

Enfin il faut à l'Église des prêtres zélés. C'est clair. Un prêtre qui ne serait que pieux et instruit ne serait que la moitié ou les deux tiers d'un prêtre. Le prêtre doit se donner aux fidèles d'abord, les prêcher, leur administrer les Sacrements, répondre à leurs requêtes le jour et la nuit, les assister dans leurs besoins, s'approcher du lit des mourants, même au prix de sa vie. Et puis il doit reconquérir les indifférents et les hostiles, aller au peuple, connaître et aimer son siècle, pour des besoins nouveaux créer des méthodes nouvelles. Il faut à l'Église des prêtres zélés. Or, pour allumer dans une âme la flamme du zèle, pour préparer un jeune homme à l'apostolat, pour outiller et pour former les ouvriers évangéliques, pour leur apprendre à allier la vie intérieure et le contact du monde, pour les immuniser contre les atteintes du mal et leur enseigner les moyens de faire du bien, il faut du temps, beaucoup de temps. Le zèle ne s'improvise pas plus que la science, pas plus que la sainteté. Donc les grands Séminaires sont nécessaires... aussi nécessaires à l'Église que Saint-Cyr et Polytechnique à l'armée. Et les supprimer, les amoindrir, les affamer, les

empêcher de se recruter, c'est persécuter l'Église au premier chef. Et les soutenir, les encourager, les faire vivre et prospérer, c'est pour les catholiques un devoir de première importance.

Entr'ouvrons maintenant la porte des grands Séminaires et considérons la vie des grands séminaristes. Rien n'est ici à cacher. Vous avez vu ces grandes maisons d'aspect sévère, dont les fenêtres discrètes ne laissent échapper aucun bruit, et dont les portes sont fidèlement gardées contre les invasions du monde. C'est la patrie du silence et du recueillement. Il y a là cinquante, cent ou deux cents jeunes gens soumis à une règle commune, et groupés autour de quelques vétérans du sacerdoce. Quels sont ces vétérans du sacerdoce ? Et quelle est cette règle commune ?

Les Directeurs des grands séminaires sont des prêtres vénérables, instruits, l'élite du clergé par la science et par la vertu. Jusqu'à ces derniers temps ils appartenaient pour la plupart à des Instituts religieux, à l'ordre de Piepus, à la Congrégation des Lazaristes, à la Compagnie de Saint-Sulpice, que M. Olier a fondée au xvii^e siècle et que M. Émery a restaurée au commencement du siècle dernier. Fénelon disait : « Je ne connais rien de plus vénérable et de plus apostolique que Saint-Sulpice. » et M^{sr} Dupanloup : « Le nom de Saint-Sulpice doit m'être cher

jusqu'au dernier soupir. J'y ai trouvé tous les biens de Dieu. » L'affreuse tempête qui vient de passer sur l'Église de France n'a pas respecté ces grandes institutions. Dans nos grands Séminaires, transformés en écoles supérieures de théologie, on ne trouve plus de religieux. Mais on y trouve des prêtres séculiers qui essaient de continuer et continuent, en effet, les traditions et les exemples du clergé régulier. Qu'il nous soit permis de signaler à l'admiration et à la reconnaissance des catholiques la vie de ces hommes qui dirigent nos grands Séminaires. Rien de plus simplement beau. Tous les jours, pendant toute leur vie, ils suivent scrupuleusement la même règle que leurs jeunes élèves. Ils ne disent pas aux jeunes recrues : « Allez ! » ils sont à la tête de la colonne et ils disent : « Suivez-nous ! » Ils sont le vivant exemplaire de la perfection sacerdotale. Autour d'eux le monde fait du bruit et les ignore. Eux font du bien, et restent silencieux. Sous de tels maîtres, les élus de Dieu coulent des années tranquilles et douces et partagent leur temps entre l'étude et la prière.

Une règle sainte les gouverne et les prépare au sacerdoce. Ils obéissent. Il le faut : car demain ils seront prêtres, c'est-à-dire hiérarchisés, soumis à leur évêque, prêts à aller dans n'importe quel

poste du diocèse, sans consulter leurs attaches ou leurs répugnances. — Ils étudient. Pendant cinq ans ils se plongent dans les mystères de la science sacrée. Il le faut ; car demain ils seront prêtres, c'est-à-dire docteurs, prédicateurs, moralistes, controversistes, obligés par conséquent d'avoir des idées et des solutions, de la précision dans la parole et de la justesse dans les réponses. — Ils prient. Ils se revêtent de la force d'en haut. Ils s'habituent à vivre près de Dieu et avec Dieu. Ils amassent en eux des trésors d'énergie surnaturelle. Il le faut ; car demain ils seront prêtres, c'est-à-dire sanctificateurs, et comment pourraient-ils sanctifier, s'ils n'étaient pas saints ? Là, on forme en eux la conscience. Il le faut ; car demain ils seront prêtres, c'est-à-dire abandonnés à leur propre initiative, jetés au milieu d'inévitables périls, chargés d'obligations assujettissantes et des missions les plus délicates. Ils devront agir pour Dieu et non pour les hommes, par le seul amour du devoir et non par la crainte des jugements humains. Dans les grands séminaristes on forme l'homme de conscience. — On forme en eux le caractère. Il le faut ; car demain ils seront prêtres, c'est-à-dire voués à l'action et à la contradiction. Ils n'auront pas à exécuter automatiquement des ordres venus de plus haut ; ils devront entreprendre des œuvres

et les poursuivre avec persévérance. — Dans les grands séminaristes, on forme l'homme de caractère, l'homme de conscience, et enfin l'homme apostolique. Il le faut ; car demain ils seront prêtres, c'est-à-dire faits pour les autres, faits pour les âmes. Ils sont donc le germe de quelque chose de grand. Sauveurs du monde, on les prépare à l'apostolat. C'est ainsi que peu à peu ils montent tous les degrés du sacerdoce : sous-diacres à vingt et un ans, irrévocablement voués par le vœu de chasteté au service de Dieu, diacres et bientôt prêtres à vingt-trois ou vingt-quatre ans, recevant sur leurs épaules, à cet âge encore tendre, mais déjà viril, un fardeau terrible, redoutable aux anges mêmes. Voilà nos grands séminaires, ainsi appelés, parce que c'est là que poussent les jeunes plants qui doivent remplacer dans le clergé les arbres que la fatigue a rendus stériles et ceux que la mort a renversés.

De tout ce qui précède il résulte avec évidence que le clergé français est sérieusement formé. Y a-t-il beaucoup de prêtres qui sont ordonnés sans vocation ? Nous ne le pensons pas. Dans l'état actuel de l'Église de France, nous avons très peu de biens ecclésiastiques capables de tenter un aspirant aux saints ordres, disons plutôt que nous n'avons plus aucun bien à nous appartenant, puisque

le peu que nous avions nous a été volé; donc les vocations ecclésiastiques qui viennent à nous sont des vocations désintéressées. D'autre part, il y a dans la vie séculière des carrières nombreuses et lucratives, bien plus aptes que le sacerdoce à solliciter l'ambition des jeunes gens. Enfin, dans nos petits et grands Séminaires une sélection s'opère, qui élimine du sanctuaire les candidats douteux. La formation du clergé est longue et pénible. Les âmes sans vocation ne résistent pas à l'épreuve; les âmes molles ne peuvent tenir la carrière; les soldats indisciplinés sont rejetés hors de la troupe; il n'arrive au but que les cœurs persévérants et forts, en moyenne un seul prêtre pour cinq ou six essais. C'est une garantie de valeur pour l'armée de l'Église. La perfection absolue n'existe pas sur notre pauvre terre; il ne faut demander à l'humanité qu'une perfection relative; or, si nous comparons la tribu sacerdotale aux autres corporations, nous pouvons affirmer qu'elle se recrute dans des conditions exceptionnellement favorables qui lui assurent une incontestable supériorité. Réjouissez-vous, catholiques de France: votre clergé est sérieusement formé. Il est digne de votre estime et de votre confiance. Confiance, c'est par ce mot que nous voudrions conclure.

Fidèles, *ayez confiance dans votre clergé*. Jamais, je crois, le clergé français n'a été plus digne de la confiance du peuple chrétien.

Que peut-on reprocher au clergé français? Serait-ce *son manque de savoir*? Nous sommes plutôt coupables de trop bien réussir dans l'acquisition et dans la distribution de la science, puisque, pour rivaliser avec nous sur le terrain de l'enseignement, on ne trouve pas d'autre moyen que celui de nous supprimer.

Que peut-on reprocher au clergé français? Serait-ce *son manque de vertu*? Certes, nous ne sommes pas assez saints, et tous les jours les meilleurs d'entre nous demandent à Dieu de n'être pas trop au-dessous de leur sublime vocation. Cependant, au point de vue moral comme au point de vue intellectuel, le clergé français ne fait pas mauvaise figure. Jeté dans un milieu difficile, exposé par son ministère même aux plus grands périls, il est rarement atteint par la contagion commune, et il obtient le respect de tous les hommes de bonne foi.

Que peut-on reprocher au clergé français? Serait-ce *son manque de courage*? Représentants de Dieu, nous annonçons sa parole, nous affirmons ses droits, nous promulguons sa loi, en son nom, nous proclamons tout ce qui est bien et nous

condamnons tout ce qui est mal. Qui oserait dire que cela est facile? Notre mission est glorieuse, mais elle nous coûte cher. Nous avons le redoutable honneur d'ameuter contre nous la colère de l'athée, du matérialiste, de l'impie et du libertin, de tout homme en un mot qui outrage ici-bas par sa parole, par sa plume ou par sa vie, la morale ou la vertu, c'est-à-dire Dieu lui-même. La cause du Bien est identifiée dans le monde avec notre cause et nous sommes les victimes de la doctrine que nous personnifions.

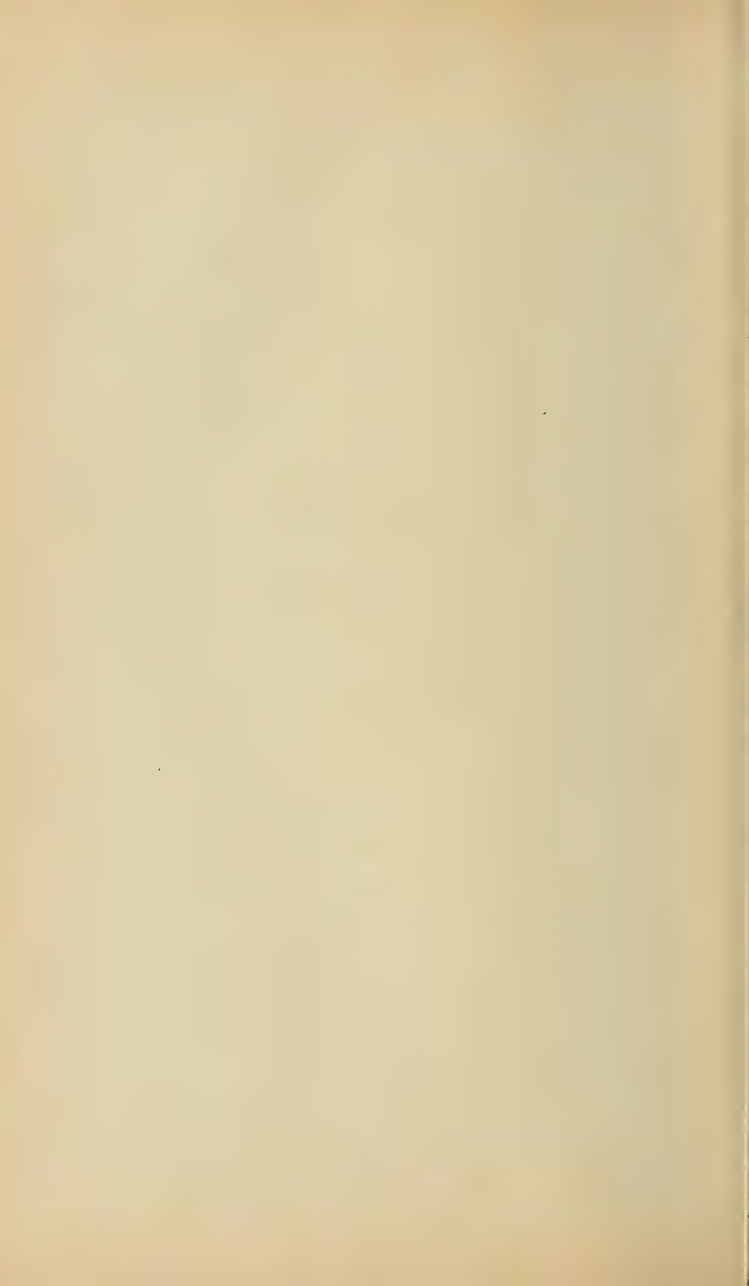
Que peut-on reprocher au clergé français? Serait-ce *son manque de dévouement*? Notre manque de dévouement! Mais nous ne vivons que pour les autres, nous ne sommes occupés qu'à faire du bien à nos semblables. Nous semons l'Évangile dans les villes et dans les campagnes, à l'église et en dehors de l'église, par la parole et par l'écriture, partout, toujours et de toute façon. Est-ce un mal? Nous instruisons les âmes, nous les purifions, nous les sanctifions, nous les consolons, nous les transfigurons. Est-ce un mal? Nous visitons et nous assistons ceux qui souffrent, les malades, les agonisants, les vieillards, les familles en deuil, les oubliés, les découragés. Est-ce un mal? Nous nous adressons aux classes riches pour les modérer et les attendrir et aux

classes pauvres pour les apaiser et les relever. ce que nous recevons des uns nous le donnons aux autres, par des œuvres de justice et de charité nous tâchons d'instituer une meilleure répartition du bien-être. Est-ce un mal? Nous construisons des églises, nous ouvrons des écoles, des patronages, des salles paroissiales, nous suscitons des jardins ouvriers et des habitations ouvrières, nous créons des mutualités, nous cherchons et nous offrons du travail. Est-ce un mal? Où est le politicien qui fait pendant toute sa vie la moitié du bien que nous faisons en une seule de nos années? Où est le savant, le philosophe, le philanthrope, qui a renoncé à tout pour appartenir à tous et qui, comme le prêtre, ne s'occupe qu'à organiser le bien, à l'étendre, à l'universaliser, à le diversifier à l'infini? Le dévouement du clergé français est légendaire. Le jour où la France cesserait d'avoir des prêtres, elle n'aurait plus ni les institutions, ni les œuvres qui vivent du sacerdoce, et le vide que nous laisserions après nous serait si profond qu'il ne pourrait pas même être comblé par des ruines.

Notre manque de dévouement? Mais c'est notre dévouement qui fait notre crime. Au fond, les impies n'ont pas autre chose à nous reprocher. Ils constatent avec effroi la divine fécondité du

sacerdoce, et reconnaissant qu'ils ne peuvent lutter avec lui sur le terrain de la grandeur morale, sur le terrain de la bienfaisance, sur le terrain du désintéressement, ils semblent dire : « Entre vous clergé et nous libres-penseurs l'égalité n'existe pas. Pour tarir vos bienfaits, nous n'avons qu'un moyen, c'est de vous enchaîner. ». L'impiété a une peur effroyable de notre dévouement.

Peu nous importe. Rien ni personne ne nous détournera de notre glorieux service. Dans le don de nous-mêmes à Dieu et à nos frères, nous resterons incorrigibles, inlassables, invincibles. On pourra nous calomnier, mais on ne pourra pas nous empêcher de nous dévouer. On pourra nous tuer, mais on ne pourra pas tuer la passion du bien qui descend du cœur du Christ dans notre pauvre cœur, la passion du bien qui nous dévore, qui nous consume, qui nous surexcite, qui nous exalte au-dessus de toutes les injustices et de toutes les ingrattitudes ! Ayez confiance dans votre clergé !



III

LES DIVERSES FORMES DE L'APOSTOLAT
OU
LES ŒUVRES DE ZÈLE



CHAPITRE PREMIER

TOUT LE MONDE DOIT SE LIVRER AUX ŒUVRES DE ZÈLE

Nous abordons un chapitre qui sera long, le chapitre des œuvres de zèle, et nous déclarons tout de suite qu'au devoir de la sanctification personnelle vient s'ajouter l'obligation de sanctifier les autres. Beaucoup de chrétiens ne l'entendent pas de la sorte. Ils se déchargent de l'obligation du zèle comme d'un poids gênant qu'ils font peser sur les épaules du clergé et ils disent : La religion n'est pas notre affaire : c'est l'affaire des prêtres. Expliquons-nous d'abord sur ce paradoxe.

Il est vrai que l'apostolat s'impose aux prêtres plus qu'aux laïques. Nous sommes prêtres pour défendre et propager la religion, pour glorifier Dieu en sauvant les âmes. Nous n'avons que cela à faire ici-bas. Et malheur à nous si nous n'évangélisons pas ! Malheur à nous si par notre faute nous laissons une société tout entière fléchir dans l'incrédulité, jusqu'à l'homme des champs, jusqu'à la femme, jusqu'à l'enfant ! Nous sommes

responsables de la foi des peuples, et malgré l'abus de la grâce qui pèse sur nos populations, malgré les tyrannies déprimantes du pouvoir, malgré les apostasies contagieuses de la science, malgré toutes les influences pernicieuses du siècle, c'est notre devoir d'évangéliser le monde et de le sauver.

Mais le devoir du clergé ne supprime pas le devoir des laïques. Tout le monde doit se livrer aux œuvres de zèle ; les prêtres y sont obligés au nom de la justice et les laïques au nom de la charité ; et la charité n'est pas une vertu moins obligatoire que la justice. Écoutons là-dessus la voix de la conscience, de l'intérêt et de l'actualité, et acceptons la ligne de conduite que nous imposent notre foi, nos besoins et notre temps.

I. Tout le monde doit se livrer aux œuvres de zèle. C'est une question *de conscience*. Regardons autour de nous et voyons tous ces hommes, nos voisins, nos amis, nos parents, nos compagnons d'existence, qui vivent sans Dieu ni autel, sans foi ni loi, et qui s'en vont vers les rivages de l'au-delà, traînant après eux la longue chaîne de leurs espérances trompées. Ils ne sont pas heureux. Ils s'agitent dans la nuit, dans le vide. Ils ne saisissent que des fantômes. Ils ne se repaissent que d'appa-

rences. Ils meurent d'inanition religieuse, et demain ils vont comparaître au tribunal d'un Juge inexorable qui leur demandera compte de leur vie sans religion et de leurs années perdues. Que sont ces hommes? de simples grains de poussière? des chiffres dans l'immense addition? des rouages dans le mécanisme universel? Non. Ce sont des âmes; des âmes infiniment précieuses, immortelles, qui valent le sang d'un Dieu, qui sont appelées comme nous à la jouissance de la vie et de la félicité divine. Et ces âmes sont en ruines. Elles ignorent Dieu, elles le méconnaissent, elles le blasphèment peut-être. Elles vivent dans les ténèbres, elles sont assises dans les ombres de la mort. Elles ont perdu la foi de leur baptême, et jusqu'aux sentiments de leur dignité supérieure, jusqu'au souci de leur véritable destinée. Elles sont privées de la vérité qui sauve. En elles, toute vie surnaturelle et toute vie morale est tarie. Elles ne savent plus prier. Elles végètent dans le présent, dans le terrestre, dans l'indifférence, dans l'erreur, dans le péché. Voyant cela, sachant d'un côté ce que valent les âmes et de l'autre ce qu'elles risquent, pouvons-nous rester insensibles, le cœur sec, au milieu d'un monde qui périt loin de Dieu? Nous ne le pouvons pas. La vertu de charité qui est de précepte quand elle s'adresse aux souf-

frances du corps, ne saurait être de simple conseil quand il s'agit des besoins supérieurs des âmes. La vraie religion est inconciliable avec la sécheresse du cœur. La foi qui sauve, c'est la foi qui nous porte à sauver les autres. Il y a peut-être des gens qui se croient sauvés et qui n'ont jamais aimé. Ils se trompent. L'amour des âmes est un élément essentiel du christianisme et l'égoïsme en est la contrefaçon déplorable. La conscience, quand elle est vraiment chrétienne, ne regarde pas dans les hommes leur être extérieur, leurs qualités ou leurs infériorités de surface, mais leur âme, la dignité substantielle de leur origine et de leur fin, et, pour leur procurer la vie, la lumière et le salut, elle se décide à tous les sacrifices. Et même, plus est profonde la misère spirituelle de nos frères, plus doit être intense notre désir de les assister et de les relever. Que s'ils refusent nos avances et nos bienfaits, nous ne cessons pas pour cela de les aimer. La passion qu'ils mettent à s'égarer et à nous rebuter est encore dépassée par la passion qui nous pousse à les poursuivre et à leur faire du bien. Tout le monde doit se livrer aux œuvres de zèle. C'est une question de conscience.

II. C'est une question *d'intérêt*. Qu'est-ce que

la religion, sinon le bien essentiel de nos âmes? Nous ne pouvons pas nous sauver sans elle. Elle entre même pour une large part dans notre bonheur présent, et il est difficile de se faire ici-bas une vie pure et consolée, quand on n'y met pas un rayon d'idéal et une goutte de rosée divine. Il importe donc à notre félicité de conserver notre patrimoine religieux, et nous ne pouvons le conserver qu'en nous livrant aux œuvres de zèle.

L'apostolat n'est-il pas d'ailleurs le meilleur stimulant pour la ferveur? En travaillant à christianiser les autres, on se christianise soi-même, Il est tel homme qui, vivant dans un milieu paisible, n'eût été qu'un chrétien à peine suffisant, et qui, entraîné dans les œuvres catholiques, amené à payer de sa personne pour le salut des âmes, a été le premier converti de son apostolat. Son ardeur pour ses frères l'a échauffé tout le premier; il a compris qu'on ne défend bien que ce qu'on aime généreusement, et, pour mieux défendre le Christ, il s'est repris à aimer le Christ comme aux meilleurs jours de sa jeunesse. Il est telle femme à moitié chrétienne qui bornait son ambition à faire merveille dans le monde, et qui, du jour où elle s'est adonnée à l'apostolat, a réalisé des miracles de charité et de dévouement et est devenue une chrétienne éminente. Il est tel jeune

homme, admirablement doué, comblé de toutes les générosités de la Providence, qui perdait son temps, son talent, sa fortune, qui perdait son âme et sa vie dans les vulgarités mondaines et dans les plaisirs mesquins, et qui, embrigadé dans une association catholique, saisi par la fièvre du bien et emporté par la passion du zèle, a sauvé sa foi et sa vertu et décuplé sa valeur morale.

Et puis la religion n'est pas seulement le bien essentiel de chaque âme en particulier, elle est le bien essentiel de notre pays. Une France athée serait une chose monstrueuse. « Qu'avez-vous fait de la France? » disait Bonaparte au Directoire dans une imprécation fameuse. Qu'est-ce que l'impiété ferait de notre patrie? Cette seule interrogation doit nous glacer d'effroi. Il est évident que nous allons aux plus grands malheurs, si nous laissons les ennemis de la Religion déchristianiser la France, si nous n'opposons pas à leur acharnement l'abondance et l'intensité de nos œuvres de zèle. Et, comme a dit Sa Sainteté Pie X dans sa première Encyclique, « ce ne sont pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes. » La religion est le bien commun du clergé et des fidèles, et même il ne serait pas téméraire d'affirmer que

sa conservation importe plus encore aux laïques qu'aux prêtres. Nous, prêtres, nous ne laissons personne après nous sur la terre. Vous, laïques, vous laissez après vous ici-bas des êtres chéris qui portent votre nom et continuent vos traditions, et vous seriez inconsolables et inexcusables de ne pas leur transmettre la vieille religion dont le dépôt vous a été confié. Tout le monde doit se livrer aux œuvres de zèle. C'est une question de conscience et une question d'intérêt.

III. C'est une question *d'actualité*. Autrefois les œuvres de zèle étaient beaucoup moins nécessaires qu'aujourd'hui. La religion avait à peine besoin d'être défendue et propagée ; elle se propageait et se défendait toute seule par tradition, par habitude, par vitesse acquise, par l'influence du milieu et par l'ascendant de la vérité discutée. Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Notre foi nous est disputée, comme un tas de blé que grignotent les souris, comme un vêtement qu'on veut nous arracher, comme une maison qu'on démolit pierre à pierre. Quel est le jeune homme qui, à l'atelier, au magasin, dans le bureau, n'a pas à subir des interrogations sur sa croyance ? Quel est l'homme fait qui, un jour ou l'autre, n'est pas obligé de justifier et de venger son *Credo* ? Les mécréants

nous imposent la lutte. Nous voudrions ne pas lutter que nous ne le pourrions pas. La presse, l'opinion, la loi, tout est ligué contre nos croyances, nos pratiques et nos institutions religieuses.

Il nous faut des apôtres. Ce n'est pas assez que les prêtres le soient. Les laïques doivent nécessairement entrer dans la lice, venger la religion, secourir les âmes en détresse, arracher la foule aux missionnaires de l'impiété et neutraliser l'apostolat du mal par l'apostolat du bien. Quand, par une nuit d'orage, sous les coups d'une mer en furie, un vaisseau se débat entre vie et mort, et qu'à travers les vertiges, les tourbillons, les craquements, les sifflements sinistres, les bonds désordonnés du navire et l'effroi qui gagne en secret les plus fermes, il s'agit d'assurer contre la tempête le salut commun, comment se comporte l'équipage? Chacun est à son poste. L'homme sur qui repose la vie de tous commande, et on obéit. Les passagers eux-mêmes deviennent matelots et font la manœuvre; on n'hésite pas, on ne discute pas, on agit. Et la grandeur du péril est surpassée et vaincue par le dévouement de tous. Ainsi, chrétiens, devez-vous vous comporter dans les tempêtes qui assaillent aujourd'hui votre religion. La religion n'est jamais un navire en perdition; mais elle est toujours un navire secoué par l'ou-

ragan, et à certaines heures l'ouragan est si fort qu'il donne la sensation de l'imminence du naufrage. Oui, la religion est l'affaire des prêtres ; mais l'obligation du clergé ne supprime pas celle des laïques, et actuellement, les œuvres de zèle s'imposent à tous comme une nécessité impérieuse. Le domestique de Saint-Simon disait chaque matin à son maître : « Levez-vous, Monsieur, car vous avez aujourd'hui de grandes choses à faire. » On pourrait adresser le même appel aux chrétiens. Il ne s'agit plus de se taire et de s'effacer. L'action devient un devoir. Par le temps qui court, il y a de la besogne pour tout le monde. Plus le mal est profond et étendu, plus les ouvriers du vrai et du bien doivent être ardents à la lutte.

IV. On nous dit que nous n'obtiendrons jamais que tous les catholiques se livrent aux œuvres de zèle. Nous le savons... et nous le regrettons. Qu'il nous soit du moins permis d'espérer que partout se lèveront des élites de chrétiens et de chrétiennes, des minorités convaincues et ardentes qui donneront l'exemple de l'apostolat. Ce sont les élites, les minorités courageuses qui gagnent les batailles et qui mènent le monde. Qu'il y ait dans chaque paroisse un groupe de catholiques éclairés, actifs et dévoués, et ce groupe sera un vrai point car-

dinal sur lequel pivotera la paroisse tout entière. Quand une paroisse est déjà sur un pivot, elle n'est pas loin d'être changée.

On nous dit encore que le mal est trop avancé, la tâche trop grande, la France trop endurcie, que nous ne réussirons pas, qu'il n'y a plus qu'un miracle qui puisse nous sauver. Oui, le mal est grand et la tâche est difficile ; mais il n'y a point de nation qui ne soit guérissable. Oui, la France a beaucoup péché et elle compte dans son sein beaucoup de renégats ; mais il lui reste cependant des justes qui méritent la bénédiction et le salut. Oui, un miracle est nécessaire au pays ; mais c'est nous qui devons faire ce miracle en sortant de notre apathie et de notre stérilité spirituelle, en provoquant par nos sacrifices l'intervention de Dieu. Saint Vincent de Paul disait : « Je n'ai pas un sou en caisse. Mais qu'importe ? Quand une œuvre est nécessaire, il faut l'entreprendre sans crainte. Dieu y pourvoit. » Dieu nous demande l'effort, et il nous donne le succès, s'il le juge à propos.

CHAPITRE II

TOUT LE MONDE PEUT SE LIVRER AUX ŒUVRES DE ZÈLE

Les œuvres de zèle sont obligatoires. Mais sont-elles possibles? Oui, elles sont possibles à tout le monde. Nous ne croyons pas qu'un seul chrétien ait le droit de se déclarer incapable, incompetent, bon à rien en matière d'apostolat. Dans le champ du zèle, il y a place pour toutes les bonnes volontés et chacun peut y tracer son sillon.

I. Et d'abord certains moyens de zèle, tels que la prière, le sacrifice et le bon exemple sont à la portée de tous les catholiques sans exception.

Le grand ministre espagnol, le cardinal Ximenès, avait un jour donné rendez-vous dans son palais aux grands du royaume. Ils étaient là causant, s'agitant, s'impatientant de ce qu'ils étaient obligés d'attendre. Soudain le cardinal ouvrit la porte de la pièce où il se trouvait. C'était une cellule monastique qu'il s'était gardée dans les splendeurs de sa résidence. Il s'approcha de ceux qui étaient là, et leur dit avec majesté : « Vous êtes impatients? J'étais au pied de mon Crucifix. Rappelez-

vous que prier, c'est encore gouverner. » Parole profonde. Qu'est-ce que nous pouvons faire sans Dieu ? Pas grand'chose. Pour ramener dans notre siècle assombri et chaotique la lumière, l'ordre et la paix, l'œuvre de l'homme est très courte et bien insuffisante. Prions. La prière est une œuvre de zèle accessible à tous. Elle met en jeu l'action souveraine de l'Infini. Elle force Dieu à intervenir.

A la prière, nous pouvons ajouter le sacrifice. La carrière du sacrifice est illimitée et tous peuvent y marcher au moins à petits pas. L'acceptation des peines de la vie est un sacrifice. La tempérance qui dompte le corps est un sacrifice. Jeter dans le sein du pauvre des aumônes proportionnées à notre fortune est un sacrifice. Se résigner, quand on est pauvre, aux conséquences de la pauvreté est un sacrifice. Celui-là fait un sacrifice qui supprime certaines fêtes et certaines jouissances pour en verser le prix dans la caisse des bonnes œuvres... qui se prive de certains loisirs et de certains voyages pour en employer le temps à des travaux d'action sociale et d'organisation... qui subordonne son goût pour l'indépendance et son attachement pour certaines opinions particulières à l'autorité des chefs de l'Église... qui brise certaines habitudes et réprime certaines répugnances pour se livrer aux nécessités religieuses de l'heure présente.

Voilà toute une série de sacrifices qui, accomplis en esprit de foi et consacrés à Dieu pour le salut des âmes, ont un effet pratique et immédiat et une portée surnaturelle que Dieu seul connaît. En somme nos sacrifices cachés ont devant Dieu plus de valeur que nos paroles et nos entreprises. Sans le paraître, ils sont de véritables œuvres de zèle.

Tout chrétien peut de même exercer l'apostolat par le bon exemple. L'exemple est une démonstration. On juge de l'arbre par ses fruits. Notre temps, qu'on a abreuvé de tant de sophismes, ne regarde plus guère si les doctrines sont vraies en elles-mêmes; mais il recherche si les personnes vivantes dans lesquelles elles se traduisent et s'incarnent sont vraies en elles-mêmes, et en quelque sorte homogènes avec leurs doctrines. Il se demande si ceux qui font profession du christianisme, qui croient ses dogmes, qui adoptent ses prières et pratiquent ses sacrements, qui acceptent sa morale, en sont vraiment rendus meilleurs. Si les chrétiens pratiquants ne sont pas meilleurs que les autres, s'ils sont menteurs, faux, jaloux, cruels, égoïstes, vindicatifs, esclaves de leurs passions sensuelles, incapables de faire effort pour tenir dans la vie les situations où le succès est le juste fruit du travail, s'ils n'ont pas plus de douceur, de bienveillance, d'esprit de sacrifice,

de virilité, de pureté que les mécréants, le monde se dit : A quoi donc leur sert la religion? Est-elle vraie? Est-elle divine? Chrétiens, votre façon de vivre sera interprétée comme l'expression empirique et comme la démonstration de votre foi. Vivez le christianisme, et vous le rendrez à ceux qui l'ont perdu, et vous l'inoculerez même à ceux qui le repoussent. Car l'exemple n'est pas seulement une démonstration, il est une contagion. Il montre le chemin aux aveugles et il y entraîne les indécis. Les hommes en général ne sont pas des êtres méchants, mais des êtres faibles. Ils attendent d'être aidés, stimulés, entraînés. Marchez devant eux, et ils marcheront avec vous. On entend dire à beaucoup de braves gens : Il n'y a rien à faire. Comment? Il n'y a rien à faire? Au lieu de gémir au coin de votre feu et de vous cacher pour servir Dieu, au lieu de contredire sans cesse votre foi par votre conduite, mettez vos actes à la hauteur de vos croyances et vos pratiques extérieures en harmonie avec vos sentiments intimes, donnez l'exemple et vous verrez l'influence qui rayonnera de votre personne sur votre entourage. Rien n'attire et n'est contagieux comme la foi sincère, comme la vertu courageuse. L'exemple est un apostolat, peut-être le plus efficace des apostolats.

II. Beaucoup de catholiques d'ailleurs ne s'en tiendront pas à la prière, au sacrifice et au bon exemple. Ils parleront. En général les catholiques ne parlent pas assez. Les libres-penseurs ont le verbe puissant. Ils débitent des tirades irréligieuses en chemin de fer, à table d'hôte, au café, dans une promenade, partout et toujours. Chrétiens, faites donc pour le vrai et pour le bien ce que d'autres font pour le faux et pour le mal. N'ayez pas l'air de demander pardon aux hommes d'appartenir à Dieu. Qu'on sache de suite qui vous êtes. Parlez. Affirmez vos croyances. Vengez-les des ignorances qui ne les connaissent pas, des préjugés qui les défigurent, des mensonges qui les travestissent, des passions basses qui voudraient les déconsidérer. A certaines heures, on voit se liguier contre la religion tous les vilains instincts de l'humanité. C'est alors qu'il y a de la besogne pour tout le monde, et que sur les lèvres les plus timides et d'ordinaire les plus silencieuses doit retentir partout répété le cri de la vérité qui proteste et de l'honnêteté qui s'affirme.

Parler ne suffit pas. Il faut agir. A quoi bon pleurer longuement sur le péché des incroyants? C'est parfaitement inutile. Dieu préfère nos bras à nos larmes, et nos actes à nos gémissements. Faites donc quelque chose pour la religion, quelque

chose sur le terrain de la protestation publique sans doute, mais quelque chose aussi sur le terrain de la bienfaisance intelligemment pratiquée, quelque chose sur le terrain de l'éducation populaire, quelque chose sur le terrain de la diffusion des bons livres et des bons journaux, quelque chose même dans une sphère plus délicate, pour améliorer autant que possible la gestion des affaires publiques dans leurs rapports avec la religion. Les œuvres de zèle, les œuvres religieuses sont aujourd'hui les plus nécessaires. Que la France soit chrétienne, et le reste lui sera donné par surcroît. Qu'elle revienne à ses vieilles croyances et elle reprendra bientôt le cours glorieux de ses destinées. En 1849, Cousin apeuré se jetait dans les bras de l'abbé Dupanloup en lui disant : « Sauvez-nous, sauvez-nous, Monsieur l'abbé. » Et Thiers voulait livrer au clergé le monopole de l'enseignement primaire, tant la dissolution de la société mettait en évidence la nécessité de la religion. Le christianisme a plusieurs fois sauvé la société; seul il peut encore la sauver. Sans le christianisme on ne fera rien, ou on ne fera que des ruines. Constituons partout des œuvres de zèle. Les prêtres ne le peuvent pas toujours, emprisonnés qu'ils sont dans leurs églises et écrasés par leur ministère quotidien, dépourvus de res-

sources pécuniaires et tenus à distance de la vie intime et journalière de leurs paroissiens. Mais les laïques peuvent aider les prêtres et souvent aller plus loin. Ils ont du temps et de l'argent que le clergé n'a pas. Ils ont mille occasions de couder les hommes leurs frères, de les rencontrer et de leur parler. Ils ouvrent des portes qui nous sont fermées. Ils sont en contact avec des centaines d'individualités que nous n'atteindrons jamais.

Tous ou presque tous, prêtres et laïques, nous pouvons parler et nous pouvons agir pour la cause de Dieu et des âmes. Mais, soit que nous parlions, soit que nous agissions, souvenons-nous bien que nos procédés ont encore plus d'influence que toutes nos paroles et toutes nos œuvres. Ayons des procédés évangéliques. Selon la belle expression de M. Marc Sangnier : « Pour être plus forts que la haine, soyons les entêtés de l'amour. Ne comptons pas, en vainquant la violence par la violence, sauver l'Église. C'est par d'autres canaux que la vie divine entend se répandre dans les âmes, et si la défense peut devenir un devoir sacré, il faut aussi la conquête. Or le Christ ne nous a donné qu'une force de conquête : c'est l'amour. » Voilà la méthode évangélique. Elle a été instituée par Jésus-Christ; elle est de tous les temps et de tous les lieux. Nous n'avons pas le

droit de la renier. Pour agir sur nos contemporains, nous devons les aimer. Ayons des procédés fraternels. Acceptons notre temps tel qu'il est; à le décrier, on ne gagne rien. A vouloir s'imposer à lui, on est sûr de ne pas réussir. A le traiter de haut par la condescendance ou la pitié, on s'expose à le froisser et à l'irriter. Tous ceux qui nous environnent, maîtres et serviteurs, grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants, justes et pécheurs, tous... sont nos frères. Il ne suffit pas de le dire, il faut le penser; il ne suffit pas de le penser et de le dire, il faut agir en conséquence. Abordons-les, non en tremblant, en rechignant, en forçant notre talent, mais spontanément, simplement, fraternellement. Traitons-les tous, je ne dis pas de façon égale, mais de façon également digne et respectueuse, avec des formes proportionnées à la situation, à l'état d'esprit de chacun. Et avec des procédés évangéliques et fraternels nous aurons la certitude de faire du bien et d'en faire beaucoup.

D'une manière ou d'une autre tout le monde peut se livrer aux œuvres de zèle. C'est à chacun de choisir sa tâche et d'agir dans l'humble milieu où Dieu l'a placé, dans la famille d'abord, ensuite dans le voisinage, et enfin, si c'est possible, dans la sphère plus étendue de la société. L'un ramè-

nera à l'église quelques âmes qui en ont oublié le chemin; un autre procurera aux enfants du peuple un enseignement chrétien; un autre répandra de bonnes paroles, de bons livres, de bons journaux. L'œuvre à accomplir est immense et se diversifie à l'infini. Il y a des organisations officielles qui nous entraînent automatiquement dans la carrière du zèle, et nous en parlerons assez longuement. Mais, quand nous avons donné notre nom et notre concours à ces organisations, nous ne sommes pas dispensés de l'apostolat individuel dont les occasions naissent à chaque instant sur notre route. Ici dans une conversation, l'heure est opportune de dissiper un préjugé et de donner un bon conseil, et là dans une visite de consoler un affligé et de guérir un cœur ulcéré. Aujourd'hui nous pouvons procéder par de sages avertissements et par de pacifiques et loyales discussions, et demain par la tendresse et par de nobles et saints exemples. Et enfin, quand notre parole est sans puissance, notre exemple sans autorité, notre tendresse sans pénétration, nous pouvons encore, nous pouvons toujours ourdir en faveur des âmes la mystérieuse conspiration de la prière et obtenir de Dieu ce que ne peut conquérir notre zèle. Et même, moins nous aurons l'enivrement du succès, visible et immédiat, et plus grand sera notre mérite.

CHAPITRE III

LES MISSIONNAIRES ET LES MISSIONS CATHOLIQUES

Tout le monde peut et doit se livrer aux œuvres de zèle. Quelles sont ces œuvres? Elles sont multiples. Nous allons énumérer celles qui nous semblent les plus importantes et les plus accessibles à la majorité des fidèles. La terre tout entière est à Dieu, et il y a des âmes partout. Le zèle ne connaît pas de frontières; il est universel comme l'Église catholique. Nous nous proposons de parler aujourd'hui des œuvres qui ont pour but de soutenir dans le monde les missionnaires et les missions, et il nous sera très doux de signaler dans ces œuvres l'intervention de la France et de stimuler par là le courage et la générosité des catholiques français.

I. Quels sont ces hommes et ces femmes qui s'arrachent à leur famille et à leur patrie et qui vont moraliser et civiliser les peuples infidèles en les christianisant? Ce sont généralement des missionnaires français et des religieuses fran-

caises. Ce sont les meilleurs enfants de la France.

C'est nous qui envoyons aux peuples païens le plus de missionnaires, et les meilleurs, « les plus hardis, les plus gais, les plus entreprenants, les plus féconds », comme disait Pie IX. C'est toujours à la France que s'adressent les Évêques de la Chine, de l'Océanie, de la Corée, du Japon... à la France qu'ils demandent des prêtres. Notre diocèse de Versailles en donne peu, parce qu'on ne va pas chercher des infidèles au delà des mers quand on en a à sa porte. Mais d'autres diocèses sont plus riches que le nôtre en vocations. C'est ainsi que Nantes a près de deux cents prêtres dans les missions; Rodez, près de trois cents; Lyon, quatre-vingts; Besançon, cinquante, et Gap, quarante. Où les missionnaires français ne sont-ils pas? Ce sont eux qui ont introduit et acclimaté le catholicisme aux États-Unis. Au Japon, les missionnaires français ont devancé les marins et les soldats, les ingénieurs et les marchands de tous pays pour apporter dans cette terre jadis immobile et impénétrable le premier germe de la civilisation, le christianisme. Et en Afrique? Ce sont encore nos missionnaires qui précèdent ou accompagnent nos explorateurs et nos soldats.

Et à côté du prêtre français qui annonce la

parole de Dieu et qui administre les Sacrements, partout se rencontre la religieuse française qui soigne les malades, secourt les pauvres, élève les orphelins et instruit les enfants. La plupart des fondatrices des ordres religieux féminins en Amérique sont parties de nos plages, et quoique maintenant leurs héritières soient des Américaines, elles ont continué : Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, Dames du Sacré-Cœur, Petites Sœurs des Pauvres, elles ont continué de revêtir un costume français, de suivre une règle française, d'obéir de loin à une supérieure française. Voici par exemple la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny. Elle est répandue partout, surtout dans les colonies françaises et dans les populations nègres. Elle a été fondée en 1806 par une femme, M^{me} Javouhey, morte en 1848, dont Chateaubriand a pu dire : « Cette femme est un grand homme ! » Quel grand homme, en effet, que cette fille d'un simple cultivateur bourguignon qui fonda cent vingt-cinq établissements, dont quarante-deux en Afrique, aux Antilles, en Asie, en Océanie, qui portent d'un pôle à l'autre le nom de Jésus-Christ et le nom de la France, et qui enseignent aux pauvres nègres l'agriculture en même temps que la religion ! Vraiment, à la vue de tant de femmes grands hommes qui, non contentes de combattre la bar-

barie en Europe, vont l'attaquer aux extrémités du monde, on ne peut s'empêcher de dire : « Si malade que soit la France, elle ne peut ni périr, ni faillir à sa haute mission dans l'œuvre de la restauration universelle. »

II. Ce sont les meilleurs enfants de la France qui vont porter l'Évangile à l'étranger. Et comment, de quoi vivent-ils là-bas, sur les plages lointaines? Le Gouvernement anglais envoie tous les ans des millions à ses colporteurs de Bibles. Nos missionnaires se contentent de peu et n'ont pas une famille à nourrir comme les prédicants anglais. Cependant ils ont beau se réduire au strict nécessaire et vivre à la sauvage, il faut de toute nécessité que l'Europe vienne à leur secours. Et ici encore apparaît en première ligne le dévouement de la France, qui se manifeste dans des œuvres vraiment admirables.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi est essentiellement française. Elle a été fondée en 1820 par une humble fille de Lyon, Pauline-Marie Jaricot. Elle demande à ses associés un sou par semaine, et ce petit sou de l'homme du peuple et de l'ouvrier, multiplié par la charité, a produit depuis 1820 près de quatre cents millions, dont trois cents ont été recueillis en France. L'année

même où la France payait des milliards à la Prusse victorieuse, elle donnait un million de plus pour l'extension des missions. Cet or généreux est un prêt fait à Dieu, et notre confiance est qu'à ce prix il nous rendra à nous la Foi que nous procurons si libéralement aux autres. Dans cette charité princière, il n'y a rien d'officiel, rien d'imposé, rien de gouvernemental. Ce n'est pas l'État qui va chercher dans la poche des contribuables l'argent dont vivent les missions. Ce sont les catholiques, riches et pauvres, qui librement versent leur obole pour l'évangélisation des infidèles. On nous parle de solidarité ! Je n'en connais pas de plus sérieuse, de plus belle, de plus grande que celle qui fait que nous nous intéressons à ce qui se passe à nos antipodes, que nous prions pour des âmes dont des milliers de lieues nous séparent, que nous sentons pour des païens inconnus une irrésistible pitié et que, pour eux, nous faisons des sacrifices. O splendeur de la charité catholique ! L'épargne d'une pauvre apprentie sert à procurer à un sauvage d'Afrique le pain du cœur et de l'intelligence !

L'OEuvre de la Sainte Enfance est encore une œuvre essentiellement française. Elle a été fondée en 1843 par M^{sr} de Forbin-Janson, évêque de

Nancy. Elle a pour but d'intéresser tout particulièrement les enfants chrétiens de France au salut des enfants païens, et elle ne demande à ses jeunes associés qu'un sou par mois. Dans ces dernières années, une campagne abominable de presse a été menée contre cette œuvre si aimable et si bienfaisante. Des écrivains irreligieux ont déclaré que l'abandon et le meurtre des enfants chinois était une fable inventée par les missionnaires. Le moins qu'on puisse dire de ces écrivains, c'est qu'ils ne connaissent pas la question. Car la plaie hideuse de l'infanticide a été constatée par tous ceux qui ont pénétré dans la vie intime et les bas-fonds de la société chinoise, tels que les missionnaires et les industriels résidants. L'œuvre de la Sainte Enfance a donc triomphé de toutes ces calomnies, et elle est aujourd'hui florissante. Elle a recueilli, depuis soixante-cinq ans, quarante millions dont presque la moitié est sortie de la bourse de nos enfants de France sous la forme d'un petit sou par mois.

L'Œuvre des Écoles d'Orient est encore une œuvre française. Elle a été fondée, au lendemain de la guerre de Crimée, par le baron Cauchy et Montalembert, pour affermir en Orient l'influence catholique et l'influence française, inséparables

l'une de l'autre. C'est en 1859, au moment du massacre des Maronites par les Druses, que cette œuvre est devenue populaire et prospère. L'abbé Lavigerie, son directeur, se rendit à Damas pour distribuer des aumônes au nom des catholiques et du Gouvernement français, et depuis nous entretenons là-bas, dans le Levant, plus de cinq cents écoles où sont instruits quatre mille jeunes Orientaux. Nos pères, par leurs vaillants coups d'épée, se sont acquis et ont acquis à la France une gloire immortelle en Orient. Par l'œuvre des Écoles d'Orient, nous faisons une croisade plus pacifique, mais non moins méritoire, non moins belle, non moins féconde. Si l'Orient redevenait catholique, il serait français.

III. La France a dans le monde une grande clientèle, la clientèle catholique, et tous les politiques qui ne sont pas des insensés, qui ont encore un grain de bon sens et de patriotisme, comprennent qu'il faut garder et étendre cette clientèle. Gambetta lui-même, qui faisait de l'anticléricisme un moyen de règne à l'intérieur, a déclaré que l'anticléricisme n'était pas un article d'exportation. Jusqu'à ces derniers temps le protectorat de la France sur les missions a été maintenu, malgré les compétitions à l'étranger de nos puis-

sants rivaux. Léon XIII et Pie X n'ont pas cessé d'affirmer nos droits de fils aînés de l'Église. Mais, à l'heure présente, notre protectorat est fortement battu en brèche en Chine par l'Allemagne, en Orient par la Russie, en Abyssinie par l'Italie... et nos gouvernants laissent faire, ils abandonnent notre vieille clientèle catholique au dehors, et ils tarissent au dedans la sève religieuse qui devait rejaillir sur le monde entier. La France officielle d'aujourd'hui semble s'ingénier à sortir de sa vocation et à répudier sa gloire la plus pure. C'est à nous, catholiques, de réagir contre de pareils égarements. Au moment où la France officielle renonce de gaieté de cœur à l'honneur de son protectorat dans l'Extrême-Orient et dans les pays de domination turque, les catholiques français doivent s'attacher plus que jamais à l'œuvre de la Propagation de la Foi, de la Sainte Enfance et des Écoles d'Orient, qui sont des œuvres françaises par leur origine et qui soutiennent le bon renom de notre pays, en envoyant des aumônes sur tous les territoires non catholiques aux missionnaires de toutes nationalités. Ces œuvres sont à fonder, à maintenir et à développer. Parce que les temps sont mauvais, nous aurions tort d'oublier les peuples infidèles qui ont besoin de nos largesses pour arriver à la foi, nous aurions tort

d'oublier les missionnaires et les religieuses qui vont porter à l'étranger la civilisation chrétienne et le prestige du nom français, nous aurions tort de nous oublier nous-mêmes et de négliger les faveurs spirituelles, les nombreuses indulgences promises aux associés de la Propagation de la Foi, de la Sainte Enfance et des Écoles d'Orient. Il est vrai que l'Église de France a payé de la perte de tous ses biens son obéissance héroïque aux décisions de l'Église romaine et que désormais elle ne vit plus que de l'aumône quotidienne et précaire de ses enfants. Qu'importe? Elle saura trouver dans son dénûment l'obole qui, en soutenant la foi à l'étranger, nous la rendra à l'intérieur. En travaillant pour Dieu, nous mériterons que Dieu travaille pour nous. Notre restauration religieuse sera la récompense de notre inlassable et héroïque charité.

CHAPITRE IV

LES ŒUVRES DE ZÈLE POUR LA FRANCE

Le zèle va jusqu'au bout du monde et voudrait partout glorifier Dieu et sauver les âmes. Il est universel comme l'Église catholique. Mais, en se portant au loin, il n'oublie pas les besoins qui crient misère dans son voisinage. Parce que nous sommes catholiques, nous devons nous préoccuper des intérêts du catholicisme dans le monde. Mais, parce que nous sommes Français, nous devons nous préoccuper des intérêts religieux de notre pays. Il nous serait impossible de donner la nomenclature exacte de toutes les œuvres de zèle qui ont pour but de sauvegarder et de développer la foi chrétienne dans notre patrie ; nous nous proposons seulement de signaler les plus importantes à l'attention du clergé et des catholiques.

I. Nous plaçons au premier plan les *Instituts catholiques* qui sont en France au nombre de cinq : l'Institut catholique de Paris, les Facultés catholiques de Lille, les Facultés libres de Lyon, les

Facultés catholiques de l'Ouest et l'Institut catholique de Toulouse. Toutes ces institutions reposent sur la loi du 12 juillet 1875, par laquelle l'Assemblée nationale a accordé la liberté de l'Enseignement supérieur. Établies à Paris, à Lille, à Lyon, à Angers et à Toulouse, elles sont destinées à desservir toutes les provinces de l'Église de France.

L'importance majeure de nos Instituts catholiques se révèle dans la lettre que Sa Sainteté Pie X écrivait, le 6 mai 1907 aux évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris : « Nous comprenons bien, leur dit-il, en quelle situation difficile vous a jetés la Séparation entre l'État et l'Église, si injustement accomplie chez vous... Mais nous ne voudrions pas que la recherche d'économies pour l'entretien du culte se fit en quoi que ce soit au détriment de l'Institut catholique. Car *il ne faut pas le mettre au rang des choses que l'on peut sacrifier, mais de celles, au contraire, que l'on doit conserver à tout prix.* Il est facile de voir qu'en ces circonstances si malheureuses pour la France, ce qui, par-dessus tout, est en grand péril, c'est la jeunesse. Soustraite en grande partie à la sollicitude et à la tutelle de l'Église, elle est poussée en masse dans ces collèges publics et grands lycées, que l'on dirait faits tout exprès pour déraciner dans les âmes les sentiments religieux. Eh

bien ! si nous ne pouvons remédier complètement à un pareil mal, du moins tout ce qui nous reste, à l'usage de nos jeunes gens, d'établissements d'instruction catholiques, nous devons faire tous nos efforts pour le conserver dans son intégrité... Vous veillerez donc à ce que l'Institut, pourvu de tous les enseignements nécessaires, soit encore florissant par le nombre de ses élèves... » Et joignant l'acte à la parole, soulignant sa pensée d'un geste magnifique, quelques jours après cette lettre, Pie X faisait un don de cent mille francs à l'Institut catholique de Paris. Après cela nous serions inexcusables de ne pas comprendre la part prépondérante qui revient à nos Instituts catholiques dans la réorganisation de l'Église de France. En face de l'athéisme grandissant et devenu officiel, ils sont le refuge des doctrines spiritualistes et chrétiennes. Ils nous préparent des théologiens éminents, des professeurs pour nos écoles secondaires libres, des savants qui honorent la religion et qui vengent nos croyances des attaques violentes de l'impiété, des médecins qui soignent les corps sans tuer les âmes, des jurisconsultes capables de soutenir le bon droit opprimé par l'injustice. Ils sont aussi essentiels, si ce n'est plus, à l'avenir de la religion parmi nous que l'entretien du culte, des œuvres de charité et des écoles pri-

maires. Sacrifier le haut enseignement, destiné à former une élite, aux exigences immédiates et à la pompe du culte, serait s'exposer à perdre bientôt le culte lui-même avec l'enseignement de la doctrine. Que servirait, en effet, un culte extérieur dans une société où seraient éteintes les doctrines spiritualistes, qui sont les assises nécessaires des croyances surnaturelles?

Qu'il nous suffise de citer ici quelques chiffres qui en diront plus que toutes les paroles. Aux examens de juillet 1907 devant la Faculté de Paris, un seul diocèse a fait recevoir onze candidats à la licence et a obtenu dix-sept diplômes ou certificats et quatorze mentions, et trois de ces onze candidats se sont classés premiers de leur série. Depuis sa fondation en 1875, l'Institut catholique de Paris a fait recevoir en droit onze cent quatre-vingt-douze licenciés et cent quatre-vingt-douze docteurs, dans les lettres neuf cent trois licenciés, trente-six agrégés et trente-deux docteurs, dans les sciences cent soixante dix-sept licenciés et dix docteurs.

Que l'on veuille bien mesurer l'étendue des services que nos Universités libres rendent à la société et à l'Église, et l'on comprendra qu'elles sont au premier chef des œuvres de zèle et que les plus grands sacrifices s'imposent pour maintenir

dans leur intégralité des institutions aussi essentielles et pour leur assurer une prospérité grandissante.

II. L'évangélisation de la France doit commencer par les sommets. Elle doit se poursuivre dans les détails et atteindre jusqu'aux plus humbles vallées. Nous allons énumérer un certain nombre d'œuvres de zèle qui ont ou qui doivent avoir leurs ramifications dans toutes les paroisses.

1° *L'œuvre de Saint François de Sales* pour la défense et la conservation de la Foi dans notre pays. Elle est née en 1857 d'un vœu exprimé par Pie IX. Elle a pour but d'aider le clergé à conserver la Foi, à la défendre et à ranimer la vie chrétienne dans les âmes et dans les paroisses. Elle est à l'intérieur ce qu'est pour l'étranger l'œuvre de la Propagation de la Foi. Ses moyens d'action sont compris sous les deux chefs suivants : 1° fondation et entretien des écoles libres et des œuvres de persévérance de la jeunesse ; 2° bibliothèques paroissiales, diffusion des bons livres et des objets de piété à l'usage des fidèles. L'œuvre, placée sous le haut patronage d'un cardinal protecteur, est administrée à Paris par un Conseil central composé d'ecclésiastiques et de laïques. Dans chaque paroisse, le représentant

de l'œuvre est le curé ou un autre ecclésiastique. Il cherche des associés et les groupe en une ou plusieurs dizaines, et dans chaque dizaine il désigne un chef qui prend le titre de zéléteur ou de zélatrice. Les zéléteurs, réunis par le curé, constituent le Comité paroissial. Dans chaque diocèse, un correspondant ou directeur diocésain, désigné par l'Évêque, relie les Comités paroissiaux au Conseil central. L'œuvre de Saint François de Sales a été enrichie des plus précieuses indulgences par les Souverains Pontifes Pie IX, Léon XIII et Pie X. Elle alloue chaque année au clergé paroissial des secours dépassant *un million de francs*. C'est assez dire qu'elle fait en France un bien considérable et qu'elle peut et doit compter sur la bienveillance et le concours du clergé et des catholiques. Elle n'accorde d'ailleurs ses faveurs qu'aux paroisses où elle est établie, où elle compte au moins une dizaine ou deux dizaines d'associés, de sorte que son établissement est pour toutes les paroisses une question de zèle, et en même temps une question d'intérêt paroissial bien entendu.

2° *L'œuvre des Campagnes* a été fondée en 1854, approuvée par le Saint-Siège apostolique, érigée en Archiconfrérie par Bref pontifical en avril 1892.

Elle a son siège central à Paris, 2, rue de la Planché. Elle a pour objet de venir en aide, par tous les moyens possibles, à MM. les Curés des provinces rurales françaises, soit pour leurs études, soit pour l'accomplissement de leur ministère et de leur apostolat. Comme l'œuvre de Saint François de Sales, elle a un Conseil central à Paris et des Conseils diocésains. Les zélateurs et zélatrices de l'œuvre versent une cotisation annuelle de douze francs. Les associés versent annuellement une somme qui peut être inférieure à douze francs. L'œuvre des Campagnes donne seulement et exclusivement des secours pour tout ce qui regarde et intéresse directement l'apostolat de MM. les Curés, comme les missions, les écoles, les patronages, les bibliothèques, les associations de piété et de charité. — Elle a créé une bibliothèque paroissiale circulante et elle prête jusqu'à vingt-cinq ou cinquante volumes par an. — Elle a créé de même, pour les prêtres des paroisses rurales, une bibliothèque sacerdotale circulante qui est gratuite. Elle favorise les retraites mensuelles du clergé. Elle est enrichie de nombreuses indulgences. Pendant l'année 1907, l'œuvre des Campagnes a donné au diocèse de Versailles une dizaine de mille francs. Elle est dès maintenant très accréditée dans nos paroisses, et nous faisons

des vœux pour qu'elle s'y implante de plus en plus.

3° *Le Vœu national*, l'église du Sacré-Cœur de Montmartre est encore une œuvre de zèle qui est due à la collaboration de tous les catholiques français. La Basilique de Montmartre a été décidée après nos malheurs patriotiques de 1870 ; on y travaille depuis trente-cinq ans ; on y a mis déjà une quarantaine de millions ; on y sent battre le cœur dévot et pénitent de la France chrétienne. Dans quelques années la Tour Eiffel décrépité, usée, vieillie, disparaîtra sans soulever un regret, sans laisser un vide. La Basilique de Montmartre continuera de dominer Paris et de faire resplendir la croix dans l'azur au-dessus de l'immense cité. Coopérons, dans la mesure du possible, à l'achèvement de ce monument grandiose de la dévotion nationale envers le divin Cœur de Jésus.

4° *La Ligue patriotique des Femmes françaises* mérite aussi d'être comptée parmi nos œuvres de zèle. A l'occasion du Congrès de Pau en octobre 1907, Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'État, parlant au nom de Sa Sainteté le pape Pie X, écrivait à M^{me} la baronne Reille, présidente de la Ligue, et constatait « le caractère éminem-

ment apostolique et social de l'Association, en dehors de toute action politique » et il ajoutait : « Le Saint-Père vous approuve et vous engage à poursuivre avec confiance la tâche entreprise pour le bien de l'Église et de la France. » Ce témoignage constitue la meilleure apologie du travail auquel se consacre la Ligue patriotique. Elle a à Paris, 368, rue Saint-Honoré, un Secrétariat central avec un service de renseignements et des Délégués de Sections. Elle donne et fait donner des conférences. Elle répand la bonne presse. Elle s'occupe de syndicats et de mutualités. Elle fonde et dirige des patronages, des sociétés de persévérance et de protection pour les jeunes filles. Elle compte à travers la France 582 Comités et 350.000 adhérentes. Il y a là une force, et, comme dit Son Eminence le cardinal Merry del Val, « une heureuse application de l'esprit d'apostolat ».

5° *La bonne Presse* est à l'heure présente une œuvre de zèle de première nécessité. Soutenir, diriger le haut enseignement, celui qui ne se laissera pas séduire par les erreurs contemporaines, mais les tiendra en échec, et organiser la bonne presse : telles sont les deux œuvres qui nous paraissent les plus nécessaires dans l'ordre intellec-

tuel. Or, cet ordre finit toujours par décider de l'ordre moral et social. Ce sont les idées, qui, en dernière analyse, mènent le monde. Grâce à Dieu nous ne manquons pas de savants catholiques, et il en sort tous les ans un bon nombre de nos Instituts. Ce qui nous manque surtout, c'est d'utiliser leur talent, leur parole, leur plume et de faire descendre leur enseignement dans les masses. Ce qui nous manque surtout, c'est la presse populaire, quotidienne, assez intéressante pour se faire lire, assez puissante pour arrêter les torrents des mauvais écrits, assez répandue pour universaliser les idées chrétiennes. Les catholiques l'ont compris trop tard ; mais aujourd'hui, ils sont décidés à regagner le temps perdu et à faire tout leur devoir ; partout le clergé donne à la bonne presse une place d'honneur dans la série des œuvres de zèle, et partout les fidèles s'ébranlent pour faire circuler le journal honnête et lui susciter des lecteurs. Nous approuvons ce mode nouveau d'évangélisation, et nous désirons qu'il entre de plus en plus dans les habitudes du clergé et du peuple chrétien.

CHAPITRE V

LES ŒUVRES DE ZÈLE DIOCÉSAINES

Nous appartenons à l'Église catholique et notre zèle doit se porter jusqu'au bout du monde. Nous sommes Français, et comme tels nous nous intéressons à la conservation et au progrès de la foi dans notre pays. Nous faisons partie d'un diocèse, et un certain nombre d'œuvres diocésaines sollicitent notre attention et notre concours. Il en est deux particulièrement qui méritent d'être signalées : l'œuvre des vocations ecclésiastiques et l'œuvre des écoles libres. Il est évident que l'avenir d'un diocèse dépend surtout du nombre et de la qualité des prêtres, de l'éducation donnée à l'enfance et à la jeunesse. Bien des fois déjà nous avons traité ce double sujet. Il est toujours utile d'y revenir.

I. *L'Œuvre des Vocations ecclésiastiques* est pour un diocèse une œuvre vitale. Si nous n'avons pas de vocations ecclésiastiques, si nous n'avons pas de prêtres, que voulez-vous que deviennent les âmes et les paroisses? « Laissez une paroisse

vingt ans sans prêtres, on y adorera les bêtes », a dit le saint Curé d'Ars. C'est vrai. Nous vivons du Christianisme, et en nous séparant du Christianisme, nous nous en allons à la barbarie. Or l'absence du prêtre amène la disparition graduelle de l'Évangile; la lumière baisse, la civilisation se retire, les mœurs païennes triomphent, les âmes meurent, la société glisse vers la sauvagerie et le règne des apaches commence. C'est à choisir. Ou Jésus-Christ ou la mort. Ou nous resterons des civilisés avec Jésus-Christ et ses ministres, ou nous deviendrons des barbares loin de Jésus-Christ et de ses prêtres. Ce n'est pas en vain que le Christ a dit aux apôtres et à leurs successeurs : « Vous êtes la lumière du monde; vous êtes le sel de la terre! » Quand il n'y a plus de sel, il n'y a plus de saveur, et à la lumière éteinte succède la nuit.

Prenons garde. Déjà en l'année 1878, M. l'abbé Bougaud signalait *le grand péril de l'Église de France*, et d'après ses calculs il manquait chez nous deux mille quatre cent soixante-seize prêtres. Or, d'après les statistiques les plus récentes, il manque actuellement trois mille cent neuf prêtres, et ce chiffre est plutôt optimiste. D'ailleurs, il ne marque pas le dernier terme de l'amoin-drissement numérique de la tribu sacerdotale. Les causes puissantes qui raréfient les vocations ecclé-

siastiques n'ont pas encore donné tout leur effet. Elles agissent de jour en jour avec une intensité grandissante. L'école neutre, l'école sans Dieu et contre Dieu, en battant en brèche nos croyances, étouffe dans l'enfant les germes de la vocation. Par suite des spoliations dont l'Église de France a été la victime, la carrière sacerdotale manque de sécurité matérielle, et par suite des mauvaises dispositions de l'opinion publique, elle va manquer de prestige. Comme dit M^{gr} l'Évêque de Dijon, « nous sommes en voie de devenir aussi impopulaires que mal payés ». Tout cela n'est pas fait pour pousser les âmes vers le sacerdoce. Que si elles ont quand même la pensée et le désir de s'y porter, la famille se présente aussitôt pour les arrêter et les détourner. On cite le triste mot d'une mère à son fils : « Je pense que tu ne me feras pas la peine de te faire prêtre. » Il est difficile de comprendre l'inintelligence, parfois même l'hostilité des familles chrétiennes pour la vocation sacerdotale. Autrefois, dans cette question d'importance majeure, nous avions la famille pour auxiliaire; aujourd'hui, nous l'avons souvent pour adversaire.

Ces tristes constatations nous imposent des devoirs nouveaux difficiles, mais certains, inévitables. S'adressant à son clergé, M^{gr} Dadolle,

évêque de Dijon, lui disait dernièrement : « Aujourd'hui pas un prêtre n'est assez à son devoir s'il ne met en bon rang, dans ses préoccupations, celle de susciter des clercs du milieu des familles chrétiennes près desquelles il exerce la paternité de son sacerdoce. A cet effet, rassurez les familles, dont toutes les craintes sont pusillanimes... Ajoutez à ces instructions la grâce adjuvante du spectacle de vos propres vies, faisant voir que le vrai prêtre est surnaturellement heureux, toujours, et en dépit des tribulations du dehors. Quant aux petits êtres que je recommande à votre zèle, le tout avec eux est de les pénétrer de bonne heure, avant même le premier catéchisme, de la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui les destine à devenir d'autres Lui-même. » Voilà pour le clergé. Il cherche, il découvre, il cultive les vocations ecclésiastiques, et dans cette œuvre compliquée il appelle à son secours la coopération des fidèles, leurs aumônes, leurs prières, leur esprit de propagande.

L'organisation de l'aumône, au profit des candidats au sacerdoce sortis de familles pauvres, varie suivant les diocèses. Dans le diocèse de Versailles l'œuvre des vocations sacerdotales, qui vient d'être instituée et qui fonctionne dès maintenant sous la direction de M. le Supérieur du Grand

Séminaire, a établi différentes souscriptions qui vont de un franc à cinq cents francs, et nous attendons de la générosité bien connue de nos diocésains des offrandes proportionnées à nos besoins. Mais, ne l'oublions pas, le recrutement du clergé est une affaire d'ordre essentiellement surnaturel, une affaire par conséquent où la prière doit avoir une place prépondérante. C'est Dieu qui donne les prêtres, les bons prêtres, et il faut les lui demander. « Je ne puis guère récolter des aumônes, disait une zélatrice de l'œuvre des vocations, mais je puis souffrir et prier; je vous offre une petite somme de jeûnes, de douleurs intimes et de rosaires récités à genoux dans mes cruelles insomnies. » Et puis, reste encore un moyen de promouvoir le recrutement sacerdotal, c'est la propagande par la parole et par la plume. Nos publicistes catholiques feront bien d'introduire très souvent cette question dans la presse comme on y ramène sans cesse la question de la dépopulation de la France et de la désertion des campagnes. Les chrétiens et les chrétiennes zélés trouveront facilement l'occasion dans leurs relations quotidiennes de dire un mot sur l'éminente grandeur du sacerdoce, de combattre les ignorances et les erreurs que l'esprit du monde a coutume de répandre et d'entretenir sur cet im-

portant sujet, d'orienter de ce côté l'attention des familles et des éducateurs de la jeunesse. Si l'on veut s'en donner la peine, on trouvera des vocations dans les écoles primaires chrétiennes, dans les classes supérieures ou moyennes de la société, dans les collèges ecclésiastiques, dans les œuvres de jeunesse, même dans les lycées et dans les écoles primaires laïques. La campagne d'impiété qui est menée contre l'Église peut éclaircir momentanément les rangs du clergé; mais elle peut aussi grandir la situation du clergé, lui gagner des sympathies et lui amener de nouvelles recrues, des recrues d'élite, des recrues bien outillées et courageuses. Il en sera ainsi. L'Église de France a besoin d'apôtres : Dieu, qui nous éprouve, qui veut nous améliorer, nous les donnera.

II. *L'Œuvre des Écoles libres* est également pour un diocèse une œuvre vitale. Tout le monde suit les batailles qui se livrent depuis un siècle, depuis trente ans surtout, sur le terrain de l'enseignement. Ne parlons ici que de l'enseignement primaire. La loi du 16 juin 1881 a établi la gratuité absolue, puis la loi du 28 mars 1882 a établi l'obligation de l'enseignement primaire. L'instruction *pratique et obligatoire*, c'était bien, mais ce n'était pas assez, on la voulait *laïque*. Alors est survenue

la loi organique du 30 octobre 1886 qui a divisé l'enseignement primaire en enseignement primaire public et en enseignement primaire privé, et qui a décidé la laïcisation progressive et définitive de tous les établissements d'enseignement primaire public. Telles furent les lois Ferry, lois malfaisantes, meurtrières, qui ont inauguré l'empoisonnement de toute la jeunesse populaire de France. Ces lois cependant restaient en apparence libérales; elles respectaient l'enseignement primaire privé, le droit des congrégations religieuses à l'enseignement, la liberté des pères de famille. L'article 4 de la loi du 28 mars 1882 disait expressément : « L'instruction primaire peut être donnée : soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille ou par toute personne qu'il aura choisie lui-même. » De 1882 à 1901 les catholiques français ont vécu de ce lambeau de liberté. Ils ont fondé un peu partout des écoles libres, et par des prodiges de générosité, ils ont sauvé une grande portion de la jeunesse française.

Mais la Franc-Maçonnerie veillait. Dès le mois de novembre 1877, elle avait fixé les étapes à parcourir : 1° Une fois le système de l'instruction gratuite obligatoire établi, on laïcisera les écoles

communales, au besoin graduellement; 2° une fois les écoles communales laïcisées, on supprimera, par mesures successives, les écoles congréganistes libres; 3° une fois la dernière école libre fermée, on matérialisera l'enseignement dans les écoles de l'État restées seules. Jules Ferry fut le premier exécuter de ce plan maçonnique. Après Jules Ferry vint Waldeck-Rousseau qui, par la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les Associations, proscrivit les Congrégations non autorisées. Il serait difficile de dire tous les crimes qui pèsent sur la mémoire de Waldeck-Rousseau. C'est lui qui a inventé le milliard des congrégations, c'est lui qui a déchaîné sur la France le ravage de toutes nos libertés et la guerre religieuse, c'est lui qui est l'auteur responsable des maux qui nous accablent. En 1904, le 7 juillet, une nouvelle loi interdit l'enseignement à toute Congrégation même autorisée. Et depuis 1904, en quatre ans, les successeurs de Waldeck-Rousseau, Combes, Rouvier et Clemenceau, ont fermé près de seize mille écoles libres, sur dix-sept mille existantes. La postérité aura de la peine à croire à de pareilles énormités, et nos arrière-neveux se demanderont avec stupeur comment elles furent possibles sur la terre de France.

Les catholiques cependant ne se sont pas aban-

donnés. A l'héroïsme de la vie religieuse beaucoup de congréganistes ont ajouté l'héroïsme de la sécularisation, et soit avec des sécularisés, soit avec un personnel purement laïque, les catholiques français ont maintenu ou rouvert à peu près partout leurs établissements scolaires. Dans le diocèse de Versailles nous avons pu conserver deux cents écoles libres, et nous espérons bien en augmenter le nombre et la vitalité. A l'heure présente, dans tous les diocèses de France, de grands efforts sont faits pour réorganiser l'enseignement libre, bouleversé par les récents événements. On se préoccupe du recrutement et de la formation du nouveau personnel enseignant; en attendant la création d'Écoles normales libres, on établit des cours normaux; on institue des caisses de mutualité et de vieillesse pour les instituteurs et institutrices libres; on met sur pied des inspections diocésaines pour visiter, contrôler et encourager les écoles libres; on surveille les livres de classe et les livres de prix; on élève le niveau de l'instruction religieuse et le niveau pédagogique dans nos établissements scolaires, afin de leur donner aux yeux des familles une supériorité indiscutée; on pousse les maîtres et maîtresses à l'obtention du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique et on invite même les jeunes clercs à

prendre leur brevet d'instituteurs, etc... Et puis, éclairés et assagis par la persécution, nous comprenons enfin l'importance et la nécessité d'associer les parents à la vie de l'école libre et de leur demander la rétribution scolaire pour l'éducation de leurs enfants, de manière à attirer chez nous la portion saine de la population. Ceux qui nous voient travailler de la sorte à la restauration de l'enseignement primaire chrétien, nous prophétisent souvent l'insuccès et nous annoncent le monopole prochain et inévitable de l'État, c'est-à-dire la disparition complète de toute liberté d'enseignement. Ces prophéties ne doivent pas nous arrêter. Aucune bonne œuvre ne pourrait être entreprise, si l'on considérait d'avance les difficultés à vaincre et les échecs possibles. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le devoir est difficile, la bataille pleine de périls et la victoire toujours indécise. Il faut garder son poste et faire son devoir malgré tout et malgré tous. La liberté n'est pas un point de départ, mais un résultat. On ne la demande pas avant d'agir, on la conquiert en agissant. Nous serons libres, si nous le voulons et si nous le méritons. Gardons nos Écoles libres déjà existantes et assurons-leur une bonne clientèle scolaire, une valeur éducative supérieure. Fondons de nouvelles écoles libres

surtout des écoles de garçons. L'heure va venir, l'heure vient où toutes les familles honnêtes nous demanderont pour leurs enfants un refuge contre l'enseignement athée et démoralisateur.

CHAPITRE VI

LES ŒUVRES DE ZÈLE DANS LA PAROISSE

Tout catholique appartient à une Église qui est universelle, à une nationalité qui est particulière, à un diocèse qui a en général l'étendue d'un département, enfin à une paroisse qui a une surface restreinte, et c'est là, dans sa paroisse, que le vrai catholique se livre tout entier aux œuvres de zèle. Pour être bon catholique, il s'applique à être bon paroissien. La paroisse est sa petite patrie spirituelle. Voyons sur ce théâtre les multiples opérations de son apostolat.

1. Le bon paroissien *ne se désintéresse pas des œuvres générales* que nous avons énumérées. S'il ne pensait qu'à lui et à sa paroisse, il serait un égoïste, et il ne mériterait plus son titre de catholique.

Il s'intéresse donc aux missionnaires et aux missions catholiques. Il se fait inscrire, lui, sa famille et ses voisins, dans l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi. Il accepte même, si c'est possible, le titre et la fonction de chef de dizaine,

et il s'entend avec son curé pour augmenter sans cesse le nombre des associés. Il habitue ses enfants à l'apostolat, en les intéressant au sort des petits infidèles et en les agrégeant à l'œuvre de la Sainte-Enfance. Enfin, quand l'œuvre des Écoles d'Orient est connue et établie dans sa paroisse, il lui apporte son suffrage et sa part de collaboration.

Il s'intéresse à l'Institut catholique de sa région. Il en comprend l'importance. Il en dit du bien et il en exalte les services et les succès. Il suit de très près les recommandations de son évêque sur ce sujet capital et il soutient le haut enseignement catholique par des aumônes proportionnées à sa fortune. Son apostolat n'est pas purement platonique et verbal. S'il est riche, il donne un peu de son argent à l'Institut, et, s'il est père de famille, il lui confie l'éducation supérieure de ses enfants. Il ne dédaigne pas non plus les œuvres plus modestes, et non moins nécessaires de Saint François de Sales et des Campagnes, qui ont pour but de venir au secours des paroisses. Il offre son obole à l'église de Montmartre, à l'œuvre du Vœu national. Il favorise la Ligue patriotique des Françaises. Il est un des plus ardents propagateurs de la bonne presse. Il écrit dans le bon journal. Il s'y abonne. Il le répand partout autour de lui. Il lui procure des lecteurs, des correspondants, des an-

nonces. Il est attentif sur ce point aux ordres les plus récents, les plus formels de ses chefs spirituels, le Pape Léon XIII et le Pape Pie X. Il médite ce que S. S. Pie X écrivait le 27 mai 1907 à l'archevêque de Québec, qui venait d'établir au Canada l'œuvre de la Presse catholique : « L'œuvre que vous entreprenez est bien propre à procurer à votre peuple les plus précieux avantages. En effet, le trait caractéristique de notre époque, c'est que, pour tout ce qui regarde la façon de vivre et de penser, on s'inspire d'ordinaire des feuilles quotidiennes répandues partout. Il faut donc, pour guérir les maux de notre temps, employer des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi, aux écrits opposons les écrits; aux erreurs propagées çà et là, la vérité; aux poisons des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal. Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple et ne rien comprendre au caractère de son temps; au contraire, celui-là se montrera juge excellent de son époque, qui, pour semer la vérité dans les âmes et la propager parmi le peuple, saura se servir avec adresse, zèle et constance, de la presse quotidienne. »

Le bon paroissien s'intéresse également aux vocations ecclésiastiques et aux écoles libres qui sont tout l'avenir du diocèse. Ces œuvres de première nécessité ne le laissent pas insensible et inerte ; il leur accorde avec empressement sa sympathie, ses générosités, ses démarches, et de concert avec le clergé il s'ingénie à les fonder et à les faire prospérer.

II. Le bon paroissien s'occupe tout particulièrement *des œuvres locales*, qui sollicitent son activité et son dévouement. Il entre dans le Comité d'action qui est le noyau principal du groupement paroissial et le foyer de la vie chrétienne de la paroisse. Il s'occupe de l'observation du repos dominical et de la splendeur du culte. Il va à la messe des hommes, s'il y a une messe d'hommes dans la paroisse. Il fait partie de la Confrérie du Très Saint-Sacrement, de la Ligue de l'Évangile, de la chorale qui chante à l'église. En temps de mission, il paraît au premier rang et il est assidu à tous les exercices. En tout temps, il donne son nom et son concours aux organisations, aux associations qui ont pour but de lutter soit contre la franc-maçonnerie, soit contre l'alcoolisme, soit contre la licence des rues, soit contre la mauvaise presse. Il travaille à la diffusion de la *Semaine religieuse*

et du bon journal local, à la fondation d'une bibliothèque paroissiale, à l'établissement d'un cercle d'études, à la création d'une école libre, à l'ouverture d'un nouveau lieu de culte ou d'une salle paroissiale, en un mot à toutes les œuvres qui sont nécessaires et possibles dans la localité. Un bulletin paroissial vient-il de paraître? Le bon paroissien le reçoit, le lit, le fait lire, le répand dans son voisinage. Une conférence est-elle donnée par un prêtre ou par un orateur catholique? Le bon paroissien y vient, porte les invitations, recrute des auditeurs, aménage la salle. La religion est-elle attaquée par l'instituteur à l'école laïque? Le bon paroissien suscite une association de pères de famille pour protéger l'âme des enfants et pour maintenir, selon la loi, la neutralité scolaire.

Sans doute le bon paroissien ne peut pas participer à toutes les œuvres établies dans la paroisse. Mais il en est au moins quelques-unes auxquelles il s'intéresse particulièrement, par exemple les œuvres de presse et les œuvres de persévérance. Louis Veillot a écrit : « Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans des mains sales. Avec cela, on gâte un peuple, on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes. » Il est difficile

d'imaginer un bon paroissien qui resterait insensible aux ravages de la mauvaise presse et qui répondrait par l'abstention et l'inertie aux appels des propagateurs de la bonne presse. Nous disons la même chose à propos des œuvres de persévérance. Avec la propagande qui se fait partout des idées irrégieuses et immorales, toute la jeunesse est atteinte dans sa foi et dans sa vertu et on ne peut la sauver que par des œuvres post-scolaires, et ces œuvres doivent nécessairement éveiller le zèle et se concilier la collaboration des vrais catholiques. Souvent le prêtre tout seul n'y pourra suffire ; il n'a pas le temps ; il n'a pas de local ; il n'a pas d'argent ; il a de la peine à ramasser les enfants. Le bon paroissien vient au secours de son curé et de son vicaire ; il trouve un hangar, un jardin, une salle ; il trouve quelques petites ressources pour l'achat des jeux et des récompenses ; il trouve le soir, en semaine et le dimanche, dans l'après-midi, une heure ou une demi-heure pour réunir les enfants... et peu à peu le patronage s'élève, se développe, œuvre établie sur les bases solides d'un recrutement sérieux, œuvre conjointe du clergé et des meilleurs paroissiens ; il a chance de réussir parce qu'il s'est constitué lentement et sûrement, parce que tout le monde y a mis son ingéniosité et son dévouement. Ce n'est pas tout.

III. En dehors des œuvres générales et des œuvres locales, il y a *les œuvres personnelles* qui se diversifient à l'infini et qu'il est impossible de cataloguer, puisqu'elles émanent de l'initiative individuelle, à chaque instant et sous les formes les plus imprévues. En effet, le bon paroissien ne saurait contenir son zèle dans des limites tracées d'avance et infranchissables. Il obéit spontanément à sa foi et à son cœur, et il invente sans cesse des moyens inédits, des méthodes opportunes d'apostolat. Donnons quelques exemples :

Il y a un malade dans la paroisse, un malade difficile qui n'a pas reçu la visite du prêtre et qui est menacé de mourir sans sacrements. Le bon paroissien avertit M. le Curé, dit un mot à la famille, la conjure doucement de ne pas assumer le remords et la responsabilité d'un retard irréparable; et s'il peut arriver auprès du malade, il le prépare à la visite du prêtre, il dissipe les préjugés, il apaise les craintes, il écarte les obstacles, il assure le salut éternel du pauvre moribond.

Il y a dans la paroisse un enfant qui n'a pas été baptisé, qui ne va pas au catéchisme, qui n'a pas fait sa première communion. Le bon paroissien voit les parents, fait appel à leur raison, à leur foi et à leur cœur, obtient d'eux une promesse, et le clergé averti n'a plus qu'à se présenter pour in-

roduire l'enfant dans le giron de l'Église et pour le façonner à la vie chrétienne.

Il y a dans la paroisse des ouvriers et ouvrières qui n'ont pas la possibilité d'aller à la messe. Que fait le bon paroissien ou la bonne paroissienne ? Un dimanche, dans un quartier à Londres, le policeman de service, qui faisait sa tournée, remarqua que la balayeuse ordinaire d'une rue était changée. La remplaçante lui parut vêtue d'une façon peu appropriée à sa modeste fonction. S'il avait interrogé cette balayeuse, il aurait appris qu'il avait affaire à une des plus grandes dames des trois Royaumes-Unis, à la fille de l'ambassadeur d'Angleterre en France, à la sœur d'un ministre de Sa Majesté la Reine, et par surcroît à un des maîtres de la littérature anglaise. C'était lady G. Fullerton. En revenant de l'église, elle avait avisé une balayeuse qu'elle connaissait et demandé : « Avez-vous entendu la messe aujourd'hui ? » La balayeuse lui avait répondu : « Je ne peux pas, je n'ai pas le temps ; il faut que je balaye. » Et la noble femme avait pris le balai et nettoyé la rue pendant que sa protégée entendait la messe à son tour. Encore un exemple.

Il y a dans telles et telles paroisses des petits domestiques de ferme qui gagnent peu de chose, et qui cependant se lèvent dès la pointe du jour,

portent d'énormes fardeaux, travaillent du matin au soir et ne connaissent ni fête ni dimanche. Ils couchent dans les étables, exposés à tous les périls de la promiscuité. Au lendemain de leur première communion, ils vont en condition et n'assistent plus à la messe. Ils sont perdus pour la religion et pour la moralité. Il est évident que les parents de ces enfants devraient s'occuper davantage de leur bien-être matériel et moral et stipuler pour eux le repos du dimanche et la facilité de remplir leurs devoirs de chrétiens. Les parents n'en font rien généralement. Mais, grâce à Dieu, ils sont encore assez nombreux les maîtres et maîtresses de ferme, qui ont une conscience bien formée et une religion bien entendue. C'est à eux d'agir et de protéger, de surveiller leurs jeunes serviteurs. La maîtresse veille sur eux comme sur ses propres enfants, elle leur fait réciter leur prière le matin et le soir, elle les envoie, à leur tour, à la messe le dimanche, elle les empêche de se démoraliser. Le maître les traite avec douceur, les encourage par de bonnes paroles, par de petites gratifications et les défend contre la brutalité des serviteurs plus âgés. Souvent on entend les fermiers se plaindre de leurs domestiques, quelquefois ils ont raison, mais la plupart du temps ils récoltent ce qu'ils ont semé. Si les maîtres et maîtresses ont une vraie

piété, ils auront un vrai zèle, et ils pourront empêcher beaucoup de mal et faire beaucoup de bien.

Il serait facile de multiplier les exemples des œuvres personnelles d'apostolat. Le bon paroissien rencontre ou fait naître mille occasions de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. En somme, on ne serait pas loin de la vérité en affirmant que notre relèvement religieux, moral et social, dépend beaucoup moins de l'habileté des stratégies ou de la puissance apparente des vastes organisations que de la valeur morale et chrétienne de nos paroissiens. Le salut général serait certain et presque immédiat, si nous avions seulement quelques dizaines de bons paroissiens dans chacune de nos paroisses.

CHAPITRE VII

LES PÈRES DE FAMILLE ET L'ÉCOLE LAIQUE

Parmi les œuvres de zèle nous n'hésitons pas à mentionner celle qui consiste à surveiller l'école laïque. En même temps que nous maintenons l'école chrétienne, il faut que nous exercions une surveillance attentive sur l'école laïque.

I. L'école laïque devait être neutre. C'était une absurdité et une impossibilité. C'était une absurdité. Le pouvoir moralisateur ne réside pas dans la lecture, le calcul et l'orthographe, mais bien dans l'enseignement religieux, et l'école séparée de Dieu ne peut par elle-même ni imposer à la pensée la nécessité du bien ni en communiquer la force à la volonté. D'ailleurs, les résultats de la neutralité ne se sont pas fait attendre. A mesure que l'on bâtit des écoles, il faut bâtir des asiles de fous et des prisons. La criminalité croît toujours, et l'on a beau créer de nouveaux impôts, pour augmenter le nombre des agents de la sûreté, des policiers et des gendarmes, dans une seule année,

en 1905, il y a eu cent sept mille sept cent dix crimes ou délits dont les auteurs sont restés inconnus. La seule ville de Paris compte une armée de soixante mille souteneurs, qui sont en même temps soixante mille apaches. Avec l'école neutre on est en train de nous façonner un peuple déchristianisé et démoralisé. C'est qu'en effet l'école neutre, vraiment neutre, est à peu près impossible; l'école sans Dieu devient presque toujours et presque partout l'école contre Dieu. A grand renfort de promesses et de discours éloquentes, les Paul Bert et les Jules Ferry, promoteurs de l'enseignement laïque, avaient endormi les craintes naissantes des familles françaises : « Amour de la patrie, respect de la liberté à tous les degrés, neutralité de l'école », voilà les paroles sur lesquelles, trop confiants, nous nous sommes reposés. Nous savons tous qu'aucun de ces engagements n'a été tenu. Un grand nombre d'instituteurs français, nous voulons croire que c'est une minorité, ont violé la neutralité scolaire et se sont déclarés ouvertement pour l'athéisme et pour l'antipatriotisme; ils ont renié la patrie en même temps que la religion, et ils prétendent façonner à leur image l'âme de nos petits enfants. « Pauvres instituteurs, écrit M. d'Haussonville. Je ne leur en veux pas. J'en veux surtout à ceux qui, depuis quarante ans, leur

ont tourné la tête, aux rhéteurs qui leur ont raconté que c'étaient les instituteurs allemands qui avaient gagné la bataille de Sadowa, aux politiciens qui leur ont persuadé que leur principale tâche était d'élever les générations nouvelles dans l'amour de la République et que les autres ne venaient qu'après, aux députés qui les ont transformés en courtiers électoraux, et surtout aux sectaires qui ont voulu faire d'eux les apôtres d'une religion laïque, dont ils seraient, suivant une spirituelle expression de Maurice Barrès, « les prêtres en veston ». On les a flattés, grisés, on a fait d'eux, dans un intérêt politique et sectaire, une puissance redoutable, et l'on s'étonne aujourd'hui que cette puissance brave ceux qui lui ont mis les armes à la main. Je suis persuadé, au reste, que ceux qui font tant de bruit ne constituent qu'une minorité et que les autres, ceux qui ne tiennent pas à se constituer en syndicats, peut-être même en *Amicales* et qui se contentent d'accomplir consciencieusement leur modeste besogne, sont les plus nombreux. Ce que je reproche à ces autres, c'est seulement de n'avoir pas le courage de se séparer publiquement de cette minorité turbulente, et par leur silence, d'accepter avec elle une sorte de solidarité. Ils ne se rendent pas compte, en effet, à quel degré leur silence les compromet et quel tort leur fait ce silence en présence

des manifestations antipatriotiques de quelques-uns d'entre eux. » Ces paroles très graves et très modérées de M. d'Haussonville nous révèlent l'intensité du mal qui sévit dans le monde des instituteurs. On a sur le même sujet le très éloquent discours de l'académicien Maurice Barrès. A chaque instant la presse nous raconte les phénomènes d'irréligion qui éclatent ici ou là dans l'école laïque.

Dans un article intitulé : *L'affaire des croix d'enfants dans les écoles communales*, le *Journal des Débats* du 4^{er} juin dernier écrivait : « Voici une affaire vraiment caractéristique de l'anarchie où nous glissons. Elle devait aller à la tribune, et il est fâcheux qu'elle n'y ait pas été portée, pour la beauté du fait. Il s'agit de fillettes qui ont été renvoyées de l'école pour port d'insignes prohibés, prohibés non pas par la loi, mais par le zèle sectaire d'un inspecteur primaire et d'un instituteur de village. Ces insignes subversifs étaient de petites croix portées autour du cou par des fillettes, suivant un usage qui n'est pas nouveau, et qui vraiment ne met en péril ni la République ni l'école laïque. Il a fallu six mois de démarches, la menace d'une interpellation et l'intervention personnelle et directe du Ministre pour faire plier l'intransigeance d'un magister rural. C'est dire où

en est le respect de l'autorité hiérarchique... » Et le *Journal des Débats*, à travers trois colonnes, raconte par le détail toutes les négociations qu'il a fallu poursuivre pour faire capituler un simple instituteur du Calvados. Il conclut en ces termes : « Voilà donc où nous en sommes en l'an de liberté 1907 : des enfants chassés des écoles parce qu'ils ont comme parures de petites croix ! Le ridicule et l'odieux de tels agissements n'ont point besoin d'être soulignés. » Et ce n'est là encore qu'un tout petit incident de la guerre faite à la religion dans l'école laïque. L'enseignement oral des maîtres et maîtresses, les livres qui sont mis entre les mains des élèves et les cahiers écrits sous la dictée des pédagogues sont trop souvent une profession d'irréligion. Le mal est tel, que le prêtre voit venir au catéchisme des bambins de onze à douze ans qui ont déjà perdu la foi et que l'on se demande, si l'on ne devra pas bientôt écarter de la Table Sainte la plupart de ces enfants pour éviter des sacrilèges certains. Un pareil état de chose ne saurait subsister plus longtemps. En présence de ce dévergondage d'irréligion qui nous entraîne à la ruine, il faut résister.

II. S'il y a quelque part dans nos communes des instituteurs publics qui travaillent à arracher

la foi de l'âme de nos enfants, qui se font vraiment les agents de la déchristianisation de la France, qui sont des pervertisseurs d'âmes et de consciences, nous avons le droit et le devoir de nous lever et de nous dresser pour les obliger, par tous les moyens en notre pouvoir, à respecter nos croyances. Que d'énergiques protestations se fassent entendre. Ce n'est pas assez. Que les actes suivent les paroles. Que les enfants résistent. Si l'instituteur insulte leur croyance, hardiment qu'ils se lèvent, au nom de la loi, et lui crient : « Vous n'avez pas le droit de parler religion ici, la loi de neutralité s'y oppose ! » Que les parents résistent et, au besoin, fassent la grève des écoles, qu'ils retirent leurs enfants jusqu'au déplacement de l'instituteur sectaire. En Pologne tout dernièrement on a vu, à la fois, cent vingt mille enfants résister à l'instituteur prussien qui voulait les forcer de prier Dieu en allemand : les uns désertant l'école par une grève obstinée, les autres supportant bravement les cachots, les coups jusqu'à la mort. Par leur obstination les enfants polonais ont eu raison de l'instituteur prussien. Contre l'instituteur sans Dieu, les parents et les enfants seraient en droit de déployer la même obstination et la même résistance. Mais, la plupart du temps un pareil héroïsme ne sera ni nécessaire ni pos-

sible, et il suffira de former *l'Association catholique et patriotique des pères de famille*, qui a pour but unique et exclusif de faire respecter à l'école la neutralité religieuse et le culte de la patrie.

Le 30 mai dernier, dans leur septième réunion annuelle, les délégués de l'enseignement libre émettaient le vœu suivant dont nous reproduisons le texte intégral : « Que là où il n'existe pas d'école primaire chrétienne, les parents forment, avec leur curé et avec les amis de la liberté de l'enseignement, une association pour faire respecter, dans l'école publique la neutralité religieuse, l'amour de la patrie et du drapeau et les bonnes mœurs, et pour signaler et au besoin poursuivre les instituteurs qui auraient manqué à ce devoir. Si ces réclamations sont inutiles, que les parents associés n'hésitent pas à retirer leurs enfants de l'école et à organiser pour eux des leçons particulières. » Ce vœu est dès maintenant une réalité.

L'association pour la surveillance de l'École laïque existe, l'Association des pères de famille, avec toute son autorité et toute sa force légale. L'exemple en a été donné le 1^{er} octobre 1905 par les pères de famille de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain), qui, les premiers de tous les pères de famille de France, ont eu le courage d'opposer à l'enseignement orgueilleux et sectaire de l'ins-

tituteur le rempart sacré de leurs convictions et de leur patriotisme. Au Congrès Jeanne d'Arc, tenu à Paris en mai dernier, M^{me} Bois nous raconte comment son père devint le fondateur de cette association : « Depuis longtemps, écrit-elle, les pères et mères de famille se plaignaient, sans oser le faire ouvertement, des propos tenus à l'école par les instituteurs et de leur attitude tout à fait hostile aux pratiques religieuses et en particulier au catéchisme. C'était au point que M. le Curé de Saint-Rambert ne pouvait obtenir que les enfants de la première communion assistassent au catéchisme. L'Association fondée, mon père qui en est le président et deux des membres du bureau firent auprès du directeur de l'école une démarche courtoise et même très amicale, pour l'assurer, ce qui était vrai, qu'on ne lui voulait aucun mal, qu'on désirait la concorde la plus parfaite, mais que l'association existait et qu'elle ferait son devoir. Depuis deux ans bientôt que cette démarche fut faite, jamais une seule plainte n'a pu être formulée contre l'enseignement des instituteurs de Saint-Rambert, et, quand vient l'heure du catéchisme, l'instituteur ferme son livre ou pose son bâton de craie, et il y envoie les enfants, en leur signifiant qu'ils n'aient pas à y manquer. La plupart du temps,

dans les petites communes, où tout le monde se connaît, où l'instituteur ne veut pas avoir d'affaires, parce qu'il sait que le Gouvernement n'en veut pas, la visite des membres du bureau, faite à l'instituteur dès la création de l'Association, suffira, et le but de celle-ci sera rempli conformément à ce dernier et court passage de son programme : « Elle souhaite, au surplus, n'avoir jamais à agir. » Mais, si une telle démarche était insuffisante, si l'instituteur s'obstinait à un enseignement ou à des pratiques répréhensibles, il ne faudrait pas hésiter à saisir de ses écarts de langage ou de conduite l'inspecteur d'Académie, puis, s'il le fallait, le Conseil académique, et enfin, au cas où cette campagne serait sans effet, l'Association en saisirait en dernier ressort la presse, organiserait des conférences, bref, ferait du bruit autour du scandale et forcerait l'opinion publique et le Gouvernement à s'émouvoir. » Telle est l'origine et tels sont les résultats des Associations des pères de famille pour la surveillance des écoles publiques. Déjà ces Associations fonctionnent dans l'Ain, dans l'Isère et dans plusieurs autres départements. Elles ne sont pas d'ailleurs des Associations politiques. S'en servir dans un but électoral, ce serait les faire dévier de leur but et en compromettre le succès. Elles n'ont pas même

un caractère confessionnel ; elles se proposent purement et simplement de maintenir le culte du patriotisme à l'école et d'y faire respecter la neutralité religieuse ; elles sont exclusivement familiales et ne s'occupent que de surveiller l'éducation donnée aux enfants. Remarquons enfin qu'elles n'ont rien d'agressif contre les instituteurs, en tant qu'instituteurs ; elles sont un avertissement aux instituteurs francs-maçons, infidèles à leur mission et violateurs de la loi, qui déforment l'âme des petits enfants par des théories antichrétiennes et antipatriotiques, et elles protègent les instituteurs honnêtes, respectueux de nos saintes croyances, contre le système de surenchère anticléricale dont ils sont trop souvent les victimes. En résumé, elles veulent assurer le respect de la neutralité dans les écoles officielles ; donc elles s'appuient sur la loi française, qui est la charte de l'enseignement public, et elles méritent l'approbation de tous les bons citoyens.

Ces Associations de pères de famille devraient être créées au moins dans tous les chefs-lieux de canton pour le strict maintien du caractère neutre de toutes les écoles laïques du canton. L'Association des pères de famille du canton de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain) a ouvert un secrétariat géné-

ral à Paris, rue de Lévis, 51 ; ce secrétariat se tient à l'entière disposition des intéressés, et répondra à toute demande de renseignements, de statuts, d'organisation, de conférence, etc... On peut aussi s'adresser à la Société générale d'Éducation, rue de Grenelle, 35, ou à la Ligue de la Liberté d'enseignement, rue de Babylone, 53, ou au Bureau diocésain à l'Évêché de Versailles, ou à M. Mainfroy, président de *l'Union familiale de Corbeil*, à Saint-Jean, par Essonnes. Disons enfin que, dans les paroisses où existe un Comité paroissial ou une Association paroissiale, ce Comité ou cette Association peuvent se charger de surveiller la neutralité de l'école publique ; nous reviendrons sur ce sujet lorsque, prochainement, nous inviterons le clergé et les catholiques à installer dans toutes les communes des comités paroissiaux, devenus absolument nécessaires au bon fonctionnement de notre vie religieuse.

CHAPITRE VIII

LES CONDITIONS DU SUCCÈS DANS LES ŒUVRES DE ZÈLE

Nous sommes loin d'avoir énuméré toutes les œuvres de zèle. Dans le champ de l'apostolat chacun peut choisir et tracer son sillon et la carrière à parcourir est illimitée. Mais s'il est toujours possible d'agir, est-on toujours sûr de réussir? Oui. Le succès dans les œuvres de zèle est certain moyennant certaines conditions que nous allons indiquer et préciser. Ces conditions sont faciles à réaliser; elles sont à la portée de toutes les bonnes volontés; elles nous sont dictées par le bon sens, par la foi et par l'expérience; personne n'a le droit de dire: Je ne puis pas, c'est au-dessus de mes forces.

1. Pour réussir dans les œuvres de zèle, il faut d'abord *y mettre son cœur*. Dans la Revue qui a pour titre *la Réforme sociale* (1^{er} et 16 août 1907) M. Cheysson, de l'Institut, homme de la plus haute valeur, a écrit un article sur les institutions patronales de France, leur nécessité et leur évo-

lution, et dans cet article il parle de l'attachement et de la sollicitude que le patron doit témoigner à l'ouvrier. « On ne le dira jamais assez haut, écrit-il, ni avec assez d'insistance : tant vaut l'homme, tant vaut la formule. Erreur et chimère que de croire à la vertu intrinsèque d'une organisation même ingénieuse ! Tout dépend des mains qui la dirigent et surtout du cœur qui l'inspire. Ces institutions ne valent, en somme, que ce que valent les hommes chargés de les appliquer. Elles n'engendrent pas automatiquement la paix et l'harmonie, comme la machine Gramme engendre l'électricité ; elles sont un levier, un point d'appui, un moteur. Elles utilisent mieux la force ; elles ne la créent pas. Au fond, le grand secret, la condition essentielle du succès en cette matière, comme en beaucoup d'autres, c'est d'aimer. Vainement vous auriez à grands frais installé un fastueux outillage d'institutions patronales. Si vous n'aimez pas, ces mécanismes resteront inanimés comme une montre dont le grand ressort serait brisé. « Que puis-je lui « apprendre ? Il ne m'aime pas, disait mélancoliquement Socrate d'un de ses disciples qui ne profitait « pas de ses leçons. » De même, en face d'un patron au cœur sec, qui croit se tirer d'affaire vis-à-vis de ses ouvriers avec quelques sacrifices en argent et qui s'étonne de leur ingratitude, on pourrait

bien souvent répondre : Il n'existe pas d'institution ayant sa vie propre et dispensant le cœur d'agir. L'horlogerie constitutionnelle, si chère aux Sieyès et autres forts penseurs politiques, est aujourd'hui fort démodée : la foi dans l'horlogerie sociale n'est pas moins menacée. A la rigueur, on pourrait se passer de mécanismes et de règlements ; mais ce qui est indispensable, c'est l'amour du patron pour ses ouvriers. Le patron qui aime et qui se sent aimé est largement payé de ses sacrifices par des compensations, non seulement financières, mais encore morales. » Il est facile d'appliquer cette maîtresse page au sujet qui nous occupe. Que vaudront nos œuvres de zèle ? Elles vaudront ce que valent les chrétiens et les prêtres qui les entreprennent et les conduisent. Leur efficacité dépendra des mains qui les dirigent et surtout du cœur qui les inspire. Il y a longtemps que saint Augustin a dit : *Ama, et fac quod vis*, aimez et faites ce que vous voudrez, c'est-à-dire donnez votre cœur et le reste viendra tout seul. Sans amour, d'ailleurs pas de persévérance. Celui qui n'aime pas se décourage tout de suite, et l'avenir n'appartient qu'aux persévérants. La condition essentielle du succès dans l'apostolat, c'est d'aimer, c'est d'y mettre son cœur.

II. Ce n'est pas assez cependant. Il faut *y mettre le cœur de Dieu*. Dans le domaine des choses naturelles, l'égoïsme le plus ardent, l'orgueil le plus déclaré, l'affection sincère peuvent obtenir des effets merveilleux. Dans le domaine religieux et surnaturel, le cœur humain tout seul n'est pas une garantie suffisante de succès. L'intervention divine doit valider et compléter l'action de l'homme. L'esprit de foi est absolument nécessaire à la fécondité du zèle. Et que faut-il entendre par esprit de foi ? Il faut entendre surtout l'intention droite de plaire à Dieu. Ce que Dieu estime et apprécie de nos œuvres de zèle, ce n'est point le fait extérieur, c'est le fait intérieur de vouloir faire ce que Dieu veut, ce qui lui est agréable. Saint Bernard a dit ce mot, aussi spirituel qu'il est profond : « Dieu ne fait point cas des verbes, mais seulement des adjectifs et des adverbes », c'est-à-dire que c'est peu de travailler, de souffrir, si on ne le fait droitement, en homme dévoué à Dieu. On peut donc faire de l'apostolat par intérêt, par amour-propre ? Certainement. Beaucoup de politiciens, de journalistes, d'industriels, de commerçants peuvent faire de l'apostolat, par intérêt personnel, par intérêt matériel. Un bon nombre d'âmes pieuses peuvent faire de l'apostolat par amour-propre, pour faire parler d'elles, pour

se distinguer, pour éclipser un rival, pour conquérir la joie purement humaine du succès. Quel plaisir que celui de primer dans les bonnes œuvres ! Quelles délices pour un homme de se sentir le premier des hommes de bien ! Quelle délectation pour la nature de l'emporter en influence et en dignité, en choses légitimes et honorables ! Vous voilà chargé d'une bonne œuvre et vous y mettez tout votre cœur. C'est bien. Mais vous ne voulez pas qu'un autre en partage la gloire ou le profit. Ce n'est pas bien. — Si quelqu'un, travaillant sur le même terrain que vous, fait mieux que vous, votre cœur se trouble et s'envenime. Ce n'est pas bien. — Si l'on vous loue, vous vous enfliez ; si l'on vous blâme, vous vous fâchez ; si l'on vous contrecarre, vous vous emportez jusqu'à la colère ; la contradiction vous est insupportable ; les obstacles vous exaspèrent ; vous êtes si pieusement homme de bien que vous en devenez furieusement ombrageux et irritable. Ce n'est pas bien. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a là-dedans peu d'esprit surnaturel, peu d'esprit de foi.

Et, à cause de cela, nos bonnes œuvres perdent leur mérite ou une partie de leur mérite, et n'obtiennent que des succès médiocres. Il est vrai que Dieu, qui est très bon, pourra, par pitié,

malgré nos dispositions imparfaites, donner sa grâce à ceux dont nous nous occupons. Mais à nous que nous laissera-t-il? La gloire humaine que nous avons cherchée, et non la récompense de l'éternité à laquelle nous n'avons pas pensé. Si donc nous voulons que nos œuvres de zèle soient méritoires et tout à fait fécondes, mettons-y sans doute notre cœur, mais n'oublions pas d'y mettre surtout le cœur de Dieu. Ayons l'intention droite de travailler pour lui, et par une humble prière demandons-lui de donner la fécondité à nos efforts, de nous accorder le succès qui soutient et reconforte les bons ouvriers de l'Évangile.

III. Il est bien entendu, d'ailleurs, que nos bonnes intentions ne peuvent pas nous dispenser des moyens humains qui préparent le succès. Une troisième condition pour réussir dans les œuvres de zèle, c'est ce que l'on pourrait appeler *l'opportunité*, c'est-à-dire l'adaptation de notre action aux circonstances de temps et de lieu. Le 21 septembre 1907, M^{gr} Turinaz, évêque de Nancy, prononçait le discours du Sacre de M^{gr} Marty, évêque de Montauban, et, après avoir parlé des conquêtes qui sollicitent l'activité du clergé et des fidèles, il ajoutait : « Les moyens et les méthodes de ces conquêtes, en restant traditionnels et apos-

toliques par leur inspiration surnaturelle, doivent varier avec les tendances des esprits et les aspirations des temps. Dans ce siècle des associations, il faut multiplier les associations chrétiennes de mères et de jeunes filles, d'hommes et de jeunes gens, les associations d'intérêt matériel, les syndicats et les mutualités. Depuis des siècles et partout, les jeunes gens et les hommes ont été négligés, abandonnés par les pasteurs de nos paroisses. Les deux curés que l'Église a élevés sur les autels, saint Pierre Fourier et le bienheureux Curé d'Ars, ont employé les moyens que nous recommandons au clergé de nos temps : la visite des paroisses, les cérémonies et les fêtes, les associations de tout genre. Le Curé d'Ars disait : « Les hommes sont les premiers partout, pourquoi ne seraient-ils pas les premiers dans le service de Dieu ? » Les patronages sont plus nécessaires et plus puissants que les écoles chrétiennes et ils coûtent beaucoup moins. J'entre dans les détails, car je veux être pratique et utile. Il faut animer les patronages de jeunes gens par des représentations, par des projections lumineuses, des promenades, des exercices de gymnastique. L'évêque doit être l'inspirateur, l'organisateur, le directeur de toutes ces œuvres. Il doit mettre dans ces œuvres son autorité et sa parole, les efforts de

son zèle, les dons de sa pauvreté, et, s'il le fallait, le dernier souffle de sa poitrine et le dernier élan de son cœur. O prêtres de France, je me tourne vers vous ; personne ne vous estime et ne vous aime plus que moi. Je vous en supplie, refaisons un peuple chrétien, faisons des enfants purs, des jeunes gens vaillants, des catholiques sans reproche et sans peur. O prêtres de France, ne me parlez pas d'impossibilité ; je vous accablerais sous la démonstration éclatante des faits : ne dites pas qu'il n'y a rien à faire ; non, non ; presque tout est à faire. Ne dites pas que la France est perdue ; demain, si vous le voulez, nous sauverons la France. » Nous supplions le clergé et les fidèles d'accepter cette vibrante leçon et de se livrer aux œuvres de zèle qui sont aujourd'hui nécessaires et possibles. Nous ne disons pas qu'il faut implanter toutes les œuvres modernes dans toutes les paroisses ; mais nous disons qu'il faut choisir, parmi ces œuvres, celles qui nous semblent réalisables aujourd'hui ou demain, ici ou là, à la ville ou à la campagne, dans les populations agricoles ou dans les cités ouvrières ; nous disons qu'il faut étudier son terrain, y faire germer les semences les mieux appropriées et leur donner la culture qui leur convient. L'action apostolique doit se diversifier avec les temps et avec les lieux,

et son efficacité dépend souvent de son opportunité.

IV. Un dernier mot. Pour assurer le succès des œuvres de zèle, il est nécessaire que tout le monde s'y emploie. Le clergé ne peut pas seul suffire à la tâche; le clergé a besoin de *la collaboration des laïques*.

Chrétiens, aidez votre clergé. Aidez-le de vos sympathies et de vos encouragements. Quand nous sentons derrière nous tout un peuple qui nous suit, qui nous soutient, qui nous dit : courage! quand nous discernons des mains amies tendues vers les nôtres et des cœurs qui battent à l'unisson de notre cœur; quand nous recueillons, au lendemain de nos grands jours de labeur, l'expression de votre joie, le témoignage sincère de votre reconnaissance et vos approbations cordiales, nous sommes réconfortés, nous oublions nos lassitudes, nous relevons fièrement le drapeau de notre apostolat, et nous courons sans peur à de nouveaux travaux. Saint Paul disait bien haut qu'en fait de gloire il se contentait du témoignage de sa conscience : *Gloria nostra hæc est testimonium conscientiæ nostræ*; mais il ne dédaignait pas l'affection de ses chers chrétiens et il les en remerciait avec effusion.

Fidèles, aidez votre clergé. Aidez-le de vos prières ferventes et quotidiennes. Aidez-le de votre parole vengeresse et courageuse. Défendez-le devant Dieu par vos prières. Défendez-le aussi devant les hommes par vos déclarations et protestations. La haine du prêtre germe naturellement dans le cœur de l'impie et éclate souvent sur ses lèvres. Obligés que nous sommes par notre vocation de condamner le péché, les pécheurs ne peuvent guère nous aimer, et, pour discréditer nos enseignements, ils ne seraient pas fâchés de vilipender nos personnes. Qui nous défendra, sinon notre peuple ?

Chrétiens, aidez votre clergé. Aidez-le de vos conseils et de vos indications. Oh ! que de services ici vous pourriez rendre si vous y pensiez et si vous le vouliez ! De grâce, ne vous désintéressez pas de la chose religieuse. La religion vous importe autant qu'à nous et, si la barque allait aux écueils ou tournait à la dérive, votre salut serait compromis en même temps que le nôtre. Aidez donc votre clergé en l'éclairant et en le renseignant. Aidez-le de votre docilité filiale. Ne soyez pas de ces chrétiens jamais contents qui disent du mal du Pape, des évêques, de leur curé, et qui blâment à tort et à travers le Pasteur universel et les pasteurs particuliers. Soyez des catholiques

sincèrement dociles à la voix de vos chefs et de vos pères, et votre noble obéissance garantira l'efficacité de vos bonnes œuvres.

Chrétiens, aidez votre clergé. Aidez-le de votre collaboration personnelle. Non contents de nous regarder, de nous encourager et de nous suivre, travaillez avec nous. Aujourd'hui plus que jamais, l'Église allie le laïque au prêtre et elle leur dit : « Apôtres, tenez-vous par la main et convertissez une seconde fois le monde. » Oh ! la belle armée que l'armée catholique ainsi organisée et mise en ordre de bataille ! En tête marche l'ordre sacerdotal, avec le pape infallible, les évêques et les prêtres ; puis vient le corps d'élite des instituts religieux qui se livrent aux œuvres d'enseignement et de charité ; enfin arrive la multitude des fidèles, d'où sortent les vaillants apôtres dont les efforts soutiennent et continuent les entreprises du prêtre. Telle est l'Église catholique moderne, qui ouvrira à la société des voies nouvelles, les voies de la régénération. Entrez, fidèles, dans ce concert. Travaillez avec nous.

Aidez votre clergé. Aidez-le de vos libéralités. Faisons ensemble une sainte conspiration pour chasser de la terre, autant que cela est possible, la misère et tous les maux qu'elle entraîne. l'erreur et le péché qui tuent les âmes. Et ici ce n'est

pas à la seule opulence que nous nous adressons. Les riches sont les trésoriers de Dieu, et nous avons besoin, certes, de leur coopération; mais la fortune médiocre et l'honnête aisance peuvent aussi concourir dans une certaine mesure à toutes nos œuvres de zèle. Un peuple chrétien sait toujours trouver assez d'argent pour pourvoir aux besoins de sa foi. Il s'agit de glorifier Dieu et de sauver les âmes, d'établir sur la terre le règne de Jésus-Christ, c'est-à-dire le règne de la vérité, de la pureté, de la justice et de la charité. Que tout le monde s'y mette, et l'union de nos volontés fera la force de nos entreprises apostoliques!

IV

LES COLLABORATRICES DE L'APOSTOLAT

OU

LES ŒUVRES DE FEMMES

CHAPITRE PREMIER

LA RELIGION, LA PIÉTÉ ET LE ZÈLE CHEZ LA FEMME

Après avoir parlé longuement des œuvres d'hommes, nous étudierons les œuvres de sanctification et d'apostolat qui conviennent à la femme. Ce sujet est très important et très vaste ; nous n'avons pas l'ambition de l'épuiser ; nous voudrions cependant en dire assez pour susciter des réflexions et des résolutions pratiques. Nous resterons dans ce chapitre dans les généralités, et nous nous contenterons d'affirmer et de démontrer la nécessité pour la femme de la religion, de la piété et du zèle.

I. Il y a dans notre société contemporaine des sophistes qui font un rêve : ce serait de déchristianiser la femme. Ils ne réussiront pas dans cette entreprise, car ils viennent se heurter là non pas contre une convention sociale ou un préjugé d'éducation, ce qui ne serait rien, mais contre les lois éternelles de la nature humaine. Et d'autre part il est évident que, s'ils réussissaient, ce serait

la consommation de la ruine pour la famille et pour notre malheureux pays.

Ils ne réussiront pas. La femme a besoin de la religion. « Comment concevoir, a écrit Chateaubriand, qu'une femme puisse être athée? Qui appuiera ce roseau, si la religion n'en soutient la fragilité? Être le plus faible de la nature, toujours à la veille de la mort ou de la perte de ses charmes, qui le soutiendra cet être qui sourit et qui meurt, si son espoir n'est pas au delà d'une existence éphémère?... Sans la religion sa tête est vide, son âme est creuse. Puis le temps arrive, menant la vieillesse par la main; il s'assied sur le seuil du logis de la femme incrédule: elle l'aperçoit et pousse un cri! Oh! que la solitude est profonde lorsque Dieu et les hommes se retirent à la fois! » Quelques-uns diront peut-être que cette tirade n'est que de la poésie qui a germé dans la tête de Chateaubriand. Eh bien, oubliez Chateaubriand qui n'est point un Père de l'Église ni un moraliste de premier ordre, et consultez simplement la raison et l'expérience.

Est-ce que la femme n'a pas besoin de la religion pour son esprit? L'esprit de la femme est un vaisseau charmant, ailé, hardi. Il lui faut une ancre pour le fixer et du lest pour le charger; autrement mille vents l'emporteront à tous les

écueils. Qu'allez-vous lui donner? La science? vous allez entasser sur ce frêle esquif l'algèbre, la physique, la chimie. « C'est une plaisanterie, répond M^{gr} Bougaud, autant mettre une balle de plomb dans le calice d'une fleur pour porter la rosée du ciel. » La science est utile à tous, mais elle ne suffit à personne, à la femme moins encore qu'à l'homme. Une jeune pensionnaire de dix-huit ans, qui devint tristement célèbre sous le nom de M^{me} du Deffand, comparaisait un jour devant Massillon, à qui l'on demandait quel livre il fallait lui donner pour l'instruire : « Elle est charmante, répondit l'illustre orateur, mais elle n'a pas le sens commun. Donnez-lui un catéchisme de cinq sous. » Il faut mettre la religion avant tout dans l'esprit de la femme, dans son cœur, dans sa volonté, dans son imagination, dans sa vie. Quand l'irréligion aura arraché Dieu de son âme, quand elle n'aura plus de prières, plus d'espérances immortelles, plus de foi à sa mission divine, cette jeune fille sera-t-elle plus gracieuse, cette épouse plus fidèle, cette mère plus dévouée? Aveugles, n'allez pas secouer les colonnes du Temple, vous seriez écrasés sous les ruines! N'allez pas éteindre la flamme de l'idéal sur le front de vos filles, de vos épouses et de vos mères, vous retomberiez dans la nuit! On a dit : « Si vous faites des femmes

religieuses pour des hommes qui ne le sont pas, vous préparez le schisme dans le ménage ». Belle raison en vérité ! C'est comme si l'on disait : Si vous élevez des filles riches pour des maris pauvres, vous créez l'inégalité dans le ménage. A cela nous répondons : au lieu d'appauvrir la femme, enrichissons les maris. Que la femme soit chrétienne, et elle élèvera l'homme à sa hauteur en le christianisant. Elle a dans son cœur une puissance de rayonnement extraordinaire, et, possédant Dieu, elle le donne. Elle a besoin de la religion pour elle-même, et elle en a besoin pour les autres.

II. C'est trop peu d'ailleurs que la femme soit chrétienne. Il faut qu'elle soit *pieuse*. La place nous manque ici pour tout dire. Nous voulons seulement rappeler que les trois sources de la piété sont la messe, la visite au Saint-Sacrement et la communion. L'assistance à la messe. Pendant son séjour à Laghouat, le général de Sonis ne manquait jamais d'assister à la messe en semaine. L'illustre O'Connell, malgré sa vie surchargée, resta constamment fidèle, lui aussi, à cette pieuse habitude, et le dominicain Burke affirme que ce qui a contribué à faire de lui un prêtre, c'a été de voir l'attitude, pendant la messe,

de ce grand orateur. Ces exemples de piété donnés par des hommes nous autorisent à demander aux femmes une ferveur au moins égale. Nous leur recommandons instamment le culte de l'Eucharistie, l'assistance à la messe, et la sainte Communion. M^{gr} Dupanloup, écrivant à ses prêtres, leur disait : « Plus vous aurez de personnes, communiant souvent et communiant bien, plus il y aura de piété dans la paroisse ; et plus il y aura de piété, plus il y aura de christianisme. » Et ce grand évêque, qui avait un cœur et un style d'apôtre, ajoutait : « Comme il n'y a pas de corps vivant sans cœur, il n'y a pas de paroisse vivante de la grande vie chrétienne sans un certain nombre d'âmes saintes, intérieures, très pures, très adonnées à la prière, très recueillies, et qui en forment comme le cœur. Ce sont les âmes qui touchent Notre-Seigneur et attirent ses grâces. Ce sont elles qui, par l'exemple éclatant des grandes vertus, excitent à la pratique au moins suffisante des vertus communes. Ce sont elles qui relèvent, qui font reluire l'idéal effacé de la vie chrétienne ; elles qui sont l'âme des bonnes œuvres, les auxiliaires du pasteur, les zélatrices de tout bien... Mais, pour que ces personnes soient nourries à l'intérieur, et que leur vertu bien fortifiée puisse durer et croître, elles ont besoin de

l'aliment surnaturel et fréquent de la divine Eucharistie. Ces personnes, je le redis, seront le cœur d'une paroisse; mais pour cela il faut que Notre-Seigneur soit leur cœur à elles, c'est-à-dire qu'elles le reçoivent souvent et avec grande ferveur dans la sainte Communion. C'est alors et seulement alors, qu'elles vivront de la pleine vie de Jésus-Christ, et que, répandant avec abondance cette vie divine autour d'elles, elles dilateront de plus en plus le vrai christianisme dans les paroisses qui auront le bonheur de les posséder. » Ces paroles tombées de si haut nous dispensent d'en dire davantage. Nous voulons seulement faire remarquer que l'illustre et saint Évêque d'Orléans ne sépare pas la vie pieuse de la vie parfaite et qu'il demande à la vraie piété de se traduire par de vraies et grandes vertus. Nous réclavons donc des femmes pieuses un grand esprit de charité, une extrême bienveillance dans les jugements, une profonde humilité, une patience à toute épreuve, une docilité parfaite, en un mot l'abnégation chrétienne la plus étendue. Sans doute la perfection n'est pas de ce monde... mais l'effort vers la perfection est inséparable de toute piété sérieuse, et Dieu serait trompé dans son attente et frustré dans ses exigences si les âmes qu'il inonde de ses grâces se contentaient d'une vertu médiocre et languissante.

III. La femme chrétienne et pieuse devient nécessairement *zélée*, et elle trouve dans l'apostolat un excellent moyen des anctification et de progrès spirituels. Elle se fait du bien à elle-même, en faisant du bien aux autres. Il y a des âmes brisées par la douleur; elles se noient dans leurs larmes; elles traînent sous leurs vêtements de deuil une existence désolée et découragée. Qu'elles agissent; qu'elles s'enrôlent dans nos œuvres catholiques; et elles souffriront moins en agissant davantage.

Il y a des âmes tentées. Elles ne voudraient pas, pour un empire, blesser le cœur de Dieu; mais les sollicitations du péché les harcèlent sans cesse. Qu'elles se livrent aux bonnes œuvres, et elles échapperont aux assauts de la tentation par les élans du zèle.

Il y a des âmes inoccupées. Quand elles ont accompli leurs devoirs de piété et leurs devoirs d'état, il leur reste de longs loisirs dont elles ne savent que faire et qu'elles abandonnent à de creuses frivolités. Elles sont la proie d'un inexorable ennui, et elles gaspillent un temps précieux. Qu'elles écoutent la voix du Père de famille, du chef de la paroisse qui, en toute charité, leur dit : « Et vous aussi, allez donc travailler à la vigne du Seigneur ».

Il y a des âmes scrupuleuses, préoccupées au

plus haut point de la recherche de la volonté divine et craignant toujours de ne pas la connaître, assez absorbées, d'un côté, par de pénibles retours sur un passé dont elles déplorent les erreurs et, de l'autre, par des appréhensions sur un avenir dont elles redoutent les pièges. Ces âmes sont à plaindre, car elles sont privées de toute confiance, de toute joie, de toute paix, et comme noyées dans une incurable tristesse. Leur influence est d'ailleurs peu salutaire : elles donnent à la piété un caractère morbide et repoussant. Qu'elles se précipitent dans l'action. En s'occupant des autres, elles s'oublieront elles-mêmes. Le scrupule vit de l'attention que nous lui donnons ; il meurt quand nous n'avons pas le temps d'y penser.

Il y a aussi des âmes trop heureuses au point de vue naturel et humain. Comblées des dons de la fortune et des joies du foyer, elles ont besoin de s'imposer des sacrifices volontaires, de prouver à Dieu leur reconnaissance et de se faire pardonner devant les hommes la félicité exceptionnelle dont elles jouissent sans l'avoir méritée. Ces femmes privilégiées demanderont à l'exercice du zèle la rançon de leur bonheur surabondant, et elles trouveront l'apaisement et la sécurité de la conscience dans les bonnes œuvres spontanément entreprises et laborieusement conduites.

Dans les chapitres suivants nous expliquerons les bonnes œuvres qui conviennent aux femmes chrétiennes. Pour le moment qu'il nous soit permis de noter ici brièvement quelques souvenirs de notre vie pastorale. Nous avons connu telle dame des pauvres qui a préparé de nombreux pécheurs à une mort admirablement chrétienne. Nous avons connu telle jeune fille, dévouée à la gloire de Dieu et à l'amour de Notre-Seigneur, qui a transformé son entourage et sauvé l'âme d'un père ou d'un frère. Nous avons connu telle personne qui, libre de son temps et prodigue de sa peine, a disposé à une excellente première Communion de pauvres enfants ignorants et rebelles. Nous avons connu telle convalescente dont les doigts pieux et agiles ont confectionné pour les autels de magnifiques ornements. Ces simples indications sont déjà tout un programme... et nous voulons croire qu'elles seront pour quelques chrétiennes une orientation et une impulsion vers l'apostolat.

CHAPITRE II

LES ASSOCIATIONS DE MÈRES DE FAMILLE

Si les hommes sont la tête de la société, les femmes en sont le cœur, et nous avons dit combien il importe qu'elles soient chrétiennes, pieuses et zélées. Entrons maintenant dans le détail et parlons spécialement du rôle des mères de famille.

I. Dans les classes populaires et dans les classes bourgeoises, la femme, la mère de famille tient une place et exerce une influence considérable. Inférieure à l'homme par la force physique, elle lui est généralement supérieure par la délicatesse, par la finesse, par la valeur morale. Aussi, tant que la mère est chrétienne, la famille ne rompt pas complètement avec la religion et se maintient à un niveau de moralité qui permet d'espérer tous les retours ; mais là où la mère de famille se laisse entraîner à la suite de l'homme dans l'oubli des croyances et dans l'abandon des pratiques, le dernier espoir est perdu. Tant vaut la

mère, tant vaut la famille. « Les grands hommes, dit Bossuet, se forment sur les genoux de leurs mères. » Joseph de Maistre a écrit : « Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre en aucun genre. Elles n'ont écrit ni l'*Illiade*, ni l'*Énéide*, ni la *Jérusalem déliée*, ni *Athalie*, ni *Hamlet*, ni le *Paradis perdu*. Elles n'ont construit aucune église comme celle de Saint-Pierre. Elles n'ont ni sculpté l'Apollon du Belvédère, ni peint le Jugement dernier ; elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni le télescope, ni les machines à vapeur. Mais elles ont fait quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de meilleur au monde, un honnête homme et une honnête femme. » Il est difficile de mieux dire et de dire plus vrai. La mère de famille est la reine du foyer. Elle façonne ses enfants à son image et à sa ressemblance. Nul n'a prise comme elle sur les âmes. Elle jouit d'une autorité incontestable et incontestée. Elle est un oracle spontanément écouté. Nous venons de citer Bossuet et de Maistre. Ajoutons à ces grandes autorités trois témoignages choisis entre mille autres. De Tocqueville a écrit : « Si l'on me demandait à quoi je pense qu'il faille attribuer la prospérité singulière et la force croissante du peuple américain, je répondrais : c'est à la supériorité sociale de ses femmes. » Une belle

parole de Jules Simon mérite aussi d'être citée : « Il faut confier l'enfant, dit-il, aux trois forces autoritaires : le prêtre, le maître et la mère. La mère est mon grand espoir, parce que le maître souffle souvent le scepticisme et que le prêtre est souvent proscrit. La mère, elle, est toute pleine de Dieu, Dieu en soit béni ! » Et parce qu'il faut s'instruire même auprès de ses ennemis, écoutez cet aveu sans pudeur de Paul Bert : « Tant que nous n'aurons pas la femme française avec nous et pour nous, nous n'aurons fait que la moitié de la besogne qui incombe à une démocratie solidement organisée. Nous avons formé le citoyen, il nous reste à former la citoyenne française qui, désabusée des rites et des pratiques d'une religion reposant sur le mystère, apprenne à se diriger d'après les seules lumières de la raison et de la science pure. » La chose est claire. Amis et ennemis de la religion reconnaissent et constatent l'influence domestique et sociale de la mère de famille. Elle peut beaucoup pour le bien et pour le mal.

II. Quand elle n'est pas chrétienne, la mère de famille dissout le foyer domestique. D'abord, on aura beau dire et beau faire, il est certain qu'une femme sans religion est un être incomplet. Un élé-

ment moral essentiel lui manque. Un homme sans Dieu est un animal dangereux ; mais une femme sans Dieu est un monstre. Malheur à la femme qui n'a en elle rien de sacré ! Ah ! Dieu nous préserve de ces femmes, de ces mères *désabusées des rites et des pratiques de la religion* et n'ayant pour se diriger que *les seules lumières de la science pure* ! La science est bonne pour tout le monde, mais elle ne suffit à personne, à la femme moins encore qu'à tous autres.

Imaginez au foyer une femme irréligieuse ? Elle n'a nul souci de l'âme de ses enfants. Elle croit avoir rempli toutes ses obligations quand elle leur a procuré à peu près ce qui suffit à leur existence corporelle. Elle leur procure le pain qui nourrit le corps, le vêtement qui le couvre, le médecin qui le guérit. Elle leur fait apprendre un métier pour qu'ils puissent gagner leur vie. Mais s'agit-il des besoins de leur âme ? S'agit-il de leur insinuer les pensées de la vraie foi et les sentiments de la saine morale, de les préserver des impressions nuisibles et des inclinations vicieuses ? Elle n'y pense même pas. S'agit-il de leur choisir des maîtres et maîtresses capables de bien diriger leur éducation, de sauvegarder la foi de leur baptême et la piété de leur première communion ? Elle ne s'en préoccupe pas. Elle les laisse habi-

tuellement sans surveillance et sans frein, livrés à toutes les sociétés et à toutes les lectures qui se rencontrent. Et, par suite de cette conduite de certaines mères, hélas ! aujourd'hui trop nombreuses, on voit s'élever et grandir une génération d'enfants sans obéissance et sans respect, sans reconnaissance et sans affection, sans foi ni loi. Abandonnés à eux-mêmes dès leur bas âge, ils suivent au jour le jour toutes les passions qu'ils ont l'occasion de satisfaire. Ils perdent vite le sens moral, le respect d'eux-mêmes et des autres. Ils boivent à longs traits, sans même s'en douter, le poison des sentiments pervers, et ils deviennent instinctivement méchants et dépravés. On a cru sauver l'enfance en lui ouvrant des écoles et en lui donnant de l'instruction. Il n'en a rien été. C'est même le contraire qui est arrivé, et la statistique criminelle nous montre le nombre des attentats croissant chaque année, et chaque année s'abaissant l'âge moyen de ceux qui les commettent. L'école sans religion ne peut pas éduquer les générations nouvelles ; et, si elles ne sont pas chrétiennes, les mères ne le peuvent pas davantage. Elles sont responsables devant la société et devant Dieu de l'éducation première de leurs fils, de l'éducation plénière de leurs filles. Mais il leur faut du divin pour suffire à une pareille respon-

sabilité. Impies ou seulement indifférentes, elles démoralisent le foyer et la patrie, en élevant une postérité mécréante. On a fait, on fait de plus en plus des efforts inouïs pour corrompre la moralité de la famille. On a dissous l'homme, on voudrait dissoudre la femme. Jusqu'ici la femme a résisté. Elle résistera encore. Elle s'adossera aux autels, et ce qui périssait par l'homme se sauvera par la femme.

III. Quand elle est chrétienne, la femme sauve le foyer domestique. Elle communique à l'enfant ses premières impressions honnêtes, ses premiers appétits vers le vrai et vers le bien, et par suite ses bonnes habitudes souvent définitives. L'enfant qui a eu une mère vertueuse et tendre ne sera jamais tout à fait mauvais. La pensée de sa mère, la crainte de l'affliger, l'arrêtera sur le bord du précipice... ou bien, s'il s'égaré, s'il tombe, le souvenir du conseil, ou même simplement du regard maternel, déterminera dans son cœur le repentir et le retour complet à la vertu. Ce ne sont pas là de vaines paroles. Ce sont des faits. La mère de famille vivifie les âmes ou les ressuscite.

Jetés dans l'âme d'un enfant par les mains d'une pieuse mère, les germes d'une vie honnête et chrétienne portent d'ordinaire des fruits abon-

dants. Anthusa, mère de saint Jean Chrysostome, veuve à vingt ans, partage sa vie entre le soin de sa famille et les devoirs de la religion. Elle fait pénétrer dans l'esprit et dans le cœur de son jeune fils les maximes les plus hautes de la piété chrétienne. Et le précepteur de Chrysostome, un rhéteur païen, est tellement émerveillé de cette influence maternelle qu'il s'écrie : « Oh ! quelles admirables femmes que ces chrétiennes ! » Qui a formé saint Louis, sinon Blanche de Castille ? En dépit des multiples soucis de la régence, elle trouve le loisir de façonner dans l'âme de son enfant les grandeurs du roi et les vertus du saint. « Je vous aime tendrement, lui disait-elle, mais j'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds que coupable d'un seul péché mortel. » Et Washington, le fondateur de la République des États-Unis, nous raconte qu'il a dû toutes ses qualités à la vigilance, aux habitudes d'ordre, aux bons exemples, aux précieuses instructions de son incomparable mère. Inspirée et soutenue par la foi chrétienne, la mère de famille enfante et élève une postérité irréprochable et sainte.

Et quand l'enfant sérieusement élevé a fait fausse route, quand il a jeté par-dessus bord les croyances et les habitudes religieuses qui revêtaient ses premières années d'innocence, de

charme et d'éclat, la mère chrétienne ne se décourage pas. Elle ne dit pas comme il y en a tant qui disent : « Il n'y a rien à faire. Il faut que jeunesse se passe. Laissons le fleuve sortir de ses digues et inonder les campagnes. Laissons le vin nouveau fermenter librement jusqu'à s'épandre et s'en aller en pure perte. » Non. D'abord elle vit saintement. Sa voix n'est plus entendue, mais ses exemples parlent plus haut que jamais. Elle rachète par le sacrifice et par les bonnes œuvres les égarements de son Augustin. Et puis elle fait comme sainte Monique : elle pleure et prie. Témoin des larmes et des supplications de Monique, saint Ambroise s'écriait : « Non, le fils de tant de larmes ne saurait périr ! » Et ce fut vrai. Augustin se laissa toucher et se convertit. Il devint un génie et un saint ; et conquis à Jésus-Christ après dix-sept ans de résistance, il disait : « C'est à ma mère, à ses prières, à ses mérites, que je dois d'être devenu ce que je suis. Si je suis votre fils, ô mon Dieu, c'est que vous m'avez donné pour mère une de vos servantes ! » Voilà la puissance de la mère chrétienne. Elle vivifie les âmes. Elle les ressuscite. Tant que l'impiété n'aura pas clos les lèvres de la mère chrétienne et tari les puissances de son cœur, l'impiété n'en aura pas fini avec le règne de Dieu sur la terre.

CHAPITRE III

LES ASSOCIATIONS DE MÈRES DE FAMILLE (Suite)

Nous avons dit la puissance pour le bien ou pour le mal de la femme, de la mère de famille. Quand elle n'est pas chrétienne, la mère de famille dissout le foyer domestique; quand elle est chrétienne et pieuse, elle sauve le foyer domestique. Donc, il importe souverainement de sanctifier la mère de famille. Que faire? Nous allons donner sur ce sujet quelques indications pratiques.

I. La catégorie si intéressante des mères de famille mérite des soins particuliers. On ne peut pas faire pour elles partout la même chose, mais partout on doit faire quelque chose. Les œuvres se diversifient avec les milieux et il faut choisir le mode d'opération qui semble le plus facilement réalisable dans chaque paroisse. Ici, des réunions assez nombreuses et régulières chaque année sont possibles, et le zèle le plus élémentaire commande de les instituer. Là on se contentera de convocations faites trois ou quatre fois l'an-

née, aux jours où l'Église offre à la vénération et aux hommages des fidèles les plus beaux modèles de la femme chrétienne. Ailleurs, on offrira aux mères de famille un *triduum* préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception, et pendant trois jours on les appellera à l'église pour les faire prier et les instruire de leurs devoirs. Presque partout, il sera utile et possible de les préparer à la communion pascale par une série d'exercices religieux et de prédications adaptés à leurs besoins. On aura soin pour toutes ces réunions de choisir des heures autant que possible accessibles à tout le monde, ou du moins au plus grand nombre. On fera porter à domicile des billets d'invitation, et l'on se servira, pour faire parvenir ces billets, ou de la poste, ou des enfants du catéchisme, ou de l'intermédiaire de quelques dames zélatrices. De temps en temps, on appellera un prédicateur étranger, et le charme d'une voix nouvelle sera un puissant moyen d'augmenter l'auditoire, de l'intéresser et de lui faire du bien. Les réunions de mères de famille doivent être surtout des réunions pieuses et pratiques. Le pasteur donne des avis, indique des intentions de prière, suggère des résolutions, signale des périls, recommande les œuvres d'éducation et de persévérance destinées à l'enfance et à la jeunesse ; on récite une ou deux dizaines de cha-

pelet, et la pieuse assemblée se termine le matin par l'audition de la messe, le soir par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Ce programme est très simple et réalisable à peu près dans toutes les paroisses. L'erreur de beaucoup est de croire qu'il faut réussir, réussir tout de suite et réussir grandement. Mais non. Dieu ne nous demande pas de pareils résultats. Saint François de Sales a fait un jour un de ses plus beaux sermons pour sept personnes, et il s'en est applaudi. Dix ou vingt femmes et mères, formées pour être d'irréprochables modèles dans une petite paroisse, c'est une puissance et une force, c'est un exemple, c'est un entraînement. Ces quelques âmes, animées d'une vraie piété et profondément chrétiennes, peu à peu en ramèneront d'autres au bon Dieu. Sachons nous contenter de la réunion d'un petit, bien petit troupeau peut-être, et commençons le groupement des forces chrétiennes en associant quelques unités qui seront le germe de la régénération paroissiale. En matière d'apostolat, il y a le rêve et la réalité. En rêve, nous devons désirer passionnément la conversion et la sanctification de tout notre peuple; mais en réalité nous devons atteindre d'abord nos brebis fidèles ou à moitié fidèles et les christianiser les unes après les autres; nos efforts particuliers et

nos succès partiels sont le meilleur et le seul moyen de préparer et d'opérer le salut général.

II. Nous voudrions donc qu'il fût fondé dans toutes les paroisses une Association faisant appel à toutes les mères de famille sans distinction ni exception. Cette Association aurait ses réunions mensuelles, sa fête patronale, sa retraite pascalle, son Conseil composé d'une présidente et de plusieurs dames zélatrices. Dans les très gros centres, dans les paroisses considérables des villes, on pourra et l'on devra même quelquefois constituer deux associations : l'une pour les femmes du monde et l'autre pour les mères de famille de la classe ouvrière. Ces deux catégories, en effet, ne sont pas libres aux mêmes heures et ont chacune des besoins particuliers. Les dangers que peut courir la femme du monde ne se présentent pas sous la même forme que ceux auxquels est exposée la femme de l'ouvrier. La femme du monde vit dans un milieu où le mélange est malheureusement facile entre les pratiques de la vie chrétienne et l'esprit mondain, et elle réclame des enseignements et des conseils appropriés aux périls qu'elle rencontre et à la mission bienfaisante qui lui incombe. D'autre part, la mère chrétienne ouvrière, la femme du peuple, est plus absorbée par les occupations,

elle a moins de ressources pour se fortifier dans la vie religieuse et dans ses grands et pénibles devoirs, elle risque fort d'oublier Dieu et son âme au milieu du tracas du ménage, des ennuis et des peines qui l'accablent journellement; on ne saurait trop faire pour l'aider à rester courageuse dans l'épreuve, à élever chrétiennement ses enfants, à faire du bien par ses exemples de solide christianisme et de vraie vertu. Nous ne sommes donc pas opposé à la création de deux Associations de mères de famille dans les très grandes paroisses. Cette double institution peut avoir sa raison d'être et ses avantages. Mais en général, le clergé n'aura pas le temps de suffire à tant de réunions diverses, et il se contentera de ramasser en un seul et même groupement les femmes et mères chrétiennes de toute condition. Malgré la différence des situations sociales, les besoins des âmes sont au fond à peu près les mêmes. Il y a des tentations et des souffrances en haut et en bas; il y en a sous la soie et il y en a sous la bure; et derrière la couture terne de l'une et l'éclat éblouissant de l'autre se cache une terrible égalité de misère physique et morale. Et puis par ce temps où, en fait de fraternité, le nom est si souvent prononcé et la chose si mal comprise, n'est-il pas opportun de montrer dans sa beauté la fraternité chrétienne, de la montrer réa-

lisée au pied des autels? Par ce temps d'émiettement, de dispersion et d'impuissance, n'est-il pas opportun de présenter aux regards d'une paroisse l'ensemble des forces chrétiennes venant de la femme et de la mère, de donner ainsi une impulsion vigoureuse à l'esprit chrétien de la famille et d'exciter l'émulation par l'exemple d'une œuvre collective vraiment vivante? Si l'on veut bien, comme nous l'espérons, entrer dans nos vues et répondre à notre appel, une Association de mères de famille sera établie dans toutes les paroisses.

III. Est-il bien nécessaire de signaler les heureux fruits d'une telle institution? D'abord nous ne pouvons pas ignorer qu'un très grand nombre de mères de famille, découragées, brisées par l'épreuve, lasses de leur vie de patience et de dévouement, traînent avec murmure une existence qu'elles trouvent trop lourde au milieu de devoirs dont elles n'entrevoient ni la beauté ni la récompense. Que manque-t-il à ces âmes et à ces vies désolées? Il y manque Dieu, la foi, la prière, la piété. Et quelle sainte œuvre que de faire reparaître, que de replacer Dieu dans ces créatures tourmentées qui ont besoin de lui, qui ne peuvent sans lui que se détériorer, s'exaspérer et se désespérer? En redevenant chrétienne et pieuse, la femme, la

mère de famille retrouve cette éclatante pureté, cette auréole de modestie, cette beauté grave, cette liberté aimable, cette patience inaltérable, cette vertu généreuse, et enfin cette puissance extraordinaire de transfigurer le foyer domestique. Elle répand la paix, le courage, l'amour du devoir, la joie autour d'elle, et par elle Dieu règne dans la famille.

Elle est un modèle et un apôtre. Sous sa douce et forte influence, le cœur de l'homme se déprend peu à peu des faux préjugés, s'arrache insensiblement à l'indifférence religieuse, se relève vers les choses d'en haut. Combien d'hommes qui se seraient laissé absorber par les intérêts de la terre, et auraient tout oublié : leur Dieu, leur avenir éternel, s'il n'y avait pas eu près d'eux une épouse chrétienne, tendre dans son amour et ferme dans sa foi, intrépide et pure ! C'est elle, l'épouse, la mère chrétienne qui fait sentir Dieu dans sa maison, qui surveille doucement les lectures et les paroles, qui apaise l'irréligion du mari et les révoltes des enfants, qui incline les esprits et les cœurs vers les pensées et les habitudes de la foi, qui impose le christianisme moins par ses paroles que par son exemple et son ascendant. Après la messe qu'elle a entendue, la communion qu'elle a faite, les avis qu'elle a reçus au rendez-vous mensuel

de son Association, elle apparaît au foyer comme un ange et comme une reine. Elle n'est plus la créature débile et acariâtre qu'elle était hier. Elle a trouvé dans son contact avec Dieu une énergie et une sérénité plus qu'humaine. La voilà au milieu de ses enfants. Elle les fait prier, elle prie ostensiblement avec eux ; elle s'occupe de leur âme ; elle crée dans la famille un mouvement de religion, une atmosphère de vie surnaturelle ; peut-être arrivera-t-elle bientôt à réaliser cet idéal de la prière en commun qui fait le charme et qui est la marque des foyers chrétiens ; et un jour ou l'autre, ébranlé par ce spectacle, peut-être l'homme finira-t-il par tomber lui-même à genoux. Et puis le bien moral et religieux qu'elle fait à ses enfants ne périra jamais complètement. Elle leur donne et leur conserve la foi, la vertu et Dieu. Qui oserait dire qu'elle travaille en vain et que l'avenir effacera son œuvre tout entière ? Non, l'enfant élevé et nourri dans la crainte de Dieu par une bonne et sainte mère n'abjurera jamais complètement son baptême et les souvenirs de son éducation première. Son esprit pourra s'arrêter avec plus de curiosité que de raison aux erreurs du jour ; il laissera sans doute quelque chose de sa vertu et de sa foi aux buissons de la route ; mais ce ne sera là que l'oubli d'un jour, un accident momen-

tané, une folie passagère; une vision passera devant ses yeux, lumineuse et consolante, celle d'une mère pieuse qui priait, qui parlait de Dieu, de Jésus, de Marie et qui avait mis sur son jeune enfant une empreinte ineffaçable; c'en sera assez pour arrêter cet égaré, pour le remettre sous le joug de la loi, pour lui faire reprendre le chemin de Dieu! En résumé, le cœur de la mère est le foyer de la vie religieuse à la maison, et si ce cœur est véritablement le tabernacle de Dieu, on peut être sûr que Dieu sera connu, aimé, adoré, servi dans la famille, et la maison domestique deviendra comme le sanctuaire de la religion et le paradis de la vertu et de la paix sur la terre. La mère de famille sera ainsi véritablement le cœur de la paroisse et l'arche sainte d'où sortira le salut. Puisse ce vœu être entendu de toutes les mères et trouver dans toutes les familles un écho et une réponse! Pussions-nous voir bientôt dans toutes nos paroisses une Association de mères chrétiennes et retrouver là le gage et le commencement de la résurrection désirée!

CHAPITRE IV

LA CONFECTION ET L'ENTRETIEN DES ORNEMENTS D'ÉGLISE

Les femmes chrétiennes doivent d'abord se sanctifier pour mieux sanctifier les autres. Elles doivent se livrer ensuite à l'apostolat. Mais de quel côté faut-il orienter leur activité ? Nous voudrions indiquer ici une première œuvre, une œuvre intéressante et pieuse qui leur convient particulièrement et qui a pour but l'entretien de nos églises et de nos ornements d'église.

I. C'est mal comprendre la charité, c'est la comprendre à la manière des hérétiques et de tous les cerveaux étroits, que de la restreindre à l'amour de l'homme. Les catholiques de tous les âges ont aimé Dieu plus que leurs frères, et tout en jetant leur manteau sur la nudité des pauvres, ils n'ont pas oublié la nudité de leurs temples ; ils ont jeté sur nos églises le riche manteau des verrières, des fresques, des sculptures, des tableaux, de l'or, de l'argent et des pierreries. Ils ne se sont pas lassés d'embellir l'Épouse de Jésus-Christ, et les vrais

catholiques ne s'en laisseront jamais. C'est notre devoir de parer immortellement cette immortelle amie de nos âmes.

D'autant que le temple n'est pas seulement la maison de Dieu ; il est encore la maison de l'homme. Comment donc ne pas l'aimer ? S'il fallait dire à un fils de soigner le sanctuaire de la famille, d'y conserver religieusement les images des ancêtres, les portraits d'un père et d'une mère ; s'il fallait dire à des citoyens, à des magistrats de soutenir et de maintenir dans leur dignité les édifices où s'agitent les destinées de la patrie et où se conservent les souvenirs de sa gloire... tout serait perdu, car il n'y aurait plus d'esprit de famille et plus d'esprit national.

D'ailleurs, ne nous faisons pas d'illusions, l'ornementation au moins convenable de nos églises est une condition nécessaire de la conservation de la foi dans nos populations. Le temple catholique est le véritable asile des classes laborieuses. C'est là que le peuple vient chercher le repos de ses fatigues, le délassement de ses tristesses, la patience pour souffrir, le courage chrétien, ses titres de noblesse, ses plus chers souvenirs, la cendre de ses pères, les fonts sacrés où furent baptisés ses enfants, la table sainte où ils firent leur première communion, le sanctuaire où lui-même

nourrit jadis son âme de la sainte Eucharistie. L'Église, c'est pour le peuple et pour tous le ciel sur la terre, la famille et le toit paternel, la patrie et les aïeux, et tout ce qu'il y eut jamais de grand, de doux et de sacré ici-bas au cœur de l'homme. Mais encore faut-il que l'Église possède et conserve toute sa sublime beauté, pour répondre à sa destination, pour exercer sur les âmes une attirance victorieuse.

II. Et ici une question se pose. Pour entretenir et embellir nos temples, pour subvenir aux besoins matériels de la religion et à la décence, à l'éclat extérieur du culte, où trouver des ressources ? Jadis, dans l'ancien régime, l'Église avait des biens-fonds, un patrimoine, une propriété territoriale qui lui avait été léguée on ne peut plus légitimement par de libres donateurs, par de généreux fidèles. Elle vivait de son bien, et c'était une grande joie de cœur pour elle que de pouvoir ouvrir largement les portes de ses temples, pour laisser entrer la multitude des chrétiens, riches et pauvres, qui avaient une place gratuite dans les sanctuaires ; c'était pour le prêtre un grand soulagement d'âme de n'avoir pas à tendre la main pour les besoins journaliers du culte.

Cet état de choses, vous le savez, a été renversé.

L'Église, en 1789, a été dépouillée de sa fortune territoriale... et pendant le XIX^e siècle elle a vécu, au jour le jour, avec le produit de locations, de permissions concédées, de quêtes, de tronc, de droits tarifés sur les cérémonies religieuses. Que vouliez-vous qu'elle fit? De trois choses l'une : ou il fallait rendre à l'Église les biens qu'on lui avait enlevés, ou l'État devait lui en donner une compensation suffisante pour tous ses besoins, ou l'Église, sublime mendicante, était obligée de tendre la main. Elle prit ce dernier parti et elle ne pouvait pas en prendre un autre. Elle quêta, et, grâce à la générosité de ses enfants, elle sut trouver non seulement de quoi vivre, mais encore de quoi bâtir des temples, de quoi offrir à son Dieu un calice d'or et à ses prêtres des ornements convenables.

Une pareille audace et un pareil succès ne pouvaient pas contenter les impies. De nouveau ils viennent de se précipiter sur l'Église de France et de la voler indignement. Cette fois ils nous prennent tout et ils ont l'air de nous faire une grâce en laissant provisoirement à notre disposition nos églises et notre mobilier sacré. Qu'allons-nous faire? Allons nous perdre notre temps à maudire ces infâmes et à pleurer sur des ruines? Ce serait parfaitement inutile. Nous allons garder

nos églises jusqu'à ce qu'on ait l'impudence de nous en chasser, et nous allons continuer d'assurer la décence et la beauté de nos cérémonies religieuses. Préparons-nous à ouvrir de nouveaux lieux de culte et à fabriquer de nouveaux ornements aussi beaux que les anciens. Seulement, cette fois-ci, défions-nous des voleurs, prenons des précautions contre les spoliations possibles et probables, assurons la propriété de notre bien et n'ayons pas la naïveté de l'abandonner à la voracité de l'État et des communes. On nous demandera peut-être comment il faut s'y prendre pour sauvegarder l'avenir et garantir la pérennité des dons faits à l'Église de France. La réponse à cette question est difficile et complexe, et ce n'est pas ici que nous pouvons la donner. Nous devons seulement avertir le clergé et les fidèles des dangers de demain. C'est fait. Et maintenant nous répétons qu'il ne faut pas délaissier l'entretien des temples et des ornements sacrés.

III. Et nous disons que les femmes chrétiennes ont sous ce rapport une mission particulière à remplir. Dans tous les temps, les dames chrétiennes ont eu à cœur de contribuer à l'entretien et à la splendeur de la maison de Dieu. C'est une obligation plus urgente depuis que l'État et

les communes se désintéressent des besoins de l'Église, depuis que les fidèles sont chargés à eux seuls de pourvoir à tous les frais du culte. D'un autre côté, les dames pieuses qui veulent bien s'occuper des objets du culte y apportent une sollicitude et un dévouement qu'on demanderait vainement à des mains mercenaires. Dans un admirable discours prononcé dans l'église de la Madeleine, le 4 février 1858, en faveur des pauvres églises de campagnes, M^{gr} Dupanloup disait : « Ah ! sans doute, Mesdames, vous avez, vous ici, le luxe et les délices de la religion, comme de tout le reste dans votre vie : vous priez dans l'opulence comme vous y vivez. Mais laissez-moi vous le demander : n'y a-t-il donc que vous sur cette terre ? Et les vingt-sept millions de laboureurs, qui défrichent vos campagnes et vos terres, ne sont-ils pas aussi les enfants de l'Évangile, et votre Dieu n'est-il pas leur Dieu?... L'Église ne rougit pas de sa pauvreté, mais vous, vous devez en rougir... c'est pour le corps adorable de Jésus-Christ que je vous parle, c'est pour la divine Eucharistie que je plaide... Je n'hésite pas à vous dire qu'après l'Œuvre des Séminaires, qui vous donne des prêtres, l'Œuvre dont je vous parle est la première, et nulle ne doit demander de vous de plus grands sacrifices. » Quelles admirables pa-

roles et combien elles sont vraies ! Aussi nous ne saurions trop recommander aux catholiques l'*Oeuvre des Tabernacles ou des Églises pauvres* qui a été fondée pour honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint-Sacrement, et pour venir au secours des églises de campagne, où trop souvent, tout ce qui concerne le culte divin tombe dans un triste délabrement. L'*Oeuvre des Tabernacles* est enrichie de nombreuses faveurs spirituelles. Elle a déjà fait parmi nous d'innombrables largesses. Nous souhaitons vivement de la voir durer et prospérer. Nous voudrions qu'elle eût des ramifications dans toutes les paroisses un peu importantes du diocèse. Nos curés de campagne peuvent sans crainte lui exposer leurs besoins et solliciter sa charité.

L'*Oeuvre apostolique* fait pour les missions ce que fait pour les campagnes l'*Oeuvre des Tabernacles*. C'est encore une institution qui mérite notre approbation et nos encouragements et qui ne peut qu'intéresser vivement le zèle de nos dames chrétiennes.

Mais, en dehors de ces œuvres officiellement organisées, beaucoup de femmes pieuses trouveront dans leur paroisse l'occasion de travailler à la confection et à l'entretien des ornements d'église. Les autels réclament un soin journalier et une

décoration plus pompeuse pour les jours de fête. Pourquoi ne seraient-ils pas confiés à des personnes dévouées qui ont la libre disposition de leur temps ? pourquoi telle confrérie ne serait-elle pas chargée de la décoration de telle chapelle ? — De même, dans chaque paroisse, on pourrait fonder une œuvre pour le linge et les ornements de l'église. Cette association aurait pour mission de confectionner, de blanchir, de raccommoder, d'entretenir tout le linge de la sacristie, tous les ornements qui servent à l'autel. Toutes les dames et jeunes filles pieuses de la paroisse seraient invitées à donner le temps et le dévouement dont elles peuvent disposer. Elles travailleraient chez elles, ou bien, une fois par semaine, elles se réuniraient en ouvroir paroissial et travailleraient en commun. On obtiendrait par là un double avantage ; car d'une part, on réaliserait une sérieuse économie d'argent, et d'autre part on assurerait la conservation et la rénovation de tout notre vestiaire de sacristie, de tout notre mobilier d'église. Et enfin, plus nous intéresserons de personnes à nos sanctuaires, et moins on aura l'idée de nous enlever ces sanctuaires. Il faut que l'impiété sente que nous avons derrière nous tout un peuple qui aime ses églises paroissiales ; l'impiété est hardie contre Dieu, mais elle est lâche devant la foule ; elle est forte contre les faibles, mais elle

est faible contre les forts; elle n'a d'audace que quand personne ne la contredit, et elle recule quand elle aperçoit une multitude qui la regarde en face. Nous avons souvent demandé à nos prêtres de constituer autour d'eux des groupements d'hommes et de jeunes gens. Nous leur demandons aujourd'hui de grouper autour de la sainte Eucharistie des femmes chrétiennes et dévouées. Que si quelques-uns nous disent que la chose est impossible, nous leur répondrons qu'elle vaut la peine d'être essayée et que le succès est probable, sinon certain.

CHAPITRE V

LES DAMES DE CHARITÉ

Le christianisme, qui a opéré tant de réhabilitations dans le monde, n'en a pas opéré de plus capitale que celle de la femme. Il a fait plus que de lui rendre son juste rang, il en a fait l'ange du foyer domestique. Le prêtre de son côté devait être l'ange de l'autel. L'autel et le foyer domestique, c'est toute la vie de la conscience et du cœur, l'alliance entre les deux est donc naturelle et inévitable. Et de fait partout où les autels s'établissent ou se relèvent, nous voyons la femme prêter son secours au prêtre et travailler sous sa direction à l'entretien et à l'embellissement de nos sanctuaires. Mais Jésus-Christ ne réside pas seulement dans ses temples, il est présent dans les pauvres : en même temps que l'on s'occupe de la décoration des autels, il est donc nécessaire de pourvoir à l'administration de la charité. Et ici encore les femmes chrétiennes ont une place à tenir et un vaste programme à exécuter.

I. Lorsque, dans une famille que Dieu a bénie,

au milieu de plusieurs enfants beaux et pleins de santé, s'est glissé tout à coup un pauvre petit être chétif, malingre et souffreteux, que font le père et la mère, s'ils ont de l'intelligence et du cœur? Bien loin de dédaigner et de maltraiter l'enfant disgracié par la nature, ils l'enveloppent d'une tendresse et d'une sollicitude particulières. « Mon fils, s'écrie la mère, je veux que tu vivés, et je t'aime tel que tu es. En raison même de tes infirmités, j'éprouve pour toi des tressaillements que je n'ai pas ressentis pour tes frères. Tu vivras, je le veux, et tu seras heureux. » Alors, elle le serre sur son cœur palpitant dans des étreintes que ses frères n'ont pas connues; et, sous la chaude affection de cette commisération maternelle, l'enfant se reprend à espérer et à vivre, ou, s'il végète et s'il meurt, il se sent tellement aimé et choyé qu'il oublie ses souffrances pour ne penser qu'à la tendresse des chers parents que Dieu lui a donnés. Ainsi, dans la société, il y a des membres souffrants, il y a des pauvres. Il y en avait hier, il y en a aujourd'hui, et il y en aura demain, et il importe que des égards et des soins particuliers leur soient assurés.

Oui, il y aura toujours des pauvres parmi nous, il y aura toujours des bras qui voudront être occupés et qui ne pourront l'être. Il y aura toujours des fa-

milles ouvrières dont les vieux parents, la femme et les nombreux enfants n'auront pour se sustenter qu'un salaire tout à fait insuffisant. Il y aura toujours certaines maladies incurables et des accidents imprévus et terribles qui constitueront une incapacité de travailler irrémédiable et qui produiront une inévitable misère. Et puis, à côté des misères imméritées, il y a ceux qui sont malheureux par leur faute : les paresseux de parti pris, les dissipateurs qui ont tout perdu, les vagabonds repoussés de partout, les débauchés sans respect humain mais aussi sans refuge. On ne peut pas laisser mourir de faim tout ce triste monde. En somme, l'humanité est ainsi faite que la pauvreté suinte d'elle comme l'humidité suinte d'un vieux mur. Chaque année l'hiver donne ses neiges, le printemps ses fleurs, l'été ses moissons, l'automne ses fruits, et l'humanité en toute saison donne ses pauvres, réalités palpables, vivantes, en chair et en os, avec la faim dans les entrailles, des larmes dans les yeux, des prières aux lèvres, des haillons de la tête aux pieds. Il est facile de nier la pauvreté, mais il est impossible de la détruire ; même quand nous aurons tout fait pour la prévenir, elle existera encore, et il nous restera tout à faire pour la guérir.

C'est ici qu'intervient la charité, l'aumône, et sa

mission est sublime autant qu'immense. Il y aura toujours des malheureux, donc toujours le devoir de les secourir. Il est écrit : Dieu a confié à chacun le soin de son prochain ; et un Père de l'Église commentant cette divine parole, va jusqu'à dire : « Vous ne l'avez pas nourri ! Vous l'avez égorgé. » Mais faisons bien attention que la charité et l'aumône ne sont pas deux choses identiques. L'aumône est le don matériel ; la charité va beaucoup plus loin que l'aumône. Celui qui donne une pièce de monnaie est assurément un homme charitable ; mais cette charité ric-à-ric et purement matérielle est loin, bien loin de la charité qui paie de sa personne. Ce qui vivifie l'aumône, ce qui la centuple, la transforme, la proportionne aux besoins, c'est l'intervention personnelle, la présence réelle de celui qui la fait. Le pauvre accepte le don, mais il est réjoui et réconforté par le visage du bienfaiteur. Le voici : il arrive, il apprécie sur place toute l'étendue de la misère. Il contemple ce vieillard, ce malade que la fièvre dévore, cette femme âgée et percluse de tous ses membres. Il prête une oreille attentive au récit navrant de ce délaissé, de cet abandonné, de cet oublié, à qui tout manque, et, plus que tout, quelqu'un. Tous les chrétiens ont le devoir et l'occasion de faire ainsi l'aumône de leur personne. Là, à quelques pas de notre

demeure, gémissent les plus touchantes infortunes. Allons là, le secours à la main, le sourire aux lèvres, la bienveillance dans le regard, l'amour au cœur. Nous ne guérirons pas toutes les misères, mais nous en guérirons beaucoup. Nous ferons le bien pratiquement, et à notre mesure ; cela vaut mieux que de nous repaître de rêves humanitaires et de combinaisons savantes, ayant pour but l'extirpation à tout jamais du paupérisme. Et si la charité était ainsi pratiquée par tous les chrétiens d'un bout de la France à l'autre, d'un bout du monde à l'autre, nous ne disons pas que la question sociale serait résolue, mais nous disons qu'on aurait beaucoup fait pour la résoudre.

II. Le département de la charité que nous venons de décrire et de délimiter est ouvert au clergé, aux religieuses, à tous les chrétiens, mais spécialement aux femmes chrétiennes. La femme n'a aucune part dans la vie publique ; et cependant par la charité, elle remplit une fonction sociale de la plus haute importance. Dans nos sociétés très civilisées, la douleur se rencontre à chaque pas ; or la femme a le don et la vocation de consoler et de guérir la douleur. Plus assujettie que l'homme aux atteintes de la souffrance, elle sait mieux que lui assister ceux qui souffrent. C'est

de sa parole et de son baiser que l'enfant reçoit la première consolation, et, quand elle manque au chevet du malade, il semble que l'abandon soit plus complet. Comme elle s'est penchée sur le berceau du nouveau-né, elle se penche sur le lit du moribond ; comme elle a présidé à la naissance, elle préside à la mort. De par sa nature la femme est prédestinée et préparée au doux et pieux ministère de la douleur, et la religion, recueillant et agrandissant cette vocation naturelle, demande à la femme chrétienne de se livrer ardemment aux labeurs de la charité, au soulagement des misères humaines.

Mais quelles sont, parmi les femmes chrétiennes, celles qui de préférence viendront au secours du pauvre ? Elles ont un nom ; on les appelle dames de charité ou dames patronnesses. Groupées dans une association, sous la direction du clergé, elles se partagent les quartiers d'une paroisse ou les différents genres de misères. Ayant du temps à dépenser, elles le consacrent aux familles en détresse dont toutes les journées sont dévorées par un travail impitoyable. Comblées des dons de la fortune, elles compensent les mollesses de l'opulence par l'activité du zèle et elle semploient leur superflu à assister ceux qui manquent du nécessaire. Protégées par leur

situation contre la pauvreté, elles en contemplent de près les angoisses, et leur cœur apprend à ne point s'endurcir. Le bon emploi qu'elles font de la richesse justifie devant Dieu et devant les hommes le privilège qu'elles ont de la posséder.

Il est bien entendu d'ailleurs que, pour accomplir sa mission, la dame de charité apportera au pauvre plus et mieux que le secours matériel ; elle lui donnera non seulement quelque chose de sa bourse, mais encore quelque chose de son cœur. Dans une page délicieuse, René Bazin écrit : « Le remède aux maux de ce temps n'est pas à trouver. Il existe, et c'est le don de soi-même. Élargissez votre âme. Aimez-les tous, quoi qu'ils fassent, pardonnez-leur, quoi qu'ils ignorent. Ils ne savent pas. — Soyez de la joie, soyez de l'union dans l'immense famille désunie. — Ne leur parlez de devoir que s'ils sont déjà consolés. Tendez-leur les bras pour qu'ils montent jusque-là. Dieu n'injurie jamais, ses reproches tiennent dans un regard de pitié. Il a pardonné les fautes de l'esprit. Souvenez-vous ! Plus souvent encore il a pardonné les fautes du cœur : Madeleine, la Samaritaine, bien d'autres aussi dont il n'est pas fait mention. Celui-là savait la faiblesse humaine. — Vous tressaillerez de joie pour des bonheurs qui ne sont pas les vôtres. Vous sentirez la douceur

des larmes qui plaignent. Vous goûterez combien la vie est belle, quand elle n'est pas à soi. N'ayez pas peur du mal. Allez. Ah ! l'envers du mal, ceux-là seuls le connaissent, qui l'ont pris et retourné de leurs mains ! Et qu'elle est belle l'occasion qui naît par lui de dévouements, de sacrifices, de repentirs, de relèvements, d'efforts qui rachètent tout !... » Tel est le programme de la dame de charité ou dame patronnesse... programme irréalisable en dehors de l'esprit chrétien. Sans l'esprit chrétien, ni le riche ne sera ce qu'il doit être dans sa richesse, ni le pauvre dans sa pauvreté. Avec l'esprit chrétien, le pauvre sera résigné et digne, détaché des richesses en son cœur et économe du peu qu'il possède dans son ménage ; il ne jettera pas un regard de haineuse jalousie sur sa bienfaitrice ; il ne gaspillera pas non plus l'aumône qu'il reçoit pour se procurer des jouissances immédiates, rapides et inutiles. Avec l'esprit chrétien, la dame de charité de son côté sera simple et bienveillante, aimable et fraternelle ; elle ne sera pas l'orgueilleuse patricienne promenant sur la misère un regard altier et dédaigneux, laissant tomber de ses lèvres la réprimande sévère et le conseil hautain ; elle visitera le pauvre non comme un protégé, mais comme un fils bien-aimé, ou plutôt comme un frère tendrement chéri.

Nous voudrions en terminant répondre à deux questions pratiques : 1° où doivent se recruter les dames de charité ; 2° dans quel genre d'organisation convient-il de les faire entrer ?

Les dames de charité se recrutent d'ordinaire dans les classes opulentes et dans les classes aisées. Mais au-dessous de l'opulence, de l'abondance et de l'aisance, il y a la presque aisance, il y a la classe des petits bourgeois et des petits propriétaires, et nous pensons que les chrétiennes de cette catégorie sociale doivent et peuvent prétendre au titre et à la fonction de dames de charité. Le plus mince des propriétaires, par cela seul qu'il n'est pas du nombre de ceux qui n'ont rien, doit se considérer comme le mandataire de la Providence près des malheureux et leur venir en aide, en tenant compte, cela va sans dire, de son chétif avoir.

Pour bien accomplir leur mission, les dames de charité devront ordinairement être organisées en Association, et en Association paroissiale. La charité privée est excellente, mais la charité collective est plus sûre, plus puissante, plus efficace. Pour la charité comme pour la pratique de toutes les autres vertus, l'entraînement est salutaire et l'entraînement résulte du groupement. Chaque curé s'efforcera donc de constituer une Association

paroissiale de dames de charité ; il leur tracera un règlement ; il les réunira périodiquement ; il leur signalera les familles pauvres à visiter et à soulager ; il en fera ses mandataires et en quelque sorte son conseil paroissial. Nous ne disons pas que le bien ne peut se faire que dans la paroisse et par la paroisse ; mais nous affirmons qu'en règle générale toutes les œuvres doivent être subordonnées, ou au moins coordonnées à la paroisse, et cette assertion est à nos yeux si évidente et si importante, elle a été jusqu'ici si peu acceptée et si peu comprise, qu'elle mérite une étude particulière et un examen très attentif. Nous y reviendrons.

CHAPITRE VI

LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE PAR LES FEMMES CHRÉTIENNES

Les femmes chrétiennes ont un rôle magnifique à remplir. Elles se sanctifient d'abord elles-mêmes et elles sanctifient leur maison. Puis nous leur avons signalé un double apostolat : l'apostolat qui s'applique à la confection et à l'entretien des ornements d'église, et l'apostolat de la charité à l'égard des pauvres. Nous ouvrons aujourd'hui à leur activité un champ plus vaste encore et nous leur recommandons la protection de l'enfance et de la jeunesse.

I. L'enfance et la jeunesse sont l'avenir de la famille, de la patrie, de la religion, des paroisses. La paroisse sera demain ce que sont aujourd'hui les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles. L'honneur et le bonheur des parents dépendent de l'éducation qu'ils donnent à leur postérité. Si les enfants sont mal élevés, ce sont des calamités inévitables qui se préparent pour la France et pour

l'Église. Un prédicateur très connu, M^{gr} Rozier, nous fait le récit suivant : « Une fois, par un jour d'hiver sec, dans les parages de Terre-Neuve, le commandant de mon navire et moi faisons les cent pas sur le pont, en battant de la semelle. Il me racontait, sur un ton dont le calme augmentait l'effet de terreur, les péripéties tragiques d'un naufrage auquel il avait assisté en héros. A l'heure venue où, tout espoir fini, il avait donné l'ordre de mettre les chaloupes à flot, de descendre l'échelle et d'ouvrir la coupée, ce fut parmi les passagers une ruée de fauves vers l'issue ouverte. Rien ne comptait plus, ni âge, ni faiblesse, ni infirmités, ni sexe, devant les brutes éperdues qui fuyaient le danger. « J'étais à la coupée, me dit le commandant, mon second en face de moi, tous les deux le revolver au poing. Je criai de toutes mes forces : « Une balle dans la tête à qui passe avant le commandement ». Il y eut un silence rapide d'éclair pendant lequel je commandais : « En ordre, pour le sauvetage ! D'abord, les enfants ! » Nous traversons une heure pareille, l'heure du sauvetage de ce qui nous est le plus cher, et avec mon commandant je vous crie : « D'abord les enfants ! » Oui il faut sauver les enfants, car ils sont la réserve de l'avenir et en même temps ils sont très menacés. Qui ne le voit ? Ils sont menacés par

la famille sans Dieu, par l'école sans Dieu, par le patronage sans Dieu.

Un mot seulement sur ce dernier danger. Ouvrons le *Journal officiel* de l'année 1906 à la page 2911, et assistons à un bout de séance de la Chambre des députés. Le budget de l'instruction publique pour 1907 est en discussion, on est arrivé aux œuvres post-scolaires. En 1906, la Chambre avait porté à un million le crédit afférent à l'organisation des œuvres complémentaires de l'école laïque. Les prévisions budgétaires ne portaient que 342.000 francs; le Sénat fit opposition, et le crédit fut enfin fixé à 600.000 francs. Pour 1907, le gouvernement propose le même chiffre que pour 1906. M. Carnaud reprend son amendement tendant à porter à un million le crédit des œuvres complémentaires de l'école « pour commencer, dit-il, à organiser rationnellement les cours d'adultes et encourager les Sociétés qui se proposent le développement des œuvres post-scolaires ».

M. Carnaud. — « Je crois qu'il est de l'intérêt du pays que le gouvernement prenne l'initiative d'un relèvement constant de ces crédits. Il ne nous suffit pas qu'on les maintienne à 600.000 francs ou même à un million, il faut que chaque année soient prises des mesures de prévisions qui nous donnent pour l'avenir la certitude que nous ne nous laisse-

rons pas distancer sur ce point par les nations voisines. »

M. Benazet. — « Il faudrait, selon moi, multiplier les cours d'adultes, et peut-être les rendre obligatoires. »

M. Ferdinand Buisson. — « Certainement, les rendre obligatoires. »

M. Dessaye. — « Il ne suffit pas d'ouvrir des cours d'adultes dans notre pays, si nous laissons l'enfant, à la sortie de l'école, isolé, livré à tous les dangers de la rue, sans que des institutions soient créées qui puissent l'appeler, le retenir dans une atmosphère de sympathie très chaude et lui donner les moyens de conserver, de développer le bagage intellectuel déjà recueilli à l'école, en même temps que des récréations saines à la fois pour l'esprit et pour le corps. Si nous n'entreprenons pas cette œuvre de conservation et de développement des jeunes intelligences, nous laisserons perdre le bénéfice de l'école. M. Édouard Petit constate que dans l'année scolaire 1905-1906, il s'est constitué en France 2.736 mutualités à forme cantonale, 6.233 associations d'anciens et d'anciennes élèves, 2.328 patronages, en tout plus de 10.000 groupements post-scolaires. Je suis certain que la sympathie du gouvernement va tout entière aux efforts incessants faits pour le déve-

loppement des patronages laïques. Quant à nous, nous nous efforçons de créer ces œuvres laïques, de les créer comme un asile ouvert à tous les enfants à la sortie de l'école. Ce faisant, nous avons conscience de travailler au développement de l'esprit laïque, de l'esprit de tolérance et de libre recherche, de former ainsi dans le cœur de tous les enfants la souveraineté de la conscience et de la raison. »

Le gouvernement et la commission se sont mis d'accord pour demander un relèvement de quarante mille francs. Et de plus le ministre de l'Instruction publique a été prié d'organiser une mission qui « se rendra à l'étranger et examinera, notamment en Allemagne, le développement des cours d'adultes et les conséquences qui en résultent ».

Il y aurait beaucoup à dire sur cette page du *Journal officiel*. Il faudrait d'abord discuter le chiffre des dix mille groupements post-scolaires qui ont été censément constitués pendant l'année 1905-1906. Et puis que signifie la prétention de travailler *au développement de l'esprit laïque*, de former dans tous les enfants la *souveraineté de la conscience et de la raison*? Ce sont là de bien grands mots pour de fort petits résultats. Du moment qu'ils veulent se passer de la religion et

même la combattre, nos adversaires s'efforceront vainement, pour sauver la jeunesse, de multiplier les patronages, les mutualités, les associations d'anciens élèves, et leurs œuvres post-scolaires n'auront d'autre résultat que de rendre les nôtres et plus nécessaires et plus difficiles. A nous donc de maintenir et de développer les groupements libres déjà existants, et d'en créer partout où il n'en existe pas.

II. Sur ce terrain de la protection de l'enfance et de la jeunesse les femmes chrétiennes peuvent rendre de très grands services. L'école libre, le catéchisme et le patronage réclament leur intervention.

La nécessité de l'école chrétienne dans une paroisse est évidente. « A Dieu ne plaise, disait le grand cardinal Manning, que je mette une pierre à la cathédrale de Westminster, tant qu'il y aura encore un enfant catholique dans les écoles protestantes. » Ainsi ont parlé les catholiques belges qui, jusque dans les plus petits hameaux, ont construit à côté de l'église une école chrétienne. Ainsi ont parlé, au moins dans une certaine mesure, les catholiques de France qui ont dépensé des millions et des millions pour abriter l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse. Mais il

ne suffit pas de fonder l'école libre; il faut la faire vivre, la soutenir, l'encourager, la visiter. Dans une causerie faite à la réunion du « Devoir des Femmes françaises », le 27 juin 1905, M^{me} la marquise de Lespinay dit aux dames chrétiennes : « Je vous vois allant visiter l'école, frappant à la porte de la sécularisée, cette obscure héroïne, un peu gauche parfois dans le costume laïque repris avec larmes, si dépaysée, si déroutée, souvent si seule, pauvre petit arbre en plein vent ! Deux fois étrangère, la pauvre fille, qui ne connaît personne, ose à peine sortir. Le sourire sur les lèvres, la main tendue, vous avez, dès le premier instant, fait la conquête de celle à qui personne peut-être n'avait vraiment parlé depuis son arrivée au village. Vous vous intéressez à son école, vous visitez son petit royaume. Lorsque vous entrez dans la classe, que de regards interrogateurs, curieux et ravis, épient vos moindres mouvements ! Qu'elle sera fière, la première du banc à laquelle vous aurez demandé son cahier ! Confuse et émue, celle qui cachait le sien, à cause d'une grosse tache, et à qui vous promettez de revenir, pour lui donner l'occasion de se réhabiliter à vos yeux !... Quelques jours après, toute défiance étant bannie, vous avez mis à l'aise la pauvre sécularisée... Maintenant vous pouvez tout sur cette âme que vous avez appelée

des confins du découragement à l'espérance, à la vie. Bientôt elle change d'expression. A l'école, sa classe est plus intéressante. Elle sourit aux enfants, à l'austère devoir, à la vie qui lui paraissait si lourde. Et pourquoi ? parce que vous-même lui avez souri ! Votre bonté enveloppante a produit ce miracle. Elle se dira le soir : « Je ne suis plus seule. » Et ces femmes que vous aurez conquises donneront à pleines mains. Comme vous, en s'occupant des enfants, elles arriveront au cœur des mères. Elles vous imiteront, pratiquant l'apostolat auprès des femmes du peuple, si facile après tout, si à notre portée. »

Les femmes chrétiennes peuvent beaucoup pour la prospérité de nos écoles libres. Nous avons encore besoin d'elles pour nos catéchismes. Dans son vaste diocèse de Milan, saint Charles Borromée avait établi cent quarante écoles de doctrine chrétienne fréquentées par quarante mille enfants et dirigées par plus de trois mille catéchistes. Nous venons d'instituer ce que nous appelons des catéchistes volontaires. L'œuvre n'est pas nouvelle ; mais elle est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Le prêtre, livré à lui-même, à ses propres forces ou plutôt à son impuissance, ne suffit pas à l'instruction religieuse des enfants ; c'est aux femmes chrétiennes d'aller le trouver et de lui

parler de l'œuvre des catéchistes volontaires : « Catéchistes volontaires ! Nos paroissiennes ne voudront jamais ! — Et si je vous en amène une, et plusieurs, monsieur le Curé ? — Oh ! alors ! faites-le. » Voici une œuvre presque fondée.

Et puis à l'école libre et au catéchisme doit s'adjoindre le patronage. Les méchants organisent tant de fanfares, de chorales, de gymnases, de courses et d'autres attractions que la jeunesse est séduite presque fatalement, si on ne lui offre pas un abri protecteur dans des patronages très sérieusement et très chrétiennement organisés. Les patronages religieux sont nécessaires pour les jeunes gens. Ils sont nécessaires aussi pour le plus grand nombre de jeunes filles, pour toutes les jeunes filles des classes populaires. Il nous faut des mères chrétiennes. Mais comment les aurons-nous, si ce n'est en formant d'abord des filles modestes et craignant Dieu ? Nous régènerons la famille par la femme, et la femme sera, épouse et mère, ce qu'elle aura été jeune fille. L'avenir des familles dépend de la conduite des jeunes filles adolescentes. Dans toute paroisse bien organisée, on doit trouver des œuvres de persévérance pour les jeunes filles. Enfants de Marie, elles se groupent sous la bannière de la plus pure des vierges ; elles échappent aux périls du dehors, elles se fortifient

dans les grands combats de la vertu ; chaque dimanche elles se livrent à des divertissements honnêtes qui reposent le corps sans inquiéter l'âme et distraient l'esprit sans souiller la conscience. Et à qui revient la direction de ces patronages de jeunes filles, sinon aux femmes chrétiennes qui ont du temps à dépenser, qui ont du cœur, du talent, de la foi, de la piété à mettre au service de Dieu et des âmes ? Beaucoup de chrétiens et de chrétiennes n'ont qu'une parole à la bouche : « Dans quel temps nous vivons ! » ou encore : « Il n'y a rien à faire. » Ce sont là de vilains propos. Dieu a béni tous les temps, et dans le nôtre le bien à faire est plus abondant que jamais. Femmes chrétiennes, appliquez-vous à la protection de l'enfance et de la jeunesse, et, après des dimanches très chargés où vous avez donné tout votre zèle et toutes vos forces, on vous entendra dire : « Oh ! quelle bonne journée je viens de passer ! » Vous aurez le cœur dilaté, et vous aurez trouvé le bonheur pour vous-mêmes en essayant de le donner aux autres.

III. Il faut d'autant plus nous occuper de nos patronages religieux que les patronages laïques sont en baisse. Dans ses rapports annuels, M. Édouard Petit vantait la vogue et la prospé-

rité croissante des patronages laïques ; ce mouvement ascensionnel commence à s'arrêter ; et dans *l'Action* du 18 mai dernier, M. Talamas confirme les déclarations, les craintes et doléances de M. Édouard Petit. Il paraît que bon nombre d'instituteurs et institutrices laïques en ont assez des corvées extra-scolaires qu'on prétend leur imposer, et qu'ils répudient carrément toutes les besognes non payées, telles que la surveillance des récréations, de la cantine, des jeux, des promenades, et des œuvres post-scolaires. Nos adversaires se flattaient de remplacer l'esprit d'abnégation par l'esprit de solidarité, et voici les maîtres et maîtresses d'écoles qui leur répondent : « Point de dévouement, point de solidarité sans argent, sans subside budgétaire. Si vous voulez des œuvres post-scolaires, payez-les. » Pour satisfaire ces nouveaux appétits, il faudrait des millions. Où les trouver ? Le milliard des congrégations s'est volatilisé, et personne n'est capable de dire ce qu'il est devenu. Les quarante millions du budget des cultes n'ont pas enrichi d'un centime le budget national. Les retraites ouvrières sont ajournées aux calendes grecques. Le Sénat repousse impitoyablement l'impôt sur le revenu. Les millions font défaut pour soutenir les œuvres post-scolaires laïques... Nos patronages religieux

vivent de dévouement beaucoup plus que d'argent. Nous demandons instamment aux femmes chrétiennes de s'adonner à ces institutions si bienfaisantes et si nécessaires. Nous supplions nos prêtres de fonder partout des œuvres de persévérance et de préservation pour la jeunesse.

CHAPITRE VII

LES ŒUVRES SOCIALES QUI CONVIENNENT A LA FEMME

Les femmes chrétiennes peuvent exercer l'apostolat de différentes manières. Elles travaillent à la confection et à l'entretien des ornements sacrés. Elles se livrent aux œuvres multiples de la charité. Elles protègent l'enfance et la jeunesse. Elles s'occupent des temples, des pauvres, des enfants. Peuvent-elles faire davantage? Oui, certes. Voici sous leurs yeux l'immense multitude qui travaille et qui peine, voici autour d'elles la société contemporaine avec ses besoins, ses misères, ses aspirations. Les vraies chrétiennes ont à remplir une mission sociale que nous allons essayer d'exposer et de préciser.

I. La femme évidemment a son domaine propre qui est la famille, le foyer domestique. C'est là qu'elle agit doucement et fortement, là que s'affirme sa grâce, sa dignité, dans sa force et son action. Mais il serait contraire à l'histoire, à la raison et aux exigences de l'actualité, de prétendre

que la femme doit rester toujours enfermée dans sa maison, occupée de sa seule famille, privée de tout rayonnement et de toute influence sur son entourage immédiat ou éloigné, étrangère à nos luttes, à nos discussions. L'influence de la femme est incontestable dans l'histoire, dans le monde des idées et dans celui des arts et des lettres. Pourquoi voudrait-on supprimer cette influence quand il est question des grands intérêts matériels, moraux, religieux et sociaux qui nous préoccupent à l'heure présente? La femme est mère, fille, sœur : elle doit donc participer à la défense de certaines idées, tant par solidarité familiale et responsabilité collective que par obligation personnelle. Elle est chrétienne et conséquemment doit veiller à l'indépendance de sa foi. Elle est citoyenne; elle doit donc collaborer à la prospérité, à la sécurité morale de la société. Qu'on appelle cela du féminisme ou de l'action sociale féminine... qu'importe? Le nom ne fait rien à la chose. Oui, d'abord la femme doit agir dans sa famille, en y remplissant tous ses devoirs auprès de son mari, auprès de ses enfants, auprès de ses domestiques, auprès de tous les siens, et, toujours bonne, toujours souriante, toujours bienveillante, elle exerce là un pouvoir souverain. Mais le devoir d'état n'exclut pas, ne supprime pas les autres de-

voirs, et, dans les écoles libres, dans les hôpitaux, dans les dispensaires, dans les salles d'asile, dans les ateliers, dans les usines, à la ville et aux champs, partout où il y a une misère à soulager, une plaie à panser, une irritation à calmer, une injustice à réparer, une bonne œuvre à fonder, la femme chrétienne peut et quelquefois doit intervenir. Usant de tout ce que Dieu lui a donné de tact, de bonté, de savoir-faire, elle remercie ceux qui luttent, elle sollicite ceux qui s'abstiennent, elle encourage ceux qui hésitent, elle montre à tous par son exemple, par ses paroles, par l'entraînement irrésistible de sa foi et de son amour, où est le devoir et où est l'honneur. Traitant le sujet qui nous occupe, un publiciste chrétien a écrit : « Je sais telle jeune femme d'un grand industriel, connue jusque-là par son charme et son amour du monde, qui, au cours d'une terrible grève, soutint de son entrain, de sa bonne grâce inlassable, de son sourire, le courage de tout un personnel. » Ainsi, même dans les œuvres sociales qui semblent appartenir exclusivement à la direction des hommes, les femmes ont une place à tenir et un rôle à jouer. L'homme fait en quelque sorte le gros travail qui demande la lutte, la science professionnelle ; la femme féconde ce travail par la persuasion, par le concours discret et le dévoue-

ment ; elle s'ingénie à convaincre, à protéger, à soulager ; elle fait œuvre féminine et en même temps œuvre sociale par la délicatesse, le charme et la discrétion des moyens employés. Et puis sur ce terrain de l'action sociale il est des entreprises qui relèvent spécialement de son activité et qui doivent être ici sommairement indiquées.

II. Dans un livre intitulé *Initiatives féminines* dont nous ne saurions trop recommander la lecture, M. Max Turmann nous raconte les Œuvres fondées par des femmes chrétiennes à la ville et aux champs et qui ont trait au travail, à la profession, par suite à la protection de la femme ouvrière et de la jeune fille ; au commerce, à l'influence décisive que l'acheteur et mieux encore l'acheteuse exerce sur le vendeur ; au syndicat, au patronage, à l'école, à l'enseignement ménager. Ce livre, qui est tout ensemble lumineux et pratique, sage et ardent, très documenté et très intéressant, nous fait voir jusqu'où s'étend le vaste champ de la charité et de la justice sociale, et ce que peut faire le salon pour la mansarde, la jeune fille du monde pour sa sœur de l'usine et de l'atelier, et, dans un sens plus général, la femme pour la femme.

Nous ne pouvons pas faire la nomenclature,

encore moins la description des Œuvres sociales féminines. Qu'il nous suffise d'en signaler seulement quelques-unes.

Avant d'agir, il faut apprendre. *L'enseignement social féminin* est d'importance capitale. A partir de 1873, date de l'organisation de l'Œuvre des cercles catholiques par le comte de Mun, les Comités des Dames patronnesses de l'Œuvre des cercles se sont initiés à la doctrine sociale chrétienne, et par ces Comités un grand mouvement d'idées s'est propagé dans la plupart des grandes villes de France. — Plus récemment des conférences féminines ont été données chez M^{me} la baronne Piérard, et plusieurs centaines de femmes, érudités et zélatrices d'œuvres, ont étudié, sous différents aspects, le rôle social de la femme du monde. — Les cercles d'études féminins ne sont pas rares aujourd'hui. Quelques-uns se rattachent au Sillon ou à l'Association de la Jeunesse catholique ; quelques autres se sont formés spontanément et ont une vie autonome. Dans une même paroisse, nous connaissons plusieurs cercles d'études composés de jeunes filles du monde, et un cercle d'études composé de jeunes ouvrières. Ce dernier groupement mérite une mention particulière. Chaque dimanche, sous la direction d'un prêtre, des ouvrières qui ont travaillé toute la

semaine s'assemblent pour étudier et s'instruire ; on lit et on explique quelques versets de l'Évangile, on discute et on résout toutes les objections entendues à l'atelier ; de la théorie on passe à la pratique, et dès maintenant toutes les têtes sont en travail pour l'organisation d'une caisse dotale et d'une mutualité féminine. L'enseignement social féminin n'est pas un vain mot ; dans beaucoup d'endroits il pourrait devenir une réalité. Continuons.

La Presse pour tous est une œuvre féminine qui a pour but d'adresser les bons journaux non à une élite, mais à la masse du pays. Elle a été fondée par M^{me} Taine, et, depuis la mort de cette femme de bien, elle continue de fonctionner à Paris et dans les départements.

Les Syndicats féminins ont l'avantage de grouper les femmes sur le terrain de leur profession.

Le *Syndicat de l'aiguille* de Paris compte dix-huit cents membres, patronnes et ouvrières. Le *Syndicat des femmes*, fondé à Lyon par M^{me} Rochebillard, est également très prospère. Ces associations professionnelles constituent une précieuse innovation. Elles donnent un exemple qu'on ne saurait trop imiter, l'exemple de l'organisation du travail.

L'Union mutualiste, 1, avenue de Latour-Mau-

bourg, est encore une œuvre féminine. Elle a été fondée et demeure dirigée par la comtesse de Kersaint; elle est administrée par un Conseil de femmes du monde; elle s'éclaire cependant par le conseil d'hommes spécialisés en ce genre d'études.

Les Maisons de famille sont utiles dans toutes les grandes villes, et surtout à Paris. Elles recueillent, abritent et sauvegardent les femmes qui n'ont pas de foyer stable : étrangères, institutrices et gouvernantes, demoiselles de magasins, employées des postes, domestiques, femmes à la recherche de places. L'*Office central de la charité*, 175, boulevard Saint-Germain, peut donner tous les renseignements concernant ces maisons de famille.

Les Écoles ménagères, si florissantes en Belgique et en Allemagne, ont été depuis peu d'années acclimatées en France, surtout par le zèle de M^{me} la comtesse de Diesbach, et on ne saurait trop encourager cette institution, qui répond à un véritable besoin.

La Ligue des acheteurs consacre son action directe à la réforme des ateliers de couture, au bien-être des blanchisseuses, à l'amélioration du sixième étage. Elle a pour fondatrice M^{me} Jean Brunhes. Son siège est 28, rue Serpente, Paris.

Nous connaissons beaucoup d'autres œuvres

féminines qui mériteraient d'être signalées avec éloge. Mais nous devons nous borner. Les entreprises sociales de la femme sont multiples, et les quelques types qui viennent d'en être donnés suffisent à prouver qu'il s'agit moins d'inventer des œuvres nouvelles que de s'enrôler dans celles qui existent.

III. Citons seulement en terminant deux ou trois associations féminines, dont l'ambition est surtout de servir les autres œuvres, de les mettre en relation entre elles et de leur fournir des renseignements et des collaborations.

L'Action sociale de la Femme, dont le siège est chez Rialland, libraire, 22, rue de la Bienfaisance, à Paris, a pour but d'éclairer la femme sur sa responsabilité et sur les œuvres sociales qu'elle peut entreprendre. Elle est fondée depuis sept ans, et elle a fait donner à Paris et en province un nombre considérable de conférences.

Le Devoir des Femmes françaises, 33, quai Voltaire, poursuit à peu près le même but que *L'Action sociale de la Femme*. Elle a un *Bulletin* mensuel. Elle se préoccupe des questions d'enseignement, de l'éducation physique et de la régénération de la race, de « l'Aiguille à la campagne » ou du « Travail au foyer ».

La Ligue patriotique des Françaises, 53, rue de Vaugirard, est une œuvre de défense religieuse et d'action sociale. Elle s'interdit la politique; elle fonde des patronages, des bibliothèques populaires; elle fait de la propagande par le bon livre, par le bon journal, par le tract, par l'affiche; elle organise des conférences, elle procède en général par la visite individuelle.

Tout le féminisme chrétien se centralise et se vivifie dans les *Congrès Jeanne d'Arc*, dont le siège social est actuellement 19, rue Bonaparte, et qui ont pour fondatrice une femme éminente, M^{lle} Maugeret. Les *Congrès Jeanne d'Arc* ont réalisé la *Fédération des Œuvres sociales de Femmes catholiques*. Ils tiennent leurs assises tous les ans, vers le mois de mai. Le Conseil de la Fédération se réunit au moins une fois par mois, d'octobre à juin. Il a pour principales fonctions d'étudier la mise en pratique des vœux adoptés au précédent Congrès et de préparer le suivant.

En somme les entreprises sociales de la femme chrétienne sont, dès maintenant, très nombreuses, et il s'agit moins d'inventer des œuvres nouvelles que de soutenir celles qui donnent des preuves de vitalité. « Nous avons confiance en l'avenir, écrit M. Eugène Flornoy. La femme chrétienne prend conscience de son devoir. Désormais elle ne

se réfugiera plus dans la tour d'ivoire — chère aux âmes faibles, dont les degrés sont faits de scepticisme, d'égoïsme ou de dédain — ou plutôt, si elle y monte, c'est comme au poste de la vigie pour découvrir des horizons plus vastes. Sans doute des voix ironiques, venues d'en bas, lui demanderont : « Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Et elle devra répondre : « Je vois la poussière qui poudroie », c'est-à-dire la ruine et la stérilité. Mais elle ajoutera aussi : « Je vois l'herbe qui verdoie », c'est-à-dire l'éternelle reviviscence des germes de fécondité que la Providence a déposés dans le cœur de la France. »



V

LE THÉÂTRE DE L'APOSTOLAT
OU
L'ORGANISATION PAROISSIALE

CHAPITRE PREMIER

*LES CONSEILS PAROISSIAUX*¹

La paroisse catholique française a été pendant cent ans une institution officielle, soumise aux combinaisons concordataires, protégée par les pouvoirs publics, jouissant de garanties légales et payant très cher le prestige apparent que lui donnait l'État. C'est fini. De ce régime séculaire il ne reste plus que des ruines éparses, disjointes, sur lesquelles s'acharne encore la cupidité des spoliateurs.

Faut-il désespérer et déclarer qu'il n'y a rien à faire ? Disons plutôt que tout est à faire ou du moins à refaire et que nous avons à peine commencé. Faut-il attendre des temps meilleurs ? Non. C'est nous qui faisons les temps meilleurs. Il faut

1. Cette cinquième partie est presque entièrement documentaire. Elle contient les ordonnances, conseils, encouragements, compte rendus que nous avons adressés à notre clergé et à notre peuple au cours des deux dernières années. Nous avons cru devoir les publier malgré leur caractère particulier à notre diocèse : dans le chaos où nous sommes, il nous a semblé en effet, que chaque essai pouvait être une lumière, une indication et un encouragement pour ceux que préoccupe l'organisation de notre Église de France.

les préparer et les hâter. Il faut agir et réorganiser la paroisse au double point de vue spirituel et temporel.

I. Rôle des Conseils paroissiaux.

Autrefois nous avions les Conseils de fabrique qui veillaient sur nos intérêts matériels, sur les deniers paroissiaux toujours délicats à manier, si modique qu'en fût le montant. Les Conseils de fabrique, avec bien d'autres institutions, ont sombré dans la tourmente. A leur place nous venons d'instituer les Conseils de paroisse, dans lesquels, à peu près partout, nous avons la joie de retrouver nos anciens fabriciens, d'autant plus aimés et respectés qu'ils nous sont restés fidèles dans les heures difficiles, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

Les Conseils de paroisse n'auront pas d'existence légale, ils ne peuvent pas en avoir. La légalité à l'heure présente n'est pas faite pour nous, mais contre nous; nous sommes obligés de nous établir à côté, sur le terrain de l'entente cordiale et bienveillante entre le clergé et ses libres auxiliaires.

Les catholiques marquants qui entreront dans nos Conseils de paroisse n'auront qu'un rôle purement consultatif, n'encourront aucune responsabilité financière, ne seront unis au Curé que par

un lien moral. Ainsi le veut l'état actuel de notre législation.

Leur mission sera d'ailleurs de la plus haute importance. C'est dans l'Église une tradition plus vieille que le Concordat qui vient de finir, d'associer les fidèles notables à la partie temporelle de son administration. Nous garderons soigneusement cette tradition. Nous donnerons aux conseillers paroissiaux la place d'honneur qui appartenait dans les églises aux fabriciens. Ils seront auprès des paroissiens les témoins et les répondants du curé, auprès du curé, les représentants des fidèles, auprès de l'évêque, les mandataires des pasteurs et du peuple chrétien. Associés à la gestion des finances paroissiales, ils sauront et ils diront d'où vient l'argent et où il va, et ils garantiront de la sorte l'intégrité des pasteurs contre les insinuations possibles de la malveillance. — De concert avec MM. les Curés, ils travailleront à la confection du budget et ils ratifieront les comptes après en avoir étudié les pièces justificatives. Que si dans cette administration délicate survenait quelque différend, ils le soumettraient à l'évêque, juge en dernier ressort. — En résumé, les conseillers paroissiaux seront dans l'avenir ce qu'ont été dans le passé les conseillers de fabrique : les plus fermes appuis, les plus sûrs

amis du curé, et ils mettront à son service et au service de la paroisse leur intelligence, leur pratique des affaires et leur dévouement. Ils revivifieront l'organisme paroissial profondément atteint par les récents bouleversements. Grâce à eux, le dépouillement dont nous sommes les victimes n'ira pas jusqu'à nous faire mourir, et la pauvreté qu'on inflige à l'Église de France lui donnera un relief de plus, le relief d'une vie entièrement désintéressée et miraculeusement permanente.

II. *Ordonnance épiscopale instituant des Conseils de paroisse pour aider MM. les Curés dans l'administration temporelle des paroisses.*

On pourrait, à la rigueur, confier la gérance des biens d'église aux seuls curés, placés sous la direction des évêques; mais, de tout temps, on a adjoint des laïques à ces ecclésiastiques quand il s'est agi d'acquérir, d'aliéner, d'administrer le patrimoine des collectivités religieuses particulières. Le saint Concile de Trente a demandé lui-même ce concours de toutes les volontés, et nous pensons qu'il ne faut pas s'éloigner des pratiques de l'Église et rompre avec des traditions séculaires.

Le curé ne doit pas être absorbé par les préoccupations matérielles; son rôle principal est de

sauver les âmes par la prière, par la prédication, par l'administration des sacrements, par les œuvres de zèle. Qu'il dirige l'administration des biens de son église ; qu'il trouve les ressources nécessaires au culte ; qu'il en indique l'emploi, après avoir rempli les grands devoirs de sa charge ; c'est bien. Mais il y a, en toutes ces choses, des détails dans lesquels il ne peut entrer, sur lesquels il ne peut s'appesantir. Il a besoin, en beaucoup de circonstances et en un grand nombre de localités, de collaborateurs intelligents pour diminuer et partager ses sollicitudes, de conseillers pour le guider dans ses entreprises et, partout, de répondants honorables pour défendre la sincérité de sa gestion devant un pouvoir peu bienveillant et une population trop souvent hostile. Ces motifs ont inspiré l'Église dans les règlements qu'elle a établis ou acceptés dans le passé. Ils sont toujours d'une actualité évidente. Aujourd'hui, plus que jamais, le clergé a besoin de se livrer activement aux travaux de l'apostolat, de s'éclairer sur toutes choses et surtout de s'appuyer sur son peuple, puisque le soutien des pouvoirs publics, que la Foi et les Concordats avaient assuré à ses devanciers, lui fait complètement défaut.

Aussi, tous les évêques de France demandent-ils, en ce moment, à MM. les Curés, leurs colla-

borateurs, de prendre dans les paroisses, parmi les catholiques les plus dévoués et les meilleurs, des conseillers instruits pour les aider dans l'organisation du culte, dans l'établissement et le soutien des œuvres pies, dans l'administration des biens ecclésiastiques et du temporel de leurs églises.

Comme nos vénérés collègues dans l'Épiscopat, nous venons à nos prêtres pour leur faire les mêmes instances. Ils choisiront parmi leurs paroissiens, de préférence parmi les membres des anciennes fabriques, des hommes de bonne volonté. Ils les présenteront à notre agrément et nous leur donnerons une nomination officielle. Présidés par MM. les Curés, qui assumeront seuls devant l'évêque la responsabilité de la gestion des ressources de la paroisse, ces chrétiens d'élite auront, d'après l'Ordonnance qui va suivre, des devoirs faciles à remplir, mais très honorables et d'une grande importance. Nous leur accorderons, sans qu'ils aient à courir les moindres risques, toute l'autorité qu'il nous sera possible de leur confier. Ils ne donneront que des avis, dont il sera tenu le plus grand compte; mais il faut bien se rappeler que notre liberté n'est plus entière. A la suite des évêques de France, qui ont déjà légiféré sur cette matière, nous avons dû prendre, pour éviter des écueils sérieux, des précautions minutieuses. La

réunion des conseillers paroissiaux ne doit être confondue ni avec une Association cultuelle interdite par le Souverain Pontife, ni avec une Association ordinaire. Considérée comme poursuivant un but principalement religieux, elle succomberait bientôt sous les exigences exorbitantes du fisc.

Le rôle des conseillers paroissiaux étant bien compris et bien défini, MM. les Curés faciliteront la tâche qui leur incombe en suivant de point en point l'Ordonnance que nous allons promulguer. Elle simplifie d'ailleurs, autant que possible, la comptabilité paroissiale. Nous demandons seulement la tenue d'un *Registre-Journal*, la reddition annuelle des *comptes* avec pièces à l'appui, et l'établissement d'un seul *budget* : registre, feuilles de compte et de budget se trouveront à la librairie de l'évêché.

Ainsi, comme par le passé, plus facilement que par le passé, nous aurons, dans l'administration temporelle de nos paroisses, l'ordre et la régularité, la dignité du culte sera sauvegardée, et le clergé trouvera, dans le dévouement et la collaboration de ses fidèles, la sécurité qui lui est nécessaire pour remplir sa mission, pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — Conformément aux lois de l'Église, l'administration temporelle des paroisses est confiée à MM. les Curés. Chaque année, ils devront rendre compte de cette administration à M^{gr} l'Évêque. Ils sont seuls responsables devant lui de cette administration (Conc. de Trente, sess. 22, chap. III, *De Ref.*).

ART. 2. — Pour faciliter leur tâche, ils seront assistés de conseillers ecclésiastiques ou laïques, nommés par M^{gr} l'Évêque. Ces conseillers seront présentés à l'Ordinaire par MM. les Curés.

ART. 3. — Ils seront au nombre de *trois* dans les paroisses ayant moins de 500 habitants, de *cinq* dans les paroisses de 500 à 2.000 habitants, de *sept* dans les paroisses de 2.000 habitants et au-dessus.

ART. 4. — Ces conseillers sont nommés pour une durée de six années. A l'expiration de leur mandat, ils pourront être choisis à nouveau, ou remplacés par M^{gr} l'Évêque, sur l'avis de M. le Curé. En cas de décès ou de démission, ils seront remplacés par M^{gr} l'Évêque sur la présentation de M. le Curé.

ART. 5. — *D'une manière générale* ils assisteront M. le Curé de leurs avis, lui prêteront leur concours et leur appui moral pour tout ce qui concerne le temporel de la paroisse, sans encourir aucune

responsabilité légale ou financière. Ils ne sont unis entre eux et avec M. le Curé par aucun lien de droit.

ART. 6. — *D'une manière particulière*, chaque année, dans la première quinzaine de janvier, ils sont convoqués individuellement par M. le Curé. Avec lui, ils examinent les recettes et les dépenses faites pendant l'année précédente pour les besoins du culte dans la paroisse. L'exercice de chaque année commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Pour faciliter cet examen, M. le Curé devra inscrire dans un *livre-journal*, d'un modèle déterminé par M^{gr} l'Évêque, ses recettes et ses dépenses. Ce livre leur sera communiqué avec les pièces justificatives à l'appui.

Après cet examen, ils donneront leur avis sur les recettes et les dépenses effectuées. Cet avis sera consigné sous signatures à la fin du livre-journal et sur la feuille de compte dressée suivant un modèle donné par M^{gr} l'Évêque.

ART. 7. — Après avoir donné leur avis sur les comptes de l'année écoulée, ils aideront M. le Curé à dresser le budget de l'année courante. Ce budget sera établi suivant un modèle donné par M^{gr} l'Évêque.

S'il y avait entre M. le Curé et ses conseillers divergences d'avis sur l'établissement de diffé-

rents articles de ce budget, ces divergences seraient consignées sous signatures à la fin du livre-journal et sur les feuilles mêmes du budget. Elles seraient soumises à M^{gr} l'Évêque, qui se prononcerait dans la plénitude de son autorité.

ART. 8. — Les feuilles de comptes de gestion et les feuilles du budget paroissial, avec les avis qu'elles pourraient contenir, seront remises en double exemplaire, pour le 15 janvier de chaque année, par MM. les Curés à leurs doyens respectifs. Ceux-ci devront faire parvenir à l'Évêché ces comptes et ces budgets avant le 31 janvier.

En attendant l'approbation de leur budget, MM. les Curés n'engageront, pour chaque mois, sous aucun prétexte, des dépenses supérieures à un douzième des crédits inscrits aux différents articles du budget envoyé à l'Évêché.

ART. 9. — *Après l'approbation*, MM. les Curés ne devront engager aucune dépense, en dehors de ce qui aura été inscrit au budget, sans prendre l'avis de leurs conseillers et sans l'approbation de M^{gr} l'Évêque. Pour toute dépense extraordinaire, dépassant le dixième des recettes prévues au budget, ils en référeront à l'autorité diocésaine, afin d'avoir son approbation, en lui transmettant l'avis des conseillers sur cette dépense.

ART. 10. — MM. les Curés réuniront leurs conseillers trois fois l'an : en janvier, à la Quasimodo et en novembre, pour prendre leur avis sur l'exécution du budget, sur les recettes exceptionnelles et sur les dépenses imprévues à faire pour le culte et l'entretien de l'église.

Aucun procès-verbal de ces réunions ne sera dressé. Néanmoins, MM. les Conseillers pourront, à cette occasion, faire connaître individuellement à M^{sr} l'Évêque leur avis sur les questions qui leur auront été soumises.

ART. 11. — Les conseillers de MM. les Curés jouiront, dans les églises et dans les cérémonies religieuses, des honneurs autrefois accordés aux membres des Conseils de fabrique.

CHAPITRE II

LES GROUPEMENTS PAROISSIAUX

Nous manquons d'organisation. Le statut légal concordataire a été brusquement supprimé, et il n'a été remplacé par rien. L'Église de France ne peut pas rester dans l'inorganisation, c'est-à-dire dans le chaos. Elle n'y tiendrait pas longtemps. Incapable de résister et incapable d'agir, elle irait à la langueur, à l'agonie et à la mort. Une telle extrémité n'est voulue de personne, si ce n'est de quelques sectaires peu intéressants, et au fond très peu populaires. Il faut donc au plus tôt organiser l'Église de France. Est-ce possible? Oui et non.

Non, il n'est pas possible de donner dès maintenant *une organisation définitive* à l'Église de France. Nous sommes en plein écroulement et la terre ferme se dérobe sous nos pieds. Tous nos biens nous sont volés, et nous nous demandons comment acquérir une parcelle de propriété pour y asseoir nos autels et nos œuvres. Les textes législatifs édictés depuis le 13 décembre 1905 n'ont pas résolu le problème de nos conditions nouvelles

d'existence, et nous vivons au jour le jour en face d'un pouvoir qui improvise chaque matin des décrets et des ordonnances plus ou moins arbitraires et inattendus ; notre vie religieuse reste donc pour le moment condamnée à l'incertitude et au provisoire. Il faut nous y résigner. Nous ne sommes pas les maîtres de l'avenir, des événements et des hommes, et force nous est de nous accommoder aux exigences et aux ennuis de l'heure présente.

Cependant il est possible et il est nécessaire de donner dès maintenant à l'Église de France *un commencement d'organisation*. A l'émiettement actuel il faut substituer une condensation, une coordination des énergies autour du curé dans la paroisse, et autour de l'évêque dans le diocèse. La dispersion de la vie en est la déperdition. La concentration de la vie en est l'augmentation. La nécessité s'impose donc d'ébaucher au moins les linéaments d'une coordination autour des pasteurs, autour des chefs spirituels. Il faut constituer des groupements.

*
* * *

Comment faire ? Ici une multitude de questions se présentent à l'esprit. Quels sont les groupements

possibles dans une paroisse et dans un diocèse? Quelle doit être la place du clergé et des laïques dans ces groupements? Comment les groupements paroissiaux se rattacheront-ils à l'évêque diocésain? Fera-t-on entrer dans ces groupements quelques hommes seulement, ou tous les paroissiens? De quoi s'occupera-t-on dans ces groupements, des choses strictement cultuelles, telles que l'administration temporelle des paroisses et le denier du culte, ou bien d'une manière générale des intérêts religieux, moraux et même matériels de la population? Ceux qui entreront dans le groupement paroissial donneront-ils une colisation annuelle obligatoire ou facultative? Ces groupements seront-ils des associations déclarées ou non déclarées? Y aura-t-il des assemblées périodiques, une assemblée générale? etc., etc.

Pour étudier et résoudre toutes ces questions, nous avons besoin de consulter les prêtres et les laïques. C'est pourquoi, le dimanche 27 octobre, nous vous proposons de réunir à Versailles un bon nombre d'hommes pour nous entretenir avec eux de l'organisation religieuse du diocèse. Ce sera la journée des groupements paroissiaux. Autant que leurs occupations du dimanche le leur permettront, les prêtres se rendront à notre invitation et nous apporteront le concours de leurs lu-

mières, car ils sont personnellement intéressés à la bonne organisation du diocèse et à la bonne marche des affaires religieuses. Les laïques eux-mêmes ne nous feront pas défaut. Ceux qui sont croyants et pratiquants ne voient pas sans terreur leur religion menacée, spoliée, battue en brèche, jetée comme une proie aux passions révolutionnaires. En présence des méchancetés maintenant dévoilées et notoires de l'impïété et, bien que les aveugles soient encore terriblement nombreux, il est, même parmi les catholiques non pratiquants, beaucoup d'esprits impartiaux qui commencent à comprendre, à se préoccuper et à dire : Où allons-nous ? La force religieuse étant ébranlée, on sent que toutes les forces sociales sont menacées et que la société craque de tous les côtés à la fois. Clergé, catholiques et honnêtes gens, nous avons un égal intérêt à défendre l'Église de France, donc à l'organiser par le moyen des groupements paroissiaux. Nos curés de campagne sont murés en quelque sorte dans leurs presbytères, isolés au milieu d'une population indifférente ou hostile, doublement paralysés par la glaciale insouciance des uns et par la stupide et morne opposition des autres. Cette solitude et cette stérilité ne peuvent pas durer indéfiniment, et il faut ramasser autour du pasteur la portion

encore saine du troupeau éparpillé. Dans les villes, les éléments religieux sont généralement plus abondants que dans les campagnes ; mais, si ces éléments religieux restent à l'état de dispersion et d'incohérence, ils ne peuvent que s'amoin-drir et s'annihiler. Le curé de ville ne peut pas s'endormir dans des lamentations stériles ou dans une routine nonchalante ; il doit pour des besoins nouveaux créer des méthodes et des œuvres nouvelles ; et comment suffira-t-il à sa tâche, s'il est seul, s'il ne s'entoure pas d'un noyau d'hommes qui seront ses collaborateurs et ses mandataires ? Les groupements sont nécessaires, aussi avons-nous jugé utile de réunir tous les hommes tant ecclésiastiques que laïques pour nous entretenir avec eux de l'organisation de ces groupements.

La journée du 27 octobre sera consacrée tout entière à l'étude des groupements paroissiaux soit à la ville soit à la campagne, et nous espérons que tous, prêtres et laïques, viendront avec empressement nous aider de leur présence, de leurs conseils, de leur expérience et de leur bonne volonté. D'ailleurs nous ne ferons pas un voyage d'exploration aventureuse. Nos recherches seront sérieuses, prudentes. Rien ne sera livré au hasard. D'abord nous nous inspirerons des directions que le Souverain Pontife Pie X a données à l'Église de France

et des décisions qui ont été prises dans le récent Congrès diocésain de Paris.

Et puis nous ferons appel à des jurisconsultes éminents. Nous en avons à Versailles. Ils nous ont déjà rendu de signalés services dans la question complexe des actions en revendication de nos biens ecclésiastiques indignement volés; ils consentiront encore à mettre leur science juridique à notre service dans la question très délicate des associations. A nos jurisconsultes versaillais viendra s'adjoindre un avocat de Paris qui est une des gloires de la Jeunesse Catholique, M. Piot. Et avec de tels guides nous n'aurons à craindre ni les fondrières ni les déviations. Nous marcherons sans péril et sans hésitation.

Un praticien de haute valeur, M. l'abbé Leroy, président de l'Action populaire de Reims, nous a promis lui aussi sa présence et sa parole. Il nous dira comment il comprend les groupements paroissiaux, comment fonctionnent ces groupements là où ils sont institués, ce qu'ils sont appelés à produire et les résultats déjà obtenus, et quels sont les moyens pratiques de les créer et de les faire vivre et prospérer. L'intervention de M. l'abbé Leroy sera un des attrails, et non le moindre, de la journée du 27 octobre.

Et enfin, pour faire de cette journée une journée

de travail et d'action, plus qu'une journée de parole et de discussion, nous avons demandé aux groupements paroissiaux déjà existants de se faire représenter par quelques-uns de leurs associés qui nous diront ce qu'ils ont réalisé ici ou là dans le diocèse. Dès maintenant, le diocèse de Versailles compte au moins 30 ou 40 associations paroissiales qui vivent, qui sont debout, qui marchent et qui agissent, qui ne sont pas des rêves, mais des réalités; elles revêtent des formes différentes, et leurs statuts sont très divers; ces organisations déjà faites nous instruiront mieux peut-être que tous les discours, et chacun pourra en recevoir la leçon de choses la plus adéquate à ses pensées et à ses possibilités.

*
* * *

Nous avons la ferme confiance que de notre journée du 27 sortira quelque chose de bon, quelque chose d'utile et de vraiment pratique. Il en sortira un Bureau diocésain fortement constitué, qui sera pour tout le diocèse un centre, un foyer de lumière et d'action. Il en sortira pour chaque paroisse un Comité d'hommes qui seront, sous la présidence du curé, les agents de la rénovation religieuse et autour desquels se fera le groupement de tous les honnêtes gens résolus à

maintenir leur religion. Nous ne disons pas qu'il sera facile de trouver partout ce Comité d'hommes ; mais nous disons que le principe de la résurrection des paroisses réside dans cette concentration des unités catholiques autour des pasteurs. Si les groupements ne sont pas possibles dans toutes les paroisses, ils seront au moins réalisables dans les paroisses un peu importantes et dans toutes les paroisses de canton. Nos Congrès cantonaux et nos visites pastorales de l'année 1908 auront précisément pour but de susciter et d'encourager les Associations paroissiales sur tous les points du diocèse de Versailles. MM. les Archidiaques iront souvent sur place pour favoriser le mouvement et le généraliser. MM. les Doyens donneront l'exemple et l'impulsion à leurs curés suffragants. Le clergé tout entier s'y mettra, et beaucoup de catholiques, avisés et actifs, seront heureux de se joindre au clergé. Notre journée du 27 octobre aura un lendemain, elle sera un point de départ, elle donnera une orientation.

Nous entrons dans des temps nouveaux qui nous imposent des initiatives nouvelles. Nous aurions tort de nous en montrer surpris. L'Église est depuis longtemps habituée à ces changements de tactique. Toujours et partout elle a distribué le même dogme, la même morale et les mêmes

sacrements, mais elle les a distribués différemment. Elle n'a pas changé la religion ; mais, pour la répandre et la faire pratiquer, elle s'est accommodée aux temps, aux lieux et aux circonstances. Cela devait être. Voici d'abord l'Église au milieu du monde romain, puis au milieu du monde barbare. Subitement tout change : les familles, les provinces, les États, les mœurs, la législation. Voici l'Église en plein moyen âge. Tout est remis en question, et de nouvelles transformations sociales s'opèrent. Voici l'Église dans la période de la Renaissance, de la Réforme, de Louis XIV, de la Révolution. Quelles nouveautés dans les idées, dans les sentiments, dans les langues, dans les arts, dans les lois ? Ajoutez à cela que l'Église est universelle, qu'elle va de l'Orient à l'Occident, qu'elle fait le tour du monde, que le soleil ne se couche pas sur son empire, et que sur sa route elle a rencontré les peuples les plus divers, tout ce qu'il y a de plus fier avec tout ce qu'il y a de plus humble, tout ce qu'il y a de plus civilisé avec ce qu'il y a de plus sauvage. L'Église est intelligente, l'Église est maternelle, elle a donc diversifié à l'infini ses orientations et ses méthodes. Contemplant notre Église, notre chère Église de France. Hier, elle vivait sous le régime du Concordat. Aujourd'hui, elle est séparée de l'État et

spoliée. Est-ce à dire qu'elle est morte ou qu'elle va mourir ? Nullement. Elle continuera de vivre, mais elle vivra autrement que dans le passé. Elle ira chercher son point d'appui non dans le pouvoir qui lui est hostile, mais dans la nation qui lui reviendra ; elle se passera de tout ce qui est officiel et elle se rattachera à tout ce qui est vital ; elle lâchera les apparences et les fictions et elle ressaisira les âmes et les populations. Elle constituera partout des groupements paroissiaux, qui seront pour elle un recommencement, un point d'appui solide, une prise de possession de l'avenir.

*Conclusions présentées par Monseigneur à la journée des groupements paroissiaux*¹.

La journée du 27 octobre 1907 sera une date marquante dans l'histoire du diocèse de Versailles. Monseigneur avait convoqué dans sa ville épiscopale prêtres et fidèles pour étudier avec eux la reconstitution et l'organisation religieuse du diocèse. C'était la journée des groupements paroissiaux.

Deux réunions privées étaient annoncées : l'une

1. Nous extrayons du *compte rendu* de la journée du 27 octobre où Monseigneur donna ces conclusions, les lignes suivantes parues dans la semaine religieuse.

de dix heures à midi, et l'autre de deux heures à cinq heures. Elles se tinrent dans la salle paroissiale de Notre-Dame, nouvellement construite, rue Neuve, 12. Plus de six cents hommes étaient présents à la réunion du matin, plus de douze cents à la réunion de l'après-midi. Cinq archiprêtres, la plupart des doyens, une centaine de prêtres, quelques-uns venus des extrémités du diocèse, de Bonnières, de Houdan, de Saint-Arnoult, assistaient à ces grandes assises de la rénovation religieuse du département. Les catholiques les plus en vue de Versailles et de Seine-et-Oise avaient répondu à l'appel de leur Évêque. Et tous ces assistants, prêtres et laïques, composaient ensemble le spectacle le plus intéressant et le plus vivant qui se puisse voir. On les devinait animés de la même foi, possédés des mêmes préoccupations, enflammés des mêmes espérances et décidés à marcher comme un seul homme dans les voies nouvelles. La physionomie de l'assemblée n'a pas été assombrie par le moindre incident. La cordialité était sur tous les visages comme dans toutes les âmes. La note dominante des deux réunions du matin et de l'après-midi était la confiance : confiance joyeuse en Dieu et en l'avenir du catholicisme, confiance mutuelle entre le clergé, les catholiques et le chef du diocèse.

Après des rapports précis et complets, Monseigneur expose l'organisation :

1° *Du Bureau diocésain.* — Le Bureau diocésain se compose de quelques hommes, tant ecclésiastiques que laïques, librement associés sous la direction de M^{gr} l'Évêque, pour susciter et développer les diverses œuvres de la ville et du diocèse. C'est un centre de renseignements et d'action, d'action intense, continue, méthodique. Il donne des conseils et donne l'impulsion.

L'Évêque de Versailles est le président du Bureau diocésain, et les vicaires généraux en sont les vice-présidents.

Le Bureau diocésain se réunit tous les mois à l'Évêché.

Le Bureau diocésain a une permanence qui le tient en contact incessant avec les groupements paroissiaux, qui reçoit leurs communications et qui met à leur disposition les renseignements et les collaborations dont ils peuvent avoir besoin.

Le Bureau diocésain a un secrétaire qui tient la permanence et des chefs de sections qui sont chargés de certaines œuvres spécialisées.

Le Bureau diocésain n'a pas de section du contentieux ; mais le Comité des juriconsultes, qui nous a déjà rendu de si éminents services, voudra bien se faire représenter dans nos réu-

nions mensuelles par un ou plusieurs de ses membres.

2° *Du groupement paroissial.* — Il importe que dans chaque paroisse existe un comité composé d'un certain nombre d'hommes sûrs, éclairés, agissants, dévoués, vraiment catholiques. Ce comité pourrait prendre le nom de *Comité d'action*.

Le Comité d'action a pour *président* le curé de la paroisse, ou, à son défaut, un laïque nommé par ses collègues et agréé par l'évêque.

Le Comité d'action choisit dans son sein un *secrétaire*, un *trésorier*, et, si c'est nécessaire et possible, des *chefs de section*.

Le Comité d'action se constitue, s'organise et fonctionne sans qu'il y ait lieu à déclaration ni autorisation.

Le Comité d'action se réunit au moins *tous les mois* pour s'entretenir avec le curé des diverses œuvres à créer, à développer et à diriger dans la paroisse. Il ne s'occupe ni de politique, ni du dernier du culte, ni de l'administration temporelle de la paroisse, mais seulement des œuvres religieuses, intellectuelles, morales, charitables et sociales, qui constituent la vitalité spirituelle de la paroisse.

Le Comité d'action est en rapport incessant avec le Bureau diocésain dont il réclame souvent

les lumières et le concours et auquel il se rattache par le lien d'une fédération volontaire.

Le Comité d'action n'admet que des hommes et, s'il le juge à propos, quelques grands jeunes gens.

Le Comité d'action est le centre du groupement paroissial. Il recrute donc dans la paroisse *des adhérents*, hommes, jeunes gens, femmes, en aussi grand nombre que possible. Il s'adresse à la partie saine de la population, à tous ceux qui veulent le maintien du culte pour eux et pour leurs enfants.

Le Comité d'action demande à ses *adhérents* une cotisation, ou simplement leur adhésion, leur sympathie, l'inscription de leurs noms sur la liste du groupement paroissial.

Le Comité d'action suscite parmi ses *adhérents* des collaborateurs pour les œuvres de la paroisse, des assistants pour les conférences, fêtes religieuses, séances de patronage, des abonnés au bon journal, etc.

Le Comité d'action attire et invite ses adhérents aux congrès cantonaux et aux manifestations collectives de la vie religieuse du diocèse.

Le Comité d'action, s'il le juge bon, invite ses *adhérents* à une ou plusieurs réunions générales pour leur exposer ses projets, ses désirs et ses initiatives.

Monseigneur estime qu'il est nécessaire de coordonner toutes les énergies, tous les éléments religieux autour de l'évêque dans le diocèse, autour du curé dans la paroisse. Autour de l'évêque, il institue le Bureau diocésain. Autour du curé, il désire le groupement paroissial dont il vient de tracer les principaux linéaments. Mais le type de groupement qu'il a esquissé, il ne veut pas l'imposer. L'uniformité absolue des groupements serait impossible. Les situations étant variées, il faut laisser à chaque paroisse une grande liberté d'action.

Monseigneur respecte donc, remercie et félicite *les groupements paroissiaux déjà formés*. Il leur demande d'accroître leur vitalité et de vouloir bien se fédérer avec le Bureau diocésain.

Il exprime le vœu de voir se créer *de nouveaux groupements paroissiaux*.

Les statuts à donner à ces groupements sont faciles à se procurer : il suffira de les demander aux groupements déjà fondés ; des modèles très simples vont être distribués à la porte de la salle des séances, à la sortie. Il sera bon aussi que les statuts, une fois constitués, soient soumis au Comité de juriconsultes, qui corrigera les modèles.

En résumé, ce que Monseigneur conseille, ce sont des groupements, et des groupements qui

travaillent. Travaillons, dit-il, et Dieu travaillera. C'était le cri de Jeanne d'Arc : « Les hommes d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. » Que telle soit aussi la devise de nos groupements paroissiaux. La victoire ! L'aurons-nous ? Peu importe. Le plus grand bonheur n'est pas d'avoir la récompense, mais de la mériter. La victoire ! nous l'aurons, en y mettant la grâce de Dieu obtenue par nos sueurs, nos larmes et nos prières. Que dis-je, nous l'aurons ? mais nous l'avons déjà. Que peut-on faire sans nous ? rien. Que peut-on faire contre nous ? à peu près rien. On nous a tout pris, et cependant nous vivons, et nous vivons de plus en plus. Vers la fin de la bataille de Waterloo, on vint dire à Napoléon : « Les Anglais ont fait des pertes énormes. » — « Oui, dit Napoléon, mais j'ai perdu la bataille ! » Les catholiques viennent de faire des pertes énormes. Et pourtant on ne peut pas dire qu'ils ont perdu la bataille, car ils ont sauvé leur honneur, ils ont sauvé leur indépendance, ils ont sauvé leur unité, ils ont sauvé leur vitalité !

Monseigneur ne veut pas finir sur ces paroles de bataille et de victoire. Le clergé et les catholiques ne connaissent pas d'ennemis, et ils aspirent à la rencontre et à la réconciliation de tous les Français sur le terrain neutre et sacré de la reli-

gion chrétienne. Là, sous le regard et sur le cœur du Christ, il n'y a que des frères qui ont au ciel le même Père et qui sont sur la terre les enfants de la même famille!

CHAPITRE III

CE QUE L'ON PEUT FAIRE DANS UN CANTON

Plus d'une fois déjà, en conversation ou en retraite ecclésiastique, par la parole ou par la plume, sous forme d'ordonnance ou par manière de conseil, nous avons exprimé notre pensée sur la place importante qui revient au canton dans l'organisation religieuse du diocèse. Il nous plaît de revenir sur ce sujet et de préciser nos désirs, nos projets, les expériences déjà faites et les progrès à réaliser.

Pour bien faire comprendre à notre clergé et à notre peuple comment la vie religieuse doit se concentrer au canton et s'épandre de là dans les paroisses suffragantes, nous voulons d'abord rappeler et caractériser la mission du doyen. Le doyen dans son canton est le représentant naturel de l'autorité diocésaine; entre lui et l'évêque vient s'interposer l'archidiaque; et par l'archidiaque l'unité s'établit, et la vie circule du centre aux extrémités, de l'évêché dans tous les cantons. Le doyen est l'œil de l'évêque : il surveille. Le

doyen est la main de l'évêque : il exécute. Le doyen est le cœur de l'évêque : il rend service et il prête son appui à tous les prêtres de son doyenné. Tout son rôle peut s'exprimer en trois mots : surveillance, direction et bonté. Ce ne sont pas là de vaines paroles. Pratiquement le doyen veille avec une prudente sollicitude sur tous ses confrères du canton, et il leur donne, quand c'est nécessaire, de charitables avis. Il les invite et les reçoit cordialement à sa table. Il va les voir dans leurs tristesses et dans leurs maladies. Il est leur confident et leur conseiller. Il s'occupe non seulement du clergé, mais encore des paroisses de son canton qu'il visite chaque année, d'ordinaire en avril ou mai, entre Pâques et la première Communion. Cette visite décanale est à nos yeux de la plus haute importance, et nous voudrions qu'aux yeux des paroissiens elle prît les proportions d'un véritable événement religieux. Elle pourrait être annoncée au prône le dimanche précédent, et les parents seraient invités à assister à l'examen de première Communion de leurs enfants, qui doit avoir lieu sous la présidence du doyen. Dans cette même visite, le doyen inspecte attentivement la tenue de l'église et des chapelles publiques ou semi-publiques non exemptes, ainsi que la sacristie avec tout son mobilier. Il inspecte les

écoles libres au point de vue de l'instruction religieuse. Il se fait présenter le livre des âmes ou *Status animarum* prescrit par le Rituel romain, les registres de catholicité et le livre-journal de la comptabilité paroissiale. Cette visite décanale est suivie d'un rapport succinct et complet que le doyen doit adresser, avant la fin de juillet, à M. l'archidiacre.

Ces simples indications disent clairement que la fonction de doyen n'est point une sinécure, et elles nous font entrevoir tout un mouvement religieux qui peut et doit se produire autour du curé de canton.

*
* *

Le canton est un centre. Là souvent se réunissent les prêtres du canton. Ils s'y réunissent habituellement pour *les conférences ecclésiastiques* dont le nombre réglementaire et obligatoire est de six par année ; tous les prêtres y assistent sous la présidence du doyen, qui dirige la discussion, et qui, après chaque conférence, envoie à l'archidiacre un procès-verbal relatant les absences et les présences, la liste des sujets traités, la date exacte et le lieu de réunion de la conférence suivante.

Là, au canton, peut avoir lieu *la retraite mensuelle*. Quelle belle institution! Et comme il nous est doux de féliciter et de remercier les doyens qui ont réussi à procurer à leurs confrères ce réconfort spirituel!

Nous voudrions aussi que, dans la maison du doyen, fût constituée *une bibliothèque ecclésiastique* mise à la portée du clergé cantonal. Les jeunes prêtres y trouveraient des livres de science religieuse qui les aideraient à continuer et à compléter leurs études du grand séminaire. Le doyen ou un prêtre désigné par lui serait chargé du prêt des livres et de toutes les démarches nécessaires à l'entretien et à l'enrichissement de cette bibliothèque.

Les prêtres se rencontrent au canton; ils s'y retrempe dans l'amitié, dans la piété et dans l'étude, et ils en rapportent des idées, des initiatives, des méthodes, des impulsions, des désirs d'apostolat et des instruments de zèle. Sous la direction du doyen, ils se concertent pour instituer et préparer des *fêtes religieuses* assez belles pour impressionner les populations et leur faire du bien, par exemple une première communion qui laisse de profonds souvenirs dans l'âme des enfants et des parents, — une adoration perpétuelle qui attire les fidèles de plusieurs paroisses voisines,

— une fête de confrérie, avec messe de communion, prédication et beaux chants... Nos confréries sont devenues presque partout des cérémonies creuses et inutiles qui commencent par la distribution d'un pain béni et qui finissent par des réjouissances purement profanes. Ces vieilles institutions demandent à être revivifiées par le zèle ingénieux de plusieurs prêtres travaillant ensemble.

En attendant que soit créé le groupement des prêtres sous le même toit, établissons *le travail en commun*, ce que l'on pourrait appeler les groupements momentanés. Parmi nos populations déchristianisées, il faudrait instituer des missions à jet continu. Comment faire? où aller chercher des missionnaires? Ils ne sont pas loin. On les trouve sur place. Ce sont les prêtres du canton. Pourquoi telle paroisse du canton n'aurait-elle pas une mission de huit ou quinze jours avec retraite des enfants et réunion à l'église pour les adultes à peu près tous les soirs? Trois, quatre ou cinq prêtres du canton séjourneraient dans cette paroisse pendant la durée de la mission et exerceraient de la sorte sur un point donné une puissante action religieuse. Dans un de nos congrès cantonaux, à Mantes, on nous a demandé de rendre cette innovation obligatoire et d'investir le doyen de l'autorité nécessaire pour imposer le fonction-

nement de la mission. Nous ne pensons pas qu'il soit utile de procéder ici par ordonnance. Nous avons peu de confiance dans les innovations imposées; nous attendons presque tout de la bonne volonté et de la libre initiative de notre clergé.

Quand nous parlons du travail des prêtres en commun, nous pensons surtout à *nos jeunes prêtres*, qui arrivent dans les paroisses animés des meilleures intentions et qui, hélas! s'attiédissent et se dépriment si vite sous l'influence d'un milieu paroissial réfrigérant et exténuant. Nous supplions leurs aînés dans le sacerdoce et surtout MM. les Doyens d'avoir égard à la situation et aux besoins particuliers des jeunes vicaires et des jeunes curés de campagne, de leur adresser un mot d'encouragement, de leur donner des conseils bienveillants, de leur imprimer une direction apostolique, de leur procurer des occasions d'agir et de se dépenser utilement pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. Les premières années de sacerdoce sont décisives pour l'avenir d'un prêtre, et une vie sacerdotale, qui commence dans le désœuvrement et l'ennui, est menacée de se continuer et de s'achever dans l'impuissance et la stérilité. Heureux le jeune prêtre qui trouve dans son canton les leçons vivantes et les vraies méthodes du zèle, et qui n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir

comment se fondent et fonctionnent les œuvres pastorales.

Les *Œuvres* sont le salut des paroisses. Au canton, les catéchismes se font régulièrement, prennent l'enfant tout petit et le conservent le plus longtemps possible après la première communion. Au canton, le patronage continue et complète le catéchisme, et à ce patronage vient quelquefois s'adjoindre un cercle d'études ou une société de gymnastique. Au canton, les jeunes filles sont assemblées dans une société de persévérance ou dans une réunion d'enfants de Marie, sous la direction d'un comité de dames zélatrices. Au canton, il y a une salle paroissiale où se donnent de temps en temps des conférences, où se trouve une bibliothèque ouverte à tous les paroissiens. Au canton, la diffusion de la bonne presse est sérieusement organisée, et le bon journal a des dépositaires, des vendeurs, des distributeurs, des crieurs, des acheteurs au numéro et de nombreux abonnés.

Et du canton toutes ces œuvres et beaucoup d'autres rayonnent dans la région et deviennent *interparoissiales*. Les patronages se connaissent, se font visite, se tiennent, s'assistent les uns les autres et se groupent tous ensemble pour donner, ici ou là, des fêtes religieuses ou sportives. Une

bibliothèque circulante parcourt successivement toutes les paroisses du canton. Une mutualité enlace dans son réseau les enfants des écoles libres, les patronages, les chrétiens adultes de la circonscription. Que si, dans une localité, on pouvait fonder une caisse rurale ou une assurance contre la mortalité du bétail, bien vite cette petite œuvre locale serait imitée dans les localités voisines.

Pour unifier le canton, il serait même utile de créer un *bulletin cantonal* qui intéresserait vivement les populations en leur donnant les nouvelles religieuses de la région et en les tenant au courant des entreprises apostoliques de leur clergé. Ce Bulletin cantonal, édité à frais communs, ne serait pas une lourde charge, et il entrerait promptement dans toutes les familles.

Enfin, les *congrès cantonaux* que nous venons d'instituer auront précisément pour résultat de ramener et de vivifier l'esprit chrétien dans les cantons, d'exciter les prêtres à une activité plus intense et à une fraternité plus intime, d'associer les laïques aux initiatives du clergé, de faire passer dans la réalité quelques-unes des idées que nous venons d'exprimer.

*
* *

Dès maintenant nous sommes heureux de cons-

tater que dans plus d'un canton du diocèse de Versailles les choses se dessinent et s'ébauchent selon le plan qui est dans nos rêves et qui répond à nos désirs.

En ce qui concerne la sanctification du clergé par les retraites mensuelles, nous savons que, dans tel presbytère cantonal, les prêtres se réunissent tous les quinze jours pour une récollection spirituelle, et que, dans tel autre, après le temps donné à la piété, il se fait un échange de vues sur le ministère et les œuvres. A Athis chez les Frères, et à Milly chez M. le Doyen, se groupent tous les mois un certain nombre de prêtres des cantons de Milly, de Longjumeau, de la Ferté-Alais, d'Arpajon, de Boissy-Saint-Léger et de Corbeil. Le doyen de Chevreuse vient d'organiser un service de voitures pour permettre aux prêtres de se rendre plus facilement au Mesnil-Saint-Denis, et nous avons la joie de compter onze doyens qui ont déjà la retraite mensuelle et dix qui sont disposés à l'instituer.

En ce qui concerne le mouvement religieux cantonal, nous pouvons aussi mentionner des résultats déjà acquis et des innovations heureuses qui commencent à poindre. Dans beaucoup de cantons nous voyons s'effectuer la coordination et la centralisation des efforts du clergé, les

prêtres sortir de leur isolement et se prêter un mutuel concours dans leurs entreprises de zèle, et presque partout les populations font bon accueil aux appels et aux essais des pasteurs. Qu'il nous soit permis de citer ici le canton de Palaiseau où depuis un an ou deux des conférences religieuses sont données mensuellement de paroisses en paroisses. Orsay, Bures, Gil, Igny, Vauhalla, Saclay, Saint-Lambert, Milon, Voisin-le-Bretonneux ont été successivement visitées par des conférenciers volontaires, à la tête desquels se place M. l'abbé Batiffol, premier aumônier de Saint-Nicolas d'Igny. Ici on offre aux paroissiens une conférence dialoguée, là on leur procure une séance de projections soit à l'église, soit dans une salle profane. On arrive facilement à grouper 100 à 150 grandes personnes. Quelquefois on invite des conférenciers étrangers à la localité, prêtres ou laïques. C'est d'octobre à mai que se fait ce travail d'évangélisation par la parole, et la diffusion de la bonne presse prépare, accompagne et complète l'œuvre des conférences. Un prêtre de ce canton nous expose en ces termes les résultats déjà obtenus :

« 1° Nous avons créé là des occasions de contact avec des gens que nous ne voyons jamais ailleurs.

« 2° On apprend à nous connaître. On constate que le prêtre est un homme de savoir qui peut parler de sujets variés, autres que les sujets de sermons. Et il est aisé de comprendre que les occasions se présentent sans peine, même dans des conférences très profanes, de glisser quelque bonne vérité, ou de rappeler les leçons élevées de l'Évangile. Ne faut-il pas éclairer par tous les moyens ?

« 3° Nous avons eu l'occasion de faire traiter des sujets que nous pensions, au premier abord, trop au-dessus de l'auditoire. Nous y avons remarqué une attention soutenue, intéressée. Faut-il conclure que nous concourons à l'éducation intellectuelle de nos gens ? Sans doute. Et nous espérons arriver à remplacer petit à petit nos conférences projectionnées par des conférences uniquement parlées.

« Étant donné le mouvement que nous sentons dans les esprits autour de nous et en faveur de la divine Cause que nous personnifions, nous avons la conviction que non seulement nos efforts ne sont pas vains, mais encore que nous creusons un sillon qui sera fécond un jour. Et avant dix ans (car nous sommes de ceux qui tiennent compte de ce précieux facteur, le temps), il nous semble que nous pourrons avoir la preuve que

nous avons raison de ne pas nous épargner et d'avoir confiance en Dieu. »

Nous enregistrons avec joie ces constatations et ces espérances, et en mentionnant le bien qui déjà se réalise, nous signalons le bien qui peut être entrepris sans témérité et avec chance de succès. L'heure que nous vivons est difficile; mais, malgré la pluie et le vent, le laboureur creuse son sillon et y jette son grain; et ainsi l'apôtre, en dépit de toutes les persécutions, poursuit son œuvre, renouvelle ses méthodes, évangélise son peuple, cultive les âmes et vient à bout du mal par le bien.

CHAPITRE IV

SAUVONS LA FRANCE

PAR LES MISSIONS PAROISSIALES

Tel est le titre d'une brochure d'une centaine de pages que vient de faire paraître le R. P. George, missionnaire apostolique. Nous voudrions voir cette brochure entre les mains de tous les prêtres et de tous les catholiques de France, tant elle répond aux besoins de l'heure présente.

Le R. P. George proclame la nécessité des missions et appuie sa thèse sur des preuves irréfutables. « Sachons le reconnaître, écrit-il, si la colère de Dieu plane sur nous; si la persécution continue de sévir, implacable et féroce; si nous sommes flagellés et humiliés; si tant de combinaisons de salut avortent; si même tant d'œuvres de foi, de charité et de dévouement semblent stériles; si, à tant de prières, les cieux restent sourds, quelle en est la cause secrète? Ah! n'en accusons point telle manœuvre politique plus ou moins heureuse et ne nous en prenons pas à la scélératesse incontestable de nos adversaires, mais écoutons

le prophète Isaïe, il nous donnera l'explication :
« Lorsque vous étendrez vos mains vers moi, je dé-
« tournerai mes yeux de vous, et lorsque vous mul-
« tiplierez vos prières, je ne vous écouterai point,
« parce que vos mains sont souillées. Lavez-vous,
« purifiez-vous ; ôtez de devant mes yeux la mali-
« gnité de vos pensées ; cessez de faire le mal ; appre-
« nez à faire le bien ; après cela, venez m'offrir vos
« vœux et vos prières, et vous pourrez vous plaindre
« de moi si je ne vous exauce pas. » (Isaïe, I, 15.)
Donc la conversion est l'œuvre voulue de Dieu,
la seule qui l'apaise et qui ramène sa bénédiction,
l'œuvre nécessaire sans laquelle il n'y a pas de salut
possible. Or comment obtenir ce résultat ? Sans
doute le ministère ordinaire est là ; le pasteur
attend les âmes et il les recherche. Mais combien
peu est efficace cette action restreinte ! Que faire
alors ? Partout où il y a des âmes à convertir, dans
les villes et dans les campagnes, il faut organiser
et entreprendre avec ardeur une vaste, sérieuse
et apostolique bataille contre l'enfer, il faut re-
courir à une mission... »

Et ailleurs, revenant sur la même pensée avec
la même chaleur de conviction, le R. P. George
écrit : « Le mal est immense, on ne veut plus ni
croire ni pratiquer, un vent de folie passe sur notre
France. Mais au lieu de dire : Attendons, ce n'est

pas l'heure, nous crions, au contraire : O prêtres de Jésus-Christ, voici l'heure de sortir du sommeil, car nous ne pouvons être « ni des gardiens som-
« nolents qui ne voient pas, ni des chiens muets
« qui n'aboient pas ». L'incendie étend partout ses ravages ; n'est-ce pas l'heure de crier au feu?... Quand Dieu voulut sauver la France, il fit dire à Jeanne d'Arc : Pars, c'est l'heure. C'était l'heure où la France agonisait, où l'ennemi chantait déjà victoire, où le roi croyait tout perdu et avait pour ainsi dire abandonné le combat. Et Jeanne rallia les troupes sous l'étendard de l'immortel Roi des siècles, et elle triompha. Ainsi, en ce moment, c'est l'heure de se resserrer autour de notre admirable chef, le Souverain Pontife, de prendre son mot d'ordre, de marcher à l'ennemi avec ensemble, dans la plus stricte discipline. Jésus nous y anime en nous disant : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde! » Attendre! Mais ne serait-ce pas trahir Dieu qui nous confie sa cause, l'Église furieusement attaquée, les âmes dont le salut est actuellement si compromis? Sera-ce temps d'agir quand la défaite sera complète? S'il est un reproche à nous faire, n'est-ce pas d'avoir trop attendu? Nous disons donc : Travaillons, luttons, sauvons les âmes, c'est l'heure! »

*
* *

Prêtres et fidèles ne liront pas sans émotion de telles paroles et voudront faire quelque chose pour les réaliser. Que feront-ils?

1° Sachons d'abord que nous avons de par la loi la liberté de donner et de faire donner des missions paroissiales. Si nous n'avions pas cette liberté, nous devrions la prendre. Mais nous l'avons. La grande objection qui s'opposait aux missions, c'était la circulaire Waldeck-Rousseau s'appuyant sur les articles organiques et ne permettant l'accès de la chaire chrétienne qu'au clergé paroissial et concordataire. Cette objection n'existe plus. La loi de séparation en a fait justice ainsi que de toutes les servitudes imposées au clergé en échange du budget des cultes. L'indemnité budgétaire a disparu ; les fondations, dont les associations cultuelles pouvaient hériter, ont été confisquées. On ne peut plus rien nous prendre ; nous sommes donc libres de faire ce que nous voudrons, d'appeler et d'entendre des orateurs de notre choix. Nous serions inexcusables de ne pas profiter de cette liberté.

2° Les missions paroissiales réussissent presque toujours et presque partout. Aucune mission n'est complètement inutile. Sans doute les impies n'en

veulent pas et les combattent avec acharnement. Sans doute les indifférents eux-mêmes, les tièdes, les âmes illusionnées et à moitié bonnes les redoutent et en sont importunées. Mais les âmes droites, les vraies chrétiens les aiment, les désirent et sont avides d'en recueillir les bienfaits. Elles sont fortement combattues par l'enfer; mais elles ramènent à Dieu les âmes de bonne volonté. Elles sont un puissant moyen d'agir sur les masses, d'atteindre la jeunesse, les hommes, les ouvriers, les indécis et même les adversaires. Même quand elles ne convertissent pas, elles sont une préparation et un acheminement vers l'amélioration religieuse d'une paroisse.

3^e Nous conseillons aux familles chrétiennes et fortunées de subvenir aux frais que nécessite une mission paroissiale. Avec quelques centaines de francs on peut faire un bien incalculable. Quelques catholiques riches pourraient même fonder une mission, c'est-à-dire constituer un capital suffisant pour que les revenus pourvoient aux dépenses de ces saints exercices. Ils travailleront ainsi non seulement pour le présent, mais pour l'avenir. Et qu'on ne dise pas que le denier du culte aura à souffrir des générosités accordées à la mission. C'est le contraire qui arrivera. La mission forme des chrétiens; or une paroisse qui compte beau-

coup de bons chrétiens trouvera toujours le moyen de faire vivre son clergé. La grande question à l'heure actuelle n'est pas la question du denier du culte, mais la question du retour de notre peuple à la foi chrétienne. Si le clergé cherche avant tout le règne de Dieu, le reste lui viendra par surcroît. Jésus-Christ disait à ses apôtres : « Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans valise et sans chaussures, avez-vous manqué de quelque chose ? » — « De rien », dirent-ils.

4° On peut encore suffire aux dépenses indispensables d'une mission, en s'adressant aux excellentes Oeuvres de Saint François de Sales et des Campagnes, qui ne demandent pas mieux que de venir en aide à la gêne du clergé paroissial et des missionnaires. Il faudrait établir ces œuvres à peu près partout, et l'on serait sûr de leur coopération. Les missionnaires, d'ailleurs, se contentent de peu, quelquefois même ils ne réclament aucune rétribution.

5° Reste à trouver des missionnaires. Les Congrégations religieuses n'existent plus en France. Toutefois les membres des Congrégations existent encore, et, soit qu'ils résident en France, isolés et dispersés, soit qu'ils résident à l'étranger, on peut facilement faire appel à leur zèle et utiliser leurs services. Et puis, un peu partout, il y a des mis-

sionnaires diocésains très méritants et très dévoués. Dans le diocèse de Versailles, nous avons sous la main les missionnaires diocésains de Paris, dont l'éloge n'est plus à faire, et qui, tous les ans, donnent chez nous un très grand nombre de missions. Nous les rencontrons à chaque pas dans nos tournées pastorales, et nous constatons partout les heureux résultats de leur action apostolique.

*
* * *

« O missionnaires de la sainte Église, accourez, s'écrie le R. P. George, à la fin de sa vibrante brochure. En ce moment, tous les points du territoire sont envahis par les armées de Satan; des familles, des paroisses, des contrées entières gémissent sous le joug, les âmes se perdent en masse; bénis par les évêques, unis aux pasteurs dont vous défendez les troupeaux, tenant en main votre glorieux étendard, la Croix et le Rosaire, rassurez le peuple chrétien affolé, ralliez les timides et les fuyards; ne vous arrêtez pas à des manœuvres de parade; allez droit à l'ennemi et engagez le bon combat. *Ne craignez rien*, nous dit à tous notre adorable Chef, *car j'ai vaincu le monde.* » Nous applaudissons à ces nobles paroles,

et cependant nous croyons devoir les compléter par trois remarques importantes :

1° Nous professons comme le R. P. George une ardente sympathie pour les missions, mais nous ne partageons pas sa défiance à l'égard des œuvres sociales. Il est certain que les œuvres sociales sont par elles-mêmes incapables de convertir un peuple, et personne n'a jamais dit ni pensé qu'elles pouvaient remplacer la prédication apostolique. Ces œuvres, cependant, sont utiles pour préparer le succès des missions et pour en garantir les fruits; elles sont aujourd'hui à peu près partout un moyen efficace d'atteindre l'âme populaire et de l'orienter vers la pratique religieuse. « Quant à la sociologie, écrit le R. P. Bouchage, dans son beau livre : *Introduction à la vie sacerdotale*, ce serait une sorte de trahison pour un prêtre de ne pas l'étudier, car cette science est aussi rare que nécessaire. » Nous avons en effet devant nous une société qui demande des réformes et, si l'étude de ces réformes est abandonnée aux fanatiques et aux démagogues, les masses seront trompées et de plus en plus réduites à la misère physique, morale et religieuse. Les prêtres et les catholiques ont donc le droit et le devoir d'entreprendre, là où c'est possible, des œuvres économiques et sociales. L'utilité des œuvres sociales se con-

cilie parfaitement avec la nécessité des missions.

2° Il importe encore de remarquer que les missions ne sont véritablement efficaces que dans les paroisses fortement organisées. Si la mission n'a pas été préparée et si elle n'est pas continuée par les prêtres du lieu, par le clergé paroissial, elle n'est qu'un feu de paille qui s'éteint sans laisser après lui ni lumière ni chaleur, elle est une culture intense, mais momentanée et artificielle qui ne donne que des résultats sans lendemain. Le ministère paroissial ordinaire et le ministère extraordinaire des missions doivent rester unis, se prêter un mutuel concours et se fortifier l'un par l'autre. C'est par le zélé et sage exercice de ces deux ministères que la Rédemption est appliquée, que les âmes se sauvent et que se prépare un meilleur avenir religieux.

3° Pour prévenir les illusions et les déceptions, nous tenons enfin à dire en terminant, que, dans nos régions déchristianisées, les missions ne sauraient produire les mêmes résultats que dans les pays chrétiens, tels que la Bretagne et la Vendée. Dans ces provinces privilégiées, où tout le monde a la foi, une mission opère infailliblement un retour général à la pratique chrétienne. Chez nous, il n'en va pas de la sorte. La plupart de nos paroissiens pourront venir à la mission, mais ne

pourront pas la terminer par la confession et la communion. Ils ignorent à peu près totalement les vérités religieuses, ils sont déshabitués de la prière et des sacrements, et ce n'est pas en trois semaines que nous leur rendrons des convictions et des habitudes chrétiennes. La conversion de nos pauvres infidèles est une œuvre de longue haleine qui demandera du temps et toutes les industries du zèle pastoral. Beaucoup de vies sacerdotales devront s'y employer et s'y user. Voulons-nous dire par là que la mission ne fera aucun bien dans nos paroisses? Elle en fera beaucoup. Elle affermira les âmes déjà chrétiennes, elle convertira un certain nombre de tièdes et d'indifférents, elle gagnera à la religion quelques unités, elle amènera à l'église des hommes et des femmes qui en avaient oublié le chemin depuis longtemps, elle accrédi tera les idées et les vérités religieuses, elle encouragera les bons et intimidera les sectaires, elle donnera en un mot à la paroisse une excellente impulsion et elle sera pour tous un immense bienfait.

CHAPITRE V

DE L'ÉRECTION DE NOUVEAUX LIEUX DE CULTE DANS LE DIOCÈSE DE VERSAILLES

Pendant les retraites ecclésiastiques qui viennent de se terminer, nous avons conféré avec nos prêtres sur la situation présente de l'Église de France, sur les ruines déjà faites et sur celles qui se préparent, sur les moyens à prendre pour réparer les ravages de l'impiété, pour sanctifier les âmes, pour évangéliser notre peuple. Parmi les sujets que nous avons soumis à l'attention et au zèle de notre clergé, il en est un que nous devons particulièrement signaler aux catholiques, parce qu'il les intéresse autant que nous, parce qu'il réclame leur généreuse collaboration. Il s'agit de l'érection de nouveaux lieux de culte dans le diocèse de Versailles. Entre nos prêtres et nous, il a été convenu que de ce côté il y avait quelque chose à faire et qu'il importait de se mettre à l'œuvre sans retard, que la question était capitale, actuelle, urgente, et qu'il fallait le plus tôt possible en saisir l'opinion.

En effet, nous avons dès maintenant, et nous allons avoir de plus en plus à la campagne des églises non entretenues, non réparées, ouvertes à la pluie et à tous les vents, entamées par la toiture, ébranlées jusqu'à la base et ruinées. D'ici vingt ans, presque la moitié de nos pauvres églises de campagne seront inhabitables. Nous pourrions déjà dans le diocèse en citer quelques-unes qui sont menacées de bientôt disparaître. Faut-il laisser des populations entières sans église et sans culte? Faut-il laisser des paroisses tomber dans l'infidélité, revenir à l'état païen, c'est-à-dire à l'état sauvage? Faut-il laisser tout ce peuple naître, vivre et mourir sans prières, sans sacrements, sans cérémonies religieuses, sans rien de divin qui l'empêche de s'abrutir et de se matérialiser tout à fait? Une telle extrémité est inévitable si nous ne remplaçons pas les églises qui tombent par de nouveaux lieux de culte. Une telle extrémité nous fait horreur, et au prix des plus grands sacrifices nous devons la prévenir. Nous ne pouvons pas permettre qu'elle se consume sous nos yeux, sans faire le possible et l'impossible pour y remédier. Et puis ce n'est pas seulement dans les campagnes que l'érection de nouveaux lieux de culte est dès aujourd'hui nécessaire. C'est dans les villes, et spécialement aux environs de Paris.

Depuis un certain nombre d'années, les campagnes se dépeuplent et émigrent dans les cités. Le monde agricole diminue et le monde industriel se développe sans cesse. Les agglomérations ouvrières se rencontrent partout, sur les bords de la Seine, de la Marne, de l'Oise, de l'Essonne, de l'Orge, de la Juine, de l'Yvette, de la Bièvre, de la Mauldre, de l'Epte, de la Vaucouleurs, etc... Sans compter que des milliers d'employés qui ont leur travail à Paris se procurent une résidence en dehors de Paris, évitant ainsi la cherté des loyers et l'air malsain de la grande capitale. D'un recensement à l'autre, de 1902 à 1906, le département de Seine-et-Oise s'est accru de quarante mille habitants ; il compte actuellement 750.000 âmes. C'est autour de Paris, dans un rayon de dix ou quinze lieues, que cet accroissement s'est fait sentir. Partout sortent de terre des agglomérations nouvelles, des villages, presque des villes. Et alors nous voyons des paroisses de 4.000 âmes, telles que Chaville, des paroisses de 8.000 âmes, telle que Le Raincy, qui ont des églises grandes comme la main, absolument insuffisantes. Nous voyons des communes, nées d'hier, qui comptent déjà plus de 4.000 habitants, telles que Vigneux, et qui n'ont pas d'église. Nous voyons aux portes de Versailles un quartier populeux, tel que Por-

chefontaine, qui appartient nominalement à la paroisse de Sainte-Élisabeth et qui de fait est presque dénué de tout secours religieux. Nous pourrions multiplier les exemples et citer dans le diocèse au moins vingt localités qui ont besoin d'un lieu de culte. Quelques prêtres se sont émus de cette situation, et il nous est doux de remercier M. le Curé de Livry, qui construit une chapelle à Gargan, M. le Curé de Deuil, qui va bientôt nous faire bénir une chapelle à Labarre, M. le Curé de Montigny-les-Cormeilles, qui veut consacrer ses dernières forces à l'érection d'une chapelle à Beauchamp. Non seulement nous approuvons ces initiatives, mais nous désirons qu'elles trouvent des imitateurs. Notre devoir n'est pas de nous croiser les bras et de rester dans l'immobilité, quand les populations marchent et se déplacent, mais bien de les suivre là où elles vont, de les évangéliser là où elles s'agglomèrent, et de placer tout de suite l'église à côté de la mairie et de l'école, la maison de Dieu au milieu des maisons de l'homme.

En principe tout le monde est de notre avis. Il suffit d'un instant de réflexion pour constater la nécessité, l'opportunité, l'urgence de nouveaux lieux de culte. Mais les hommes pratiques volontiers nous accuseront de rêver l'impossible et

nous opposeront la difficulté financière, à leurs yeux énorme et insurmontable. Nous les entendons murmurer tout bas que déjà les catholiques sont sollicités par le Denier du culte et écrasés par le poids des œuvres charitables et scolaires. Ils nous disent de plus que l'heure n'est pas venue, au lendemain des vols sacrilèges qui ont ruiné l'Église de France, de préparer une proie nouvelle aux spoliateurs éhontés, toujours disposés à de nouveaux forfaits. Ces objections nous impressionnent; nous les avons prévues et méditées; et nous croyons sincèrement qu'elles sont faciles à résoudre. D'abord, disons un mot des difficultés financières, qui nous semblent peu importantes. Qu'entendons-nous par de nouveaux lieux de culte? Voulons-nous désigner par là des églises somptueuses et coûteuses? Pas du tout. Nous avons payé assez cher notre malheureuse manie d'enfouir de grandes sommes dans d'immenses constructions qui ne répondaient pas à des besoins religieux urgents. Le bon Dieu a permis l'effroyable cataclysme qui a balayé toutes nos constructions, pour nous forcer à pratiquer la pauvreté. Il ne faut pas revenir à nos errements. Les lieux de culte que nous déclarons nécessaires dans nos villes et dans nos campagnes, seront des sanctuaires très simples, très peu dispendieux,

quoique très dignes, très convenables et très appropriés à leur destination. Nous planterons au milieu du village ou au centre de l'agglomération ouvrière une petite chapelle démontable, ou construite en ciment armé, qui pourra contenir 200, 500 ou 1.000 personnes, et qui coûtera 10.000, 15.000 ou 20.000 francs. Elle aura extérieurement une physionomie particulière qui la distinguera des habitations communes. Elle sera facile à orner, à entretenir, à chauffer pendant l'hiver. Ici ou là elle pourra servir simultanément d'église et de salle paroissiale. Le pasteur y recevra ses brebis; il les aura sous son regard; il ne leur parlera pas à distance; si les fidèles sont peu nombreux, ils seront du moins groupés au pied de l'autel, et ils pourront prier et chanter ensemble beaucoup plus facilement que dans la solitude glacée d'une église trop grande. Quand notre peuple sera converti, quand nous l'aurons ramené à la foi des anciens âges, il établira le règne social de Jésus-Christ et il construira de grandes cathédrales. A l'heure présente, il faut refaire son éducation religieuse, lui enseigner le catéchisme, lui redonner la vie chrétienne élémentaire: pour exécuter ce travail préliminaire d'évangélisation, les cathédrales ne sont pas nécessaires, les modestes sanctuaires suffisent amplement. Nous pen-

sons que tout le monde nous comprendra. Quand nous parlons de nouveaux lieux de culte à ouvrir dans ce diocèse, nous n'exprimons que des ambitions modérées, raisonnables, parfaitement réalisables; nous ne demandons pas l'impossible; nous ne voyageons pas dans le rêve et dans la chimère, nous cheminons sur le terrain solide des réalités possibles et faciles. Il faudra peu d'argent pour obtenir les résultats que nous convoitons, et qui sont à nos yeux d'une importance majeure. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas laisser sans religion, sans Dieu en ce monde, *sine Deo in hoc mundo*, les populations immenses que nous rencontrons à chaque pas dans le diocèse de Versailles. Les catholiques fortunés et généreux sont nombreux chez nous. Ils prendront en pitié les détresses religieuses dont ils sont avec nous les témoins attristés, et ils nous aideront à donner des sanctuaires aux localités qui en ont besoin.

Il est bien entendu d'ailleurs que toutes les précautions seront prises pour que ces nouveaux lieux de culte ne puissent, en aucun cas, être volés, confisqués, aliénés, détournés de leur destination, livrés à des liquidateurs. Nous savons qu'il n'y a pas de justice pour les Congrégations, pour le Clergé, pour la Religion. Nous savons que tous

les crimes peuvent être impunément commis par une Assemblée délibérante que terrorise une poignée de sectaires. Aussi nous prendrons nos mesures pour rendre désormais impossible le vol de nos sanctuaires. Ils seront la propriété de sociétés civiles très légalement constituées, ou mieux encore ils resteront des propriétés privées, et nous espérons bien qu'il ne se trouvera pas sur la terre de France des législateurs assez impudents pour décréter le vol, la confiscation des biens appartenant à des particuliers, à des citoyens français. Les prêtres éviteront d'être propriétaires, ils ne seront que des locataires¹. On pourra les chasser d'une maison qu'ils auront prise en location, mais on ne pourra pas leur voler une maison qui ne sera pas à eux. Il est triste, dans une société civilisée, d'être obligé de recourir à de tels expédients : des jours viendront sans doute où le droit commun sera accordé au clergé comme à tout le monde ; en attendant des temps meilleurs, nous saurons nous accommoder aux iniquités qui pèsent sur nous, et nous échapperons aux spoliateurs par la

1. Nous faisons la même remarque à propos des ornements et vases sacrés qui peuvent être offerts à nos églises. Désormais tous ces objets devront être non des *dons*, mais des *prêts* consentis par M. ou M^{me} X... à M. l'abbé Y... pour l'usage de telle église. M. le Curé de ladite église attestera par écrit que tel objet déposé dans son église lui a été simplement prêté.

pauvreté totale. On peut donc sans crainte se mettre à la construction de nouveaux lieux de culte. Ils coûteront peu cher, et nous prenons d'avance l'engagement d'en assurer légalement la conservation entre les mains de leurs légitimes possesseurs.

Reste une dernière objection. On nous a dit que le Denier du culte pourrait souffrir de l'appel que nous faisons en faveur des nouveaux lieux de culte. Nous ne le pensons pas. Les catholiques de France s'habitueront assez vite au Denier du culte, ils comprendront que l'existence matérielle de leur Église dépend essentiellement de leur concours, et peu à peu l'on verra s'acclimater chez nous le régime des contributions volontaires, qui donne de si admirables résultats en certains pays, notamment dans les pays anglo-saxons. Quand le Denier du culte sera ce qu'il doit être, c'est-à-dire, quand il aura ses ramifications dans toutes les couches de la société catholique, et jusque dans les familles les plus modestes, quand sur les listes de souscriptions figurera l'obole de l'ouvrier et des pieuses servantes à côté des dons de la classe aisée, quand ce ne seront plus toujours les mêmes qui se feront tuer, les bienfaiteurs habituels de nos œuvres, qui sont actuellement trop chargés, le seront beau-

coup moins, et le fardeau de la charité deviendra plus léger pour quelques-uns en se répartissant sur tous. Un publiciste¹ faisait dernièrement remarquer que l'impôt sur le tabac, qui atteint l'immense multitude des Français, rapporte plus de quatre cents millions par an, et que, avec moins du dixième de l'argent qui s'en va en fumée, on rétablirait le budget des cultes, et, au moyen de cet exemple, il concluait « qu'une souscription pouvant atteindre tous les catholiques non indigents, même s'ils ne doivent fournir chacun qu'une offrande minime, serait incomparablement plus fructueuse qu'une autre souscription où, faute de descendre efficacement dans les masses, on se bornerait à obtenir çà et là quelques généreux sacrifices des catholiques notables déjà épuisés, bien souvent, par de semblables appels. » Il ajoutait : « L'Église de France, comme l'Église d'Amérique, trouvera, nous en sommes convaincus, des ressources surprenantes pour créer même des œuvres nouvelles, qui, sous le Concordat, n'auraient jamais vu le jour. » Nous partageons complètement cette manière de voir et cette ferme certitude, et le souci du denier du culte ne nous interdit nullement le désir, ou, si on l'aime mieux, la témérité de pré-

1. D'Azambuja dans *l'Univers* du 29 août 1907.

parer çà et là l'apparition des nouveaux sanctuaires dont la nécessité est pour nous évidente.

A partir donc de ce jour et pour une période indéterminée, une souscription est ouverte dans la *Semaine religieuse* en faveur de l'érection de nouveaux lieux de culte dans le diocèse de Versailles. Il nous semble que cet appel trouvera dans bien des âmes un écho sympathique. N'avons-nous pas là-dessus une expérience qui encourage notre espoir ? Ne sont-ce pas les dons recueillis dans la *Semaine religieuse* de Versailles qui ont permis à M. le Curé du Chesnay d'élever la belle église de Saint-Antoine de Padoue, qui est actuellement un des plus magnifiques diamants, attachés à la ceinture de notre cité ? Qui peut plus, peut moins. Les lieux de culte que nous réclamons n'auront pas la prétention de rivaliser avec la riche église du Chesnay. Ils ne seront pas des chefs-d'œuvre d'architecture. Ils coûteront chacun de dix à vingt mille francs. L'effort que nous demandons à la charité catholique n'a donc rien d'héroïque, rien d'effrayant pour personne. Il s'agit simplement de donner le nécessaire aux populations en fait de religion, et nous avons la ferme confiance que beaucoup de nos diocésains, prêtres et laïques, se décideront à sacrifier un peu de leur superflu en faveur des localités les plus déshéritées qui

n'ont pas de sanctuaire pour y adorer le vrai Dieu.

Il va sans dire que l'on peut s'intéresser aux nouveaux lieux de culte du diocèse sans participer ostensiblement à la souscription ouverte dans la *Semaine religieuse*. Bien des catholiques à l'heure présente ne sont pas libres de manifester leur foi et leur générosité. Un fonctionnaire, par exemple, risquerait de compromettre son avancement ou même sa place, rien qu'en figurant dans une association ou une souscription qui a un but religieux. Ordinairement, ce sont les méchants qui se cachent pour faire le mal. Aujourd'hui, ce sont les honnêtes gens qui sont obligés de faire le bien en cachette. Si la prudence l'exige, on nous remettra de la main à la main les offrandes destinées à l'œuvre que nous recommandons, ou bien elles apparaîtront comme dons anonymes sur la liste de souscription. En toute hypothèse, on s'adressera directement à l'Évêché ou l'on se servira de l'intermédiaire de MM. les Curés.

Nous bénissons d'avance très affectueusement tous les bienfaiteurs qui voudront bien répondre à notre appel, et à leur intention, à l'intention de leurs parents vivants et morts, nous nous engageons à dire une messe chaque semaine jusqu'à la clôture de la souscription.

CHAPITRE VI

LETTRE DE M^{SR} L'ÉVÊQUE DE VERSAILLES A SON CLERGÉ ET A SON PEUPLE AU SUJET DES BIENS DE L'ÉGLISE USURPÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

L'Église de France va être dépouillée de ses biens. Séminaires, évêchés, presbytères, fondations pieuses pour les défunts, pour les pauvres et pour les écoles chrétiennes, biens de fabrique et de mense épiscopale et curiale, tout va nous être pris, tout va passer en des mains étrangères. La spoliation commence, et déjà, dans notre diocèse, après l'invasion sacrilège du grand séminaire, dont une portion importante nous appartenait, voici que le petit séminaire, qui est tout entier à nous, se trouve transféré et attribué au Bureau de bienfaisance. La série des spoliations va continuer.

En présence de cette usurpation des propriétés ecclésiastiques, il est nécessaire d'avertir et d'éclairer les consciences. Au moment de la grande Révolution, les acquéreurs des biens ecclésiastiques furent en proie à de longues inquiétudes, et la perturbation générale des esprits ne cessa que par

l'intervention miséricordieuse de Pie VII, au moment du Concordat. Après plus d'un siècle de paix religieuse relative, nous retombons dans les angoisses d'autrefois. Vous attendez, nos très chers Frères, la parole de vos chefs, et déjà un certain nombre d'entre vous nous ont demandé des solutions et des directions pratiques. Notre désir, dans cette lettre, est de répondre à vos inquiétudes et à vos interrogations. Nous allons essayer de vous dire clairement ce que vous devez penser et comment vous devez vous comporter au sujet des biens ecclésiastiques usurpés par le Gouvernement.

I. Pour expliquer et justifier l'usurpation des biens d'Église, on allègue différents prétextes, qui méritent à peine l'honneur d'une courte réfutation. On dit : « *Ce sont des biens abandonnés, des biens sans maître. Nous les prenons et nous les attribuons.* » Ecoutez sur ce point la réponse vengeresse de Pie X dans son Encyclique du 6 janvier 1907 : « On a pris à l'Église ses biens, elle ne les a pas abandonnés. Par conséquent, déclarer les biens ecclésiastiques vacants à une époque déterminée si, à cette époque, l'Église n'a pas créé dans son sein un organisme nouveau, soumettre cette création à des conditions en opposition certaine avec la constitution divine de cette

Église, attribuer ensuite ces biens à des tiers, comme s'ils étaient devenus des biens sans maître et finalement affirmer qu'en agissant ainsi on ne dépouille pas l'Église, mais qu'on dispose seulement des biens abandonnés par elle, ce n'est pas simplement raisonner en sophiste, c'est ajouter la dérision à la plus cruelle des spoliations. » Nous n'avons rien à ajouter à ces paroles du Souverain Pontife. Elles sont évidentes. Elles sont le bon sens même.

Pour expliquer et justifier l'usurpation des biens d'Église, on dit encore : « *C'est la loi*, et il faut se soumettre aux lois, quelles qu'en soient les conséquences. » Si donc un texte de loi supprimait demain la dette inscrite au grand-livre et enlevait aux rentiers les treize cent millions que l'État leur verse annuellement... si un texte de loi décrétait la reprise de la propriété capitaliste au profit des prolétaires sans feu ni lieu... si un texte de loi expropriait les établissements industriels et financiers : l'épicerie Potin, les magasins du Louvre et du Bon-Marché, toutes les propriétés de main-morte et toutes les actions des Sociétés civiles et commerciales pour en faire dévolution et attribution aux Bureaux de bienfaisance, aux Communes ou à l'État... est-ce que les intéressés ne crieraient pas tous ensemble : « c'est un vol ! » Et si on venait

leur dire : « Non, c'est la loi. L'opération est légale, donc elle est juste... » est-ce que la conscience publique ne crierait pas plus fort encore que les intéressés : c'est un vol ! Or, la propriété laïque n'est pas plus intangible que la propriété ecclésiastique. Un texte de loi ne peut prévaloir ni contre l'une ni contre l'autre. Avec une précision mathématique, Montesquieu a écrit : « Une chose n'est pas juste parce qu'elle est dans la loi, elle ne doit être dans la loi que si elle est juste. »

Pour expliquer et justifier l'usurpation des biens d'Église, on ajoute : « *Nous les attribuons aux Bureaux de bienfaisance.* Ce sera un profit pour les pauvres. » Quel est donc ce nouveau droit ? Est-il permis de soulager les pauvres avec l'argent arraché à des vivants qui protestent, ou laissé par des morts dont on frustre la volonté légitime ? Est-il permis, sous prétexte d'assister la misère, de violer les testaments, de piller les fondations pieuses, de saccager le patrimoine des défunts ? « Les morts ont des droits dans la société comme les vivants, a écrit Taine, car cette société dont jouissent les vivants, ce sont les morts qui l'ont faite, et nous ne recevons leur héritage qu'à condition d'exécuter leur testament. » Les hommes généreux qui ont donné des biens à l'Église n'existent plus : mais leur testament

existe parmi les minutes des notaires ; mais leur volonté est notoire et authentique ; ils ont laissé après eux un héritage sacré dont la propriété ne peut pas être transférée, dont la destination ne doit pas être changée. — On prétend que les dépouilles de l'Église iront enrichir les pauvres. Est-ce bien vrai ? « Bien mal acquis ne profite jamais. » L'adage est véritable surtout à propos de biens pris à l'Église. A qui ont profité les propriétés ecclésiastiques confisquées en 1790 ? Elles n'ont profité ni aux lettres, ni aux arts, ni à la morale, ni à la justice, ni au peuple, ni à la prospérité générale du pays, ni à la monarchie, qui n'a survécu que d'un an à cette spoliation, ni à la république qui, par les assignats, est allée, bride abattue, à la banqueroute des deux tiers. — A qui a profité le milliard des Congrégations, ce fameux milliard jeté comme une proie aux appétits populaires ? Hélas ! la proie n'a été qu'une ombre et le peuple n'a pas recueilli une miette du festin de Lucullus qu'on faisait miroiter à ses yeux. Et depuis qu'on a supprimé le budget des cultes, à qui a-t-il profité ? Et quand, demain, on aura dispersé, volatilisé toutes nos propriétés ecclésiastiques, toutes nos fondations pieuses, à qui cela profitera-t-il ? Hélas ! disons-le avec une certitude égale à notre tristesse, cette grande dévastation ne

servira à personne, ni aux pauvres, ni aux communes, ni à la nation. Pas un atome de bien ne sortira de cette vaste ruine!

Mais il en sortira pour beaucoup de consciences de lourdes responsabilités et de cruelles anxiétés? Car, hors les cas d'autorisations expressément accordées par le Souverain Pontife, les acquéreurs des biens d'Église encourent l'excommunication portée par le Concile de Trente (Session XXII) et renouvelée par la Constitution *Apostolicæ Sedis*. Les acquéreurs et les héritiers seront tenus à restitution. « Les biens sacrés dont nous avons été spoliés, écrivait récemment l'éminent Evêque de Châlons, réclameront indéfiniment leurs légitimes maîtres. Qu'on les vende, qu'on les achète, qu'on en fasse le trafic que l'on voudra, ou même qu'on les affecte à des services et à des œuvres d'un ordre public; tout cela, au regard de l'Église, est frappé de nullité, tout cela est sacrilège. »

Tels sont en quelques mots les principes sur cet important sujet. Les biens d'Église sont une propriété sacrée. Il est défendu sous peine d'excommunication de les prendre, et il est défendu sous la même peine de les acheter à ceux qui les ont pris. Les acquéreurs des biens d'Église et ceux qui héritent des acquéreurs contractent l'obligation grave de restituer.

II. Et maintenant, nos très chers Frères, vous attendez des solutions et des directions pratiques. Ce n'est pas nous qui parlerons ici, c'est le Souverain Pontife. Le Souverain Pontife est l'administrateur suprême des biens d'Église : seul, il a le droit d'en régler la propriété, l'usage, le transfert, le rachat, l'abandon ou le retour. Seul, il a le droit de maintenir ou d'adoucir la rigueur de la législation ecclésiastique qui les régit ; seul, il a le droit d'accorder aux évêques des pouvoirs extraordinaires pour en régler l'acquisition, la location et la restitution. Or là-dessus le Saint-Père a communiqué aux évêques des instructions et des pouvoirs que nous allons vous exposer aussi brièvement et aussi clairement que possible.

1^o *Églises, Évêchés, Presbytères et Séminaires.*
— Les églises, les évêchés, les séminaires qui sont biens ecclésiastiques, et les presbytères appartenant aux fabriques ne peuvent être l'objet d'un achat. Ces divers immeubles ne pourraient être acquis qu'avec une autorisation spéciale demandée au Saint-Siège pour chaque cas particulier.

Les possesseurs, après acquisition, d'un fonds de terre ecclésiastique sur lequel se trouverait une église ; les possesseurs, après acquisition, de biens meubles ayant un caractère sacré devraient faire

leur possible, sous la direction de l'Ordinaire, pour conserver à cette église sa destination et ne jamais employer ces objets du culte à des usages profanes. L'obligation dont il s'agit s'impose aux héritiers et aux successeurs des acquéreurs.

Le Saint-Père veut que la location des églises, des évêchés, des séminaires, des presbytères, biens ecclésiastiques, soit seulement autorisée en cas de nécessité ou d'évidente utilité pour l'Église.

2° *A quoi sont obligés ceux qui ont acquis sans autorisation des biens d'Église?* — Celui qui a acquis sans autorisation des biens immeubles soustraits à l'Église, ou qui les a aliénés après les avoir acquis, doit, pour être absous de sa faute et relevé de l'excommunication, entrer en composition équitable avec l'Ordinaire, qui appréciera chaque cas en particulier. Cette faculté de s'accommoder s'étend aux héritiers et successeurs des premiers acquéreurs qui n'auraient pas entré en composition avec l'autorité ecclésiastique.

Seul l'Ordinaire, par lui-même ou par un prêtre qu'il délègue pour chaque cas particulier, peut relever de l'excommunication les acquéreurs et les injustes détenteurs des biens ecclésiastiques, et cela moyennant une pénitence convenable et l'obligation de réparer, dans la mesure du pos-

sible, le scandale donné. Ceux que la pauvreté empêcherait d'entrer en composition avec l'Église pourront être absous, mais ils devront, si leur condition matérielle s'améliore, donner les satisfactions convenables. Les fidèles en danger de mort, coupables au point de vue dont nous parlons, doivent, eux aussi, entrer en composition, et, s'ils ne le pouvaient pas, ils en imposeraient le devoir à leurs héritiers, ou bien ils promettaient sérieusement, en cas de retour à la santé, de satisfaire à cette obligation.

3° *A quelles conditions peut-on être autorisé à acquérir des biens d'Église?* — L'Ordinaire peut permettre aux fidèles d'acquérir des biens ecclésiastiques, mais à deux conditions ; la première, c'est que l'acquisition projetée ne causera, par sa réalisation, aucun scandale ; la seconde, c'est que les acquéreurs entreront en composition avec l'autorité ecclésiastique, qui appréciera, suivant les cas, le mode et l'étendue de cette composition. Si les biens à acquérir appartenaient à un Ordre ou à une Congrégation, le consentement des Supérieurs devrait être préalablement requis et obtenu.

4° *Règles particulières concernant l'acquisition des biens mobiliers ecclésiastiques.* — Les Ordinaires de France, par eux-mêmes, par leurs

vicaires généraux, ou par tout ecclésiastique délégué par eux, pourront donner aux fidèles l'autorisation d'acheter les meubles et choses considérées comme telles, les denrées et fruits de la terre, mis sous séquestre et vendus au nom de l'État, aux conditions suivantes : 1° tout scandale devrait être évité ; 2° le prix de vente devrait être équitable et, si ce prix était inférieur à la valeur réelle des choses, une aumône, fixée par l'Ordinaire ou son délégué et destinée à rétablir la justice violée, devrait être faite au profit du vrai propriétaire ; 3° les choses acquises n'étant pas consommables par l'usage et pouvant être conservées, un relevé devrait en être dressé et remis à l'Ordinaire ; 4° enfin les acquéreurs seraient obligés de se déclarer prêts à rendre au vrai propriétaire, contre remboursement des sommes versées et des frais, les choses ainsi acquises.

5° *Location des biens ecclésiastiques.* — L'Ordinaire peut permettre de prendre en location les biens d'Église, soit du Gouvernement, soit de ceux qui les auraient acquis sans l'autorisation du Saint-Siège. Il peut aussi autoriser les locataires qui auraient déjà loué ces biens sans permission à jouir en conscience de leurs baux. Toutefois, ces biens devraient être afferchés suivant leur valeur. Dans le cas contraire, une aumône serait imposée

par l'Ordinaire au locataire en faveur du vrai propriétaire.

D'après le désir du Souverain Pontife, la location des biens ecclésiastiques devrait être consentie pour un temps relativement court. La durée des baux pourrait être de plus de trois ans, mais elle ne devrait pas atteindre dix ans.

6° *Obligations des ayants droit qui revendiquent les biens ecclésiastiques.* — Les Ordinaires peuvent permettre aux fidèles d'avoir recours aux lois civiles pour rentrer en possession des biens donnés ou légués aux établissements ecclésiastiques et confisqués par l'État, et même les exhorter à intenter dans ce but des actions judiciaires. Les fidèles toutefois, en agissant ainsi, doivent avoir l'intention ou de rendre, en temps opportun, ces biens à l'Église, ou d'assurer l'exécution des charges pieuses qui les grèvent.

Les fidèles qui auraient gardé pour leur utilité personnelle des biens ecclésiastiques revendiqués avec succès, seraient obligés ou de les restituer au plus tôt, ou d'en faire acquitter les charges. S'ils les avaient perdus ou aliénés, s'ils ne pouvaient les restituer qu'en partie, une composition avec l'Ordinaire deviendrait nécessaire.

7° *La conduite que doivent tenir les municipalités, les Bureaux de bienfaisance, etc.* — Les

membres des conseils municipaux, des bureaux de bienfaisance et autres établissements similaires doivent, comme tous les citoyens, user de leur influence pour empêcher le dépouillement de l'Église et l'injuste dévolution des biens ecclésiastiques. Toutefois, par une permission du Saint-Siège, ils peuvent, contraints par les lois qui régissent les assemblées dont ils font partie, recevoir du séquestre, mais non revendiquer l'attribution de ces biens, à la condition qu'ils s'engagent, en conscience, à acquitter toutes les fondations qui les grèvent et à les rendre à leurs légitimes propriétaires aussitôt que les circonstances le permettront.

Nous confions toutes ces décisions à notre clergé et à notre peuple, et nous demandons à nos prêtres et à nos diocésains de préparer avec nous pour un avenir prochain les jours meilleurs de la justice, de la liberté et de la paix.

CHAPITRE VII

L'ORGANISATION DU DENIER DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE VERSAILLES

Nos très chers Frères, vous n'ignorez pas quelle est à l'heure présente la situation de votre religion et de votre clergé. Les législateurs que la France s'est donnés ont confisqué la propriété ecclésiastique tout entière, non seulement le budget des cultes, mais encore les séminaires avec les locaux et les rentes qui leur rendaient la vie possible, la caisse des prêtres âgés et infirmes et les prébendes de notre vénérable chapitre, les menses épiscopales et curiales, les fondations consenties aux fabriques paroissiales, même les fondations de messes, les églises enfin avec leur mobilier, qui sont déclarées biens nationaux ou communaux. De pareilles iniquités ne sauraient durer ; mais, en attendant qu'elles soient réparées et rétractées, le devoir incombe au peuple chrétien de fournir à la religion et au clergé les secours matériels indispensables.

Nous savons bien que déjà, nos très chers

Frères, les conditions de la vie vous sont difficiles, que l'impôt pèse lourdement sur vos épaules, que l'agriculture, le commerce, l'industrie, toutes les professions ont grandement à souffrir. Nous savons que les catholiques en particulier ont déjà à suffire aux œuvres d'éducation, de bienfaisance, de préservation, rendues si nécessaires par le malheur des temps. Et cependant, si les populations veulent avoir des prêtres, elles vont être obligées de leur procurer le logement, un morceau de pain, une honnête subsistance, et pour conserver le culte religieux, elles devront en assumer les dépenses inévitables. Qu'on ne nous impute pas cette dure nécessité; elle est la conséquence forcée de la loi de séparation, qui a été faite sans nous et contre nous.

Nous avons pris d'ailleurs toutes les précautions pour rendre l'entretien du culte aussi peu onéreux que possible, et nous venons en toute confiance vous proposer une organisation qui s'établira très facilement dans le diocèse de Versailles.

I. Nous décidons d'abord que *tous les fidèles* du diocèse de Versailles seront invités à participer selon leurs ressources à l'œuvre du Denier du culte. C'est pour eux un devoir d'honneur, non moins que de religion et de justice. Et quand nous

disons tous les fidèles, nous entendons par là non seulement les catholiques pratiquants, mais encore les catholiques plus ou moins indifférents qui, sans pratiquer la religion tout entière, désirent cependant se réserver à eux et à leurs familles la possibilité de la pratiquer. De même qu'il y a beaucoup de Français qui ne sont pas fidèles à toutes les lois de leur pays et qui pourtant ne veulent pas abdiquer leur nationalité, ainsi beaucoup de catholiques ont la ferme volonté de ne pas apostasier, bien qu'ils soient infidèles à certains préceptes de leur religion. Ils tiennent obstinément aux actes religieux fondamentaux, tels que le baptême, la première communion, le mariage à l'église, les funérailles religieuses, l'administration des derniers sacrements, la célébration des grandes fêtes, etc... On peut dire qu'en France, à l'heure présente, le nombre est infime de ceux qui veulent se passer de toute religion. Nous nous adressons donc, pour la constitution du Denier du culte à tous les fidèles, à tous les catholiques, à tous les baptisés.

II. Nous désirons même que le denier du culte soit accessible *aux familles les moins fortunées*, comme aux familles les plus opulentes, et, parce que les prescriptions libres, les indications impré-

cises et flottantes sont généralement frappées de stérilité et aboutissent rarement à un résultat pratique, nous décidons qu'il sera demandé *cinquante centimes par an et par personne*, de manière, par exemple, qu'une paroisse de mille habitants fournisse la somme de cinq cents francs.

Dans notre pensée, cette légère offrande n'est pas une contribution forcée que nous imposons à nos diocésains ; c'est un témoignage de bonne volonté, un acte pratique d'adhésion à la religion catholique que nous proposons à tous les baptisés. Les riches pourront et devront donner davantage ; les moins aisés n'auront pas le droit de dire qu'on les exclut de la participation au Denier du culte ou qu'on leur fait payer trop cher cette participation. Que si un certain nombre de paroissiens refusent de verser cette cotisation minimale de cinquante centimes par an, d'autres paroissiens plus fortunés ou moins récalcitrants verseront volontiers un franc, cinq francs, ou davantage, et les largesses de ces derniers compenseront facilement les déficits créés par l'abstention de ceux qui ne peuvent ou ne veulent rien donner. A peu près partout il sera possible d'atteindre la somme globale exigée de chaque paroisse, c'est-à-dire cinquante francs pour cent habitants, cinq cents francs pour mille, cinq mille francs pour dix mille, etc.,

et la collecte paroissiale sera la résultante de la bonne volonté et de la coopération de tous.

III. Le même principe de solidarité s'appliquera à toutes les paroisses du diocèse dont les *recettes devront être centralisées à l'Évêché*, afin que la répartition en soit faite par l'évêque au prorata des besoins.

Il importe, en effet, à l'indépendance et la dignité du prêtre qu'il ne reçoive pas directement son traitement de ses paroissiens. Et puis un diocèse est comme une famille où les frères plus grands et plus forts viennent en aide à leurs frères plus petits et plus faibles. Beaucoup de paroisses de campagne ne pourront pas faire le traitement de leurs pasteurs; elles seront secourues par les paroisses plus populeuses et plus riches. Ce sera la vraie mutualité, la vraie solidarité chrétienne. Les prêtres de paroisse devront donc diriger vers la caisse diocésaine toutes les aumônes ayant le Denier du culte pour destination. Le contraire créerait un double emploi qui serait une véritable injustice. « Il ne faut pas, disait saint Paul, sollicitant la charité pour ses fidèles Corinthiens, qu'il y ait soulagement pour les uns et détresse pour les autres, mais égalité. »

La concentration des ressources à l'Évêché et leur répartition par l'évêque sauvegardent en même

temps la dignité de tous les prêtres et le soulagement de tous les vrais besoins. Rien ne reste entre les mains du curé ou des bienfaiteurs locaux; tout va à la caisse diocésaine, mais tout en revient; car l'évêque qui dispose des recettes les restitue aussitôt en les distribuant. Il ne donne rien ou à peu près rien aux paroisses riches qui peuvent se suffire à elles-mêmes, il donne le suffisant aux paroisses déshéritées, et de la sorte il assure autant que possible le maintien du culte et les bienfaits de la religion dans toutes les régions du diocèse.

IV. De tout ce qui vient d'être dit il résulte que le Denier du culte est une œuvre diocésaine plutôt que paroissiale, une œuvre dans laquelle la préoccupation du bien général doit primer celle des intérêts particuliers. Cependant le Denier du culte repose complètement sur l'effort de générosité de chaque paroisse. C'est là, dans la paroisse, que se recrutent toutes les contributions qui alimentent la caisse diocésaine, et ce sont MM. les Curés qui ont la mission de recueillir toutes ces contributions. Ils pourront pour cet office se servir de zélateurs et de zélatrices. Mais nous leur conseillons fortement de faire eux-mêmes la visite à domicile de leurs paroissiens et de recevoir personnellement les offrandes de leurs ouailles. Ils

auront soin, dans cette visite générale, de ne pas oublier les groupements, tels que les Instituts religieux, dont l'obole collective viendra s'ajouter aux cotisations individuelles des fidèles. Allez partout, ô prêtres, demandez à chacun de vos administrés un acte d'adhésion à la religion catholique, acte d'adhésion authentiqué par le versement d'une modeste offrande ; profitez de l'occasion du Denier du culte pour prendre contact avec toutes les parcelles de votre population ; faites de votre visite en apparence intéressée une démarche vraiment apostolique, et là même où vous rencontrerez un refus absolu, une mauvaise volonté évidente, gardez-vous de toute mauvaise humeur. Demandez à tous, mais ne faites mauvaise figure à personne.

V. Si tous nos prêtres et tous nos diocésains veulent bien entrer dans les vues que nous venons d'exposer, nous pourrions sans trop de difficultés pourvoir aux besoins les plus pressants du clergé et du culte. Cependant il faut tout prévoir. Il peut arriver qu'un certain nombre de paroisses ne fassent pas preuve de bonne volonté et demeurent réfractaires à toute souscription. D'accord avec MM. les Doyens et Sous-Doyens, les décisions suivantes ont été arrêtées :

1° Toute paroisse qui donnera une contribution

égale au traitement que le curé recevait du Gouvernement et qui fournira un logement et un lieu de culte, aura droit à un Curé résident ;

2° Toute paroisse qui donnera la taxe imposée proportionnellement au chiffre de sa population et qui fournira un lieu de culte, aura droit à la célébration du culte ;

3° Toute paroisse qui ne donnera pas cette taxe, ou qui ne fournira pas un logement au prêtre et un lieu de culte, pourra être privée du culte, si elle donne des preuves manifestes de mauvaise volonté ;

4° Une taxe à déterminer sera imposée, à l'occasion des cérémonies du culte qu'ils réclameront, à ceux qui auront refusé, sans motif, d'acquitter la taxe annuelle imposée par l'évêque.

En terminant, nous demandons instamment aux prêtres et aux catholiques de se rapprocher les uns des autres dans la défense de leurs autels et de rivaliser de fidélité à tous leurs devoirs, afin que bientôt de meilleurs jours se lèvent sur notre cher pays

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

I. Le denier du culte est fondé dans le diocèse de Versailles. En conscience, tous les fidèles doivent contribuer selon leurs ressources à cette œuvre de première nécessité.

II. Nous voulons rendre possible à tous la participation au denier du culte. En conséquence, une taxe est imposée à chaque paroisse au taux de cinquante centimes par an et par habitant, de façon que, si les pauvres donnent moins, il y ait compensation par la cotisation plus forte des riches. On tiendra compte au moins approximativement, pour fixer le chiffre des habitants de chaque paroisse, non seulement de la population stable, mais encore de la population qui y vient en villégiature prolongée pendant l'été.

III. Le mode de collecte, pour obtenir la taxe dans chaque paroisse, est laissé au choix du curé. Mais la lettre de demande et la quête faite à l'église nous semblent tout à fait insuffisantes. Nous recommandons fortement la visite person-

nelle du curé à chaque famille. Le curé peut être cependant suppléé par ses vicaires ou par des paroissiens notables et de bonne volonté.

La collecte paroissiale devra être exécutée avec la discrétion convenable et seulement après que les paroissiens auront été prévenus par lettre individuelle ou au moins par une annonce au prône. La présente lettre pastorale pourrait être envoyée dans chaque famille et servirait de préparation à la visite du curé.

Nous conseillons de faire la collecte paroissiale en deux fois : pendant le carême auprès de la population sédentaire des paroisses et pendant les mois de juin, juillet, août et septembre auprès de la population d'été.

IV. Les sommes recueillies dans les paroisses seront envoyées intégralement, au fur et à mesure de leur perception, à la caisse diocésaine de l'Évêché. Aucun prêtre n'aura à recevoir de mains particulières tout ou partie de son traitement, en dehors de l'assentiment de l'évêque. C'est pour tous une obligation de conscience.

Tous les versements de fonds devront être effectués à l'Évêché avant le 1^{er} novembre de chaque année pour rendre plus faciles les distributions de secours aux intéressés.

V. Nous ferons nous-même personnellement la répartition des ressources, en nous aidant des lumières et du contrôle d'un certain nombre de conseillers qui seront désignés plus tard. Ainsi nous éviterons à nos prêtres d'être à la merci d'une famille, ou même de leurs paroissiens, souvent trop faciles à mécontenter. Ils dépendront directement de l'évêque, ce sera plus digne et moins inquiétant pour eux.

VI. Ceux de nos diocésains qui voudront nous adresser directement leur souscription le pourront faire, et nous les y invitons. Les familles fortunées et chrétiennes sont nombreuses dans notre diocèse ; généralement elles préféreront déposer elles-mêmes entre nos mains des offrandes destinées à équilibrer les ressources recueillies un peu partout ; cette manière d'agir répondra tout à fait à nos désirs.

*
* *

Le fonctionnement du Denier du culte est une nouveauté qui rencontre inévitablement des difficultés, qui impose au clergé une mission délicate et laborieuse. Nous ne devons pas nous en éton-

ner, et encore moins nous en effrayer. De tout ce tracas pourra sortir un grand bien.

D'abord beaucoup de chrétiens qui vivaient jusqu'ici dans l'indifférence et qui votaient habituellement avec les ennemis de la religion, estimeront qu'il est temps d'abandonner de pareils errements. Ils voudront que l'Église leur reste ouverte ; ils diront qu'ils sont moins que jamais décidés à rompre avec la religion qui a béni leur berceau et leur adolescence ; ils renoueront avec leurs prêtres des rapports d'estime et de sympathie. Et bientôt on les verra s'associer à l'œuvre paroissiale et vivre ainsi avec plus de conscience la vie chrétienne.

De son côté le clergé ne sera plus considéré comme un fonctionnaire et un salarié de l'État ; c'est un premier avantage, et il est immense. La persécution inique, maladroite, monstrueuse, dont il est la victime lui conciliera l'affection et l'estime de tous les honnêtes gens, de tous les libéraux sincères ; ce second résultat est fatal et tout à son profit. Et enfin, quand les hommes ne font pas de réformes, Dieu fait des révolutions, et il permet aux méchants de tout bouleverser pour forcer les bons à tout remettre en ordre. Le clergé était beaucoup trop loin de son peuple : c'était un désordre. Désormais le prêtre, arraché à son iso-

lement par la nécessité de vivre et par l'obligation de lever le Denier du culte, se rapprochera de ses paroissiens ; il fera le recensement des familles chrétiennes ; il saura sur qui il peut compter et dans quelle mesure ; il verra ce qu'on espère de lui et ce qu'il peut demander à son tour ; connaissant mieux ses fidèles, les voyant chez eux, il pourra les éclairer sur leurs devoirs et leurs véritables intérêts religieux et sociaux et les associer à son action. Il ne se contentera pas d'aller les voir pour leur demander quelques sous ; cela vraiment serait presque inutile et odieux ; il exercera auprès d'eux un apostolat ; il fera tomber des préjugés ; ramènera les indifférents à l'église ; il intéressera les fidèles à telle œuvre de presse, à telle œuvre religieuse, sociale, économique ; il les abonnera à tel bon journal, etc... Sa sphère d'action, d'influence, sera beaucoup plus étendue que par le passé. Mieux que jamais seront associés les ouailles et le pasteur. Dieu se servira de la méchancelé de nos ennemis pour faire à son Église une situation meilleure, et d'un mal qui semblait mortel sortira un renouveau de vie catholique.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES

A

ALCUIN, 169.
ALEXANDRE LE GRAND, 169.
ALPHONSE DE LIGUORI (S^t), 88, 91.
ANTHUSA, 288.
AUMALE (Duc d'), 132.
AZAMBUZA (d'), 102.

B

BARRÉS (Maurice), 250.
BATIFFOL (Abbé), 380.
BAZIN (René), 314.
BENAZET, 321.
BERNARD (S^t), 262.
BESSON (P.), 163.
BLANC DE SAINT-BONNET, 42.
BOIS (M^{lle}), 255.
BONAPARTE, 194.
BOSSUET, 283.
BOUCHAGE (R. P.), 390.
BOUGAUD (M^{sr}), 228, 275.
BROGLIE (de), 136.
BRUNHES (M^{me} Jean), 336.
BUISSON, 321.
BURRE, 277.

C

CARNAUD, 320.
CATHERINE DE BOLOGNE (S^{te}), 96.
CAUCHY, 213.
CHANTAL (M^{me} de), 107.
CHARLEMAGNE, 169.
CHATEAUBRIAND, 210, 274.
CHEYSSON, 259.
COUSIN, 205.
CURÉ D'ARS, 228, 265.

D

DESSAYE, 321.
DEFFAND (M^{me} du), 275.
DIESBACH (C^{ste} de), 336.
DADOLLE (M^{sr}), 229.
DUPANLOUP (M^{sr}), 44, 73, 77, 80, 81,
158, 165, 177, 204, 277, 304.

E

EMERY (Abbé), 175.

F

FÉNELON, 177.
 FLORNOY (Eugène), 338.
 FORBIN-JANSON (M^{sr} de), 212.
 FRANÇOIS DE SALES (S^t), 163.
 FULLERTON (Lady), 215.

G

GEORGE (R. P.), 384, 389.

H

HAUSSONVILLE (dⁿ), 32, 33, 251.
 HULST (M^{sr} dⁿ), 136.

J

JARICOT (M^{llo}), 221.
 JAVOUCHEY (M^{mv}), 210.
 JEAN CHRYSOSTOME (S^t), 288.
 JOUBERT, 104.
 JULES SIMON, 284.

L

LABOURÉ (Catherine), 92.
 LACORDAIRE, 81, 135.
 LA ROCHEJAQUELEIN, 105.
 LAVIGERIE, 214.
 LESPINAY (Marquise de), 324.

M

MAINFROY, 258.
 MAISTRE (J. de), 132, 283.
 MANNING (C^{al}), 32, 323.
 MAUGERET (D^{llo}), 338.

MAX TURMANN, 333.
 MERRY DEL VAL, 224.
 MONSABRÉ, 22.
 MONTALEMBERT, 213.
 MONTESQUIEU, 408.
 MUX (C^{le} de), 31, 334.
 MUSSET, 48.

N

NAPOLÉON, 142.

O

O'CONNELL, 276.
 OLIER (Abbé), 177.

P

PAUL BERT, 33, 284.
 PERRAUD (C^{al}), 48.
 PETIT (Edouard), 321, 327.
 PIE X, 240, 406.
 PIERARD (Baronne), 334.
 PIOT, 359.
 PROUD'HON, 16.

Q

QUÉLEN (C^{se} de), 163.

R

RAVIGNAN, 135.
 REIGNAT (Abbé), 166.
 ROCHEBILLARD (D^{llo}), 335.
 ROHAN (Prince de), 135.
 ROUSSEAU (J.-J.), 69, 158.
 ROZIER (M^{sr}), 319.

S

SAINT-SIMON, 197.
 SCHOUWALOFF, 136.
 SÉGUR (de), 136.
 SIMON STOCK (S^t), 92.
 STAEL (M^{me} de), 104.

T

TAINÉ (M^{me}), 335.
 THÉBÈSE (S^{te}), 174.
 THIERS, 204.
 TOCQUEVILLE (de), 283.
 TURINAZ (M^{sr}), 264.

V

VEUILLOT (L.), 242.
 VINCENT DE PAUL, 81, 198.
 VOGUÉ, 32.

W

WEISS, (P.), 54.
 WASHINGTON, 288.

X

XIMENÈS, 199.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION.....	3
I. <i>Jésus-Christ est nécessaire au monde</i>	3
Rien ni personne ne peut le remplacer.....	8
II. <i>La religion au début du xx^e siècle</i>	12
A. La religion vit.....	12
B. La religion résiste.....	15
C. La religion avance.....	17
III. <i>L'apostolat aujourd'hui nécessaire</i>	20

I

Le préambule nécessaire de l'apostolat ou la sanctification personnelle

CHAPITRE PREMIER

La sanctification du clergé.....	37
----------------------------------	----

CHAPITRE DEUXIÈME

La sanctification du peuple chrétien.....	54
---	----

CHAPITRE TROISIÈME

Le dimanche et les fêtes religieuses.....	65
---	----

CHAPITRE QUATRIÈME

Le culte du Saint Sacrement.....	77
----------------------------------	----

CHAPITRE CINQUIÈME

Les différentes dévotions.....	87
--------------------------------	----

	Pages.
CHAPITRE SIXIÈME	
Les exercices de piété.....	99
CHAPITRE SEPTIÈME	
Les associations de piété.....	109
CONCLUSION	
Accentuez votre vie catholique.....	120

II

Les ouvriers officiels de l'apostolat ou le recrutement du clergé

CHAPITRE PREMIER	
Hier, l'Église de France a trouvé des prêtres.....	131
CHAPITRE DEUXIÈME	
Aujourd'hui, l'Église de France n'a pas assez de prêtres....	138
CHAPITRE TROISIÈME	
Demain, l'Église de France est menacée d'avoir encore moins de prêtres qu'aujourd'hui.....	146
CHAPITRE QUATRIÈME	
Que faire ?.....	157
CHAPITRE CINQUIÈME	
Les séminaires.....	167

III

Les diverses formes de l'apostolat ou les œuvres de zèle

CHAPITRE PREMIER	
Tout le monde doit se livrer aux œuvres de zèle.....	189

	Pages
CHAPITRE DEUXIÈME	
Tout le monde peut se livrer aux œuvres de zèle.....	199
CHAPITRE TROISIÈME	
Les missionnaires et les missions catholiques.....	208
CHAPITRE QUATRIÈME	
Les œuvres de zèle pour la France.....	217
CHAPITRE CINQUIÈME	
Les œuvres de zèle diocésaines.....	227
CHAPITRE SIXIÈME	
Les œuvres de zèle dans la paroisse.....	238
CHAPITRE SEPTIÈME	
Les pères de famille et l'école laïque.....	248
CHAPITRE HUITIÈME	
Les conditions du succès dans les œuvres de zèle.....	259

IV

Les collaboratrices de l'Apostolat ou les œuvres de femmes

CHAPITRE PREMIER	
La religion, la piété et le zèle chez la femme.....	273
CHAPITRE DEUXIÈME	
Les associations de mères de famille.....	282
CHAPITRE TROISIÈME	
Les associations de mères de famille (suite).....	290
CHAPITRE QUATRIÈME	
La confection et l'entretien des ornements d'église.....	299
CHAPITRE CINQUIÈME	
Les dames de charité.....	308

	Pages.
CHAPITRE SIXIÈME	
La protection de l'enfance et de la jeunesse par les femmes chrétiennes.....	318

CHAPITRE SEPTIÈME	
Les œuvres sociales qui conviennent à la femme.....	330

V

Le théâtre de l'Apostolat ou l'organisation paroissiale

CHAPITRE PREMIER	
Les conseils paroissiaux.....	343

CHAPITRE DEUXIÈME	
Les groupements paroissiaux.....	354

CHAPITRE TROISIÈME	
Ce que l'on peut faire dans un canton.....	371

CHAPITRE QUATRIÈME	
Sauvons la France par les missions paroissiales.....	383

CHAPITRE CINQUIÈME	
De l'érection de nouveaux lieux du culte dans le diocèse de Versailles.....	393

CHAPITRE SIXIÈME	
Lettre de M ^{sr} l'Evêque de Versailles à son clergé et à son peuple au sujet des biens de l'Eglise usurpés par le Gouvernement.....	405
RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.....	425

ŒUVRES DE M^{gr} GIBIER

ÉVÊQUE DE VERSAILLES

Première Série (entièrement terminée)

15 volumes in-8 écu, brochés..... 60 fr.
Les mêmes, en élégante reliure toile..... 75 fr.

Chaque volume se vend séparément, broché 4 fr., relié 5 fr.

LISTE DES VOLUMES SUIVANT LEUR ORDRE D'APPARITION :

1. *Objections contre la Religion. Première série* (1902). — 2. *Nos plaies sociales.* — 3. *La Désorganisation de la Famille.* — 4. *Objections contre la Religion. Deuxième série* (1903). — 5. *Le Catholicisme dans les temps modernes : I. Ses résistances.* — 6. *Le Catholicisme dans les temps modernes : II. Ses œuvres.* — 7. *Objections contre l'Église. Première série* (1904). — 8. *L'Église et son œuvre.* t. I : *La Constitution de l'Église.* — 9. *L'Église et son œuvre.* t. II : *Les Combats de l'Église.* — 10. *Objections contre l'Église. Deuxième série* (1905). — 11. *L'Église et son œuvre.* t. III : *Les Bienfaits de l'Église.* t. I. — 12. *L'Église et son œuvre.* t. IV : *Les Bienfaits de l'Église.* t. II. — 13. *Dieu et son œuvre.* — 14. *Jésus-Christ et son œuvre.* t. I. — 15. *Jésus-Christ et son œuvre.* t. II.

ORDRE LOGIQUE

DIEU ET SON ŒUVRE, 1 vol.

In-8 écu, broché..... 4 fr.; en reliure anglaise..... 5 fr.

JÉSUS-CHRIST ET SON ŒUVRE, 2 vol.

2 vol. in-8 écu, brochés.... 8 fr.; en reliure anglaise..... 10 fr.

L'ÉGLISE ET SON ŒUVRE, 4 vol.

I. *La constitution de l'Église.* — II. *Les combats de l'Église.* — III. *Les bienfaits de l'Église*, t. I. — IV. *Les bienfaits de l'Église*, t. II.
4 vol. in-8 écu, brochés..... 16 fr.; en reliure anglaise..... 20 fr.

LE CATHOLICISME DANS LES TEMPS MODERNES, 2 vol.

I. *Ses résistances.* — II. *Ses œuvres*

2 vol. in-8 écu, brochés..... 8 fr.; en reliure anglaise..... 10 fr.

OBJECTIONS CONTRE LA RELIGION, 2 vol.

I. *Première série.* — II. *Deuxième série*

2 vol. in-8 écu, brochés..... 8 fr.; en reliure anglaise..... 10 fr.

OBJECTIONS CONTRE L'ÉGLISE, 2 vol.

I. *Première série.* — II. *Deuxième série*

2 vol. in-8 écu, brochés..... 8 fr.; en reliure anglaise..... 10 fr.

LA DÉSORGANISATION DE LA FAMILLE, 1 vol.

1 vol. in-8 écu, broché..... 4 fr.; en reliure anglaise..... 5 fr.

NOS PLAIES SOCIALES, 1 vol.

1 vol. in-8 écu, broché..... 4 fr.; en reliure anglaise..... 5 fr.

LES DEVOIRS DE L'HEURE PRÉSENTE

TRAVAIL NÉCESSAIRE

Par **Mgr GIBIER**, ÉVÊQUE DE VERSAILLES

Beau volume in-12..... 3 50

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS

PRÉFACE. — Programme du clergé et du peuple de France. — I. La persécution religieuse. — II. Les devoirs des catholiques.

I. — L'Instruction religieuse

CHAPITRE PREMIER. L'Instruction religieuse dans la famille. — CHAP. II. L'Instruction religieuse dans la paroisse. — CHAP. III. L'Instruction religieuse à l'école. — CHAP. IV. L'Instruction religieuse dans les catéchismes. — CHAP. V. L'Instruction religieuse dans les œuvres de persévérance. — CHAP. VI. L'Instruction religieuse à l'église pour les fidèles. — CHAP. VII. L'Instruction religieuse à l'église pour les hommes. — CHAP. VIII. L'Instruction religieuse pour les hommes en dehors de l'église. — CHAP. IX. L'Instruction religieuse à domicile et par la presse.

II. — La Presse

CHAPITRE PREMIER. Le mal que fait la mauvaise presse. — CHAP. II. Le bien que peut faire la bonne presse. — CHAP. III. Insuffisance des moyens ordinaires d'évangélisation en dehors de la bonne presse. — CHAP. IV. Il ne faut pas lire la mauvaise presse. — CHAP. V. Il faut répandre à profusion les bons livres. — CHAP. VI. Il faut répandre à profusion les bons journaux. — CHAP. VII. Qui doit répandre la bonne presse ?

III. — Les Enfants

CHAPITRE PREMIER. Nos écoles. — CHAP. II. Nos catéchismes. — CHAP. III. Le petit catéchisme. — CHAP. IV. Le grand catéchisme. — CHAP. V. Le catéchisme de renouvellement. — CHAP. VI. Le catéchisme de persévérance.

IV. — La Jeunesse

CHAPITRE PREMIER. Les œuvres de jeunesse sont nécessaires, possibles et bienfaisantes. — CHAP. II. Les œuvres de jeunes filles. — CHAP. III. Les associations par les jeunes gens des professions libérales. — CHAP. IV. Les patronages de garçons. — CHAP. V. Les sociétés gymnastiques et sportives. — CHAP. VI. Les cercles d'études. — CHAP. VII. Les œuvres militaires.

V. — Les Hommes

CHAPITRE PREMIER. Il faut ramener les hommes à la religion. — CHAP. II. L'action individuelle auprès des hommes. — CHAP. III. Faire venir les hommes à l'église. — CHAP. IV. Les messes d'hommes. — CHAP. V. La piété parmi les hommes. — CHAP. VI. Les conférences pour les hommes en dehors des églises. — CHAP. VII. Le groupement des hommes dans les salles paroissiales.





SEP 21 2006

